Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13244 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 28 AOUT 1987

La décision de la RFA de renoncer aux Pershing 1-A

La voie est ouverte à un accord soviéto-américain sur les fusées intermédiaires

La décision ouest-allemande, annoncée le mercredi 26 août par le chancelier Kohl, de renoncer aux soixante-douze Pershing 1-A installés en RFA, dans le cas où un accord sur l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire serait conclu entre Washington et Moscou, puis appliqué, rend vraisemblable la signature prochaine d'un tel accord. Le président Reagan a immédiatement, dans un discours à Los Angeles, remercié le chancelier Kohl d'avoir levé « un obstacle artificiel » à un tel accord de désarmement.

WASHINGTON
correspondance

Les déclarations du chancelier Kohl ont quelque peu éclipsé le discours du président Reagan présenté par la Maison Blanche comme un très important rappel des positions américaines sur les relations Est-Ouest. Les milieux officiels démentent catégoriquement avoir exercé des pressions sur le gouvernement allemand pour l'amener à prendre une initiative qui, s'ajoutant au revirement américain sur le problème de la vérification, ouvre la voie à un accord rapide à Genève sur l'élimination de tous les engins nucléaires de portée intermédiaire (INF). Il apparaît néanmoins que les deux gouvernements se sont concertés pour permettre au président Reagan de remercier publiquement le chancelier Kohl d'avoir éliminé l'« *obstacle artificiel* » des 72 Pershing 1-A. Le président aurait, d'autre part, écrit personnellement au chancelier pour lui exprimer sa gratitude.

« *Les Soviétiques*, a dit le président, *peuvent maintenant démontrer qu'ils désirent vraiment un traité sur les INF en répondant de manière constructive à nos propositions plutôt que d'élever des barrières artificielles sur la voie d'un accord.* »

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 6.)

Feu vert

La promesse faite, le mercredi 26 août, par le chancelier Kohl, de détruire les soixante-douze lanceurs de type Pershing 1-A dont dispose la RFA dès qu'un accord américano-soviétique aura été conclu pour supprimer tous les missiles à portée intermédiaire, devrait permettre à Washington et à Moscou de progresser à grands pas dans la négociation du premier traité significatif en matière de désarmement nucléaire. Telle est en tout cas la conviction du président Reagan, qui n'a pas attendu vingt-quatre heures pour remercier M. Helmut Kohl. La réaction soviétique aura été moins rapide, mais on voit mal comment elle pourrait ne pas être positive puisque Moscou réclamait à cor et à cri le démantèlement de ces vecteurs ouest-allemands.

La résistance du chancelier Kohl, qu'on devinait peu résolue, aura finalement été de brève durée. Comment aurait-il pu endosser la responsabilité d'un éventuel échec des négociations américano-soviétiques ? C'eût été pain bénit pour son opposition social-démocrate, d'autant plus que le gouvernement ouest-allemand était lui-même divisé sur la question. M. Genscher, le ministre libéral des affaires étrangères, notamment, avait pris parti en faveur du démantèlement des Pershing 1-A.

Le chancelier a été soumis à de discrètes pressions américaines pour lever le dernier obstacle important sur la voie d'un accord de désarmement ? On le nie à Washington et à Bonn, et c'est peut-être exact : l'abandon dans l'élégance des Pershing 1-A était, en effet, une condition nécessaire au succès de la visite que M. Honecker, le numéro un est-allemand, s'apprête à effectuer au début du mois de septembre en RFA. Et le chancelier pouvait difficilement prendre le risque d'hypothéquer un événement aussi symbolique.

Pour sauver la face, M. Kohl n'a pas entièrement donné satisfaction à l'Union soviétique, qui exigeait une prise en compte formelle des Pershing 1-A dans l'accord américano-soviétique. A en croire le chef de la coalition au pouvoir à Bonn, il n'en ira pas ainsi, et c'est par une décision unilatérale que les vecteurs ouest-allemands seront détruits après la conclusion et la ratification du traité américano-soviétique. Il serait étonnant que Moscou, après les protestations d'usage, ne se satisfasse pas de cette solution, même si elle lui interdit de prendre en compte ce qu'on pourrait considérer comme une force tierce. La nuance devrait être bien accueillie à Londres et à Paris, où l'on sait pertinemment que se posera tôt ou tard le problème des forces de dissuasion britannique et française.

Une chose est désormais sûre : après l'engagement de M. Kohl et la simplification – annoncée mardi – des procédures de vérification demandées par Washington, la conclusion de l'accord sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire n'est plus qu'une question de semaines, et sera sans doute « bouclée » à la mi-septembre, lorsque M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, se rendra à Washington. La visite du chef de la diplomatie soviétique pourrait même permettre de s'entendre sur les dates d'un sommet Reagan-Gorbatchev au cours duquel serait signé le fameux accord. C'est manifestement ce qu'espère le chef de la Maison Blanche pour tenter de faire oublier ses déboires de l'« Iran-gate » et la bataille quotidienne qu'il mène avec un Congrès en rupture de reaganisme.

Privatisation des assurances et coups en Bourse

La protection des épargnants provoque une polémique

En dépit des apaisements apportés par les autorités boursières et des finances, la polémique sur la protection des épargnants franchit une nouvelle étape. Dans une déclaration au « Monde », M. Denis Kessler, président du Comité des usagers des services bancaires, réclame « une plus grande transparence des opérations financières dans l'intérêt de tous ». Le secrétaire d'Etat à la consommation, M. Jean Arthuis, estime qu'il faut « donner au citoyen, qu'il soit consommateur ou actionnaire, les moyens juridiques de se défendre ».

« *En France, les relations entre les banques et leurs clients, les entreprises et leurs actionnaires, les sociétés d'assurance et leurs assurés restent encore trop souvent opaques et asymétriques.* » C'est en ces termes que M. Denis Kessler, président du comité des usagers des services bancaires commente la situation actuelle. Alors que M. Jean Arthuis se déclare favorable à l'action de groupe de défense des petits actionnaires et que la polémique sur les intérêts des assurés-vie dans le cadre de la privatisation des compagnies d'assurances rebondit, M. Denis Kessler estime qu'il faut que « *s'instaurent de véritables relations contractuelles dans le domaine financier* » et que « *le cadre légal et réglementaire pour la protection des intérêts des Français soit réformé* ».

Epargnants, actionnaires et assurés, les Français ont jusqu'à présent vécu sous la bienveillante protection de l'administration. « *Dans l'intérêt de tous, une plus grande transparence est nécessaire* », estime M. Kessler qui approuve totalement M. Arthuis lorsque celui-ci déclare dans *la Tribune de l'économie* du 27 août, qu'« *il faut donner au citoyen, qu'il soit consommateur ou actionnaire, les moyens juridiques de se défendre* ».

(Lire page 26 l'article de ERIK ISRAELEWICZ et de DOMINIQUE GALLOIS.)

L'ouverture en Corée du Sud

Grandes manœuvres pour l'élection présidentielle.

PAGE 3

Regards sur l'étranger

RFA : le souci de tout prévoir.

PAGE 25

Quarante-cinq radios à Paris sur la FM

La CNCL a établi la liste définitive.

PAGE 20

Les surprises du « Titanic »

Les objets ramenés à la surface sont étonnamment conservés.

PAGE 23

Le tournage de « la Méduse »

Iradj Azimi réalise un film sur l'épopée du célèbre radeau.

PAGE 19

Concordances des temps

La radio et Stavisky.

PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 28

Le différend entre M. Mitterrand et M. Chirac sur la Nouvelle-Calédonie

La cohabitation et le fantôme du colonialisme

Alors qu'à Nouméa huit militants indépendantistes ont été interpellés, le jeudi 27 août, on minimise à Paris, dans l'opposition comme dans la majorité, la portée de la confrontation qui a eu lieu mercredi au conseil des ministres entre M. Mitterrand et M. Chirac sur la Nouvelle-Calédonie.

Les beaux habits de la cohabitation - coexistence ont subi tant d'accrocs, depuis le 16 mars 1986, qu'ils devraient être en haillons, et ceux qui les portent, dépenaillés. Or M. Chirac et M. Mitterrand n'ont pas l'air d'épouvantails. Ils portent beau. Le contrat institutionnel qu'ils ont signé voilà bientôt dix-huit mois tient encore le coup.

« *Rien ne serait plus dangereux qu'une rupture en 1988* », affirme le premier ministre, afin que les Français lui accordent la continuité à l'occasion de l'élection présidentielle, c'est-à-dire assurent la pérennité de la majorité actuelle en lui donnant aussi l'Elysée. Rien ne serait plus dangereux, surtout, pour le couple exécutif, qu'une rupture avant 1988. M. Raymond Barre en ferait ses choux gras. M. Chirac, qui a connu des hauts et des bas peut faire son profit d'une fin de cohabitation paisible, s'il gère bien sa maison, sans drame et en obtenant quelques modestes résultats sociaux et économiques. Nul n'attend plus de miracle depuis que la gauche, par l'absurde, a démontré que les miracles n'existent pas.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)

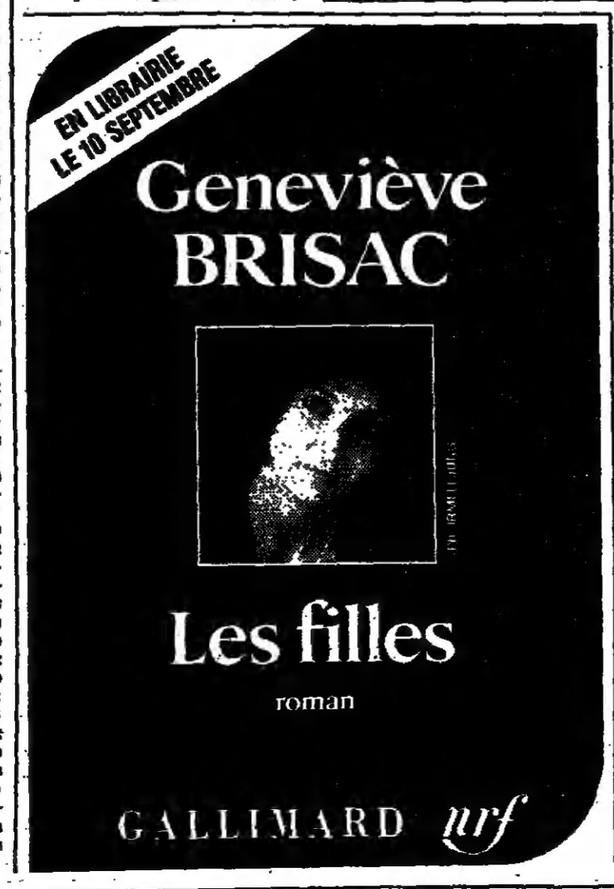

La rentrée littéraire

Flot d'histoire, crue de romans

L'automne sera pressé. La rentrée littéraire débute sous le signe de l'impatience. Deux dates lui donnent la fièvre : 1988, l'année électorale, et 1789, celle des bouleversements. Les titres qui sont annoncés ou qui emplissent déjà les librairies l'indiquent clairement : les hommes politiques sont entrés en campagne et se font un « lifting » dans des biographies ou des professions de foi, tandis que l'on ranime les fantômes de Robespierre, Danton, Saint-Just.

Les Français aiment commémorer : ils s'y prennent très tôt pour célébrer le bicentenaire d'une révolution qui n'a pas fini de remuer les esprits ni d'enflammer les antagonismes. Ainsi la France sera invitée, cet automne, à méditer sur elle-même : sur l'avenir qu'elle souhaite et sur le passé qui l'habite.

Les romans seront très nombreux, comme à l'accoutumée : plus de deux cents. Mais beaucoup d'auteurs confirmés se sont hâtés de paraître, redoutant que les passions électorales ne leur fassent de l'ombre l'année prochaine. Les débutants seront une cinquantaine. La plupart de ces nouveaux romanciers apprendront à modérer leurs espérances. Ils sauront que la majorité des livres accomplissent, en librairie, une « carrière » de quelques semaines seulement, et que, soumis au règne de la frivolité, ces ouvrages rejoignent ensuite les « réserves » de l'édition. Le public est averti : tel ou tel livre « *ne sera plus consommable après le 15 novembre* ». Voilà qui résume les infortunes de la culture et les ingratitudes qu'elle subit.

Curieusement, cette frivolité des mœurs s'accompagne d'une volonté encyclopédique, ennemie de l'éphémère : on nous promet une *Histoire de la population française*, un *Dictionnaire Napoléon* et divers autres ouvrages dont l'importance mesure les ambitions. Tous se veulent d'un usage durable. Ils parient peut-être sur « *la lenteur de l'avenir* », comme le dit un titre de cette rentrée. Au moment où la culture se lamente sur les mauvais jours qu'elle traverse, on nous offre tous les instruments du savoir... Il faut croire que les Français aiment à faire cohabiter les contraires.

Une bonne nouvelle : la littérature étrangère confirme sa percée. Une centaine d'œuvres, nées sous d'autres cieux, viendront encore enrichir l'imaginaire national, et rabaisser les prétentions de l'esprit de clocher. Même immobiles, les voyages sont toujours recommandés.

FRANÇOIS BOTT.

(Lire pages 12 et 13.)

Le Monde DES LIVRES

- **Lettres étrangères : « Mrs. Craddock », un inédit de Somerset Maugham.**
- **Ethnologie : les mauvais sauvages de Colin Turnbull.**
- **Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « En avant, calme et droit », de François Nourissier.**

Pages 11 à 16

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

La radio et Stavisky

Les années 20, c'est la première explosion des radios privées. Malgré les différences, elle rappelle celle de 1982... avec, en prime, un « coup » du célèbre escroc Alexandre Stavisky.

par Jean-Noël Jeanneney

VOICI la préhistoire d'un escroc. Ses exploits des années 30, qui ébranlèrent le régime républicain, ont occulté ses premiers méfaits. C'est dommage. Car l'épisode des brèves activités de Stavisky dans le secteur de la radio, en 1926, est instructif aujourd'hui.

Le poste de la tour Eiffel est l'enfant des expériences conduites à partir de décembre 1921, au nom de l'Etat, par le général Ferrié. Maurice Privat, journaliste, l'un des premiers à se convaincre du grand avenir de ce nouveau moyen de communication, a obtenu au début de 1924 de diffuser des « radio-concerts ». Peu à peu, en marge de la musique et des « causeries », il a développé l'information. Et le 3 novembre 1925, il lance un véritable « Journal parlé » ; il émet pendant une heure en fin d'après-midi, à partir d'un petit studio aménagé sous le pilier nord de la tour, avec une équipe de publicistes et d'hommes de lettres.

Deux collaborateurs de Privat, qui prirent part à son aventure, ont laissé de lui un portrait mi-agacé, mi-affectueux. Philippe Lamour le voit « *traversant la ville, le sourire en large, bien dans sa peau, hilare et myope, et couvert de dettes* (1) ». Pierre Descaves écrit : « *Une riante confiance en soi émanait de toute sa personne, de son corps solide et trapu, de ses gestes maladroits (...). Il avait un besoin quasi physique d'entretenir autour de lui une atmosphère de conspiration (...). Il évoquait parfois avec un doigt potelé, posé sur les lèvres charnues, les puissances. Les puissances ! De ce mot, prononcé avec une inflexion où entraient de la crainte, du respect et une bonne dose de volonté combative, il faisait un redoutable épouvantail* (2). »

Ce personnage d'intrigue et de coulisse, imaginatif et impécunieux, a de la verve, de l'entregent, et peu de scrupules. Bien introduit dans les milieux du Bloc national, la majorité de droite au pouvoir jusqu'en mai 1924, il a su capter la confiance de Marcel Ribière, chef du cabinet de Raymond Poincaré, président du conseil depuis janvier 1922. Celui-ci le reçoit, et il obtient la concession qu'il désirait ardemment.

On prête à Robert Hersant une réflexion sur sa capacité à être toujours « *en avance d'une loi* ». Ce fut généralement la tactique de celles des radios locales privées qui, entre 1982 et 1987, jouèrent non pas la communication de communauté mais le profit commercial avant tout. Privat est leur précurseur, qu'elles devraient songer à se donner un jour comme figure tutélaire... Il sait la manière de tirer parti, pour pousser ses projets, de l'ambiguïté des textes, des lenteurs de l'administration et des timidités de la justice. C'est un adepte de la politique du fait accompli. Il y fut, un temps, efficace.

Il faut dire que les incertitudes de la doctrine et le flou des politiques dans le domaine neuf de la radio lui offrent un champ d'action privilégié. La France du temps pouvait, regardant les pays voisins, songer à des modèles différents. Les Etats-Unis, où la radiodiffusion s'est développée plus vite qu'en Europe, ont choisi le système qui subsiste aujourd'hui : la TSF est laissée entièrement à l'initiative privée, la puissance publique se contentant de régler les fréquences et de veiller à l'ordre public selon un système mis en place en 1927. Les Anglais, après quelques hésitations, décident de confier le monopole d'émission à un organisme autonome, et la BBC est créée par une loi de juillet 1926. En Allemagne, enfin, l'emprise de l'administration des PTT sur la Reichsrundfunk Gesellschaft est étroite.

CHEZ nous s'affrontent déjà, dans ces années-là, les partisans du monopole à vocation pédagogique, culturelle et civique et ceux qui ne croient qu'à la libre entreprise pour faire de la radio un instrument de bon bénéfice financier. Entre les deux écoles, l'Etat hésite, et il finit par se contenter d'un équilibre pragmatique, qui a des mérites malgré les « bavures » nombreuses nées du désordre des réglementations et de l'indulgence des contrôleurs (3).

Certes la loi de finances du 30 janvier 1923 peut bien poser le principe du monopole des transmissions de TSF au profit de l'Etat, mais, dès la fin de l'année, le gouvernement de droite prend un décret ambigu qui autorise des postes privés avec le dessein explicite d'encourager l'industrie radioélectrique. La doctrine du Cartel des gauches installé au pouvoir par les élections du 11 mai 1924 le pousse au contraire à affirmer le monopole. L'énergique sous-secrétaire d'Etat aux PTT, Pierre Robert, y incline. Les ingénieurs des PTT y poussent. Mais le Cartel n'agit pas assez vite et avec une conviction assez ferme pour empêcher que des postes privés, autorisés ou non, ne commencent d'émettre en divers points du territoire. Radiola, premier poste privé à Paris, à partir de novembre 1922, est rejoint par le Poste parisien, autorisé *in extremis* par Poincaré avant son départ du pouvoir, au début de mai 1924, et par diverses autres stations privées à Lyon, Agen, Fécamp (en 1924), Bordeaux, Toulouse et Montpellier (en 1925).

Le principe du « monopole différé »

Dans le même temps, le ministre des PTT, à partir du poste de son Ecole supérieure (dit Paris-PTT en 1928), développe aussi des relais en province, bientôt dotés d'émissions propres : Toulouse-Pyrénées, Lyon-La Doua, Marseille-PTT, Bordeaux-Lafayette. Deux secteurs, l'un privé l'autre public, tissent leur toile. En 1926, enfin, Poincaré, revenu à la tête du gouvernement, choisit de ne pas choisir : le décret-loi du 28 décembre pose le principe du « *monopole différé* ». Un service de la radiodiffusion relevant des PTT et dirigé par une forte personnalité, l'ingénieur Marcel Pellenc, doit assurer la continuité de l'action publique, mais les treize postes privés existants sont maintenus « *à titre précaire* » et des « *associations d'auditeurs* » — notion fourre-tout — sont chargées de réaliser les programmes dans les postes d'Etat...

SUR ce fond de décor qui annonce par tant d'aspects celui de nos années 80, la stratégie d'un Privat prend son plein relief. Il joue de l'ambiguïté ambiante, et il bouscule au besoin les instructions mêmes qu'il reçoit du gouvernement. On lui impose de constituer une association d'auditeurs pour la gestion du poste ? Il a tôt fait de la doter d'un président potiche (un sénateur qui a de la fortune) et de s'en assurer la maîtrise. L'autorisation de janvier 1924 ne vaut que pour des concerts commentés ? Il n'en réduit pas moins peu à peu la place de la musique dans la durée d'une heure qui lui est concédée, y adjoint d'abord quelques petites nouvelles et les étend progressivement jusqu'à quinze ou vingt minutes, pour déboucher finalement sur son petit coup de force de novembre 1925, quand il lança sans mandat son « journal parlé ». On lui interdit enfin explicitement toute publicité — c'est le temps où Marcel Pellenc voit en elle l'« *objet des tractations les plus immorales* (4) » ? Privat passe outre : il a vite éprouvé que ses appels répétés sur les ondes aux largesses des auditeurs n'avaient guère d'effet sensible. Et puis Radiola et le Poste parisien ne se privent pas de faire de la réclame : comment vivraient-ils autrement ? C'est le domaine où le talent inventif de Marcel Bleustein-Blanchet se déploiera bientôt. Donc Privat décide d'introduire des « messages » à petites doses et, au besoin, voici le plus redoutable, de façon dissimulée sous une apparence rédactionnelle.

C'est l'évolution même de celles des radios naguère dites « libres » qui ont choisi, dans les années 80, de jouer le seul profit. Il n'est pas jusqu'à l'effort d'une mobilisation du public qui n'annonce, sur une plus petite échelle, celle que NRJ provoqua et organisa en décembre 1984 pour défier les justes décisions qu'avaient prises la Haute Autorité. Quand le service de Pellenc, inquiet d'une dérive louche, s'efforce de restreindre l'autonomie de Privat, en 1927, celui-ci tente d'impressionner les pouvoirs publics en réunissant près d'un millier d'Amis de la Tour, le 26 novembre, dans une salle de la Société de géographie, et il leur fait adopter une motion de protestation : « *Constatant que Maurice Privat a été victime d'agissements inqualifiables (...), les Amis de la Tour se déclarent conjointement solidaires de son action pour la radio libre contre tout monopole (...)* (5). »

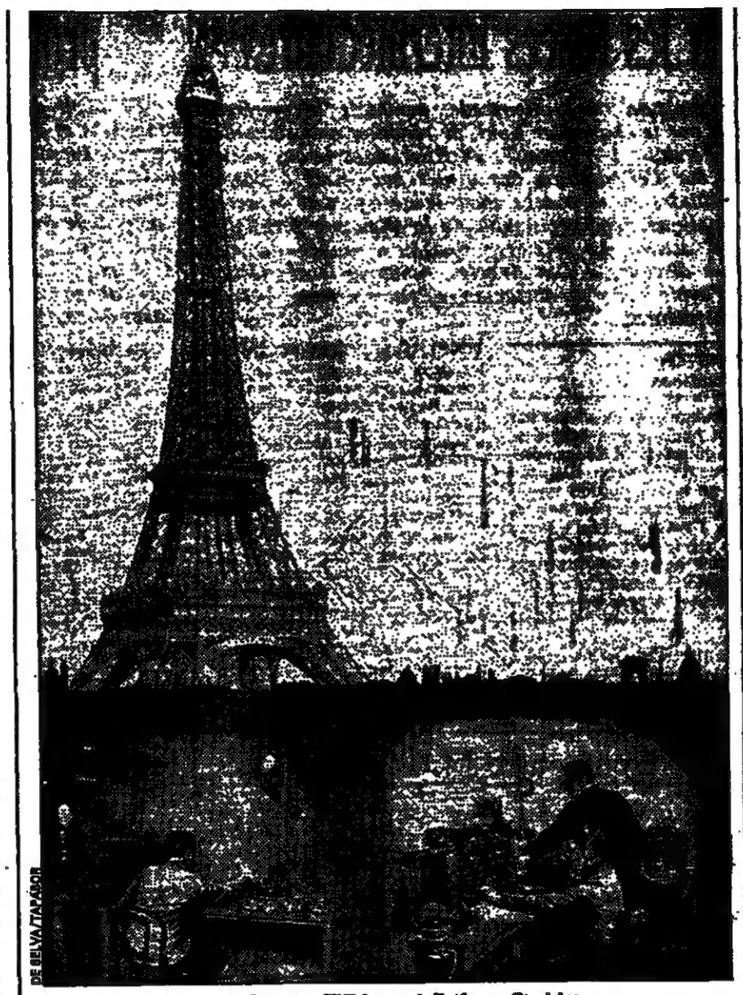

Le poste de la tour Eiffel auquel s'intéressa Stavisky.

En vérité, dans cette histoire, on discerne déjà toutes les vertus du ressort commercial — et tous ses vices, quand ses effets ne sont pas canalisés, surveillés, complétés par d'autres logiques. On voit le dynamisme et l'invention propres à secouer l'administration des PTT, parfois trop rigide tant dans ses préoccupations techniques que dans son idéal de service public. Mais on voit aussi les périls moraux du système, et jamais mieux qu'au chapitre de la publicité quand elle est dévergondée ou clandestine : c'est ici que, entre-temps, a surgi Stavisky (6).

Privat ayant décidé au début de 1926 de rechercher directement de la réclame, il voit venir, par le truchement de son collaborateur le docteur Pierre Vachet, qui tient sur les ondes la rubrique de l'actualité médicale, un « industriel » qui possède et exploite le Bouillon p'tit pot, rival du Viandox (le bon docteur se porte garant de sa qualité !). Cet homme d'affaires n'est autre qu'Alexandre Stavisky — flanqué de son complice de toujours, Hayotte. Il souhaite lancer son bouillon à la radio. Un contrat de 10 000 francs est passé. La célébration du P'tit pot au micro se termine par une offre d'échantillons aux auditeurs : gros succès !

STAVISKY et Hayotte se montrent à ce point satisfaits qu'ils disent tout de go à Privat leur désir d'affermer l'ensemble de la publicité liée à ses émissions ! Ils offrent 375 000 francs pour la première année, 450 000 pour la deuxième, 550 000 pour la troisième, payables par mensualités (doubler à peu près ces chiffres pour avoir l'équivalent en monnaie actuelle). Privat jubile. On possède le texte du contrat qu'il passe avec Stavisky et Hayotte, le 1er mars 1926. Stavisky n'a pas encore acquis la célébrité qui sera plus tard la sienne. Et Privat pourra affirmer qu'il ignorait, au moins au début, les exploits antérieurs de ce triste sire (7) : ses condamnations avant-guerre pour l'affermage frauduleux du Théâtre Marigny, ou pour un abus de confiance aux dépens d'une vieille dame amoureuse de lui, ses carambouilles sur des automobiles, ses escroqueries diverses grugeant plusieurs sociétés de crédit, etc. Privat aurait pourtant bien dû hésiter avant de signer un contrat comportant cette stipulation inquiétante : « *En aucun cas, le présent engagement ne pourra servir à une action en justice, et il devra rester occulte à l'égard des tiers.* »

Le plus étonnant, c'est que Stavisky annonce à Privat qu'il n'a pas besoin de publicité pour le moment et que ce qu'il achète c'est seulement la possibilité d'intervenir plus tard pour lancer, « *dans un certain temps* », deux affaires qu'il possède : les Nouveaux Terrains de Marseille et une fabrique de liqueurs intitulée La Jurançonne. Privat est trop content de la manne qu'il reçoit pour s'étonner de cela, et il empoche, gaiement, la première enveloppe.

Sur quoi, catastrophe ! On apprend soudain que Stavisky est inculpé pour escroquerie. Il s'échappe du cabinet du juge, mais il est arrêté à la mi-juillet. Quelques semaines plus tôt, Privat a touché sa dernière mensualité de 30 000 francs. Bien qu'il ait dit à la commission d'enquête de 1935 avoir considéré alors, l'argent s'étant tari, que le contrat était rompu, il apparaît d'après des notes d'écoute établies par la police qu'à la fin de juillet le « Journal parlé » de la tour Eiffel recommanda, dans sa chronique boursière, l'achat d'actions de la société Bancarel, une affaire de location de films qui faisait partie des entreprises creuses de Stavisky ; beaucoup d'épargnants en furent abusés, le papier s'étant ainsi écoulé fort au-dessus de sa valeur. Durant toute la IIIe République, les chroniques boursières constituèrent dans les journaux, même les plus honorables, un royaume de vénalité, au grand dam des gogos grugés par une publicité déguisée, et, de proche en proche, toute la presse s'en trouva infectée. Par Privat et Stavisky, voici que la radio rejoignait promptement le bataillon.

PRIVAT, dans un premier temps, ne se tira pas trop mal de ce mauvais pas (bien que ses liens avec l'escroc aient été publiés dès août 1926) : il fut servi par l'amitié du chef de cabinet de Poincaré, Edmond Laskine, qui avait collaboré jadis aux répétitions générales qu'il avait faites de son « Journal parlé » dans des salles de cabaret. Privat lui écrivait le 9 septembre 1926 : « *J'entends chuchoter qu'on parlerait de sanctions à mon sujet pour l'affaire Stavisky. Non mais, des fois ! (...) Enfin, qu'a-t-on à me reprocher ? D'avoir fait vivre honnêtement un poste qui coûte cher ? D'avoir reçu de l'argent d'un escroc ? Ce n'est pas un crime ! On peut même considérer que c'est une restitution, et l'Etat devrait, comme sa Sainte Mère l'Eglise, y attacher des indulgences (...)* (8). »

Demain :
La guerre des manuels scolaires

Il faudra plus d'un an pour que, Stavisky recommençant à faire parler de lui, donc de la tour Eiffel, Privat perde toute sa mise. Dans l'intervalle, les notes de police signalent que la rubrique financière du sieur Honoré au « Journal parlé » est de plus en plus fainéadée, prônant les titres les plus douteux. Plus grave encore : en un temps où Poincaré mène une politique de stabilisation de fait du franc, le poste de la tour Eiffel diffuse soudain, à la fin d'avril 1927, l'annonce d'une prochaine revalorisation de notre devise. Chose d'autant plus dangereuse que le public croit, à tort, que le « Journal parlé » est dans la main du ministère du commerce et ne le sait pas affermé à Privat. D'où de vives spéculations — au profit de qui ? — qui obligent la Banque de France à acheter 3 millions de livres sterling pour maintenir le cours du franc au niveau souhaité. Le gouverneur de la Banque, Emile Moreau, s'en indigne, et Poincaré ne veut plus entendre parler de son ancien protégé (9). Le 4 novembre, Privat reçoit du service de la radiodiffusion notification de la révocation du contrat « précaire » qui le liait à l'Etat. C'est la fin de son aventure. Non point celle de Stavisky, qui, comme on sait, rebondira !

L'inutile expérience du passé

A l'aube de la TSF, l'épisode propose ainsi à sa façon, ponctuelle, caricaturale et prémonitoire, la démonstration des inconvénients de l'argent quand on lui concède au sein de l'audiovisuel un empire sans contrepartie. Le risque est désormais mieux connu, hélas ! par tous ceux que préoccupe la dégradation du « paysage audiovisuel français » depuis quelque temps, avec cet affaissement du moral des meilleurs et de la morale de quelques-uns que provoque l'argent privé quand chacun le découvre-tout-puissant. Le profit, s'il est concurrencé par d'autres ressorts — ceux du service public, — maîtrisé, canalisé, clair dans ses circuits et dans ses pesées, est source de liberté et d'invention promptes. S'il est débridé, mi-honteux, mi-fat, il risque de conduire au pire.

L'entre-deux-guerres continua ensuite de tâtonner pour parvenir cahin-caha, avant 1939, à la situation d'un double secteur public et privé, où chacun puisse bénéficier des moyens indispensables à sa mission propre. Les erreurs, les déceptions des années 20, trouvent une explication, et peut-être une excuse, dans l'absence de précédent. Mais aujourd'hui ?

Redistribuant la bande de la modulation de fréquence à Paris, la Commission nationale de la communication et des libertés n'a pas choisi seulement, comme on sait, en juillet 1987, de favoriser la droite qui l'a installée ; elle a aussi décidé d'avantager, aux dépens de plusieurs radios associatives « historiques » (quitte à manifester ensuite quelques repentis), les stations qui avaient joué, sous le règne de la loi de juillet 1982, la violation systématique des règles démocratiques sur les ondes. Néolibéralisme ? On a honoré ainsi le tout-au-profit. L'expérience du passé n'a guère servi. Certes, les dés roulent encore. D'autres références plus honorables pourraient ressurgir demain. Mais, pour l'heure, le fantôme de Stavisky rôde toujours autour de la tour Eiffel.

(1) Philippe Lamour, *le Cadran solaire*, Paris, Robert Laffont, 1980, p. 86.

(2) Pierre Descaves, *Quand la radio s'appelait tour Eiffel*, Paris, La Table ronde, 1963.

(3) *Cf.* Caroline Ulmann-Mauriat, *l'Emergence de la radiodiffusion dans la vie publique française (1921-1931)*, thèse de 3e cycle, Lyon-II, décembre 1984, 356 p. dactylographiées ; ainsi que des ouvrages plus généraux : René Duval, *Histoire de la radio en France*, Paris, Alain Moreau, 1979 (qui est le plus riche sur l'épisode Privat-Stavisky) ; Pierre Albert et André-Jean Tudesq, *Histoire de la radiotélévision*, Paris, coll. « Que Sais-je ? », PUF, 1981, et Pierre Miquel, *Histoire de la radio et de la télévision*, Paris, Librairie académique Perrin, 2e éd., 1984.

(4) Caroline Ulmann-Mauriat, *op. cit.*, p. 101.

(5) René Duval, *op. cit.*, pp. 118-119.

(6) La source très riche est ici la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Stavisky, avec les procès-verbaux publiés intégralement en annexe au rapport général d'Ernest Lafont, document n° 4886, 5 vol., 5 612 p. Voir l'audition de Maurice Privat, le 6 février 1935, et la reproduction de sa déposition devant le commissaire de police Pachot, le 17 avril 1926 (pp. 5190-5202, 5314-5318, 5203-5220).

(7) On en trouve un bon exposé dans Claude Paillat, *Dossiers secrets de la France contemporaine*, Paris, Robert Laffont, t. III, 1981, p. 117 *sq.*

(8) René Duval, *op. cit.*, p. 114.

(9) *Cf.* Emile Moreau, *Souvenirs d'un gouverneur de la Banque de France, histoire de la stabilisation du franc (1926-1928)*, Paris, Marie-Thérèse Génin, 1954, pp. 292-295 (27, 28 et 29 avril 1927).

هكذا من الأصل

es temps
u passé
avisky

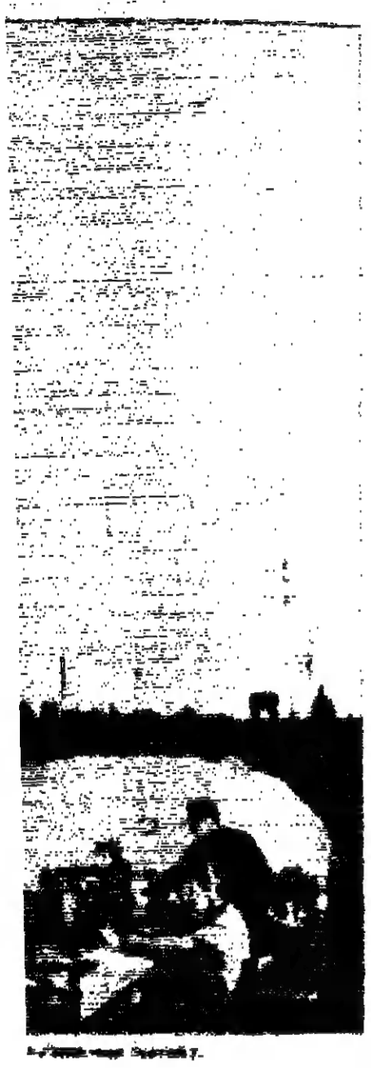

CORÉE DU SUD : en marge de l'agitation sociale

Les grandes manœuvres pour l'élection présidentielle

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Dans le quartier ouvrier de Kuro à Séoul, des passants lisent le *Journal des travailleurs*, une publication dont le premier numéro est sorti le 15 août et qui, il y a quelques mois, aurait été considérée comme un brûlot subversif et confisqué sur-le-champ.

Dans le métro, des vendeurs ambulants passent de voiture en voiture proposant des livres sur Kim Dae Jung, l'un des dirigeants de l'opposition et la « bête noire » du régime Chun. Près de deux cents chansons « pop », jugées « amorales », « décadentes » ou « révolutionnaires » ne sont plus interdites et les journaux, sans être vraiment audacieux, jouissent désormais d'une liberté d'expression inconnue auparavant.

La loi de 1980 sur la presse va être abolie par le Parlement et déjà le bureau chargé de la « *politique d'information publique* », en d'autres termes la censure, « *s'est inopinément évaporé* », nous dit le rédacteur en chef d'un grand quotidien. Même la télévision, média asservi s'il en fût aux exigences du pouvoir et à la glorification du président, bénéficie d'une latitude surprenante dans ses programmes : elle donne en particulier régulièrement la parole aux personnalités de l'opposition.

Si certains producteurs ne se sont pas encore défaits de leur vieille habitude de prendre des instructions auprès de la présidence avant de faire un commentaire, la crainte de ne pas déplaire au pouvoir n'est plus la préoccupation majeure des journalistes de télévision. Récemment encore, la chaîne Munhwa, nous raconte un de ses employés, n'avait-elle pas dû acheter des poissons au marché pour garnir les filets de pêcheurs supposés s'adonner à leur passe-temps sur les bords de la Han, simplement parce que l'assainissement du fleuve était une réalisation à mettre au crédit du président Chun ?

Depuis l'annonce, le 29 juin, du programme de démocratisation de M. Roh Tae Woo, dauphin de M. Chun, les Sud-Coréens goûtent une liberté à laquelle ils n'étaient pas habitués. Ils bénéficient sans doute des hésitations du pouvoir. D'un côté, le président Chun met en garde contre les « éléments subversifs » (*le Monde* daté 23-24 août), de l'autre, M. Roh Tae Woo continue à jouer la carte de l'ouverture ; prenant à contre-pied le ministère de la justice, il avait annoncé, par exemple, quelques jours auparavant, qu'il était favorable à de nouvelles libérations de prisonniers politiques considérés par le pouvoir comme des éléments subversifs (ils seraient au nombre de six cents selon les autorités et près d'un millier selon les opposants). M. Roh Tae Woo paraît prisonnier de ses promesses et soucieux, avant tout, de consolider son image dans la population en vue de l'élection présidentielle de décembre.

Dans les milieux politiques progouvernementaux, on tend à considérer l'agitation sociale actuelle comme une « *poussée de fièvre inévitable* ». Il s'agit avant tout de la contenir par une attitude conciliante afin d'éviter les dérapages. La rentrée universitaire s'annonce tumultueuse compte tenu d'une radicalisation du mouvement étudiant dont tend à prendre le contrôle la nouvelle association des universités de Séoul (*Sodaehyop*), formée il y a deux mois comme organe de coordination des luttes, et qui, bien que distincte des deux grandes organisations (*chamintu* et *mimintu*), a épousé leur rhétorique marxisante et leur activisme.

Le pouvoir est, en outre, confronté à une opposition politique le Parti pour la réunification démocratique (PRD), dont le programme reste vague et se réfugie volontiers dans la surenchère populiste. Le PRD a ses problèmes et se soucie avant tout de se forger une image d'alternative crédible : une tâche ardue compte tenu de ses divisions internes et de la rivalité de plus en plus âpre entre les deux Kim (M. Kim Young Sam et Kim Dae Jung), guidés avant tout par leurs ambitions personnelles.

> *L'élection présidentielle est fixée à décembre. Depuis deux mois, les Sud-Coréens goûtent une liberté à laquelle ils n'étaient pas habitués...*

Tant la majorité gouvernementale, le Parti pour la justice et la démocratie (PJD) que l'opposition manœuvrent en fonction de l'échéance électorale. En juillet, M. Roh Tae Woo a « purgé » la direction de son parti des « faucons » qui y siégeaient, tous d'anciens généraux ayant participé au putsch de fin 1979 qui amena le général Chun au pouvoir.

Tandis que le PJD essaye de se constituer en province une base démarquée de l'appareil d'Etat — qui, dans le passé, lui assurait un solide avantage mais risque de le desservir dans le climat actuel, — l'opposition est harcelée par les dissidents. Suivant l'exemple philippin, ces derniers entendent créer un organisme de surveillance du déroulement des élections (comme la Namfrel aux Philippines) et faire de la radio chrétienne une autre Radio-Veritas (la station radiophonique des jésuites à Manille qui joua un rôle déterminant dans le renversement du régime Marcos).

La lutte entre les deux Kim

Mais le plus grave défi auquel est confrontée l'opposition est son manque évident de cohésion. Loin de s'atténuer, la lutte d'influence entre les deux Kim s'intensifie. Et même lorsque finalement aura été choisi celui qui, en décembre, sera le candidat opposé à M. Roh Tae Woo, cette rivalité ne cessera pas pour autant, affirme un observateur coréen de la scène politique : « *Au contraire ce sera le début d'une guerre à outrance.* »

Le scénario auquel on pense en général, un président en titre et un « shogun de l'ombre » qui, à la tête d'un parti majoritaire, partagerait le pouvoir, ne semble convenir à aucun des deux Kim et ne correspond d'ailleurs pas à la mentalité coréenne : « *Nous n'avons pas de tradition de partage de l'autorité comme les Japonais l'ont pratiqué avec leur empereur et le shogun ; ici, celui qui a le pouvoir prend tout* » commente notre interlocuteur.

De fait, les deux Kim consolident chacun pour soi leur base. Kim Young Sam, président du PRD, utilise l'appareil du parti pour renforcer son assise personnelle en province. Kim Dae Jung, qui compte sur son charisme, a créé une Fédération démocratique des jeunes que dirigera son fils, Kim Hong Il. Il doit entreprendre, début septembre, une grande tournée dans le pays dont il espère qu'elle confirmera l'audience qu'il avait en 1971 lorsqu'il se présenta contre Park Chung Hee et faillit être élu.

Les partisans de Kim Young Sam, la faction Sangoo-dong (du nom de son quartier) opposée à celle de Tonggyo-dong (celui où réside Kim Dae Jung) font valoir qu'il existe un « front des veto » contre le rival de leur chef : non seulement au sein du parti, mais aussi de l'armée (une déclaration, fin juillet, du chef d'état-major ne laissait aucun doute sur le sentiment d'une partie des militaires) et même de l'Eglise, force morale de la dissidence.

La rumeur court que le cardinal Kim, archevêque de Séoul, chercherait à dissuader M. Kim Dae Jung de se présenter à l'élection présidentielle, lui rappelant qu'il avait renoncé à cette candidature le 5 novembre dernier et que, surtout, celle-ci risquerait de diviser le pays et d'aviver l'agacement des militaires. La proposition de M. Kim Dae Jung, le 15 août, anniversaire de l'indépendance, de créer une « république confédérale » réunissant les deux Corées en vue de maintenir la paix dans la péninsule, a provoqué plus d'inquiétude, même parmi les opposants, qu'elle n'a rassuré.

Sur le plan constitutionnel, la majorité et l'opposition ont jusqu'au 20 septembre, date de l'ouverture de la session parlementaire, pour s'entendre sur un projet de Loi fondamentale. Il devra alors être ratifié par les élus, puis soumis à référendum. M. Roh Tae Woo est prêt, semble-t-il, à faire beaucoup de concessions sur les cent vingt points de l'ordre du jour des discussions entre les deux partis, mais il refusera des formules jugées humiliantes pour le pouvoir en place que l'opposition souhaite néanmoins voir figurer dans le préambule, comme la proclamation de la neutralité de l'armée dans le jeu politique : « *Cela va de soi* », affirme-t-on dans les rangs du PJD ; ou une référence aux émeutes de Kwangju de mai 1980, réprimées dans le sang par les parachutistes, qui implicitement entamerait la légitimité de M. Roh puisqu'il était alors l'*alter ego* du général Chun au sein de la junte qui avait pris le pouvoir.

L'une des questions importantes restant à trancher avant que le projet de Loi fondamentale ne soit soumis au Parlement et qui risque d'avoir une influence non négligeable sur le résultat de l'élection présidentielle est celle de l'âge minimum (dix-huit ou vingt ans) requis pour voter : du choix qui sera fait dépend la possibilité ou non pour un million huit cent mille jeunes de s'exprimer, des voix constituant, en principe, un apport pour l'opposition.

PHILIPPE PONS.

Amériques

ARGENTINE : le scrutin du 6 septembre

La faible avance de son parti incite le président Alfonsin à participer activement à la campagne électorale

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le 6 septembre, les quelque vingt millions d'électeurs argentins vont devoir renouveler la moitié de la Chambre des députés et la totalité des gouverneurs de province. Elections historiques puisque c'est la première fois depuis trente-cinq ans que des gouverneurs démocratiquement élus succéderont à d'autres gouverneurs démocratiquement élus (en 1983, lors du rétablissement du régime constitutionnel). L'enjeu est d'importance pour le gouvernement. Selon les sondages, les radicaux du président sont de peu en tête (36 %), talonnés par les péronistes (34 %), avec un chiffre inquiétant, pour l'exercice de la démocratie, de 30 % d'indécis.

Ce dernier chiffre a amené le président Alfonsin à participer à la campagne plus directement qu'il n'avait promis de le faire. Ainsi il est intervenu sous couvert d'inaugurations diverses suivies de discours appropriés, puis encore plus ouvertement lundi soir lors d'une émission télévisée de près de deux heures intitulée « Les Argentins et leur président ».

« *Je ne veux ni ne souhaite être de nouveau président* », a-t-il affirmé, en réponse à ceux qui l'accusent de vouloir réformer la Constitution — qui interdit de briguer deux mandats présidentiels successifs — pour pouvoir se faire réélire.

Après la loi instituant le divorce, celle établissant l'égalité entre le père et la mère en matière d'autorité parentale, le transfert de la capitale à Viedma et les procès pour atteinte aux droits de l'homme sous la dictature, cette réforme constitutionnelle est le dernier grand dessein du chef de l'Etat. Pour lui, elle permettrait d'assurer la pérennité du régime démocratique. « *Il y a eu en Argentine des régimes qui, pour être constitutionnels, n'en étaient pas moins franchement autoritaires* », a-t-il rappelé lundi soir. Pour éviter cela, il veut réduire les pouvoirs du président en établissant un régime plus parlementaire et en créant un poste de premier ministre.

Certains le soupçonnent d'ailleurs de briguer ce poste, idée qu'il a contribué à renforcer en affirmant qu'après 1989 il espérait bien « *continuer à servir le pays* ».

Il lui reste deux ans de mandat pour faire adopter cette réforme par le Parlement. Mais si ses partisans radicaux devaient perdre la majorité au Parlement, M. Alfonsin pourrait dire adieu à son projet. « *Si nous perdons*, a admis un membre du cabinet présidentiel, *il ne nous restera qu'à durer jusqu'en 1989.* »

Même cela serait problématique. Des problèmes, le chef de l'Etat en a déjà eu plus que son compte. « *Je ne crois pas qu'il y ait eu un seul président argentin qui ait été confronté à autant de difficultés que moi* », a-t-il déclaré avant de faire un bilan de ses trois ans et demi de gestion. « *Nous progressons à grands pas*, a-t-il cependant affirmé, *c'est pourquoi je souhaite que le peuple argentin ne désespère pas.* » Et il a donné des chiffres : 41 000 nouveaux postes d'enseignants, un PIB en augmentation de 5 % en 1986, 11 % d'augmentation des exportations de produits manufacturés pour le premier semestre 1987.

Une dose de libéralisme

S'il a admis la chute de l'excédent de la balance commerciale (estimé à 1 milliard de dollars pour 1987 au lieu des 2 milliards escomptés), il l'a mise au compte de la dégradation des prix internationaux qui, a-t-il affirmé, « *nous a fait perdre 7 milliards de dollars au cours des trois dernières années.* »

Le président Alfonsin a appelé ses concitoyens à ne pas baisser les bras et à « *faire des efforts* ». Un mot d'ordre que les Argentins commencent à connaître pour l'avoir beaucoup entendu ces derniers temps. Efforts pour admettre la hausse du prix de la vie avec une inflation qui, pour la première fois depuis la mise en place du plan Austral il y a deux ans, a passé la barre des 10 % en juillet ; efforts pour supporter l'inconvénient des grèves incessantes de ces dernières semaines qui les ont privés de gaz — donc de chauffage en plein hiver austral, — de carburants, de trains, d'hôpitaux publics, d'écoles ; efforts encore pour « digérer » la rébellion militaire d'avril dernier, la sensation d'avoir été manipulés, appelés au secours de la démocratie alors que tout se tramait en coulisses. L'arrogance dont font preuve les forces armées depuis lors et les incidents qui se multiplient — enlèvements, torture de militants de gauche, arrestations policières — n'ont pu qu'accroître le malaise des Argentins.

Le gouvernement, pour tenter au moins de relancer l'activité économique, a renoncé aux options idéologiques traditionnelles des radicaux. Il a opté pour une bonne dose de libéralisme afin de rendre l'initiative au secteur privé et dans l'espoir de débarrasser l'Etat de l'énorme poids que constitue le déficit du secteur public (85 % du déficit budgétaire global l'an dernier). Une maladie chronique de l'économie argentine, depuis qu'il y a quarante ans Peron a ordonné les premières nationalisations.

Les projets actuels semblent être l'objet d'un consensus dans la majeure partie de l'opinion et de la classe politique. Il n'en sera peut-être plus ainsi lorsque la « déréglementation » remettra en question certaines conquêtes sociales, lorsque les industriels devront renoncer aux privilèges fiscaux ou aux crédits accordés à des taux préférentiels. Pour le moment, l'opinion veut croire à la « potion magique » libérale comme thérapie.

CATHERINE DERIVERY.

NICARAGUA : la mise en route du plan de paix

La composition de la « commission de réconciliation » soulève de vives réserves

Six des onze partis de l'opposition nicaraguayenne ont rejeté, le mercredi 26 août, le choix de M. Mauricio Diaz, dirigeant du Parti populaire social chrétien et vice-président de l'Assemblée nationale, comme leur représentant au sein de la « commission de réconciliation » nationale, en l'accusant de « *collaboration* » avec le gouvernement de Managua qui a procédé à sa nomination. Les autorités sandinistes ont également choisi le cardinal Miguel Obando y Bravo, pour représenter l'Eglise catholique, le vice-président nicaraguayen Sergio Ramirez, pour le gouvernement, et l'abbé Gustavo Parejon au titre de « notable » au sein de cette commission dont la création est l'un des points prévus par l'accord de paix conclu, le 7 août dernier, par les cinq présidents d'Amérique centrale.

Ces nominations ont aussi entraîné une réaction du Département d'Etat américain. Son porte-parole, Mme Phyllis Oakley, s'est déclarée « *préoccupée* » en estimant que le gouvernement de Managua avait « *arrangé en sa faveur* » la commission de réconciliation grâce à une « *sélection prudente* » de ses membres.

A Miami, les dirigeants de la Contra ont, par ailleurs, annoncé leur intention de proposer au président américain, qu'ils devaient rencontrer jeudi, la suspension de l'aide que leur accordent les Etats-Unis dès qu'un cessez-le-feu aura été déclaré au Nicaragua. Selon l'un des six chefs de la Contra, M. Alfredo Cesar Aguirre, cette initiative témoigne de la bonne foi de son mouvement, dans le processus de paix engagé en Amérique centrale. « *Cela va être un point clé dont nous allons discuter avec le président Reagan et M. Jim Wright* (le président de la Chambre des représentants) *au cours des prochains jours.* » Selon l'un des porte-parole de la Contra, Mme Marta Sacasa, les dirigeants des rebelles antisandinistes continuent de souhaiter que le Congrès américain leur vote une aide à l'automne prochain, mais cette somme pourrait être gelée sur un compte bloqué, le temps de vérifier que le régime de Managua se plie effectivement à un éventuel accord de paix. — (*AFP.*)

BRÉSIL

Pixote ou la mort du plus faible

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Pixote est mort. Le gamin à la gueule de travers, qui jouait sous ce nom dans le film brésilien d'Hector Babenco, a eu la vie de son personnage et la fin tragique qui lui était réservée.

Après une tentative d'agression à main armée, il a été tué par la police, le mardi 25 août, dans la banlieue de Sao-Paulo. Il avait dix-neuf ans et s'appelait Fernando Ramos, de son vrai nom. Dans le film, projeté en France sous le titre de *la Loi du plus faible*, il interprétait un de ces « *enfants de la rue* », que la misère livre à eux-mêmes dans les grandes villes du pays. De la maison de correction au banditisme, il était criant de vérité.

Choisi parmi plus d'un millier de gamins, c'était sa propre histoire que le réalisateur Babenco lui avait demandé en quelque sorte d'interpréter. A douze ans, il n'était pas encore un repris de justice. Mais il venait d'un milieu où il n'y a généralement pas grand choix entre le crime et l'abandon le plus sordide. En 1980, ce fut un choc de voir sur les écrans cet enfant au visage martelé, qui semblait avoir déjà reçu tous les coups de l'existence et dont le regard était vieux, plus que celui d'un adulte. Ses aventures, en moins de deux heures de film, étaient la trame d'innombrables enfances brésiliennes : les brutalités et les viols dans la maison de redressement, qui porte au Brésil un nom angélique (Fondation pour le bien-être du mineur) et d'où l'enfant sort le regard à jamais voilé, l'âme vitrifiée, par une sorte d'indifférence devant la vie, qui fait du meurtre une banalité.

Babenco aimait son jeune acteur. « *Ce n'était pas un marginal*, dit-il. *Il était très sensible et, pour faire Pixote, il s'est servi de ses émotions, de ses expériences.* » Fernando Ramos avait gagné un peu d'argent — pas beaucoup — pour cette réalisation. Il reçut une maison en cadeau, dans la banlieue de Sao-Paulo, ce qui lui permit de sortir de la favela où il vivait avec sa mère et ses sept frères et sœurs.

D'autres rôles — mineurs, — une carrière d'acteur avortée par l'incapacité à apprendre des dialogues, et on apprit un jour que Fernando Ramos s'était mis à jouer Pixote dans la vie et qu'il avait été arrêté plusieurs fois après des agressions à main armée. Ainsi donc, les flashes et le faste d'un moment n'avaient servi à rien. L'adolescent prouvait qu'une fois né du « mauvais côté » on était destiné à y rester.

Les mêmes commentaires ambigus pourront être faits sur ce qui s'est passé mardi. Car, selon la police, Fernando Ramos est mort après un hold-up dans une entreprise et une tentative de vol sur un passant, alors que, réfugié dans un baraquement, il échangeait des coups de feu avec ceux qui le poursuivaient. Mais, selon sa mère, Pixote a été tué par erreur, parce que la police l'avait confondu avec l'un des agresseurs. Jusque dans cette méprise — si fréquente dans les quartiers soumis à la loi du raid, — le destin de Fernando Ramos ne sera pas sorti de l'ordinaire. Et, pour que la vie imite encore plus outrageusement la fiction, l'interprète de Pixote était accompagné, au moment des faits, d'un mineur de seize ans, fugitif, comme le héros du film, d'une maison de correction.

CHARLES VANHECKE.

INGE 42

Mon plaisir est de céder. Parce que c'est lui. Parce qu'il décide, contemple et se réjouit. Parce qu'il augmente son talent. Parce que j'aime cet été pourri, ses feuillages détrempés, cette averse inattendue qui gonfle les caniveaux.

ANNE WALTER

LES RELATIONS D'INCERTITUDE

UN ROMAN PORTÉ PAR LA RUMEUR

ACTES SUD

DIFFUSION PUF

Asie

PHILIPPINES : un rapport à l'ONU

Le «triste message» de minorités oubliées et victimes de la guerre

GENÈVE
de notre correspondante

L'opinion publique est relativement bien informée, en raison de la guerre civile, de l'existence des minorités musulmanes de l'île méridionale de Mindanao. Elle l'est beaucoup moins, en revanche, sur le sort des quelque cinquante ethnies minoritaires dispersées dans l'archipel, soit 7,2 millions de personnes sur 56 millions.

Le *« triste message »*, selon les termes employés par leurs représentants, a été adressé au groupe de travail des Nations unies sur les populations autochtones, réuni pour sa cinquième session au Palais des nations, par une délégation composée des représentants de l'Alliance du peuple de la cordillère (nord de l'île de Luçon) et de l'Association Lumad-Mindanao, deux organismes regroupés dans une « coalition nationale des organisations et communautés des peuples autochtones des Philippines » au cours d'un congrès qui doit se tenir du 6 au 9 décembre.

Leur porte-parole, tout en estimant que les membres du groupe de travail ne doutent pas que le nouveau régime *« fait progresser et respecter la justice, la paix et les droits de l'homme »*, a tenu à affirmer : *« Nous, peuples autochtones des Philippines, ne sommes pas mieux lotis qu'auparavant. En fait, nos souffrances augmentent. »* Il a dénoncé la poursuite des opérations militaires accompagnées d'évacuations forcées de communautés entières, de pillages, de l'incendie *« de plus de cent maisons »*, de destructions de biens d'une valeur dépassant *« 1 millions de pesos »* et de massacres organisés sous la bannière de la *« croisade anticommuniste »*.

Depuis le renforcement, en mai 1986, de la campagne menée par l'armée, davantage de communautés autochtones se trouvent intégrées dans les « zones de guerre », où il y aurait quelque vingt-cinq mille personnes sans abri. Aux forces militaires et paramilitaires déjà constituées, seraient venues s'ajouter plus de quinze unités de *vigilantes* — milices civiles — pour que tout autochtone qui ne se laisserait pas enrôler de force dans la lutte « anticommuniste » serait considéré lui-même comme « communiste ».

Si la nouvelle Constitution pourvoit aux *« droits des communautés culturelles autochtones sur leurs terres ancestrales »*, ce même article précise que ces droits ne pourront s'exercer que *« sous réserve des politiques et programmes de développement national »*. Or, *« malheureusement »*, selon le représentant des minorités, le plan quinquennal de développement a été conçu par le Fonds monétaire international en fonction du remboursement d'une dette extérieure qui s'élève à près de 30 milliards de dollars, ce qui devrait entraîner, selon lui, une diminution de l'aide au développement communautaire, l'expropriation de terres au profit, entre autres, de sociétés transnationales et, par conséquent, une répression accrue.

Conséquences inévitables pour les communautés minoritaires : malnutrition, paupérisation, déclin du taux, déjà insuffisant et précaire, de la scolarité et de l'accès aux soins de santé.

Toutefois, les Communautés européennes, peu après l'accession de Mme Aquino à la présidence, ont fait don de 20 millions de dollars destinés à la mise en œuvre d'un programme de développement agricole de la cordillère. Mais, a affirmé en substance le porte-parole des minorités, les intéressés n'ont pas été, à l'origine, consultés et leur avis sur l'affectation de ces crédits a été ignoré. *« Ce n'est, a-t-il précisé, qu'après de multiples interventions, qui nous ont coûté une fortune et nous ont pris beaucoup de temps, que cet avis a été pris en considération. »*

ISABELLE VICHNIAC.

La hausse du prix des carburants

Plusieurs incidents ont marqué la journée de protestation

MANILLE
correspondance

Les grandes villes de l'archipel ont été le théâtre, le mercredi 26 août, d'une grève nationale à l'appel de nombreux syndicats réagissant contre les fortes augmentations du prix des carburants. En dépit des efforts du gouvernement pour minimiser l'ampleur du mouvement, l'ensemble de la presse philippine rapporte des scènes de *« sévère paralysie »* à la fois dans la capitale et dans le reste du pays.

La journée d'action, paisible en général, a néanmoins été marquée par plusieurs incidents graves. Deux femmes grévistes auraient été tuées alors que les forces de l'ordre tentaient de démanteler « une barricade » à proximité de Manille. Ailleurs, et dans la capitale même, plusieurs milliers de militants affiliés à des syndicaux radicaux comme le Kilusang Mayo Union (KMU) ont occupé la chaussée avant d'être chassés par la police qui, à plusieurs reprises, a fait usage de gaz lacrymogènes et de lances à incendie. Il y aurait eu une centaine d'arrestations dont un dirigeant du syndicat des transports.

Si le mot d'ordre de grève a surtout *été*, à l'origine, l'affaire de corps professionnels — le secteur des transports notamment, — l'initiative a été vite récupérée par les syndicats apparentés à l'extrême gauche, qui ont ainsi corrigé le souvenir du faible impact de leur premier mot d'ordre de grève générale, en novembre 1986, au lendemain de l'assassinat de Rolando Olalia, dirigeant du KMU. Mardi, la présidente Aquino avait pourtant annoncé, à la surprise générale, que son gouvernement était revenu sur sa décison et, afin de désarmorcer la crise, avait choisi de réduire les hausses annoncées des prix du pétrole et de l'électricité.

La presse et les milieux politiques philippins ont salué cette *« preuve de sagesse »*. Dans les milieux d'affaires, cependant, surtout ceux liés aux investissements étrangers, on s'est, au contraire, étonné d'une réaction qui, selon eux, *« révèle le caractère faible et indécis de l'administration Aquino »*. Pourtant, malgré le « recul » présidentiel, il semblerait que la gauche militante n'ait pu enfoncer la brèche, le mot d'ordre de poursuite de la grève donné pour jeudi ne paraît, en effet, guère suivi dans la capitale. Le gouvernement, pour sa part, a fait savoir que *« la situation était sous contrôle »*.

KIM GORDON-BATES.

● **THAILANDE : vaste offensive contre les rebelles communistes dans le Sud.** — Sept soldats thaïlandais ont été tués, le lundi 24 août, par des mines antipersonnelles au cours d'une offensive contre les rebelles communistes malaisiens dans le sud de la Thaïlande, a indiqué mercredi un porte-parole de l'armée thaïlandaise. Selon le porte-parole, les victimes ont heurté des mines au cours de patrouilles dans la province de Yala, à proximité de la frontière malaisienne, où l'armée thaïlandaise a lancé une vaste offensive contre quelque huit cent cinquante rebelles du Parti communiste malaisien (CPM, interdit). Les rebelles ont par ailleurs tiré lundi sur un hélicoptère qui survolait une zone de combat, blessant grièvement deux officiers. Plus de six cent cinquante rebelles avaient, en mars et avril, accepté une amnistie offerte par le gouvernement. — *(AFP.)*

● **CHINE : condamnation à mort.** — Le jeune homme qui avait fait exploser une bombe sans faire de victimes sur la place Tienanmen, à Pékin, a été condamné à mort, le mercredi 26 août, a annoncé l'agence Chine nouvelle. Deng Qilin, vingt-quatre ans, employé dans une fabrique de feux d'artifice de la province de Hubei, avait mis à feu un engin explosif sur la place Tienanmen, où se trouve le mausolée de Mao Tse-toung, le 17 juillet à minuit.

La déflagration, qualifiée de « mineure » par les autorités, avait endommagé un bâtiment avoisinant et une sculpture. Deng avait été arrêté sur les lieux de son forfait, ajoute Chine nouvelle, sans préciser les mobiles de cet attentat. — *(AFP)*.

● **Condamnation à mort pour pornographie.** — Un employé chinois des chemins de fer a été condamné à mort pour avoir utilisé des vidéos pornographiques, afin *« d'inciter des hommes et des femmes à la débauche »*, a annoncé, le dimanche 23 août, l'agence Chine nouvelle. M. Liang Qingdang, qui est âgé de quarante-trois ans et réside à Shanghai, s'était procuré illégalement neuf films à caractère pornographique et les avait montrés une vingtaine de fois à quatre-vingts personnes. Quatre autres personnes, arrêtées en même temps que M. Liang, ont été condamnées respectivement à la prison à vie, à quinze, sept et cinq ans de détention. — *(AFP.)*

Europe

SUÈDE : les ventes d'armes à l'Inde

La société Bofors reconnaît avoir versé 250 millions de couronnes à des «intermédiaires»

En mars 1986, la société Bofors, numéro un suédois et nordique de l'industrie de l'armement, signait avec le ministère indien de la défense un contrat d'une valeur de plus de 8 milliards de couronnes (autant de francs français) portant sur la livraison d'environ quatre cents canons autotractés.

L'ancien premier ministre suédois, Olof Palme, avait joué un rôle personnel important dans la conclusion de cette affaire en intervenant auprès de M. Rajiv Gandhi. Il avait reçu l'assurance des responsables de Bofors que les discussions commerciales se dérouleraient « proprement » et qu'aucun « pot de vin » ne serait versé pour obtenir le contrat. Ces derniers mois, la presse des deux pays avait fait état de mystérieux virements bancaires en Suisse, mais Bofors refusait systématiquement de commenter ces informations.

L'affaire devenait embarrassante pour les gouvernements de Stockholm et de New-Delhi. A plusieurs reprises, le ministre suédois des affaires étrangères, M. Sten Andersson, a prié la direction de Bofors de sortir de son silence et de « dire la vérité ». Finalement, mercredi 26 août, M. Lars-Erih Thunholm, président du conseil d'administration du groupe Nobel Industries (maison mère de Bofors), a reconnu à Stockholm que 250 millions de couronnes (autant de francs français) avaient été remis *« à des intermédiaires »* lors des tractations pour l'obtention du « contrat du siècle ».

Interrogé par la radio suédoise, il a souligné que la conclusion de l'affaire avait nécessité les services *« d'intermédiaires indiens et autres »* et précisé ne pas savoir si ces sommes versées étaient vraiment des « pots de vin ». *« Si c'est le cas, c'est profondément regrettable*, a-t-il dit, *mais c'est à l'Inde, et pas à nous, d'ouvrir une enquête à ce sujet. »*

L'entreprise Bofors est également impliquée dans plusieurs scandales de ventes illégales de matériel militaire à des pays comme l'Iran, Koeït et Singapour. Trois anciens directeurs de la société ont déjà été inculpés d'infraction à la loi sur les exportatins d'armes.

A. D.

RFA

Soixante-sept néo-nazis interpellés à Wunsiedel

Cinq cents à six cents personnes, certaines portant des couronnes, se sont rassemblées, le mercredi 26 août, en début d'après-midi, à l'entrée du cimetière de Wunsiedel. A l'heure précise où était initialement prévue l'inhumation de l'ancien adjoint de Hitler, Rudolf Hess, la foule a entonné l'hymne allemand.

La police, présente en force, a dispersé les manifestants, parmi lesquels d'anciens combattants côtoyaient de jeunes néo-nazis. Quelques extrémistes de droite français de Lyon étaient également présents. La dispersion a donné lieu à quelques échauffourées. La police a procédé à soixante-sept interpellations.

Pour éviter tout incident grave, la famille Hess avait finalement été convaincue lundi d'enterrer provisoirement le dernier pensionnaire de la prison de Spandau en un lieu tenu secret. Depuis le 22 août, cent soixante-dix personnes ont été interpellées dans la région de Wunsiedel, essentiellement pour contrôle d'identité. Mercredi soir, deux cents à trois cents néo-nazis ont également défilé au pas de l'oie en plein cœur de Bonn. — *(AFP.)*

Un point de vue de l'aumônier de Rudolf Hess

Un sort indigne et injustifié

par le pasteur
Charles Gabel

Le pasteur réformé français, Charles Gabel a été, comme aumônier militaire et pasteur de la communauté protestante francophone de Berlin, aumônier à la prison de Spandau. Du 1er mars 1977 au 14 novembre 1986 date à laquelle sous la pression des Soviétiques, il a dû renoncer à sa fonction, il fut l'aumônier et l'un des rares et derniers confidents de Rudolf Hess. Il expose ici sa réaction après l'inhumation secrète de l'ancien adjoint d'Hitler.

LE détenu numéro sept de la prison de Spandau, Rudolf Hess a subi, selon moi, un sort indigne et injustifié. Amnesty International a stigmatisé en son temps ses conditions de détention comme étant inhumaines, cruelles et dégradantes. D'autres organisations telles que la Croix-Rouge et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) sont intervenues. Rien n'a pu ébranler la rigidité de l'Union soviétique et la mollesse des trois autres puissances.

Les Eglises des trois pays occidentaux se sont adressées d'un commun accord à leur gouvernement à l'automne 1984, qualifiant ellesmêmes le maintien en détention de Rudolf Hess de dégradant et d'inhumain, et expliquant qu'il ne contribuait en rien à une quelconque forme d'expiation pour les crimes du fascisme. Il déshonorait plutôt ceux qui gardaient en captivité un vieillard de plus de quatre-vingt-dix ans, malade et solitaire.

Rudolf Hess lui-même avait sollicité à sept reprises au moins, par écrit, entre 1979 et 1987, sa remise en liberté : il n'a jamais obtenu une réponse officielle. Il n'a été tenu aucun compte de considérations humanitaires et aucune grâce médicale n'est intervenue. Je me suis adressé moi-même aux chefs d'Etat et de gouvernement et n'ai obtenu qu'une seule réponse, correcte mais dilatoire, de la part de Mme Thatcher. Mes interventions au cours des derniers mois, auprès de M. Claude Malhuret notamment, sont restées sans écho. Je le déplore.

Après que la raison d'Etat invoquée par les Alliés à Berlin a étendu son pudique manteau sur la prison de Spandau et son théâtre sordide pendant tant d'années, c'est encore la raison d'Etat qui a eu le dernier mot concernant Rudolf Hess, mais cette fois en Allemagne fédérale.

Les manifestations indécentes de quelques dizaines de jeunes égarés, stupides et inconscients, que l'on appelle néo-nazis, ont eu pour conséquence absurde que Rudolf Hess ne repose pas là où il avait choisi d'être enterré. Ironie amère : le Rudolf Hess que j'ai connu à Spandau était fortement opposé lui-même à tout mouvement extrémiste, à toute forme de violence, et particulièrement aux néonazis, qu'il qualifiait de *« fous nuisant à sa cause »*. A cette cause, à leur soi-disant idole, ils auront nui jusqu'au bout.

Ainsi, non seulement Rudolf Hess aura été victime de l'injustice, de l'inhumanité et du mépris des droits de l'homme de la part des Grands jusqu'au terme de son existence, mais encore il n'aura pu être inhumé, selon le désir qu'il avait exprimé, à Wundsiedel, terre de ses ancêtres. Ainsi se termine dans l'ombre et le mystère une destinée tragique dont on n'a pas fini de parler.

Au nom du Dieu du pardon que je sers, après avoir tant lutté moi-même pour la libération de Rudolf Hess ou des améliorations à son sort, ou encore pour la remise du corps à sa famille et sa mise en terre à Wundsiedel, je suis profondément choqué du drame qui persiste après sa mort.

Codépositaire de ses dernières volontés avec sa famille, je déplore infiniment les circonstances actuelles. Non seulement Rudolf Hess aura payé très durement par rapport à d'autres, plus coupables que lui, son engagement auprès d'Adolf Hitler, mais encore le sort s'acharne sur lui, au-delà de la mort. On aurait pu le laisser au moins reposer en paix dans la terre qu'il aimait.

URSS

M. Ligatchev et les « succès » des années 30

Le numéro deux soviétique, M. Egor Ligatchev, s'est de nouveau posé, le mercredi 26 août, en gardien du dogme communiste en vantant les mérites des années 30 en URSS. Parlant devant des éducateurs à Elektrostal, dans la région de Moscou, il a notamment déclaré qu'à cette époque *« ce pays s'est hissé à la seconde place mondiale par sa production industrielle, a collectivisé son agriculture et a remporté des succès inouïs dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la littérature et des arts »*. *« Notre pays,* a-t-il ajouté, *a commis des erreurs, mais elles étaient toujours associées à des succès réels. »*

M. Ligatchev a, d'autre part, jugé *« vains les espoirs des ennemis de classe »* qui souhaitent voir *« l'Union soviétique s'éloigner du socialisme pour se rapprocher de l'économie de marché, du pluralisme et de la démocratie de style occidental »*.

L'avertissement lancé par M. Ligatchev vise-t-il M. Gorbatchev lui-même ? Le numéro deux du bureau politique ne reprend-il pas les propres termes de ce dernier, dans son rapport au plénum de juin du comité central, lorsqu'il parle de la *« victoire morale et idéologique »* remportée par l'effort de *« restructuration »* en cours en URSS ?

M. Ligatchev se démarque pourtant sur deux plans au moins de la *« nouvelle mentalité »* dont M. Gorbatchev s'est fait le promoteur.

En matière d'économie d'abord. Dire que seuls les *« ennemis de classe »* peuvent souhaiter voir l'Union soviétique se rapprocher de l'*« économie de marché »* limite singulièrement le débat ouvert sur les réformes propres à donner une nouvelle vitalité à l'économie soviétique. M. Gorbatchev n'a jamais dit que les mécanismes du marché devaient remplacer ceux de la planification centralisée, laquelle doit au contraire être améliorée, fût-ce au prix d'une certaine décentralisation. Evoquant en juin une nécessaire *« réforme radicale de la formation des prix »*, il a néanmoins mis fondamentalement en question les mécanismes actuels, allant jusqu'à souhaiter que les entreprises entrent *« en compétition économique pour mieux satisfaire la demande »*. Sans trop solliciter les mots, il y a là au moins l'idée qu'un sain développement exige d'une économie planifiée qu'elle tienne compte, voire qu'elle joue des règles du marché.

Plus sévère toutefois est l'opinion exprimée par M. Ligatchev sur le plan historique. Il rappelle que *« le parti a dénoncé le culte de la personnalité »* (de Staline) et admet que *« des erreurs »* ont été commises dans les années 30, mais *« toujours associées à des succès réels »*. Sur ce point précis, M. Gorbatchev semble avoir des idées différentes. Cité par la *Pravda* le 15 juillet dernier, il déclarait en effet : *« Les pertes ont été lourdes. Nous savons à quoi les années 1937-38 ont conduit, comment cela a frappé les cadres du parti, les intellectuels et les cadres militaires. »*

Il est vrai que M. Gorbatchev s'est montré jusqu'ici plus prudent que Nikita Khrouchtchev dans sa dénonciation du stalinisme. Ne déclarait-il pas en février 1986 à *l'Humanité* que *« le stalinisme est une notion inventée par les ennemis du communisme et largement exploitée pour noircir l'image de l'Union soviétique et du socialisme dans son ensemble »* ? Ce qui ne l'empêchait pas d'ajouter que le vingtième congrès avait tiré *« du passé les conclusions qui s'imposaient »*.

D'autres vont plus loin. Tout un courant d'opinion se développe, en effet, en URSS selon lequel la *« restructuration »*, la *« transparence »*, la *« démocratisation »*, supposent que le pays accepte de regarder en face son passé. Des écrivains le disent, comme Aïtmatov ou Evtouchenko, pour qui *« on ne peut avoir la* perestroïka [restructuration de la société] *sans une* perestroïka *de la mémoire »*. De même des économistes, comme Boris Bolotine, qui parlait récemment du poids que peuvent encore peser les dogmes staliniens sur les décisions que doit prendre aujourd'hui l'URSS. En vantant les succès des années 30, M. Ligatchev ne peut encourager ce genre de réflexion.

A. J.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Tahar Ben Jelloun
Didier Decoin
Michel Del Castillo
Claude Duneton
Edouard Glissant
Daniel Maximin
Pierre Mertens
Michel Rio

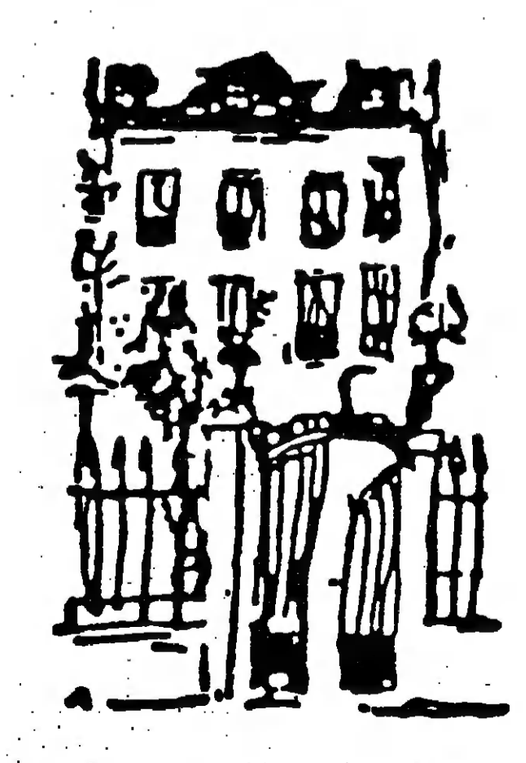

aux Editions du Seuil

Europe

ESPAGNE

Décès de Julian Gorkin ancien dirigeant de l'extrême gauche

Julian Gorkin, un des fondateurs, avec Andrès Nin, du POUM, parti d'extrême gauche pendant la guerre civile en Espagne, est décédé, le jeudi 20 août à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

De son vrai nom Garcia Gomez, Julian Gorkin était né en 1901 à Valence et s'était engagé dès l'âge de seize ans dans le militantisme d'extrême gauche. Dans les années 20, il est l'un des dirigeants du jeune Parti communiste espagnol, puis doit s'exiler à la suite de son refus de participer à la guerre coloniale au Rif.

Il devient alors un des « révolutionnaires professionnels » du Komintern, l'Internationale communiste, avant de rompre avec le stalinisme en 1929 à l'issue d'un séjour à Moscou.

De retour en Espagne à la proclamation de la République, il fonde en 1934 avec Andrès Nin le Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM).

Pendant la guerre civile entre républicains légalistes et franquistes, Gorkin dirige l'organe central du POUM, *la Batalla*, et est membre du comité central des milices républicaines.

Mais, en juin 1937, après les journées de mai à Barcelone, où poumistes et anarchistes de la FAI-CNT, s'appuyant sur plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers, avaient tenté de donner un cours révolutionnaire à la guerre, le gouvernement Negrin, qui venait de succéder au socialiste Largo Caballero, s'engage dans la répression contre les oppositions d'extrême gauche.

Sous la pression du Parti communiste espagnol et de ses mentors soviétiques, Nin est arrêté le 16 juin et on ne le reverra jamais plus : pour la majorité des historiens, il a été très certainement assassiné par des agents du NKVD, la police politique soviétique très puissante alors en Espagne.

Arrêté un peu plus tard, Gorkin aura plus de chances que son camarade : il a droit à un procès qui donne l'occasion à l'extrême gauche et aux socialistes de mener en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique latine une vive campagne de solidarité. Traîné de cachot en cachot, il sera libéré par ses gardiens quelques heures avant l'arrivée des franquistes dans sa dernière prison.

Il s'était ensuite réfugié au Mexique, en 1940, où il fonda avec le militant et écrivain révolutionnaire Victor Serge la revue *Analisis*. En 1943, au cours d'un meeting à Mexico, il fut victime d'une agression physique avec fracture du crâne qu'il attribua à des agents de Staline.

En 1948, il revient en Europe, à Paris, et rallie les rangs du Parti socialiste espagnol. De 1953 à 1966, il sera secrétaire latino-américain du Congrès pour la liberté des peuples et de la culture, un mouvement anticommuniste créé à l'initiative de personnalités conservatrices américaines. Il a également dirigé la revue culturelle *Cuadernos*.

En 1970, il a reçu le Prix Voltaire pour l'ensemble de son œuvre. Julian Gorkin a notamment écrit le livre de référence sur l'assassinat de Léon Trotski à Mexico par les agents de Staline intitulé *Ainsi fut assassiné Trotski*.

● **Solidarnosc débouté.** — La cour suprême polonaise s'est prononcée le mardi 25 août, à Varsovie, contre le rétablissement du pluralisme syndical qui était entré dans les faits en Pologne pendant les seize mois de l'existence légale du syndicat Solidarnosc, aujourd'hui dissous. Cet arrêt, qui intervient cinq jours avant le 7e anniversaire des accords de Gdansk, fait suite à un appel interjeté par le comité de Solidarnosc des chantiers navals de Szczecin contre un référé du tribunal de première instance refusant son enregistrement. La législation en vigueur depuis la proclamation de l'état de guerre en décembre 1981 prévoit la « *suspension du pluralisme syndical dans les entreprises* » du pays jusqu'à nouvel ordre. — (*AFP, UPI.*)

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

Formation en Gestion d'Entreprise

Si HEC*
ne vous convient pas,
l'ECADE vous conviendra.

Pour mille et une raisons, vous aviez choisi l'Université. Et voilà qu'elle ne vous convient pas: pour mille et une autres raisons, vous n'y êtes pas à l'aise. Ce n'est pas votre style, votre rythme, votre manière d'apprendre.

N'en faites pas un drame ! Demandez plutôt un dossier d'information sur le programme *Formation en Gestion d'Entreprise*, organisé par l'ECADE, l'une des plus anciennes *business schools* européennes.

Il se pourrait bien que *Formation en Gestion d'Entreprise* soit le type d'études qui vous conviennent. Car *Formation en Gestion d'Entreprise*, c'est:

● 9 mois d'études intensives dans un milieu international, avec un suivi constant de la progression de vos connaissances et performances;

● un enseignement concret, portant sur tous les domaines fondamentaux de la gestion, basé sur la réalité du monde des affaires et dispensé principalement par des praticiens, conseils, cadres ou dirigeants;

● une préparation minutieuse et efficace à la vie active et à la recherche d'un premier emploi motivant et évolutif;

● une véritable formation méthodologique aux responsabilités d'encadrement;

● et surtout, un gain de deux ans sur les filières traditionnelles.

En suivant *Formation en Gestion d'Entreprise*, vous serez donc assuré d'entrer plus rapidement et mieux dans la carrière de votre choix.

Et ne soyez pas gêné de vous adresser à nous: depuis 1960, de très nombreux "déserteurs" de l'Université ont passé par l'ECADE. Avec succès !

Pour en savoir plus

et recevoir sans engagement un dossier d'information sur le programme *Formation en Gestion d'Entreprise*, retournez le coupon ci-dessous à:

ECADE
Ecole d'Administration
et de Direction
des Entreprises
Rue du Bugnon 4
CH-1005 Lausanne (Suisse)
Tél. (021) 221.511

* ou Sciences éco, ou toute autre filière classique de gestion.

Faites-moi parvenir sans engagement un dossier d'information sur le programme *Formation en Gestion d'Entreprise*.
FbM2
Nom
Prénom
Age
Niveau d'études
Adresse
Code postal
Localité
Pays

Dates du programme: 12 octobre 87/25 juin 88 – Coût du programme: FS 25'000.– – Admission dès 18 ans sur dossier et entretien (min. niveau bac)

Diplomatie

La décision ouest-allemande de renoncer aux Pershing-1 A

Le chancelier Helmut Kohl a repris l'initiative contre la droite de son parti

La première réaction à la proposition faite, le mercredi 26 août, par le chancelier Kohl est venue de l'agence Tass. Dans une dépêche datée de Bonn, l'agence rapporte cette proposition en l'attribuant au fait que M. Kohl a « manifestement pris en considération les sentiments de l'opinion mondiale » et en notant qu'elle reste liée par Bonn à une série de « conditions préalables ». Tass reproche, d'autre part, au chancelier d'avoir essayé de faire porter à l'URSS la responsabilité de la lenteur des progrès dans le désarmement.

BONN
de notre correspondant

« *Je suis prêt, dès aujourd'hui, à déclarer que, lorsque les missiles à portée intermédiaire américains et soviétiques seront définitivement supprimés, nous ne moderniserons pas les Pershing-1.A et que nous les détruirons.* » Cette prise de position du chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, formulée le mercredi 26 août, au lendemain de son retour de vacances, met, au moins provisoirement, un terme à la polémique intérieure et extérieure qui s'était développée pendant l'été au sujet de ce type d'armes. Les Pershing-1.A sont des fusées à moyenne portée dont les soixante-douze lanceurs sont sous l'autorité de la République fédérale mais dont les ogives nucléaires sont contrôlées par les Américains.

Les Soviétiques avaient fait de ces Pershing un cheval de bataille de la négociation de Genève sur la suppression des armes nucléaires intermédiaires et reprochaient au gouvernement ouest-allemand de s'opposer à un futur accord en refusant d'inclure ces Pershing-1.A dans la négociation globale.

En RFA, cette question avait soulevé des passions. L'opposition social-démocrate et les Verts avaient obtenu la convocation d'une session extraordinaire du Parlement, qui doit avoir lieu le 2 septembre prochain, pour discuter de la question.

Au sein de la coalition au pouvoir, des dissonances très nettes étaient apparues entre le Parti libéral du ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, partisan de l'abandon de ce type d'armes, et l'aile droite chrétienne-démocrate, qui affirmait : « *Il serait irresponsable d'y renoncer.* »

En tranchant nettement en faveur des positions de M. Genscher, le chancelier Helmut Kohl reprend l'initiative politique, qui semblait, ces derniers jours, lui échapper. L'opposition, par la voix du président du SPD, M. Hans-Jochen Vogel, a reconnu que la proposition du chancelier Kohl était « *positive* ». De plus, M. Kohl affirme son autorité sur un parti et une coalition dont les principaux porte-parole avaient tendance à tirer à hue et à dia sur tous les sujets possibles. Au cours de l'été en effet, ce sont non seulement les Pershing 1-A qui ont fait l'objet de controverses mais également l'attitude du gouvernement sur les problèmes de droits de l'homme au Chili qui avaient mis aux prises le Bavarois Franz-Josef Strauss et le ministre du travail, M. Norbert Blüm, porte-parole de l'aile gauche de la CDU.

Avant la visite de M. Honecker

Le souci du chancelier Kohl n'est pas seulement de remettre de l'ordre dans sa maison; il est aussi de faire en sorte que l'événement majeur de la rentrée allemande, la visite du numéro un est-allemand M. Erich Honecker, soit une réussite. Celle-ci, qui doit se dérouler à partir du 7 septembre prochain, est ainsi débarrassée de l'hypothèque Pershing-1 A, qui aurait pu empoisonner une atmosphère que le chancelier veut sereine.

En renvoyant la balle dans le camp oriental — le chancelier demande, par exemple, que les Soviétiques renoncent à moderniser leur armement nucléaire à courte portée — et en subordonnant la destruction des Persing-1 A à la conclusion d'un accord global à Genève, M. Helmuth Kohl se met, face à son interlocuteur est-allemand, en position favorable. En faisant taire les « faucons » de sa formation politique, que l'on appelle ici « casques d'acier », il apparaît comme un interlocuteur sérieux, capable d'action et de décision, et surtout soucieux de favoriser une issue favorable des négociations de Genève.

« *Il est important que le processus de négociation en cours puisse aboutir avant que les Etats-Unis n'entrent en campagne électorale* », a réaffirmé à plusieurs reprises le chancelier, qui fait valoir que le calendrier de la mise en œuvre d'éventuelles décisions sur les missiles à moyenne portée est très serré. Les trois ou quatre ans nécessaires à la mise en place des contrôles et à l'élimination progressive de ce type d'armement correspondraient en effet à la date où les Pershing-1 A deviendraient obsolètes, c'est-à-dire 1991 ou 1992.

Candidature à l'OTAN

Le chancelier Kohl a par ailleurs annoncé officiellement qu'il soutenait la candidature de son ministre de la défense, M. Manfred Wörner, au poste de secrétaire général de l'OTAN, qui doit être pourvu au mois de juin 1988. Il fait valoir que la RFA, qui est en première ligne et qui accomplit un effort considérable en matière de défense occidentale, est « *tout à fait habilitée* » à revendiquer ce poste et à présenter un candidat qui, selon le chancelier, présente « *toutes les qualités requises* ».

Une manière à la fois d'affirmer le poids de son pays dans l'alliance et de donner une compensation d'amour-propre à ceux de ses amis politiques qui auront du mal à accepter les concessions du gouvernement sur les Pershing-1 A dont M. Wörner était l'un des principaux défenseurs.

Les Allemands de l'Ouest avaient d'autre part mal accueilli la candidature au secrétariat général de l'OTAN de l'ancien premier ministre norvégien, M. Kaare Willoch, annoncée officiellement le 14 août alors que les ambitions de M. Wörner étaient déjà connues.

LUC ROSENZWEIG.

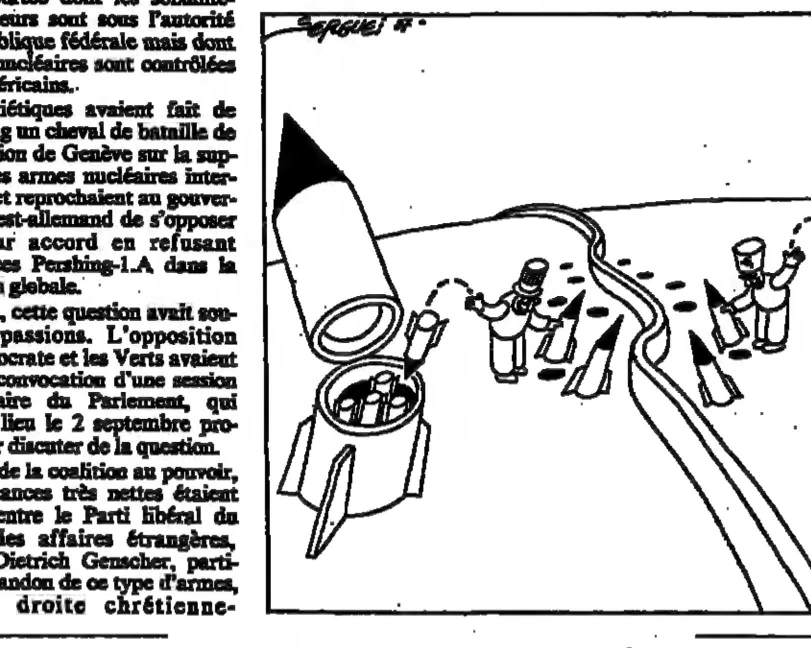

Voie ouverte pour un accord soviéto-américain

(Suite de la première page.)

Sans doute certains responsables au sein de l'administration regrettent-ils que le chancelier Kohl n'ait pas tenu assez longtemps, pour des raisons intérieures, la ferme position initialement prise en commun avec Washington. Les Soviétiques, disent-ils, auraient finalement cédé...

Mais la préoccupation prioritaire de la Maison Blanche est d'arriver à un accord avec le Kremlin. Plus cet objectif se rapproche, plus le président se sent obligé de défendre sa politique et de se justifier auprès des représentants de la droite républicaine, ceux-là mêmes qui partagent sa philosophie politique et son anticommunisme mais qui, au cours des dernières semaines, sont devenus fort critiques à son égard. Non seulement ils reprochent au président d'abandonner les « contras », mais ils déclarent craindre que le désir évident du président d'arriver à un accord nucléaire avec le Kremlin ne l'entraîne sur la mauvaise voie de la détente.

Ainsi le président Reagan a tenu à les apaiser en soulignant qu'il voyait les réalités en face et qu'il fallait discuter avec l'Union soviétique « *telle qu'elle est et non pas comme nous souhaiterions qu'elle soit...* » Il a réaffirmé ce qu'on appelle la doctrine Reagan, c'est-à-dire le soutien aux forces s'opposant au communisme... Il n'a pas repris sa rhétorique agressive sur l'« *empire du mal* », mais il a estimé qu'il ne lui semblait pas faire acte de belligérance en proclamant publiquement « *la distinction morale fondamentale entre la démocratie et le totalitarisme* ».

Le président Reagan a demandé aux Soviétiques de pratiquer la politique du « Glasnost » dans les affaires militaires, c'est-à-dire rendre publiques leurs dépenses militaires, révéler la dimension et la composition de leurs forces armées et discuter au sein du Soviet suprême des problèmes concernant la politique militaire et les armements... Le président ne pouvait se faire d'illusions sur la portée de ses recommandations. Aussi bien un membre du comité central du PC soviétique, participant à un séminaire sur les relations soviéto-américaines, a-t-il immédiatement déclaré que les Etats-Unis devaient « *cesser de se comporter en donneurs de leçons à l'Union soviétique* »...

Le président a néanmoins relevé quelques signes positifs en URSS : la tendance à une plus grande ouverture et, peut-être, des progrès concernant le respect des droits de l'homme et les réformes économiques... « *Nous voyons également des dirigeants soviétiques qui semblent plus disposés à traiter des problèmes qui ont si longtemps divisé l'Est et l'Ouest et à rechercher des accords fondés sur l'intérêt réciproque* », a-t-il dit. Sur le problème du Golfe, il a été discret : « *Nous avons, parallèlement à l'Union soviétique, intérêt à ce que prenne fin la guerre Iran-Irak, et nous espérons pouvoir coopérer, en dépit de nos différences.* » A la Maison Blanche, on indique qu'il ne faut pas accorder trop d'importance à des propos qui n'annoncent pas un changement de politique.

Finalement, le président ne s'adressait pas tant aux Soviétiques qu'à l'opinion américaine, et plus précisément à ceux qui le critiquent à l'aile droite républicaine. Son discours ne contenait en effet aucune nouvelle proposition sérieuse, et il ne pouvait vraiment croire que les Soviétiques pourraient répondre positivement à des suggestions de démanteler le mur de Berlin, de dénoncer la doctrine Brejnev et de préparer des élections libres en Europe orientale pour honorer les promesses de Yalta. Cependant, à l'intention de l'opinion mondiale, le président a rappelé une fois de plus que les Etats-Unis avaient, les premiers, proposé l'option zéro pour les INF et la réduction de 50 % pour les armes stratégiques. Il a terminé sur une note optimiste, estimant que la démocratie progressait dans le monde, et que partout l'intervention de l'Etat dans la vie économique était rejetée, notamment par les intellectuels...

HENRI PIERRE.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

M. Laxalt se retire de la course à la présidence

L'ancien sénateur du Nevada, M. Paul Laxalt, a annoncé, le mercredi 26 août, qu'il renonçait à briguer l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1988, son fonds de campagne ne lui semblant pas en mesure d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés.

Très proche du président Reagan, dont il avait présidé les campagnes électorales de 1976, 1980 et 1984 avant d'effectuer pour lui des missions de confiance — notamment aux Philippines, où il s'était rendu en 1986 pour « préparer » le départ de Ferdinand Marcos, — M. Laxalt se présentait comme le candidat le mieux à même de continuer la politique reaganienne. D'autant que durant douze années passées au Sénat, avant de rejoindre une firme d'avocats en 1986, celui que l'on appelle communément « *le meilleur ami de Ronald Reagan* » s'était forgé une image de conservateur pur et dur, apte à séduire tous ceux qui reprochent aujourd'hui au président américain de déroger, par manque de fermeté, à ses principes initiaux.

Distancé très nettement dans les sondages par les deux principaux favoris du Parti républicain — l'actuel vice-président, George Bush, et le leader du groupe républicain au Sénat, Robert Dole, — M. Laxalt n'avait pas réussi à réunir les 2 millions de dollars qu'il estimait nécessaires à sa campagne ; « *Notre famille dispose de moyens modestes, je n'étais pas prêt à m'enfoncer dans un trou noir financier.* » Son retrait pourrait favoriser un autre candidat conservateur, comme le représentant de l'Etat de New-York, M. Jack Kemp.

Israël

M. Fayçal Husseini placé en garde à vue pour 48 heures

M. Fayçal Husseini, éminente personnalité palestinienne de Jérusalem-Est, a été placé, le mercredi 26 août, en garde à vue pour une durée de quarante-huit heures. Aucune raison justifiant cette mesure n'a été fournie par la police.

M. Husseini, quarante-deux ans, directeur du Centre d'études arabes de Jérusalem et membre du Conseil suprême islamique de la ville sainte, est le fils d'Abdel Kader Al Husseini, le plus vénéré des combattants palestiniens, tué en 1948. Membre d'un puissant clan, dont faisait partie le grand mufti de Jérusalem Hadj Amin, M. Fayçal Al Husseini est une personnalité très écoutée du camp nationaliste palestinien. En avril dernier, il a été placé en détention administrative pour trois mois par les autorités militaires israéliennes, qui l'accusaient d'être un responsable du Fath, la principale composante de l'OLP. M. Husseini avait été adopté comme « *prisonnier de conscience* » par l'organisation humanitaire Amnesty International. — (*AFP.*)

Portugal

Le gouvernement veut réduire l'intervention de l'Etat

Le premier ministre social-démocrate portugais, M. Anibal Cavaco Silva, a présenté au Parlement, le mercredi 26 août, les priorités de son gouvernement, axées sur la politique étrangère et le redressement économique.

L'intégration du Portugal dans les Communautés européennes est « *un facteur décisif de la modernisation et du développement du pays* », a-t-il déclaré.

M. Cavaco Silva a également annoncé une réduction « *à un niveau raisonnable* » de l'intervention de l'Etat dans les entreprises publiques. L'objectif du gouvernement est de transformer certaines de ces entreprises en sociétés d'économie mixte, en attendant la révision de la Constitution qui permettra leur privatisation.

Le premier ministre a enfin proposé une libéralisation du secteur de la radio-télévision et l'attribution de fréquences nationales et locales à des groupes privés.

6

COLLEEN McCULLOUG
Après Meggie, la bouleversante amoureuse
père Ralph de Bricassart dans Les oiseaux
... pour mourir, après Mary, la douce
... de Tim, après Honora, l'infirmière
... autre nom pour l'amour, voici
trente-quatre ans passés, dans sa petite ville
due au fond de l'Australie, Missy rêve du
amour. Et voilà qu'arrive à Missalonghi
Smith – on murmure que c'est un ancien
Missy va découvrir que l'amour existe
que dans les romans lus en cachette.

JAN DE HARTOG
1939, un millier d'immigrants juifs
persécutions nazies. Malgré les
matiques et la pression de l'opinion
aucun pays n'accepte de les accueillir.
capitaine de "L'Étoile de la paix"
donner la partie. Pour ces "boat people"
lettre, une longue odyssée commence.
Romancier de la responsabilité collective,
Hartog, auteur des Renégats
s'est inspiré d'un fait divers authentique.

هكذا من الأصل

demande de renoncer aux Pershing-1A

...ut Kohl a repris l'initiat... droite de son parti

Avant la visite de M. Honecker

...d soviéto-américain

A TRAVERS LE MONDE

Portugal

M. Fayçal Hussein placé en garde à vue pour 48 heures

Pierre Belfond

6 romans pour l'été :

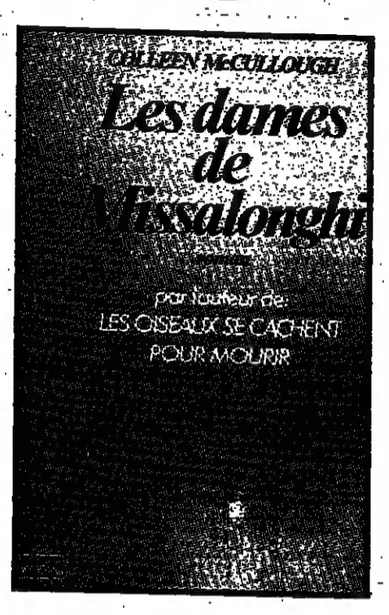

COLLEEN McCULLOUGH

Après Meggie, la bouleversante amoureuse du père Ralph de Bricassart dans *Les oiseaux se cachent pour mourir*, après Mary, la douce héroïne de *Tim*, après Honora, l'infirmière crucifiée d'*Un autre nom pour l'amour*, voici Missy. A trente-quatre ans passés, dans sa petite ville perdue au fond de l'Australie, Missy rêve du grand amour. Et voilà qu'arrive à Missalonghi John Smith – on murmure que c'est un ancien forçat. Missy va découvrir que l'amour existe ailleurs que dans les romans lus en cachette.

Traduit de l'anglais par Marianne Véron.

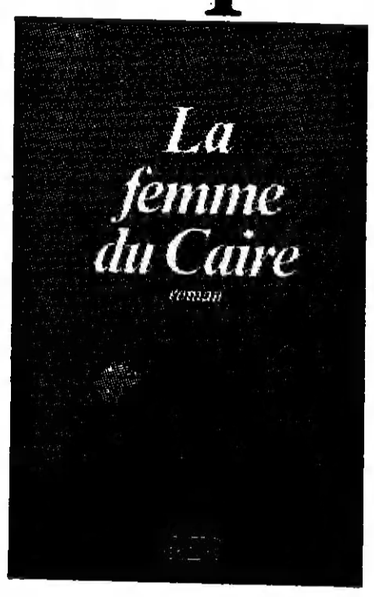

NOEL BARBER

Ils étaient tellement heureux ! Eux, c'était Séréna, la plus belle des jeunes filles de la ville, Greg Holt, qui l'épousa, Teddy Pollock, le play-boy impénitent. Et aussi, bien sûr, Mark Holt, qui aimait secrètement Séréna... Il y avait aussi le roi Farouk, Gamal Abdel Nasser, Anouar el Sadate. De 1919 à 1953, Noel Barber tient la chronique de leur passion commune : l'Égypte.
Auteur de nombreux ouvrages politiques et historiques, Noel Barber publie ici son troisième roman (*Tanamera*, *La ballade des jours passés*.)

Traduit de l'anglais par Dominique Peters.

BARBARA TAYLOR BRADFORD

Orpheline à l'âge de quatorze ans, Audra se résigne à devenir infirmière. C'est sa fille, Christine, qui pourra ainsi poursuivre la carrière qu'elle avait dû elle-même sacrifier. Christine, d'abord styliste de mode, devient en quelques années une célébrité, propriétaire de sa propre maison de couture. Ce que le destin a refusé à la mère, il l'a offert à la fille.
Après *L'espace d'une vie*, *Les voix du cœur* et *Accroche-toi à ton rêve*, B.T.B. trace de nouveau le portrait de femmes d'exception.

Traduit de l'américain par Micheline Lamarre.

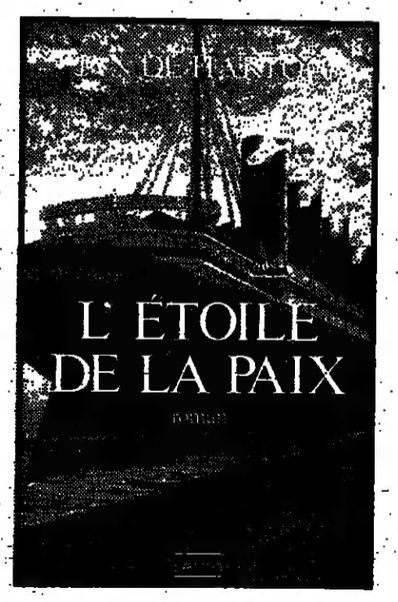

JAN DE HARTOG

1939, un millier d'immigrants juifs fuient les persécutions nazies. Malgré les tractations diplomatiques et la pression de l'opinion publique, aucun pays n'accepte de les accueillir. Kuipper, capitaine de "L'Étoile de la paix", refuse d'abandonner la partie. Pour ces "boat people" avant la lettre, une longue odyssée commence...
Romancier de la responsabilité collective, Jan de Hartog, auteur des *Renégats* (Belfond, 1985), s'est inspiré d'un fait divers authentique.

Traduit de l'anglais par Alain Delabaye.

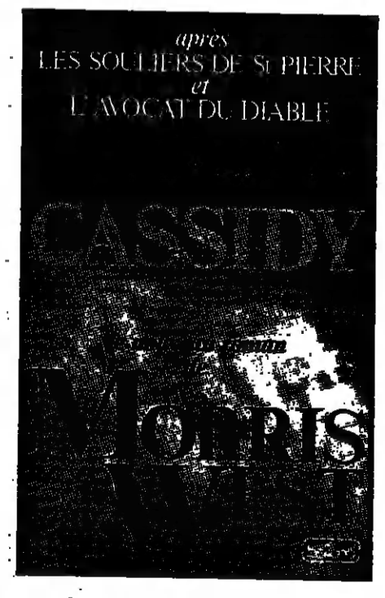

MORRIS WEST

A la mort de Charles Parnell Cassidy, son gendre, Martin Gregory devient l'exécuteur testamentaire d'un héritage explosif. Sur fonds d'intrigues politiques, de manœuvres financières et de trafics en tous genres, le roman de Morris West relate une initiation. Celle de Martin Gregory, l'avocat pur et dur, qui à son corps défendant est contraint de marcher sur les traces d'un être haï de lui, homme de pouvoir et d'argent.
Par l'auteur des *Souliers de Saint-Pierre*.

Traduit de l'anglais par F. du Sorbier et P. Arnaud.

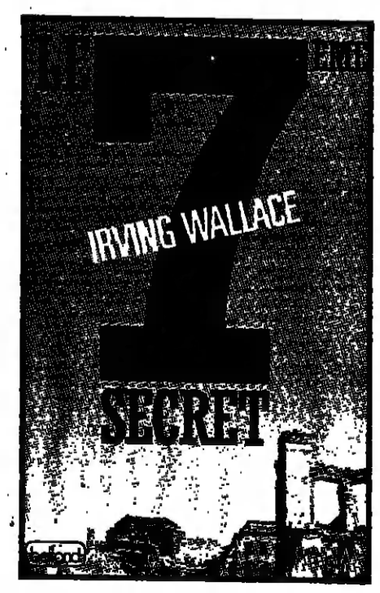

IRVING WALLACE

Quarante ans après la guerre, un éminent historien meurt accidentellement au cours d'une enquête sur le suicide d'Hitler. Sa fille entreprend de poursuivre ses investigations. Elle n'est bientôt plus seule à chercher : un architecte américain, une journaliste israélienne et un conservateur russe traquent, eux aussi, la vérité... Mais des ombres inquiétantes veillent : on ne touche pas impunément au *septième secret*...
Par l'auteur d'*Une femme de trop*.

Traduit de l'américain par Xavier du Sorbier.

Société

Le chef présumé d'Iparretarrak toujours recherché

La section antiterroriste du parquet de Paris est chargée de l'enquête sur la mort d'un gendarme dans les Landes

L'enquête sur la mort du gendarme Roger Buschmann, tué, le mardi 25 août près de Biscarrosse (Landes), sera dirigée par un magistrat parisien. Mercredi, le service central de lutte antiterroriste du parquet de Paris, dont la compétence s'étend à l'ensemble du territoire, a ouvert une information judiciaire contre X pour « *assassinat et tentative d'assassinat en relation avec une entreprise individuelle ou collective, ayant pour but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur* ».

Un second gendarme, le maréchal des logis Guy Chevanton, blessé à la jambe, a reconnu en son agresseur le chef présumé du mouvement dissous Ipparretarrak, Philippe Bidart. Aussi le dossier a-t-il été confié au juge d'instruction Michel Legrand, chargé de plusieurs affaires concernant cette organisation basque dissoute. En son absence, M. Jean-Claude Vuillemin a délivré une commission rogatoire à la section de recherche de la gendarmerie de Pau.

En Aquitaine, quinze cents gendarmes, appuyés par plusieurs hélicoptères continuent, essentiellement dans le massif forestier landais et ses alentours, à rechercher le meurtrier du gendarme et sa compagne, mais la Ford Sierra appartenant à des touristes allemands dont les fugitifs s'étaient emparés, n'avait toujours pas été retrouvée jeudi en fin de matinée.

En revanche, la propriétaire de la 4 L blanche dans laquelle le couple s'était rendu à Biscarrosse a été identifiée. Il s'agit de Marie-Jeanne Fourcade, vingt-quatre ans, connue de la police comme sympathisante des milieux autonomistes. Une perquisition a été effectuée mercredi matin à Gabat, près de Saint-Palais (Pyrénées-Atlantiques) au domicile de celle-ci. Les résultats n'en ont pas été communiqués.

M. François Mitterrand a salué, mercredi en conseil des ministres, « *le courage exemplaire dans l'accomplissement de leur devoir* » du gendarme tué et de son collègue blessé. L'Elysée précise que le président « *a souhaité au cours du conseil des ministres que soit marquée, dès aujourd'hui, la reconnaissance de la nation envers les deux gendarmes victimes de cette agression* ».

Pour sa part, M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, a indiqué que le conseil leur a rendu hommage en soulignant « *le dévouement et le courage de ces militaires dans l'exercice de leur fonction de maintien l'ordre* ». M. Juppé a précisé que le conseil, « *sur proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, a décidé de décerner la médaille militaire et la médaille de la gendarmerie aux deux gendarmes* ». Le gendarme tué a été cité à l'ordre de la nation.

Le directeur général de la gendarmerie, M. Régis Mourier, s'est rendu mercredi à Biscarrosse, où a été installé le PC des opérations de recherches.

Le courage d'un policier

Un commissaire du SRPJ de Versailles, M. Richard Galtié, trente-quatre ans, a été témoin, mardi soir dans les Landes où il était en vacances, du meurtre du gendarme, tué vraisemblablement par Philippe Bidart, le chef présumé de l'organisation dissoute Iparretarrak.

Voici son témoignage, recueilli par l'AFP : « *Vers 17 heures, alors que je garais ma voiture dans un sous-bois, entre la route et la plage, près de l'étang de Cazaux, à Port-Maguide, j'ai remarqué deux gendarmes qui contrôlaient, à environ 500 mètres, les occupants d'une 4 L blanche, un jeune couple.*

» Nous partions, ma famille et moi, vers la plage, quand j'ai entendu une série de détonations. Un coup de feu puis quatre, cinq ou six autres. J'ai vu les deux gendarmes à terre et quand je me suis porté à la hauteur du couple, le type s'est avancé sur moi en me braquant. Une fille, assez masculine, était au volant de la 4 L. Ils ont pris la fuite. Je me suis précipité dans ma voiture, avec mon frère et un ami, pour les prendre en chasse. » (En vacances, le commissaire Galtié n'avait pas d'arme sur lui.)

« *Sur la route d'Arcachon, ils se sont arrêtés sur une aire de stationnement, pour voler une Ford Sierra occupée par des touristes allemands. J'ai alors percuté la 4 L avec ma voiture pour tenter de les retarder au maximum. Le gars était très menaçant, braquant son arme sur moi. Ensuite, il a sorti violemment le couple de touristes de la Ford en disant :* « Donnez-moi les clés de la voiture, je viens de buter un flic ». *La fille s'est mise au volant, lui, en protection à la portière, et ils sont repartis. Quand la police est arrivée sur les lieux, j'ai donné le signalement du couple.* »

C'est seulement quand les enquêteurs lui ont montré les photos du dirigeant du groupe Iparretarrak que le commissaire Galtié a reconnu Philippe Bidart comme étant le meurtrier du gendarme.

Après le rejet de sa demande de mise en liberté

M. Yves Chalier commence une nouvelle grève de la faim

M. Yves Chalier, principal inculpé dans l'affaire du Carrefour du développement, a commencé une nouvelle grève de la faim, le lundi 24 août, à la prison de la Santé, après le rejet par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris de sa demande de mise en liberté (*le Monde* daté 23-24 août). Son avocat, Me Grégoire Triet, a protesté contre les conditions de détention de son client qui, selon lui, sont « *identiques à celles de dangereux terroristes* » et a rappelé que M. Yves Chalier, qui a déjà observé une grève de la faim au mois de juillet dernier, est le seul inculpé dans cette affaire qui soit en prison.

Le ministère de la justice a confirmé que M. Chalier observait une grève de la faim depuis lundi et a précisé qu'il est placé sous le régime de l'emprisonnement individuel : un gardien surveille vingt-quatre heures sur vingt-quatre, de l'extérieur, la cellule du détenu ; la nuit, il allume la lumière et observe le détenu par l'œilleton environ toutes les demi-heures.

Les méfaits de la drogue

Décès en cellule

Deux détenus sont morts à Paris et un troisième est tombé dans le coma après avoir absorbé un stupéfiant fourni par un compagnon de cellule.

Mohamed Saadi, de nationalité israélienne, avait été arrêté, le 17 août dans une rue de Paris, alors qu'il se livrait à un trafic de drogue. Conduit au « dépôt », ces cellules qui jouxtent le palais de justice, il avait été inculpé par Mme Anne-Marie Sebire, juge d'instruction. Peu après, ce même jour, on découvrait mort un détenu de la même cellule, Manuel Leblanc.

Alors que Saadi était transféré à la maison d'arrêt de la Santé, un de ses codétenus, Abdelkader Toumi, était transporté d'urgence à l'hôpital dans un état comateux. Le lendemain, un autre détenu, Mokrane Goudimi, était découvert mort dans la même cellule.

Le rapprochement entre l'affaire du dépôt et les événements de la Santé ont convaincu les enquêteurs que Saadi a fourni de la drogue à ses trois victimes. En cours d'analyse, ce stupéfiant pourrait être de l'héroïne de mauvaise qualité.

Comment un détenu, en principe fouillé, a-t-il pu introduire de la drogue en prison ? L'explication qui prévaut à la Santé est que Saadi avait ingéré cette drogue avant de la retrouver dans ses matières fécales. Au contraire de la police de l'air et des frontières, les gardiens de prisons ne sont pas armés pour déjouer de tels stratagèmes.

A la suite des deux décès, une information a été ouverte, confiée à Mme Sebire, qui devrait entendre Saadi dans les prochains jours.

● **Opération anti-drogue à Paris.** — La brigade des stupéfiants et du proxénétisme a interpellé une douzaine de personnes, le mercredi 26 août dans l'après-midi, au cours d'une intervention dans le foyer d'immigrés, 19, boulevard de la Commanderie à Paris (19e). Cette opération anti-drogue a été menée sur commission rogatoire délivrée par un juge d'instruction, précise-t-on à la préfecture de police de Paris.

L'Union départementale CFDT de Paris, après s'être rendue sur les lieux, a dénoncé vigoureusement la brutalité avec laquelle s'est déroulée, selon elle, l'opération.

A Saint-Omer et à Longuenesse (Pas-de-Calais)

Deux clochers pour une prison

SAINT-OMER
de notre envoyé spécial

Le Plateau des bruyères, à Longuenesse, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Une décharge, un camp de nomades, quelques pierres grossièrement entassées en travers d'un chemin (vestiges d'une lutte passée entre la commune et les nomades), le tout balayé par le vent et la pluie qui fouettent les ronces et les mauvaises herbes. De l'autre côté de la départementale, un petit aéroport civil. Le mauvais temps a fait rentrer les rares avions dans leurs hangars-cocons. Personne ne prendra l'air aujourd'hui...

Les premières maisons sont à quelques centaines de mètres de là, frileusement dissimulées derrière des haies d'arbres et de buissons. Seul lieu un tant soit peu vivant : « A l'abri des rafales », petit café pour routiers, dont l'horizon s'obscurcira peut-être, dans quelques mois, de la masse d'un centre de détention de six cents places. Une aubaine pour le tenancier. Sans doute...

En cette fin d'un mois d'août qui se prend pour l'hiver, Saint-Omer sommeille : déluge et vacances obligent... A la mairie, pourtant, les activités reprennent, mais l'attribution à la commune il y a quelques jours d'un centre de détention ne soulève guère d'émotion. Bien sûr, tout le monde est satisfait : Saint-Omer possède une maison d'arrêt datant en partie du dix-septième siècle, où soixante-dix détenus vivent dans les quarante-cinq places « théoriques ».

Dortoirs la nuit, chauffoir dans la journée : pour les détenus la vie « banale » dans une petite prison française...

« *Saint-Omer est une importante place judiciaire : nous avons un tribunal d'instance et de grande instance, un tribunal de commerce et surtout une cour d'assises* », rappelle M. Jean-Jacques Delvaux, maire (RPR) de la ville. « *La population ici a une très longue tradition judiciaire, ce qui ne veut pas dire un état d'esprit sécuritaire* », corrige-t-il aussitôt.

Une habitude à tel point ancrée dans l'esprit des Audomarois, que la municipalité n'a pas jugé utile de les consulter au moment où elle s'est portée candidate. Et puis c'est vrai, comme en témoigne la belle unanimité du conseil municipal sur cette question, tous les maires avant lui reconnaissaient le caractère indispensable d'un nouveau centre pénitentiaire.

Pour l'instant, celui-ci n'en est cependant qu'au stade de projet : de multiples difficultés techniques restent à surmonter. Ainsi, rien n'est pour l'instant prévu pour le transport des familles des prisonniers à partir de la gare, située à quelques quatre kilomètres du site. Rien non plus en ce qui concerne leur hébergement ; pas davantage pour l'aménagement futur de la départementale.

Enfin, si la commune a fait don à l'Etat du terrain (pour être sûre d'emporter la décision), celui-ci n'est pas constructible dans l'état actuel des choses, la présence d'un aéroport ne les simplifiant pas... « *Il faudra modifier le plan d'occupation des sols, au sein d'une commission du district communal, ce qui demandera déjà près de six mois. La construction elle-même n'est prévue qu'à partir du troisième trimestre de 1988* », commente M. Delvaux.

Sursaut d'orgueil

Officiellement donc, le bien-être des détenus et une amélioration du fonctionnement du système judiciaire sont les motivations premières de la candidature de Saint-Omer. A ceux qui y verraient la perspective de juteuses affaires, le maire répond qu' « *un centre de détention de six cents places, cela signifie* grosso modo *un personnel d'une centaine de membres, qui ne viendront sans doute qu'en faible proportion de la population locale. De toute façon, c'est Longuenesse qui tirera la majeure partie des avantages financiers et commerciaux de cette réalisation* ».

« *Les avantages, peut-être, mais également les inconvénients* », souligne-t-on à la mairie de Longuenesse. C'est que l'anecdote veut que la future prison soit construite sur un terrain de dix hectares, appartenant en partie à Saint-Omer, mais situé sur le territoire de cette commune limitrophe. D'où une certaine grogne chez les élus de Longuenesse. Pas une révolte, mais un sursaut d'orgueil plutôt : on aurait au moins aimé être averti de la décision de Saint-Omer... « *Depuis 1986, M. Delvaux s'est chargé de faire avancer l'affaire, sans jamais nous consulter sur le fond même de l'initiative. Nous ne sommes pas du tout opposés à la construction de cette prison, mais seulement nous avons eu la même réaction que notre population : disons un sursaut d'étonnement...* », avoue M. François Wüllès, le maire de Longuenesse. Querelle de clochers qui ne remet pas en cause l'existence du projet.

Vu sous l'angle judiciaire, le futur centre de détention ne provoque guère plus d'émotion. A peine se plaint-on de ne pas avoir été tenu au courant par les pouvoirs publics du détail des négociations. « *Pour l'instant, tout se passe ici un peu à la petite semaine ; on se débrouille* », confie le substitut du procureur, M. Jacques Dorémieux. « *Pour le parquet, cette création ne changera rien. En ce qui concerne le juge de l'application des peines, elle obligera à augmenter le personnel, c'est tout.* » De toute manière, la justice n'y croira vraiment que lorsque les premières fondations seront posées. D'ici là, la pancarte « Saint-Omer, ville d'art, d'histoire... et de pénitence » a le temps d'être peinte...

XAVIER HAGLUND.

Pour avoir « enlevé des clochards »

Un élu de Toulon et six policiers municipaux condamnés à des peines avec sursis

Les six policiers municipaux qui, en avril et mai 1986, avaient « enlevé » une dizaine de marginaux en leur conseillant de ne pas revenir à Toulon (*le Monde* daté 18-19 mai 1986), ont été condamnés, le mercredi 26 août, par le tribunal correctionnel de cette ville, à des peines allant de six à trois mois de prison avec sursis.

Avec à leur tête Guy Brunier, cinquante-deux ans, conseiller municipal (RPR), délégué à la police, ils s'étaient attaqués à deux reprises à des clochards et à des marginaux, dans les nuits du 25 au 26 avril et du 2 au 3 mai. Le commando de sept hommes, la tête couverte d'une cagoule, armés de matraques et de bombes lacrymogènes, emmenait ses victimes à une vingtaine de kilomètres de Toulon, les dépouillaient de leurs papiers et leur « conseillaient » de ne plus revenir en ville.

Guy Brunier, qui a reconnu les faits, a été condamné à dix mois de prison avec sursis. M. François Trucy, sénateur, maire (PR) de Toulon, cité par la défense, a demandé l'indulgence du tribunal pour les prévenus qui avaient déjà « *payé matériellement et psychologiquement* » pour cette affaire et a indiqué que désormais la police municipale était bien encadrée. Mme Klotz, substitut du procureur, a estimé que les prévenus avaient porté atteinte à la liberté fondamentale d'aller et venir. Elle leur a cependant reconnu des circonstances atténuantes en raison du manque de formation juridique des prévenus.

Sortez sur imprimante à laser vos textes enregistrés sur disquettes Macintosh ou Amstrad.

LASERMARK
48, bd Richard-Lenoir
75011 PARIS

Tél.: 48 06 84 01

Dans l'Orne

Des nomades interdits de camping

ALENÇON
de notre correspondant

Par arrêté en date du 21 août, le maire de Sées (Orne) a décidé la fermeture du terrain de camping municipal, le Clos normand, un terrain deux étoiles mentionné non seulement dans les guides français mais aussi dans des guides britanniques et hollandais. Explication du maire, M. Dubuisson : « *Le camping était envahi par quatre-vingts nomades avec leurs caravanes et leurs animaux : des poules, des chiens, des chevaux et des poneys. Il n'était donc plus accessible aux touristes. De plus, il y a eu des dégâts.* » Et le maire reconnaît : « *Il est désolant et attristant de ne plus offrir de terrain aux vacanciers, mais sa fermeture s'imposait.* »

A noter qu'à l'entrée du camping un panneau mentionnait « *Interdit aux nomades* », une interdiction irrégulière puisque la commune ne peut refuser les nomades sur le camping s'il n'y a pas d'aire de stationnement aménagée à leur intention. Alors quelle solution ? Les guides étrangers menacent de ne plus mentionner le camping de Sées si les nomades y sont admis. Cohabitation impossible. Et le maire conclut : « *Le problème de l'accueil des nomades ne pourra être résolu que par un terrain départemental.* »

Des problèmes avec les nomades, il y en a dans plusieurs autres villes de l'Orne. A Alençon, le conseil de district étudie depuis juin 1978 la remise en état et l'extension éventuelle du terrain des nomades ; mais, pour protéger les propriétés voisines, il était envisagé une clôture avec du grillage, comme celui qu'on utilise pour les bordures des autoroutes ou les zoos. Mais rien de fait jusqu'à présent.

A Argentan, le murs d'enclos du terrain des nomages était si haut qu'il a provoqué de vigoureuses protestations. Depuis, on a rebaissé le rempart et ajouté des plantations. A L'Aigle et La Ferté-Macé, on envisage d'aménager d'anciens dépotoirs pour y installer les nomades. A Flers, où les habitants d'une ZUP voisine du terrain des nomades protestent, la municipalité envisage de n'accepter les « gens du voyage » que pendant quarante-huit heures. Déjà, à Rémalard, il y avait eu de sérieux incidents. Des organisateurs d'une fête locale avaient prévu un défilé de chars parmi lesquels figurait une roulotte et ses gitans. M. Young, président de l'Union des Tsiganes et voyageurs de France, se trouvait au camping local avec d'autres Tsiganes ; ils envisagèrent de participer à la fête, mais le char était une caricature si maladroite de leur vie qu'ils protestèrent énergiquement, se plaignant de cette forme de racisme.

MARCEL VANNIER.

Des changements à la tête des établissements pénitentiaires parisiens

Les principaux établissements pénitentiaires de la région parisienne ont récemment changé de directeurs. Au centre de Fleury-Mérogis (3 600 détenus, la plus grande prison d'Europe), M. Guy Solana a remplacé M. Dominique Fétrot, relevé de ses fonctions début juillet par M. Arsène Lux, directeur de l'administration pénitentiaire, lui-même « remercié » au cours du conseil des ministres du mercredi 26 août. Longtemps directeur des Baumettes à Marseille, M. Solana avait été brièvement à la tête de la maison d'arrêt de la Santé (2 000 détenus) avant de rejoindre le centre pénitentiaire de Fleury.

Comme directeur de la Santé, il a été remplacé par M. Jean Macé, venu de la prison de Bois-d'Arcy (1 500 détenus), où lui succède M. Lucien Lemoisson. Le titre exact de M. Macé est « directeur des prisons de Paris », qui englobent la Santé et le dépôt qui jouxte le Palais de justice.

D'autres changements étaient intervenus, il y a quelque temps : M. Georges Camps dirige les prisons de Fresnes (3 700 détenus) et M. Daniel Philippon, venu lui aussi de la Santé, est désormais directeur régional chargé de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire, située à Fleury-Mérogis.

● **La Grande-Bretagne débloque 4 millions de livres pour l'espace.** — Les Britanniques ont débloqué 4 millions de livres supplémentaires (près de 40 millions de francs) pour leur programme spatial, a annoncé, le vendredi 21 août, le ministère du commerce et de l'industrie de Londres.

Ces fonds, qui s'ajoutent aux 100 millions de livres qu'elle consacre cette année à l'espace, devraient permettre à la Grande-Betagne de poursuivre sa participation au programme européen et notamment au développement du lanceur lourd Ariane-5 et de Columbus.

Cette rallonge reste cependant bien inférieure aux 11 millions de livres supplémentaires que l'Agence spatiale européenne avait demandés

FAITS DIVERS

Sur la Côte d'Azur et en Corse

Des milliers d'hectares de forêts ravagés par le feu

Les incendies qui ravagent depuis plusieurs jours la Corse et la Côte d'Azur ne sont toujours pas éteints.

En Corse, 150 hectares de forêts et de maquis ont flambé près de Porto-Vecchio, 600 hectares près de Ghisonaccia, Tallone, Farinole et Poggio-di-Nazza. Les efforts de cent cinquante sapeurs-pompiers et des pilotes d'avion n'ont pu empêcher la destruction d'une quinzaine de bungalows. Selon les pompiers, une trentaine de foyers auraient été allumés volontairement.

Sur la Côte d'Azur, ce sont deux mille pompiers, militaires et harkis qui luttent avec le renfort de six avions et de deux hélicoptères contre les incendies dans l'Esterel. De 1 500 à 2 000 hectares ont été balayés par les flammes souvent attisées par un violent mistral. Les incendies ont obligé, dans la journée et la nuit du 26 août, à interrompre le trafic ferroviaire local entre Saint-Raphaël et Cannes, et à réduire de 30 % le nombre des trains de grandes lignes.

Dans le sud-ouest du département de la Somme, en revanche, une quinzaine de communes ont été inondées, le 26 août, à la suite de pluies très abondantes (40, 60 et même 100 mm d'eau en vingt-quatre heures). On ne déplore aucune victime et les dégâts sont limités.

En Suisse, le trafic ferroviaire empruntant le tunnel du Saint-Gothard, arrêté par les coulées de boue dues aux récentes intempéries, sera interrompu pendant une quinzaine de jours. Les trains internationaux seront détournés par Berne, le Lötschberg et le Simplon. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● **Une deuxième victime après l'accident de la mer de Glace.** — L'effondrement de la passerelle d'accès à la grotte de la mer de Glace à Chamonix, le mercredi 19 août, a fait une deuxième victime. M. Jean-Paul Boldel, quarante-six ans, de nationalité belge, hospitalisé à Annecy, est mort mardi 25 août, sans avoir repris connaissance. Son épouse Jacqueline avait été tuée dans la chute ; un de leurs enfants, Yves, est toujours hospitalisé au CHU de Grenoble, tandis que son frère Sébastien, transporté à l'hôpital de Chamonix, est hors de danger. Le bilan de l'accident est désormais de deux morts et d'une vingtaine de blessés.

SOS-Racisme dénonce la « monumentale stupidité » de M. Séguin

Secrétaire général de SOS-Racisme, M. Eric Ghebali a adressé, le mercredi 26 août, une lettre ouverte à M. Philippe Séguin, qualifiant de « *monumentale stupidité* » la déclaration faite à propos d'Harlem Désir par le ministre des affaires sociales dans l'hebdomadaire *le Point* du 24 août (*le Monde* du 25 août).

M. Séguin avait affirmé qu'en confondant la lutte contre le racisme avec son engagement politique à gauche, M. Désir s'était conduit, au cours de son « Heure de vérité » à la télévision, comme « *un allié objectif de Le Pen* ».

« *Choqué* », « *indigné* » par de tels propos, M. Ghebali écrit : « *Ce ne sont pas les membres de SOS-Racisme qui ont apporté leurs voix à M. Le Pen à Dreux et à Grasse. Il y a pire que des alliés objectifs, ce sont les alliés véritables.* »

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence télex
Rédaction d'actes et constitution de sociétés.
GEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

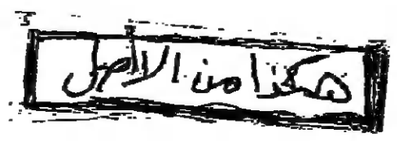

هكذا من الأصل

Les débats sur la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement s'efforce de minimiser l'incident entre M. Mitterrand et M. Chirac

Depuis samedi, un calme précaire qui peut s'apparenter à une guerre des nerfs règne à Nouméa. Le jeudi 27 août en début d'après-midi (heure locale) huit militants indépendantistes ont été interpellés dans la cité de Montravel, un quartier considéré comme l'une des places fortes du FLNKS, contrôlé étroitement depuis la matinée par d'importantes forces de gendarmerie. Ces huit militants figureraient parmi les principaux organisateurs des deux manifestations indépendantistes interdites qui se sont déroulées le 22 août et le 26 août dans le centre de Nouméa. Par ailleurs, selon le comité Pierre-Declercq proche des indépendantistes, quelque quatre-vingt-six détenus du camp est, la prison de Nouméa, observeraient une grève de la faim, normale ou tournante, depuis le 19 août pour certains, depuis le 23 août pour d'autres en signe de soutien au FLNKS hostile au référendum d'autodétermination du 13 septembre.

Cette tension sans heurts qui règne en Nouvelle-Calédonie n'épargne pas la classe politique sensibilisée par la brutalité des forces de l'ordre à l'encontre des manifestants indépendantistes de samedi dernier. Comme c'était prévisible, cette affaire a donné lieu à un échange de propos aigres-doux au cours du conseil des ministres de mercredi entre le président de la République et le premier ministre, M. Mitterrand mettant en garde contre *« l'enchaînement de la violence »* et M. Jacques Chirac se déclarant *« choqué par l'ampleur donnée à un événement somme toute banal »*. Au cours de ce conseil, puis l'après-midi à Arles devant les jeunes du RPR, le premier ministre a fustigé « l'hypocrisie » de la Nouvelle Zélande et de l'Australie coupables à ses yeux, de vouloir « déstabiliser » la France dans le Pacifique.

Du côté de Matignon, on s'est d'ailleurs efforcé dès mercredi après-midi de minimiser la portée de ce nouvel écueil sur le parcours de la cohabitation. M. Alain Juppé, le porte-parole du gouvernement, a indiqué qu'il n'y avait pas lieu d'en faire *« un casus belli »*. M. Bernard Pons, le ministre des DOM-TOM, s'est évertué à abonder dans le sens du chef de l'Etat. *« Le président de la République*, a-t-il relevé, *a dit : rien de pire que l'enchaînement de la violence. J'en suis tout à fait conscient. C'est l'enchaînement de la violence dès lors que la loi n'est pas respectée et que les forces de l'ordre ne font pas leur devoir. »* Au nom des barristes, extrêmement prudents sur ce dossier, M. Pierre-André Wiltzer a souhaité que la situation en Nouvelle-Calédonie ne soit pas *« l'objet d'une dispute de caractère politique interne »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'est défendu d'avoir voulu exploiter politiquement cette affaire. *« J'ai exprimé un sentiment qu'à mon avis des millions de Français ont ressenti comme moi »*, a-t-il fait remarquer. M. Jospin persiste à penser que le référendum du 13 septembre vient *« trop tôt »* et qu'il n'apportera pas *« de solutions au problème de la Nouvelle-Calédonie »*.

D. C.

Huit indépendantistes interpellés à Nouméa

NOUMÉA
de notre correspondant

Ils étaient venus laver l'affront. Pour les solides gaillards – talkie-walkie à la tempe et arborant des tee-shirts tricolores – qui sillonnaient, par petits groupes, la place des Cocotiers, le jeudi 27 août en début d'après-midi (heure locale), il n'était plus question de subir l'outrage du spectacle de la veille : le défilé, au cœur de Nouméa, d'un millier de manifestants du FLNKS, raccompagnés par deux haies de CRS dans la banlieue de Montravel, le tout dans un silence quasi religieux.

Le message adressé au haut-commissariat par cette centaine de loyalistes – parmi lesquels on pouvait reconnaître les responsables du service d'ordre du RPCR – était clair : exécuter à la lettre les arrêtés d'interdiction visant tout attroupement. On attendait donc de pied ferme les militants indépendantistes, dont on pensait qu'ils allaient renouveler l'action de la veille. Les consignes lancées à Montravel par le numéro deux du FLNKS, M. Yeiwéné Yeiwéné, lors de la dispersion – *« Rendez-vous à demain »* – avaient forgé la conviction de tous : « ils » allaient, pensait-on, réitérer.

Dès le début de la matinée, les autorités avaient déployé leur dispositif dissuasif ; les fourgons de police étaient stationnés au centre-ville, tandis que des rangées de CRS battaient l'herbe de la place des Cocotiers. Le haut commissariat avait visiblement, cette fois, l'intention d'étouffer dans l'œuf toute velléité d'attroupement. Il fallait, pour cela, aller à la « source » du mal, c'est-à-dire la banlieue populaire de Montravel, le bastion du « comité de lutte » FLNKS de Nouméa.

Au lever du jour, deux escadrons de gendarmes mobiles ont bouclé le secteur, ne laissant pénétrer que les riverains. A midi, une compagnie de CRS s'est déployée au pied de la cité HLM du quartier, sur le terre-plein où les indépendantistes avaient érigé leur « lieu de repli », une bâche en plastique bleue tendue sur des piquets de bois. Considérant que les quelques dizaines de militants rassemblés là, en train de déjeuner, constituaient une « manifestation interdite », le commissaire central a ordonné la dispersion.

Prévenir tout affrontement

Le « lieu de repli » a été démantelé, avec l'aide d'un camion de la municipalité de Nouméa, et huit responsables du « comité de lutte » ont été interpellés. Parmi eux se trouve M. Elie Poigoune, déjà condamné, le 24 août, à quinze jours d'emprisonnement avec sursis, et M. Cono Hamu, directeur de cabinet de M. Yeiwéné au conseil de la région des îles Loyauté.

Le haut commissariat souhaitait prévenir tout risque d'affrontement avec le *« comité d'accueil »* anti-indépendantiste de la place des Cocotiers. En réalité, les militants du FLNKS n'avaient aucunement envisagé de manifester ce jeudi. Le « tuyau » qui avait déclenché le branle-bas de la journée était faux.

Face à cette psychose de la manifestation et de la contre-manifestation, les autorités publiques hésitent. L'épisode de ces derniers jours illustre l'embarras dans lequel elles se trouvent, tiraillées entre la crainte de donner l'image de la répression policière et celle d'être taxées de laxisme. La manière douce avec laquelle le haut commissariat a traité l'attroupement du FLNKS, mercredi, a, en effet, soulevé la colère du camp loyaliste. Le délégué du gouvernement, M. Jean Montpezat, a reçu successivement, mercredi soir, des délégations du RPCR et du Front national, venues lui exprimer leur mauvaise humeur.

Si le RPCR s'est refusé à toute déclaration publique, le Front national, en revanche, par la voix de son secrétaire général Guy Georges a été on ne peut plus clair : *« Nous avons fait part à M. Montpezat de notre exaspération devant ce qui se passe. Le FLNKS continue à être insolent vis-à-vis de la loi. Nous avons donc demandé l'arrestation des organisateurs. »* Cette exaspération croissante au sein de la famille anti-indépendantiste explique, probablement, la rigueur des opérations policières de jeudi.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Le premier ministre accuse la Nouvelle-Zélande et l'Australie de chercher à déstabiliser la France

ARLES
de notre envoyée spéciale

A l'occasion de la cinquième Université d'été des jeunes RPR, organisée en Arles (Bouches-du-Rhône), M. Jacques Chirac a expliqué, le mercredi après-midi 26 août, que la Nouvelle-Calédonie a fait *« l'objet d'un débat »*, *« alimenté par deux idées principales »*. Le premier ministre a tout d'abord développé celle d'un *« certain nombre d'acteurs de la zone Pacifique sud (...) qui contestent la présence de la France dans cette région et ce depuis longtemps et qui conduisent une politique de déstabilisation de notre pays, dont les points d'appui »* sont la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Le premier ministre a ajouté : *« Ces pays ont tort. Ils devraient d'abord se rendre compte que ce qui les lie à nous est bien supérieur »* à ce qui nous sépare. Après avoir évoqué l'*« histoire commune »*, *« le sang versé ensemble pour défendre un même idéal de société démocratique et de liberté »*, et l'*« appartenance au monde libre »*, il a appelé à plus de modestie dans leurs *« critiques »* et dans leurs *« initiatives »* l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en raison notamment *« des responsabilités qui ont été les leurs lorsqu'il s'est agi de leurs relations avec les autochtones de ces régions, les aborigènes d'Australie et les Maoris de Nouvelle-Zélande, qui ont été traités et continuent de l'être dans des conditions qui n'ont évidemment strictement rien à voir avec la nature des relations qui existent entre les différents pays d'Afrique et des différents territoires d'outre-mer »* et la France. *« Cette hypocrisie est très choquante, même si elle est un peu dans la nature anglo-saxonne »*, a-t-il ajouté le matin, au cours du conseil des ministres, M. Chirac avait d'ailleurs instruit le même procès à l'égard de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, mais en des termes beaucoup plus diplomatiques...

Après cette mise en cause, applaudie par son auditoire, le chef du gouvernement a évoqué la *« deuxième idée »* du débat calédonien : *« Des gens, probablement sincères, bien intentionnés, un peu trop sensibles aux idéologies* [ont été conduits] *par ignorance des problèmes en général, par méconnaissance de la situation réelle, à imaginer qu'en Nouvelle-Calédonie il y avait un problème de même nature »* que lors de la décolonisation en Afrique. Puis il a affirmé : *« Je ne conteste pas, pour ceux qui défendent ces thèses, leur bonne foi, même si ils nous ont fait beaucoup de mal (...). Il y a un multiethnisme naturel et très ancien (...). Il n'y a pas un, mais des groupes ethniques canaques »*. Pour M. Chirac, cette *« erreur »* est à la base de l'opinion de ceux qui assimilent, à tort, le problème calédonien à un problème de décolonisation.

« Si les années 1984 et 1985 ont été celles des affrontements, de la crispation, des morts, des blessés, les années 1986-1987 ont été celles du retour au calme et à la sérénité, aux manifestations pacifiques », a-t-il déclaré. M. Chirac recommande, avant le référendum du 13 septembre, de faire *« confiance aux Calédoniens, quelle que soit leur origine ethnique »*. *« Ne préjugeons pas des choses »*, a-t-il recommandé, avant de se déclarer *« tout à fait persuadé »* que les Calédoniens, toutes ethnies confondues, donneront une majorité à l'option française ».

Ce résultat, aux yeux du premier ministre, impliquera pour le gouvernement une double exigence : un statut qui *« permette l'épanouissement de chacun »* et *« un effort supplémentaire de développement de justice sociale et d'intégration des communautés »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La cohabitation et le fantôme du colonialisme

(Suite de la première page.)

On se contentera donc de peu, à condition que le premier ministre contienne ses impatiences, qu'il ne multiplie pas, comme mercredi, les gaffes sur l'*« hypocrisie »* et le *« naturel anglo-saxon »*. M. Mitterrand, qui a engagé son crédit sur une pratique nouvelle des institutions, n'a pas plus intérêt que le premier ministre à casser la coexistence, sauf extraordinaire coup de sang d'une France imprévisible.

L'accroc du conseil des ministres de mercredi est tout petit, en regard du fossé qui sépare le président de la République et le chef du gouvernement sur la Nouvelle-Calédonie. Le premier en tient pour l'indépendance-association, projet avorté de l'avant-mars 1986, et le second pour la Nouvelle-Calédonie française. Les deux visions sont inconciliables mais l'on s'est habitué à vivre avec. Mercredi, de part et d'autre de la table du conseil des ministres, les « chats dormants », comme dirait M. Mitterrand, ont griffé la feutrine.

Que la police ait matraqué, samedi dernier à Nouméa, des manifestants paisibles, assis au soleil et armés de ballons d'enfant n'est, aux yeux du premier ministre, qu'un *« événement somme toute banal »*. M. Mitterrand, lui, a été *« très sensible* [à ces] *images de brutalité »*. Le dialogue a été poli, la formulation déférente et la tonalité des interlocuteurs si retenue et assourdie que les ministres les plus mal placés n'en ont pas perçu grand-chose.

Les couettes se sont aussitôt mises en quatre pour réparer l'accroc. M. Juppé et M. Pons d'un côté, M. Jospin de l'autre minimisent l'incident après avoir eux-mêmes donné du ciseau comme pour le mieux préparer. Quel jeu étrange !

Les hommes politiques ne se donnent pas les moyens de désamorcer des conflits dont ils s'efforcent, après coup, d'atténuer la portée. M. Jospin, qui a eu *« honte pour ceux qui nous gouvernent »*, samedi après l'intervention de la police à Nouméa, aurait renforcé la crédibilité de cette réaction spontanée s'il avait exprimé publiquement la même émotion, en janvier 1985, après la mort d'Eloi Machoro où il avait seulement réclamé la *« clarté »*. Tout aussi bien, M. Pons ou M. Chirac auraient pu reconnaître que la violence utilisée contre le pacifisme n'est pas le meilleur moyen de manifester l'autorité de l'Etat et d'assurer le calme. L'affaire *Greenpeace* l'a montré, au détriment des socialistes. Le gouvernement actuel l'a aussi démontré, sans le dire, *a contrario*, mercredi à Nouméa où une manifestation s'est dispersée sans problème, après négociation avec des policiers aussi tranquilles que les indépendantistes de la place des Cocotiers.

Cet étrange comportement est également illustré par le développement, dans la majorité, d'une campagne sur le thème suivant : M. Mitterrand était ministre de la France d'outre-mer ; il croit que la Nouvelle-Calédonie doit être décolonisée comme l'Afrique de cette époque-là. On voit bien quel avantage politique M. Longuet (PR) et M. Toubon (RPR), relayés plus discrètement par M. Chirac, peuvent en tirer. La IVe République a mauvaise réputation.

Le ministère de la France d'outre-mer dont M. Mitterrand a été le titulaire en 1950 et 1951, cela fait vieux et, aujourd'hui, un tantinet ridicule, au moins dans la formulation... Insidieusement, on suggère aussi que le chef de l'Etat, qui vivrait encore sur la planète de l'Afrique coloniale, serait complètement dépassé par les événements.

Satisfactions et regrets

La ficelle est grossière et déplaisante. Pourquoi ne pas admettre qu'une expérience d'il y a plus de trente-cinq ans peut être utile à tous, qu'un homme qui ne passait pas à l'époque pour un libérateur des peuples opprimés mais cherchait à faire évoluer la société coloniale – il était, pour afficher cette ambition modeste, qualifié de *« traître »* par les *« nationaux »* – est sans doute porteur d'une analyse, sur ces sujets, qui n'est pas négligeable.

M. Mitterrand, qui cherche à chasser les fantômes du colonialisme, n'a pas été le premier des décolonisateurs. La *« France d'outre-mer »* avait été pour lui une période de remise en question, lente, à laquelle a succédé la participation, solidaire jusqu'au bout, à un gouvernement Guy Mollet de triste réputation, pendant la guerre d'Algérie. *« J'avais cru que la société coloniale pourrait se transformer autrement que par la violence. A l'expérience, j'ai compris qu'elle était, en soi, la violence, que la violence la gouvernait, que la violence lui répondait et que pour sortir du siècle de la violence il fallait sortir de la société coloniale, qu'il n'y avait pas de solution moyenne. L'ayant compris, j'avais mis du temps à l'admettre. »* M. Mitterrand écrivait cela en 1969.

Le recul sur soi-même ne trahit nul triomphalisme, au contraire. Qu'il ait eu raison, non pas le premier, loin de là, mais avant tant d'autres, devrait suffire à ce que cette expérience ait un intérêt. Les résultats de l'action politique fournissent à l'homme d'Etat quelques modestes satisfactions – sauf période exceptionnelle – et lui laissent beaucoup de regrets. Les regrets aussi – *surtout* les regrets – méritent que l'on s'y attarde, afin d'éviter d'entretenir, plus tard, les mêmes.

JEAN-YVES LHOMEAU.

TOUS LES SENS SONT EN ÉMOIS

MENSUEL EUROPÉEN
ÉMOIS
LE PREMIER MAGAZINE CULTUREL A SENSATIONS.

SUPER SOLDES sur les derniers modèles 1987 en stock :
NEUBAUER

Politique

Les débats sur la Nouvelle-Calédonie

Les interventions du chef de l'Etat depuis le 16 mars 1986

Depuis le 16 mars 1986, M. François Mitterrand s'est exprimé à plusieurs reprises sur la Nouvelle-Calédonie, soit en conseil des ministres, soit à l'occasion d'entretiens avec des journalistes ou des interlocuteurs politiques directement concernés.

● LE 21 MAI 1986

Lors du conseil des ministres qui adopte le projet de loi « relatif à la Nouvelle-Calédonie », prévoyant une modification des statuts du territoire et fixant le principe d'une consultation de la population. M. Mitterrand exprime sa « *profonde inquiétude* » face aux mesures prévues qui risquent, selon lui, de provoquer dans la population mélanésienne « *un sentiment de manquement aux engagements pris et donc d'injustice* ». Malgré les modifications apportées au projet à la suite des observations qu'il avait lui-même formulées, M. Mitterrand indique que plusieurs dispositions peuvent donner matière à un examen du texte par le Conseil constitutionnel.

Lors du précédent conseil des ministres, il avait prévenu qu'il examinerait « *de près* » le texte de ce projet et avait tenu à « *formuler une mise en garde d'ordre politique et constitutionnel* ». Il s'était également exprimé dans le même sens, le 18 mai, lors de la rencontre avec la presse qui suit la traditionnelle ascension de la roche de Solutré.

Le 15 mai, M. Mitterrand avait reçu les présidents des trois régions de Nouvelle-Calédonie contrôlées par les indépendantistes. « *Nous avons trouvé M. Mitterrand plus « militant » et plus disponible qu'avant* », déclarait M. Jean-Marie Tjibaou, au lendemain de cet entretien.

M. Tjibaou indiquait que M. Mitterrand va « *peut-être intervenir* » sur le dossier calédonien ! « *Il s'est investi dans le projet Pisani. Je ne pense pas qu'il va s'investir avec le même poids dans un projet qui remet en cause ce qu'il a cautionné.* » M. Mitterrand avait rappelé à ses interlocuteurs que le chef de l'Etat est le chef des armées, et il avait estimé que, s'il y avait un « *dérapage* » dû à la présence trop nombreuses de militaires en Nouvelle-Calédonie, « *peut-être alors, il interviendrait.* »

● LE 18 FÉVRIER 1987

A l'occasion de l'adoption, par le conseil des ministres du projet de loi sur le référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, M. Mitterrand prononce une déclaration solennelle. « *Réduire*, dit-il aux ministres, *le débat à un simple affrontement électoral serait commettre une erreur historique grave. Il ne s'agit pas tant du référendum que de la politique qui y conduit. Une procédure démocratique n'a de chance de s'imposer qu'au sein d'une société elle-même démocratique où les citoyens sont également respectés et les communautés également écoutées.*

« *Or l'évolution de la pratique régionale en Nouvelle-Calédonie, les orientations données à la réforme foncière et à l'Office culturel, la rupture du dialogue entre le gouvernement et une importante fraction de la communauté mélanésienne ne peuvent qu'ajouter aux tensions présentes et retarder l'heure des réconciliations nécessaires.*

« *S'il est vrai que cette politique relève de la responsabilité du gouvernement, je considère qu'il est de mon devoir d'exprimer mon désaccord.* »

● LE 29 MARS 1987

Lors de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », M. Mitterrand déclare :

« *Le principe du référendum n'est contesté par personne. Ce qui compte, c'est de savoir ce qu'il y a dedans et dans quelles conditions il se déroule.*

« *J'ai exprimé des réserves sur ce référendum. Je pense qu'il eût été sage d'y procéder plus tard, parce qu'il faut que les différentes ethnies qui participent à la vie communautaire en Nouvelle-Calédonie : les Canaques, les descendants d'Européens ou de Français, puis ceux qui sont venus d'ailleurs, les Vietnamiens, les Polynésiens, les Wallisiens, etc., se sentent en confiance entre eux, parce qu'il ne faudrait pas que le référendum cristallise une situation qui serait explosive...*

« *J'ai le plus grand souci de ce que vous appelez les caldoches. Simplement, je constate, aujourd'hui, que les Canaques ont perdu beaucoup de pouvoir dans les régions où ils avaient eu la chance de pouvoir assurer l'administration. Cela les intéressait.* »

● 3 AVRIL 1987

M. Mitterrand, qui reçoit une délégation du FLNKS conduite par M. Jean-Marie Tjibaou, déclare à ses visiteurs : « *Le référendum ne règle pas la question posée en Nouvelle-Calédonie, et la détermination de la solution dans ce territoire sera sûrement longue.* »

Le président de la République tient beaucoup à ce que « *le droit épouse la justice* » à l'égard de toutes les communautés de Nouvelle-Calédonie, et particulièrement à l'égard de l'ethnie canaque, indique l'Elysée à l'issue de cet entretien.

M. Mitterrand rappelle encore que le processus parlementaire engagé pour l'adoption du projet de loi sur le référendum « *ne le concerne pas* ». « *Cela va durer un an* », observe-t-il, sibyllin, à propos du référendum. Il remarque encore qu'il y a là « *un dossier difficile, car la Nouvelle-Calédonie est la seule colonie de peuplement de la France* ».

De son côté, M. Tjibaou affirme : « *M. Mitterrand a très clairement affirmé sa solidarité avec le peuple canaque. Il a répété que le droit inné et actif du peuple canaque à l'indépendance ne pouvait être bafoué unilatéralement, et il nous a même aidés en reconnaissant lui-même qu'en l'état actuel des projets du gouvernement il nous était difficile de participer au référendum prévu par M. Pons. C'est bon pour nous. C'est un réconfort certain, c'est un soutien de poids, même si l'on ne voit pas ce que M. Mitterrand peut faire dans l'immédiat.* »

Dans la presse quotidienne

Danger pour la cohabitation ?

Le désaccord entre MM. François Mitterrand et Jacques Chirac à propos de la Nouvelle-Calédonie vaut à ses protagonistes d'être envoyés au piquet par *le Figaro*. « *L'ordre donné de charger des manifestants du FLNKS, qui avaient eu l'adresse d'adopter la tactique éprouvée des non-violents, appartient aux plus hauts sommets de la bêtise humaine* », écrit Jacques Jacquet-Francillon. D'un autre côté, observe-t-il, « *l'exploitation éhontée de cette bêtise par les ténors du Parti socialiste atteint, elle, l'altitude d'un Himalaya de l'indécence et de l'outrecuidance.* »

L'Humanité reproche au président de la République d'avoir attendu cinq jours pour critiquer la dispersion brutale de la manifestation de Nouméa, mais Claude Lecomte réserve l'essentiel de ses attaques à M. Chirac, en écrivant, notamment, que cet événement « *peut apparaître banal pour un ancien officier du temps de la guerre d'Algérie* » et en dénonçant l'argument du maintien de l'ordre, qui « *est le langage même du colonialisme* ». Il rappelle, toutefois, que « *c'est au nom du maintien de l'ordre que fut assassiné Eloi Machoro, un des dirigeants du mouvement kanak, en janvier 1985* ».

Jacques Patoz, dans *le Quotidien de Paris*, estime que « *de part et d'autre, on s'est engagé dans une polémique dont on savait qu'elle était inévitable, mais avec la volonté manifeste, tout en rappelant ses positions, de ne rien dire d'irréparable* », et que « *ce n'est pas à propos du dossier néo-calédonien, dont on peut douter qu'il constitue la grande préoccupation des Français, que l'on va prendre le risque d'une crise* ».

C'est, pourtant, une « *divergence profonde* » qui, selon Bernard Pellegrin dans *le Matin de Paris*, sépare le chef de l'Etat et le premier ministre à propos de la Nouvelle-Calédonie. Il estime qu'« *aucun sujet n'a jamais mis à nu de façon aussi claire les stratégies des deux hommes face à une situation qui contient, en elle-même, tous les dangers politiques possibles* », tout se passant « *comme si, d'un côté comme de l'autre, on craignait par dessus tout l'engrenage d'une guerre coloniale qui n'oserait pas dire son nom* ».

« *Le fossé est total entre celui qui croit à la décolonisation et celui qui n'y croit pas* », tranche Jean-Michel Helvig dans *Libération*. M. Chirac est, selon lui, animé par « *une logique de rétropédalage, qui rappelle que, jadis, de Gaulle eut toutes les peines à imposer l'indépendance de l'Algérie à ses féaux* [et qui] *aujourd'hui, pourrait plus sûrement torpiller la cohabitation que tel ou tel « cliquetis » hexagonal* ».

M. Millon : la responsabilité du président dans l'affaire Greenpeace

M. Charles Millon, député (UDF) de l'Ain et barriste, estime « *très regrettable que l'esprit de cohabitation ait empêché certains responsables RPR et UDF de poser les vraies questions et d'exiger les vraies réponses* » sur l'affaire Greenpeace, « *en particulier pour ce qui concerne la responsabilité personnelle de François Mitterrand* ».

Commentant dans un entretien à *Paris-Match*, paru le jeudi 27 août, les récentes déclarations de M. Rocard à *Libération*, M. Millon constate que « *la déclaration de Michel Rocard a au moins un avantage : elle remet cette affaire, qui le mérite, en pleine lumière. On y reviendra, car elle peut être très éclairante pour les Français en 1988, si François Mitterrand demande le renouvellement de son mandat* ».

Dans ce même entretien, M. Millon rejette l'idée de M. Valéry Giscard d'Estaing d'une candidature unique de la majorité à l'élection présidentielle en 1988, considérant que, « *compte tenu du climat actuel, elle ne ferait que favoriser les extrêmes* ». M. Millon oppose également une fin de non-recevoir au sommet des leaders de la majorité : « *Dans le cadre d'une présidentielle*, explique-t-il, *les électeurs doivent se déterminer par rapport à un homme, un dessein, une équipe. Il ne peut y avoir de stratégie de coalition, ni d'exclusion. Toute tractation est sans objet.* »

EN BREF

● **M. Messmer : le mystère de M. Mitterrand.** — M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale et ancien premier ministre, a affirmé, le jeudi 27 août sur Europe 1, à propos de la décision de M. Mitterrand de se représenter ou non, que « *le président de la République, quel qu'il soit, ne peut pas annoncer le coup à l'avance* [sinon] *il scie véritablement les barreaux de son fauteuil* ». « *S'il annonce sa candidature*, a continué M. Messmer, *dès lors il n'est plus président de la République, il est le candidat, et, s'il dit qu'il ne sera pas candidat, il perd toute autorité.* » « *M. Mitterrand est un homme mystérieux et il a le droit de l'être sur un sujet comme celui-là* », a-t-il encore ajouté.

● **M. de Villiers : la non-candidature de M. Mitterrand.** — Dans un entretien à *Presse Océan* du jeudi 27 août, M. Philippe de Villiers pronostique une non-candidature de M. Mitterrand en 1988. L'« *âge* », de M. François Mitterrand, explique l'ancien secrétaire d'Etat à la communication, et « *les risques d'une défaillance que l'orgueil du personnage n'accepte pas* » constituent, selon lui, deux des raisons majeures de son renoncement à un second mandat présidentiel.

Au conseil des ministres

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres qui s'est réuni le mercredi 26 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand, a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre :

— Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions du vice-amiral d'escadre Bernard Klotz, délégué interministériel pour la sécurité des systèmes d'information.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation :

— M. Serge Antoine, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

— M. Georges Capdeboscq, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

— M. Guy Beaussang, administrateur civil, est nommé conseiller maître à la Cour des comptes ;

— M. Claude Villain, administrateur civil, est nommé inspecteur général des finances.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice :

— M. Jacques Vistel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat.

(Le Monde *a annoncé hier les nominations de MM. Jean-Claude Trichet, à la direction du Trésor, François Bonnelle, à la direction de l'administration pénitentiaire et Jean-François Scaglio, à la direction générale de l'industrie.*)

Devant les jeunes du RPR

Le premier ministre appelle la majorité à « transformer l'essai » en 1988

ARLES
de notre envoyée spéciale

Ce n'est plus : « *En 88, transformons l'essai avec les jeunes du RPR* », c'est : « *En 88, transformons l'essai avec Jacques Chirac* ». Un slogan chasse l'autre. Celui en vigueur pour leur tournée des plages a été revu et corrigé par les jeunes du RPR, déférence obligée envers le premier ministre venu participer à leur cinquième Université d'été, le mercredi après-midi 26 août, en Arles.

Après une bonne heure passée à répondre aux questions de son auditoire, le président du RPR a d'ailleurs expliqué que transformer l'essai veut dire « *gagner l'élection présidentielle* ». Il a ajouté toutefois, un « *petit commentaire* » en précisant qu'il ne s'agit pas « *d'un plaidoyer* pro domo, *ni partisan* ». « *Notre pays a connu une période difficile, liée à la crise internationale et à une mauvaise gestion de ses affaires pendant la période socialiste* », a-t-il déclaré, avant d'affirmer que la France s'est « *anémiée, fatiguée* » mais qu'elle n'est pas en déclin.

Au contraire, pour M. Chirac, le pays a « *toute sa vigueur* » et « *il doit faire un effort pour se mobiliser* », condition « *pour que la France soit à partir de 1992-1993, à la place où elle doit être, la première en Europe* ».

Pour poursuivre cet effort, « *il faut que la majorité d'aujourd'hui puisse continuer à en assurer la responsabilité politique, il ne faut pas qu'il y ait de rupture* », dit M. Chirac. En effet, pour le premier ministre, « *tout montre qu'un effort de cinq ans est le minimum pour permettre un véritable redressement* ».

« *Rien ne serait pire qu'une rupture* », dans un an, a-t-il insisté, avant de convenir qu'« *il est indispensable que la majorité politique, parlementaire assume demain, au niveau présidentiel, les responsabilités de la continuité de notre effort de redressement* ». Ce propos œcuménique ne pouvait que satisfaire les deux élus UDF présents, MM. Jean-Claude Gaudin, président du groupe de l'Assemblée nationale, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Jean Francou, sénateur, maire de Salon-de-Provence.

Quant aux autres préoccupations de son auditoire (1992 et l'ouverture du marché unique, les indices économiques, les départements et territoires d'outre-mer, sans lesquels, a-t-il observé, « *la France ne serait pas la France* », les « *valeurs* » pour les jeunes, la participation, la chaîne musicale, à laquelle il s'est dit, une fois de plus, « *très favorable* »), le président du RPR a apporté des réponses sans surprise, sur un ton quelque peu pédagogique. C'est lors des journées parlementaires du RPR, à la mi-septembre, que M. Chirac donnera le « la » de sa pré-campagne présidentielle.

Une « grande artiste »

Revenu de vacances en début de semaine, le premier ministre a quitté ses jeunes admirateurs avec un ballon de rugby — référence à l'essai à transformer — et un 33 tours de Madonna, la nouvelle idole du maire de Paris, de sa fille Claude et, par conséquent, des jeunes du RPR. C'est même au son d'un succès de cette « *grande artiste* », selon lui, que le premier ministre a quitté ses « fans ».

Ceux-ci ont reçu, en fin de journée, M. Albin Chalandon qui, interrogé sur la cohabitation, a expliqué qu'elle était inévitable.

Pour le ministre de la justice, « *transformer l'essai* » veut dire « *sortir de la cohabitation et élire Jacques Chirac président de la République* ». Faisant part de son expérience personnelle, M. Chalandon a dénoncé l'atteinte à la « *crédibilité* » que constitue, à ses yeux, le fait que, quand un ministre arrive avec un projet de loi en Conseil des ministres, « *d'une petite phrase qu'il rend publique, le président de la République le descend en flammes* ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

DÉFENSE

Le gouvernement ne dément pas l'éventuelle participation d'Américains à la construction du Rafale

Les industriels américains vont-ils participer à la construction de l'avion de combat français Rafale ? Rien n'est encore décidé mais, à en croire la lettre quotidienne *Courrier aérien* (du groupe Interavia) du mardi 27 août, des discussions auraient lieu actuellement sur ce thème entre des hauts fonctionnaires du Pentagone et du ministère français de la défense (*nos dernières éditions du 27 août*).

Selon cette lettre, qui cite « *une source informée proche du gouvernement américain* », la France pourrait en retour participer à un programme américain comparable tel que le F-18 (construit par la firme Northrop) ou l'ATF (*Advanced Tactical Fighter*), le chasseur américain des années 90, dont le développement est mené sous la responsabilité de McDonnell Douglas.

A propos de cette annonce émanant de Washington, la société Dassault-Bréguet, directement concernée, tout comme le ministère de la défense, ne font aujourd'hui « *aucun commentaire* ».

On peut toutefois signaler que le groupement d'intérêt économique qui rassemble les entreprises françaises chargées de la construction de l'avion de combat (Dassault-Bréguet, l'Aérospatiale, Electronique Serge Dassault, la SNECMA et Thomson) s'est déclaré, dès sa création, ouvert à des partenaires étrangers. De même, le ministre de la défense, M. André Giraud, a-t-il à plusieurs reprises indiqué que toute collaboration était bonne à prendre pour la réalisation du programme Rafale dont le coût total (développement plus fabrication en série de trois cents à trois cent vingt appareils) est estimé à quelque 175 milliards de francs. Certes, le ministre de la défense, tout comme M. Jacques Chirac lorsqu'il est intervenu sur ce sujet au Salon du Bourget en juin dernier, aurait souhaité que la construction du Rafale fasse l'objet d'une coopération européenne. Mais, jusqu'ici, la France se retrouve seule avec son projet, ses principaux partenaires européens ayant préféré s'unir pour la conception d'un avion de combat concurrent, l'EFA (*European Fighter Aircraft*). De là à penser qu'elle pourrait chercher des coopérations outre-Atlantique, il n'y a qu'un pas que certains seraient — peut-être un peu vite — prêts à franchir.

E. G.

Le Monde ANNONCE

REPRODUCTION INTERDITE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt
PRÈS MAIRIE
Dans imm. rénové PLATEAU à aménager. 120 m². 1 720 000 F. GIPPI 47-66-03-18.

14e arrdt
PORTE D'ORLÉANS
Superbe imm. 2 PIÈCES + chambre enfant. BALCON. GIPPI 47-66-03-18.

16e arrdt
ÉTOILE/FOCH
2 p. 77 m², imm. stdg. p. de t. 1 450 000 F. 46-41-11-00.

OFFRES D'EMPLOIS

Ch. personne très sérieuse étudiant(e) ou mamy pour garder un enfant de 7 ans, tous les jours, 16 h 30 à 18 h 30 + baby-sitting certain soir. Tél. : 42-79-66-53 domicile.

F.I.T. (filles) cherche
ANIMATEUR(TRICE)
du 1-09 au 31-12-87. Lettre + c.v. à F.I.T. Les Bouviers, 31, rue Jean-Jacques-Rousseau, 92700 COLOMBES.

Le Centre d'informations financières
rech. pour ses 8 agences à Paris ou région parisienne
CONSEILLERS CEDAUX H./F.
— Formation assurée.
— Contacts à haut niveau.
— Rémunération importante.
Tél. : 45-53-20-00 p. 107.

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

locations meublées demandes

Paris
INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

maisons de campagne

Pays rég. Maine-Normandie. Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec pulix. Salle de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et w.-c. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m² de terrain clos, bordé par petite rivière 1re catégorie (pêche et chasse). Prix 250 000 F à débattre. Renseignements au 47-38-18-74. Visite sur place du 7 au 12-9 et sur rendez-vous.

Part. à part. de préf. vend
PLAIN-PIED
Nasslet (Landes), 2 km d'Amou 15 km d'Orthez, 30 km de Dax
Embr. rénovée, 400 m de ter. Visible en août, M. PIELLET, téléphone : (16) 59-69-13-06 Prix 230.000 francs
Pour tous renseignements rég. parisienne, tél. : 60-20-16-28.

bureaux
Locations
Domiciliation depuis 90 F/MS. Paris 1er ou 8e ou 12e ou 16e. Constitution SARL 1 500 F HT INTERDOM 43-40-31-45.
Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

immeubles
J.-H. THOMASSIAN
IMMEUBLES 43-36-82-82.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
Tél. 45-55-91-82

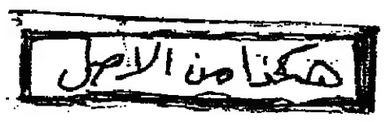

هكذا من الأصل

Le Monde DES LIVRES

Les mauvais sauvages

L'enquête de Colin Turnbull sur les Iks, peuplade déportée [redacted] devenue folle, nous parle aussi de nous-mêmes.

PEU d'ethnologues [redacted] parlent de leur Land Rover rouge. Colin Turnbull le fait et, dans le premier chapitre, elle [redacted] un [redacted] de premier plan. En plus d'exciter sexuellement [redacted] éléphants mâles, elle sert de dortoir, [redacted] refuge, [redacted] cuisine [redacted] d'observatoire. Deux mois durant. Riche, naufragé parmi [redacted] pauvres [redacted] le [redacted] l'Ouganda, Colin Turnbull [redacted] vre ce qu'il n'attendait [redacted] : au lieu d'être [redacted] chasseurs-collecteurs nomades, vivant [redacted] leur rythme [redacted] leurs besoins, il se retrouve, en moyenne montagne, dans une zone de déportation. Les Iks sédentarisés ont été coupés de leurs terrains de chasse et, n'ayant su se convertir à l'agriculture, survivent en attendant la mort.

Chasseurs sans gibier, leur [redacted] symbolique [redacted] leur société sinistrée, [redacted] par le malheur, est devenue une [redacted] de degré [redacted] de la [redacted]. [redacted] Iks sont condamnés au « chacun pour soi ». La cruauté remplace l'amour, la suspicion et la malveillance se généralisent, et l'ethnologue assiste, en direct, [redacted] pourrissement du [redacted] social. Sa « belle âme » vacille. L'homme est-il naturellement mauvais ?

Voilà, résumé [redacted] grands traits, l'esprit du livre. Colin Turnbull va [redacted] dix-sept [redacted] chez [redacted] Iks. Comme il [redacted] lui-même ombrageux et mauvais coucheur, il sera [redacted] la [redacted] régressive du peuple qu'il observe. Il va peu à peu « s'ikifier » et, s'acclimatant [redacted] la morbidité ambiante, il induira, d'un état de crise, un système. Une logique locale. Ainsi les Iks, [redacted] par la barbarie, deviendront le [redacted] qui hantent l'ethnologie depuis [redacted] : [redacted] mauvais sauvages.

Un peuple hébété par la faim

J'exagère [redacted] peine. Sachez qu'en 1975, s'il faut [redacted] croire Turnbull, les Iks s'arrachent effectivement [redacted] pain [redacted] la bouche, qu'ils maltraitent les vieux, qu'ils laissent mourir les [redacted] qu'ils abandonnent [redacted] enfants dès [redacted] trois ans ! Les filles se prostituent [redacted] plus vaillants aident les groupes [redacted] voler du [redacted] ! Ils sont ainsi deux mille [redacted] teux [redacted] s'entre-déchirer, [redacted] s'épier, à se haïr. Leurs villages [redacted]. Ils reproduisent le [redacted] ment d'un peuple hébété [redacted] faim [redacted] le dépaysement. Espaces [redacted] compartimentés et sans [redacted]. L'ethnologue s'y risque avec pré[redacted] et, presque toujours, avec dégoût. [redacted] – favorables ou [redacted] – servent quel[redacted] de [redacted] à la compréhension d'un peuple. Colin Turnbull [redacted] dans cette manière de rentrer [redacted] effraction [redacted]. Il fait de [redacted] irritation une [redacted] et il aime [redacted] mélanger le [redacted] la parabole. Sa description [redacted] valeur d'avertissement et de leçon.

Prenons-y garde. Il est possible, en effet, qu'une tribu actualise telle ou telle dimension cachée de l'homme. Nos fantasmes s'y retrouvent. C'est pourquoi Turnbull passe alternativement [redacted] l'anthropologie [redacted] la [redacted] la psychologie de la faim.

ENGUERAND

Les Iks vus par Peter Brooks : la tragédie de ce peuple inspira au [redacted] dramaturge un spectacle donné aux Bouffes du Nord, à Paris, en 1975.

Dans le style musclé, qui [redacted] le sien, il [redacted] jamais à provoquer [redacted] lecteur, comme s'il voulait se convaincre lui-même [redacted] qu'il voit. Ainsi, [redacted] 195, pour montrer que l'amour [redacted] indispensable [redacted] la survie, il se risque sur le plus sensible [redacted] le plus dangereux des terrains : « [redacted] *camps de concentration,* [redacted] *les conditions* [redacted] *égards comparables – à ceci près que* [redacted] *qui souffraient* [redacted] *leur martyre* [redacted] *délibérément voulu par d'autres êtres* [redacted] *dépendait* [redacted] *leur pouvoir, –* [redacted] *l'homme* [redacted] *dépouiller* [redacted] *ce point de son « humanité » (encore que* [redacted] *produisît parfois à Treblinka et ailleurs).* »

L'urgence et la morale

Et il est [redacted] qu'entre [redacted] *Iks* [redacted] de Primo Levi (1), certains pourraient voir une répétition de l'histoire : la nécessité fait loi, l'urgence se moque [redacted] la morale, [redacted] circonstances dictent [redacted] conduites et, Ik ou pas, l'homme est [redacted] loup pour l'homme dans certains cas... Autant d'idées qui risquent de noyer le propos spécifique [redacted] Turnbull [redacted] dénaturer l'expérience douloureuse – incomparable – de Primo Levi.

C'est vrai. Il ne faut pas confondre le réalisme, le naturalisme,le pessimisme, le cynisme et la misanthropie. Primo Levi [redacted] parle d'espoir [redacted] Colin Turnbull, malgré les apparences, n'est pas un ethnologue « révisionniste ». Il s'inscrit dans [redacted] tradition anglo-saxonne soucieuse [redacted] vérité [redacted] solidarité. Son dépit n'est apparemment [redacted] du mépris.

[redacted] sûr, ce livre devrait provoquer un débat sur la responsabilité de l'ethnologue. Peut-on, muni d'un [redacted] d'un magnétophone, regarder s'éteindre un peuple ? A quoi [redacted] dresser le bilan d'une société qui [redacted] d'imploser ? Et l'ethnologue, [redacted] subventionné, a-t-il le [redacted] d'observer la [redacted] des gens du haut de [redacted] Land [redacted] rouge ?

[redacted] si pointer le problème n'est pas le résoudre, il faut [redacted] *les Iks* [redacted] en parler !

JACQUES MEUNIER.

★ LES IKS, de Colin Turnbull, traduit de l'anglais par Claude Elsen, collection « Terre [redacted] », 396 p., 150 F.
***Les Iks* est la réédition d'un livre publié aux éditions Stock, en 1973, sous le titre *Un peuple de fauves*. Cette nouvelle version comprend en plus la pièce de Peter Brooks, *les Iks*, et un texte de Jean-Claude Carrière, « Les Iks vus par Peter Brooks », ainsi qu'un justificatif de Jean Malaurie et un témoignage de Joseph Towles, qui accompagna Turnbull sur le terrain et qui donne ici son point de vue.**

(1) [redacted]. Un témoignage majeur qu'il conviendrait de [redacted].

Le cynisme de Somerset Maugham

***Inédit en français, un roman [redacted] jeunesse qui annonçait* l'Amant de lady Chatterley.**

SOMERSET MAUGHAM fut un auteur [redacted] jour où il publia [redacted] premier roman. [redacted] parution du deuxième – *Mrs. Craddock*, justement, – il renonça à poursuivre ses études [redacted] médecine, qu'il [redacted] poussées assez loin : il en [redacted] cinquième année d'internat dans [redacted] hôpital londonien quand il abandonna [redacted] blouse [redacted] et [redacted] stéthoscope. Il avait vingt-six [redacted].

[redacted] succès, qui n'allait pas cesser [redacted] s'accroître, [redacted] de lui valoir la considération, lui [redacted] une défiance durable [redacted] la part du lec[redacted] d'élite, lequel, avide [redacted] se montrer différent, se détourne [redacted] qu'il [redacted] aimé lorsque le grand nombre commence [redacted] l'aimer. A la fin, sous les couronnes de laurier qu'on lui tressait, grâce [redacted] partie à ses pièces de théâtre et [redacted] Hollywood, Maugham aurait pu s'écrier comme Voltaire, à [redacted] pre[redacted] d'*Irène*, sous [redacted] de ses admirateurs : « *Ne m'étouffez pas sous les roses !* »

Il restait fidèle aux recettes éprouvées [redacted] la narration. De huit ans le cadet de Kipling, de quatre mois l'aîné de Chesterton, il croyait, comme ses deux illustres contemporains, qu'une fiction dépassant les cinq ou six pages a [redacted] d'un canevas pour soutenir l'intérêt du lecteur, et qu'il [redacted] de soi que l'intrigue en tient lieu. Il préférait Maupassant [redacted] Tchekhov, [redacted] trouvait qu'aucun autre roman de l'importance de *l'Edu[redacted] sentimentale* ne laissait [redacted] impression aussi vague, faute d'intrigue.

Somerset Maugham [redacted] à Paris, en 1874, où il [redacted] jusqu'à l'âge de dix ans. Il [redacted] passer beaucoup de temps en France, [redacted] il mourut en [redacted] l'âge [redacted] quatre-vingt-onze [redacted], dans sa propriété de la [redacted] d'Azur, qui n'était pas indigne [redacted] person[redacted] riches. La lecture du *Jour[redacted]* [redacted] Jules Renard [redacted] pour lui la [redacted] capitale, déterminant [redacted] vocation. Pour [redacted] raisons [redacted] d'autres, similaires, on [redacted] dit [redacted] lui qu'il [redacted] plus français [redacted] écrivains anglais. [redacted] se trompait : il était, et ses livres le prouvent, imperturbablement anglais. Ayant tiré [redacted] son aventure d'agent secret en [redacted] de nombreuses nouvelles, il renonça [redacted] publier quatorze d'entre elles [redacted] la demande de [redacted] ami Winston Churchill, qui les jugeait trop « confidentielles ». Avant de mourir, il les brûla. Est-il [redacted] d'y voir une attitude typiquement anglo-saxonne ?

Mrs. Craddock [redacted] l'histoire de Bertha Ley, jeune fille [redacted] l'aristocratie terrienne, orpheline, vivant avec une tante, [redacted] la campagne, [redacted] une [redacted] d'une excellente bibliothèque. [redacted] Ley, [redacted] tante, [redacted] personnage [redacted] droit sorti d'une comédie d'Oscar Wilde. Elle a [redacted] horreur les épanchements du cœur ; les gens [redacted] lui [redacted] profondément immoraux, la [redacted] justification [redacted] mariage [redacted] à ses yeux, pour une fille, l'attirance du mâle ; elle [redacted] en [redacted] l'approche [redacted] Noël – dommage d'ailleurs qu'elle [redacted] avec une [redacted] fréquence des pages [redacted] ce roman ! – pour éviter [redacted] marques de sympathie que [redacted] un [redacted] est appelé à dispenser en la circonstance, et soutient que le paradis [redacted] seulement digne [redacted] gens vraiment stupides.

La nièce et le métayer

[redacted] quoi encourager [redacted] la mésalliance une [redacted] qu'émeuvent les remugles d'étable, [redacted] basse-cour, d'écurie, [redacted] l'odeur du tabac, ainsi que les bottes [redacted] culottes bouffantes [redacted] son métayer, Edward Craddock. Elle l'épouse, l'instinct l'emportant [redacted] position sociale, comme sa chère [redacted] le lui a appris, [redacted] trouve vite déçue : en dépit de [redacted] pratique forcené, Edward [redacted] un homme plutôt délicat qui, [redacted] simplicité, soupçonne la lecture d'être nuisible à l'esprit de [redacted] femme. Pour [redacted] qui [redacted] du goût de la musique, que Bertha cultive, [redacted] un point d'honneur à lui infliger des récitatifs wagnériens, il partage l'avis du docteur Samuel Johnson : « *Quand j'entends un* [redacted] *difficile, je* [redacted] *qu'il* [redacted] *pas* [redacted] *bonnement impossible.* »

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 16.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

En avant, calme et droit, de François Nourissier

L'allure, ce leurre

FAUTE de morale admise par tous, comment donner [redacted] sa vie, sinon un sens, au moins une valeur esthétique ? Pourquoi ne pas la mener sur le modèle de pratiques gratuites et très codifiées comme la chasse [redacted] courre, la corrida, la pêche au gros ou l'équitation ?

Cet idéal de l'exigence formelle et de l'« allure » pour l'allure, ce n'est [redacted] d'aujourd'hui que [redacted] bourgeoisie, [redacted] croyant le comble du noble, [redacted] cherche de quoi tromper son manque d'identité, [redacted] tradition et [redacted] d'être. L'avant-guerre a fourni des cohortes de fils de personne confondant éthique et horreur crispée du désordre, rêvant de bousculer la République avec les hobereaux monarchistes et d'entrer [redacted] Berlin en gants blancs derrière les cadets de Saumur, au motif que, merde, comparé [redacted] la politicaillerie radicale et aux combines du petit commerce, ça vous aurait tout de même « une autre gueule »... On sait ce qu'il en fut !

C'est cette parodie de panache nobiliaire que François Nourissier met en roman avec *En avant, calme et droit* : histoire symptomatique d'un orphelin déclassé qui espère, dans sa jeunesse des années 30, donner [redacted] son existence l'éclat d'un parcours sans faute de concours hippique, et qui finit, les manèges d'antan ayant vécu, dans des aigreurs de vie manquée, des souvenirs de crottin ; floué par ce vaste leurre idéologique.

C'EST un ancien élève du nommé Hector Vachaud d'Arcole qui tient la plume. Il a connu le maître au manège des Gobelins, en pleine agitation étudiante de 1968. Pour pratiquer son sport favori, il traversait le quartier Latin en bombe de chasse et jodhpurs, ce qui lui valait les quolibets des manifestants et lui a inspiré durablement, envers ces derniers, un mépris à la mesure de sa trouille d'alors.

Vachaud [redacted] en 1916. Il n'a [redacted] son père, [redacted] même [redacted]. [redacted] mère, [redacted] petit clerc, [redacted] avec un [redacted] rencontré [redacted] atlantique, [redacted] tier de son état. En bon beau-fils, Hector a honte de cette union, qu'il juge dégradante. Pour s'arracher au [redacted] du petit commerce, il imite les fils [redacted] grands bourgeois : préparation militaire, escrime, cheval, ligues droitières, [redacted] à particules, [redacted] virils, [redacted] moines-soldats, [redacted] de conscience sur les moyens d'assurer le salut du pays et sa gloire personnelle...

[redacted] *d'un chef*, vue du dedans, c'est-à-dire prise au sérieux, et non, comme chez Sartre, vue de l'extérieur, en guise de « cas ». Tandis que Sartre examine les influences du milieu [redacted] phénoménologue, le narrateur de Nourissier [redacted] apprécie [redacted] on [redacted] l'histoire d'un objet d'art ou d'un meuble. Il y a [redacted] l'antiquaire, du commissaire-priseur, dans sa façon de renifler le parfum des familles, de s'y retrouver dans les subtilités des prétentions et des déclassements.

L'AMBITION sociale pousse [redacted] recopier des comportements ; elle n'aide pas à vivre. La première maîtresse d'Hector, retrouvée [redacted] quatre-vingts ans par le narrateur, est formelle : notre complexé vivait du bout des lèvres. Croyant s'élever, il est devenu un « *curé* » du cheval, un « *bigot de l'équitation* ».

La Révolution nationale de Pétain ne peut que le séduire, mais la défaite le rend sceptique devant ces officiers vaincus qui prêchent l'énergie et la spiritualité. La vraie France dont Hector se gargarise existe-t-elle vraiment ? La haine du populo que Vichy prétend réformer moralement ne cache-t-elle pas de [redacted] envies ?

(Lire la suite page 16.)

ROMANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Entre la curiosité et l'indigestion

DEVANT les programmes des éditeurs – deux cent deux [redacted] français sortant en septembre [redacted] en octobre, ainsi que [redacted] deux romans étrangers – on est partagé, comme chaque année, [redacted] curiosité, la boulimie de [redacted] verte et le découragement devant l'avalanche, l'indigestion. Certains livres sont probablement inutiles, bien qu'acceptables, [redacted] franchement mauvais, qui ne [redacted] nécessairement des échecs commerciaux. Quelques-uns, [redacted] sûr, créeront [redacted] surprise, offrant [redacted] bonheur inattendu (il ne faut [redacted] les manquer), [redacted] donneront le plaisir de retrouver [redacted] écrivains, qui, d'année en année, [redacted] sont constitué un public fidèle.

Dans [redacted] catégorie, la rentrée 1987 apporte son [redacted] d'habitués, parmi lesquels : Angelo Rinaldi, *les [redacted] de Pline* (Gallimard) ; Georges Conchon, qui abandonne Albin Michel pour Gallimard, avec *[redacted] Stern* ; François Weyergans, *Je suis [redacted]* ; Anne Philipe, *[redacted] Regard [redacted] Vincent* (tous deux chez Gallimard) ; [redacted] Pinget, *l'Ennemi*, [redacted] Marguerite Duras, *Emily B.* (tous [redacted] aux [redacted] Minuit). Quand on évoque la production Grasset, [redacted] rumeurs les plus élogieuses circulent sur *[redacted] droit*, [redacted] François Nourissier (voir [redacted] feuilleton [redacted] Bertrand Poirot-Delpech). Jean-Marie Rouart revient [redacted] (toujours chez Grasset), tandis qu'Alphonse [redacted] (*l'Education d'Alphonse*) [redacted] Alain Ger[redacted] (*la Trace aux esclaves*) quittent respectivement La Table [redacted] Laffont [redacted] la [redacted] de la rue des Saints-Pères. Le [redacted] Remy annuel, *[redacted] châteaux en Allemagne*, paraît [redacted] Flammarion, et les deux perdants prestigieux de l'avant-[redacted] Goncourt [redacted] au [redacted] vous : Tahar Ben Jelloun (*la [redacted] sacrée*, Seuil), Guy Hocquenghem (*Eve*, Albin Michel).

Robert Merle publie *l'Idole*, toujours chez Plon (maison à laquelle nous devons des excuses pour l'avoir négligée dans le traditionnel bilan d'été, « Ce que les Français ont lu cette année », alors qu'elle était la seule, dans le groupe des Presses de la Cité, à avoir donné des renseignements précis). Laffont retrouve [redacted] familiers – dont François Coupry (*Avec [redacted] Bloom dans le rôle de David Bloom*), Denis Tillinac (*Maisons de famille*), – [redacted] le Seuil [redacted] – dont Claude Duneton (*l'Ouilla*), Michel del Castillo (*le Démon de l'oubli*). Jacques Lanzmann publie *Café-[redacted]* chez Lattès, [redacted] Pilhes, revenu [redacted] après de nombreuses [redacted] de silence, avec *[redacted] Pompéi*, donne la suite de cette histoire : *les Démons [redacted] la cour* (Albin Michel).

Les [redacted] plus [redacted] sont pas absents de cette rentrée : Louis Calaferte, avec *l'Incarna[redacted]* (Denoël) ; Jacques Bellefroid, [redacted] *du temps* (La Différence) ; le poète Jac[redacted] Roubaud, avec un second roman, après *[redacted] Belle [redacted]*, *l'Enlèvement d'Hortense* (Ramsay) [redacted] Edouard Glissant [redacted] *Mahagony* (Seuil).

Enfin, paraissent quelques livres posthumes : *[redacted] l'été*, [redacted] Saint-Pierre, mort le 19 juin (Albin Michel) ; *le [redacted] abeilles*, d'Henri Vincenot, mort en 1985 (Denoël) ; *[redacted] Voyage du mau[redacted] larron*, [redacted] Georges Arnaud, une réédition modifiée par l'auteur juste avant [redacted] mort, au printemps (Le Pré aux Clercs) ; *le Temps des [redacted]* de Salvat Etchart, qui [redacted] tué en [redacted]bre 1985 (Presses de la Renaissance).

Parmi ceux dont le [redacted] s'affirme, puisqu'ils en sont au moins à leur troisième livre, nous retiendrons en premier – c'est de bonne guerre – ceux que nous aimons soutenir et défendre dans ces colonnes : Marie Redonnet, qui termine le triptyque commencé avec *Splendid [redacted]* *Forever Valley* par *Rose Mélie Rose* (Minuit) ; Anne-Marie Garat, *l'Insomniaque*, (Flammarion) ; Michel Rio, qui a délaissé Balland pour Le Seuil, [redacted] *Archipel* ; Orlando [redacted] Rudder, *[redacted] crus*, [redacted] (Balland) ; Armand Farrachi, [redacted] *la [redacted] de Fletcher Christian*, [redacted] Jean-Claude Charles, [redacted] *Ferdinand, je suis à Paris* (tous deux [redacted] Bernard Barrault) ; [redacted] collaborateurs Edgar Reichmann *Rachel*, (Belfond) et Roland [redacted] (*l'Ombre d'une frange*, Grasset) ; [redacted] Absire pour [redacted] huitième roman (*l'Egal de Dieu*, Calmann-Lévy) ; Alain Nadaud pour son troisième roman, *Désert physique*, (Denoël) ; Manz'ie, *le Voyage sous l'eau*, (Flammarion) ; Pierre Bergounioux, qui apparaît, avec son quatrième roman, *la [redacted]*, comme l'un des auteurs les plus prometteurs de sa génération (Gallimard).

Parmi les bonnes surprises, on relève déjà *Donnafugata*, de Jean-Marie Laclavetine, *le [redacted]teur [redacted] hasard*, [redacted] Dre[redacted] (tous [redacted] Gallimard) ; *les [redacted] de [redacted] peste*, de [redacted]déric Milan (Presses de la Renaissance) ; *Schmutz*, de Tony Cartano, le directeur littéraire des [redacted] de la Renaissance (Grasset) ; *[redacted] Eblouissements*, de Pierre Mertens (Seuil).

Chez [redacted] femmes, Henriette Jelinek [redacted] Cardinal reviennent [redacted] après un moment d'absence, avec respectivement *la Goutte de poison* (Ramsay) [redacted] (Grasset). Quant [redacted] Viviane Forrester et Hortense Dufour, elles quittent respectivement Gallimard [redacted] (*l'Œil [redacted] nuit*) [redacted] pour Flammarion (*la [redacted] cocon*).

Les romans historiques [redacted] représentés par *Mon tout*, [redacted] *Fontanges*, [redacted] Grimmer, une histoire d'amour à la cour du Roi-Soleil (Mercure de France) ; *le Crépuscule [redacted] dieux [redacted] Nil*, de Paule Langlois-Maire ; *le Jeu [redacted]* (Marie-Antoinette) de Jacques [redacted] ([redacted] deux chez Payot).

Le [redacted] Belfond lance une nouvelle maison, [redacted] Editions 1900, principalement consacrées à la réédition [redacted] textes introuvables. Parmi les premiers titres : *le Livre des masques*, de Rémy de Gourmont ; *l'Almanach Vermot de l'année 1900*, *la Vedette*, d'Yvette Guilbert.

Enfin, [redacted] faut réserver une attention toute particulière aux [redacted] les plus attendus, [redacted] qui tentent de passer le cap du [redacted] livre. Là [redacted] est impossible [redacted] citer [redacted] on [redacted] *en souffrance*, de Chochana Boukhobza, prix [redacted] avec *Un [redacted]* (Balland) ; *[redacted] de [redacted]* de Jean-Philippe Arrou-Vignod (Gallimard) ; *la Girafe*, de Marie Nimier, dont le premier livre, *Sirène*, avait été récompensé par l'Académie f[redacted] (Gallimard) ; *les Volumes éphémères*, [redacted] Gilles Barbedette (Gallimard), [redacted] (Flammarion) n'était [redacted] fait à la hauteur des espoirs qu'on peut mettre en cet écrivain. Claude Tardat, remarquée pour *Une mort sucrée*, passe à quelque chose de très différent avec *Nil* (Mazarine). Et aussi : Patrick Lapeyre, *la Lenteur de l'avenir* ; [redacted] Richaud, *le [redacted]* (les deux [redacted] POL) ; Alfred Hart, *la Ginestière* (Maren Sell) ; Philippe Delerm, *le [redacted] de temps* (le Rocher) ; l'Antillais Daniel Maximin, *Soufrières* (Seuil). Beaucoup [redacted] tent d'être encouragés, et souvent leur avenir dépendra [redacted] deuxième livre.

BERENICE CLEEVE.

Etrangers : beaucoup d'anglophones

Les romans étrangers, toujours trop négligés, à de rares exceptions près, par le public français, sont, pour la plupart, de qualité. Mais l'« hexagonie » est un mal dont le remède n'est pas encore trouvé. L'automne, pourtant, est riche. La vogue des Italiens continue, avec plusieurs livres de Giorgio Manganelli, dont un chez Denoël, *Dall' inferno* et un au Seuil, *Discours de l'ombre et du blason*, puis, entre autres, Marco Lodoli, *Chronique d'un millénaire qui s'enfuit* (POL) ; Plinio Martini, *Requiem pour tante Domenica* (L'Aire) ; Carlo Emilio Gadda, *l'Adolgisa, croquis milanais* (Seuil) et *Novella seconda* (Bourgois) ; Franco Cordelli, *Pinkerton*, [redacted] en Italie [redacted] un des meilleurs textes [redacted] années (Stock) ; [redacted] Rasy, prix [redacted] de [redacted] première œuvre, [redacted] le passionnant [redacted] *Première Extase* (Rivages).

Les anglophones [redacted] présents en nombre, tant avec des habitués qu'avec [redacted]. L'ouverture [redacted] jeunes [redacted] se confirme, [redacted] en particulier, *[redacted] Moufflets*, [redacted] (Gallimard), [redacted] *[redacted] ter Place*, le premier roman [redacted] Gloria Naylor, les itinéraires de plusieurs femmes noires (Belfond). Parmi les autres, citons pêle-mêle : *[redacted] Quartet*, de James Baldwin ; *le [redacted] en face*, [redacted] Julian Barnes, prix Médicis essai 1986 pour *[redacted] Perro[redacted]* (tous deux chez Stock) ; *La tête qui parle*, de John Cowper Powys ; *le Succès*, [redacted] William [redacted] Williams, qui [redacted] après *[redacted] la Fortune* [redacted] fin d'une trilogie (tous [redacted] Flammarion) ; *Inno[redacted] in extremis*, un [redacted] de [redacted] Hawkes, prix [redacted] étranger [redacted] (Seuil) ; *l'Homme [redacted] la tortue*, de Ruth [redacted] (Calmann-Lévy) ; *[redacted] Servante écarlate*, de Margaret Atwood, l'un des [redacted] littéraires [redacted] dernières années aux Etats-Unis, [redacted] Canada et en Grande-Bretagne (Laffont) ; *[redacted] Irlande [redacted] tous [redacted] péchés [redacted] ses grâces*, [redacted] James Patrick Donleavy (Denoël) ; *l'Orgie [redacted] 1933 fut [redacted] année*, deux brefs romans de John Fante (Bourgois) ; *l'Ombre d'une présence*, [redacted] W.M. Spackman, [redacted] aux Etats-Unis [redacted] 1905 [redacted] France (Quai Voltaire), qui sort [redacted] un nouveau Paul Bowles, *la Maison de l'araignée*).

Les Editions de la Différence donnent leur [redacted] Henry [redacted] en français, *l'Autre Maison* et le Rocher, un inédit de Somerset Maugham, *Mrs Craddock* (voir l'article d'Hector Bianciotti). Quant [redacted] Fayard, il [redacted] *L'homme qui [redacted] les enfants*, de [redacted] Stead, qui fit [redacted] à [redacted] sortie [redacted] qu'il s'attaquait à l'un [redacted] tabous de la société américaine, la famille. Enfin, Lieu [redacted] reprend *le Règne éphémère de Pépin IV*, de John Steinbeck, paru en 1957 chez Del Duca.

Pour l'Allemagne, on remarquera le dernier roman de Günter Grass *la Rate* (Seuil), deux textes de Christa Wolf chez Alinéa, *Trame d'enfance* et *Aucun lieu, nulle part* ; *Des arbres à abattre*, de Thomas Bernhard (Gallimard) ; *les Chutes de Slunj*, de Heimito von Doderer (Rivages), et *Ma mère et moi*, de Gabrielle Wohman (Albin Michel) ; *le Cavalier suédois*, de Léo Perutz, juif de Bohème, né à Prague, mort en 1957 et que l'on commence à redécouvrir en France depuis le début de cette année (Phébus).

Peu de représentants des pays de l'Est, cet automne, si l'on excepte *le Trentième Amour de Marina*, du Russe Vladimir Sorokine. (Lieu commun.)

Sagan et Sarah

Sagan partout. Discrète jusqu'à l'effacement, la romancière se retrouve, bien malgré elle sans doute, en tête d'affiche de cette rentrée. D'abord parce qu'elle publie. Pas un roman, pas des souvenirs, mais une correspondance imaginaire avec un monstre sacré d'une autre époque, Sarah Bernhardt (le Rire incessable, chez Robert Laffont).

Ensuite parce qu'une de ses pièces de théâtre, la Valse en amazone, sera jouée aux Bouffes-Parisiens à partir du 21 octobre, et que l'on vient d'achever, sous la direction de Robert Enrico, le tournage de De guerre lasse, avec Nathalie Baye, Christophe Malavoy et Pierre Arditi dans les rôles principaux (le film sortira le 16 décembre). Enfin parce que Jean-Claude Lamy publie au Mercure de France une biographie de Sagan, fruit de trois années d'enquêtes et d'entretiens, et pour laquelle l'auteur de Bonjour tristesse a accepté de se confier, sans fracas, mais sans rien cacher d'une existence à la fois tumultueuse et secrète.

P.L.

Les écrivains de langue portugaise ou espagnole sont eux aussi toujours au rendez-vous. Pour les premiers, *Fado Alexandrino*, d'Antonio Lobo Antunes (Albin Michel/Anne-Marie Métailié) et trois titres aux éditions de la Différence, dont le directeur, Joaquim Vital, est lui-même portugais : *Tous ces gens, Mariana...*, *[redacted] que l'on retient*, de [redacted] Judite de Carvalho, et *Fleuve triste*, de Fernando Namora. Parmi les seconds, on remarque *Une vie de chien*, de Juan Carlos Onetti, dont deux ouvrages paraîtront en novembre chez Gallimard ; *la Tendresse du dragon*, d'Ignacio Martinez de Pison (Ledrappier) ; *l'Année de grâce*, de Cristina Fernandez Cubas (premier roman, Seuil) ; *Qui a tué Palomino Molero ?*, de [redacted] Vargas Llosa (Gallimard), *le [redacted] sirènes*, d'Adelaida Garcia Morales (Stock).

Les Japonais [redacted] Gallimard ; *l'Arche [redacted] toc*, de Kôbô Abe, et, aux petites [redacted] Picquier, *la Porte*, de Soseki Natsume, et *le Vase de sable*, de Sei[redacted] Natsumoto ; les arabophones chez [redacted] ; *la Prise de Gibraltar*, de [redacted] Boudjedra ; chez [redacted] : *le [redacted] désir*, de Naguib Mahfouz, [redacted] que chez Sindbad, *[redacted] d'août*, de Sonallah Ibrahim.

Traduits du yiddish, [redacted] trou[redacted] *Varsovie*, [redacted] Shalom Asch (Belfond), et *la Danse des [redacted]* (Editions Des femmes), d'Esther Kreitman, la sœur du prix Nobel Isaac Bashevis Sin[redacted].

Enfin, s'il fallait, au terme [redacted] liste interminable et pour[redacted] parcimonieuse, donner un seul conseil, ce serait de lire, au moins, [redacted] nouvelles étrangères et d'encourager les Presses de la Renaissance, qui créent une col[redacted] sous des couvertures fort attrayantes. Premiers titres : *Haute-Terre*, [redacted] l'Irlandais John [redacted] Gahern, [redacted] on a pu lire [redacted] quelques mois l'excellent roman *la Caserne* (aussi aux Presses de la Renaissance) ; *la [redacted] de l'indigo*, onze nouvelles du cinéaste indien Satyajit Ray [redacted] *le Carnaval des animaux*, du Brésilien Moacyr Scliar.

JOSYANE SAVIGNEAU.

PREMIERS ROMANS

Courageux et téméraires...

Ils sont cinquante-quatre cet [redacted] à tenter leur [redacted] en littérature. C'est l'un des plus gros chiffres depuis 1981. La rentrée la plus riche a été celle de 1985 – cinquante-cinq premiers romans – et la plus pauvre celle de 1986, avec trente-trois titres seulement. Le meilleur hommage à rendre à la témérité de ces nouveaux venus est de les citer tous et de vous inviter, lecteurs, à un peu de curiosité. Feuilletez-les chez vos libraires, achetez-en, et lisez-les.

Comme souvent, ce sont les petits éditeurs qui, courageusement, soutiennent des premiers textes. Cependant, parmi les grands, la palme de l'esprit de découverte revient à Gallimard (sept livres), suivi de Belfond (quatre) et de Flammarion (trois).

Voici donc les inconnus de la rentrée, une liste à garder pour les jours où l'on se sent las de voir toujours les mêmes noms dans les vitrines des libraires :

Alfred Eibel, qui dirige la collection « Aspects de l'Asie » chez Flammarion (le Chien merveilleux, Acropole) ; Marie-Josèphe Guers (la Femme inachevée, Actes-Sud) ; Jean-Romain Putallaz (Marie la nuit), Christian Bachler (le Voyage retourné), Michel Buenzod (la Folie Méricourt) (tous aux éditions de l'Aire) ; Ronald Lavallée (Tchipayuk ou le chemin du loup, Albin Michel) ; Jean-François Merle (Cale sèche, Arléa) ; Martin-Laurent Ziegler (la Suite des temps, [redacted] de l'Aube) ; Vincent [redacted] (la Chinoise orpheline, Balland) ; [redacted] de RTL Philippe Caloni (le Couvre-feu), Anne de Lacretelle (Encore une journée divine), Thierry Laget (Florence, via Ricasoli 47), Annick Rousset-Rouart (Ronald) (tous chez Belfond) ; Richard Jorif (le Navire Argo), Jacques Testart (Simon l'embaumeur) (tous deux chez François Bourin) ; Emmanuel Tronquart (Sonnez les matines, Calmann-Lévy) ; Max Dumas et Sam Bernett (Il neige sur Amarillo, Carrère) ; Georges Préli (la Saison du Sphinx, éditions de l'Eclat à Montpellier) ;

Ike Idekel (l'Oiseau de pluie), Dominique Ledouble (le Temps d'un canal) (tous [redacted] chez P. M. Favre, [redacted] suisse) ; Marie-Thérèse Cuny (Une garce), François Liensa (la Bague au lion) (tous deux aux toutes jeunes éditions Fixot) ; Tanguy Le Cléguer, le frère de Yann Queffélec, prix Goncourt 1985 (les Sœurs de la nuit), Jean-Michel Valençon (les Dernières Extrémités), la journaliste Christine Clerc (l'Arpeggione) (tous chez Flammarion) ; Philippe Berrier-Sarda (le Moudjahedine blanc, France-Empire) ; Françoise de Maulde (Passage des aveux), notre collaboratrice Geneviève [redacted] (les Filles), Claude Delage (le Moine partisan), [redacted] Cegretin (Histoire d'Ismaïl), [redacted] Froment-Meurice (le Disparue), Barbara Carlier (Deux lettres à un ami), [redacted] Desreaux [redacted] impossible) (tous chez [redacted]) ; Jean-Olivier Tedesco (la Symphonie byzantine, Grasset) ; Pierre Péju (la Part du Sphinx, Laffont) ; Carole Sandrel (le Secret, Lattès) ; François Muir (Monsieur Rutil la vigile, chez Ledrappier, un éditeur né voilà moins d'un an) ;

Yves-Marie Kervran (Hôtel du temps, Lettres nouvelles/Maurice Nadeau) ; Denis Belloc (Néons, Lieu commun) ; Pierre Gaillard (Rouge sang – vert gazon, Luneau-Ascot) ; Cathy Bernheim (Cobaye-Baby, La Manufacture) ; Alain Surget [redacted] Chamula, Sylvie Messinger) ; Eric Chevillard (Mourir m'enrhume, Minuit) ; Catherine Carlson (Les aventures métaphysiques d'Arnolphe le morpion, roman érotico-burlesque, le Pré-aux-Clercs) ; Rauda Jamis, remarquée en 1985 pour sa biographie de Frida Kahlo (Au-delà des cendres), Henry Eynard (Un tunnel sous l'été) (tous deux aux Presses de la Renaissance) ; Bayon (le Lycéen, au quai Voltaire, une maison qui a quelques mois d'existence et des couvertures bleues particulièrement élégantes) ; Yves Colombel (la Passion de Pierre, librairie Séguier) ; Danièle Rousselier (La Barbara, Seuil) ; Gilles Zenou (Mektoub, Sillages/Noël Blandin) ; Isabelle Mazeaud (le Passager de Beaubourg, Souffles). Ya Ding – traducteur de Sartre et de Baudelaire en Chine – qui a écrit directement en français le Sorgho rouge, (Stock) ; Alexis Antonkin (le Fataliste, La Table ronde).

Enfin, signalons, sinon un premier roman au sens habituel du terme, du moins un premier livre, la Vie exemplaire et héroïque de l'employé de bureau, dessins et textes de Serguei, l'un des dessinateurs du Monde (Denoël).

Jo. S.

هكذا من الأصل

HISTOIRE, POLITIQUE, SOCIÉTÉ

La fièvre de 1988... et celle de 1789

IL était fatal que la production éditoriale en matière d'essais politiques, d'histoire et de biographies suive les pentes de l'actualité : 1988, année électorale ; 1989, année révolutionnaire. Côté élections, on peut prendre le parti du sérieux : *Pour une poignée d'élections*, d'Yves Stroudze (Fayard) ou [illegible] du rire et [illegible] la satire : *Comment acheter un président de la République*, de Caton (Laffont), ou *Faisons un rêve*, de M. A. Burnier et Léon Mercadet (Balland), ou encore celui de la hauteur constitutionnelle : *L'arbitre et le Capitaine, sur la responsabilité présidentielle*, de Jean Massot (Flammarion).

On peut aussi choisir la biographie : *Chirac*, de Franz-Olivier Giesbert, *Pasqua*, de Pierre Pellissier (Lattès), l'autoportrait en forme d'idées-[illegible] : *le* [illegible] *l'ouvrage*, de Michel Rocard (Odile Jacob), l'entretien [illegible] *Raymond Barre*, de notre collaborateur J.-M. Colombani (Flammarion), l'histoire récente : *le Roman de l'argent de de Gaulle à Mitterrand*, par Stéphane Denis (Grasset). La tentative de reconstitution d'un passé qui pour être plus ancien n'en demeure pas moins controversé : *Guy Mollet*, de Georges Mamy (Calmann-Lévy), la mesure de l'écart entre la fonction politique et les préoccupations des citoyens : *Tout va très bien, monsieur le ministre*, de notre collaborateur Daniel Schneidermann (Belfond), ou l'analyse de la nouvelle société française : *la Tentation égalitaire*, d'Alain Minc (Grasset), *les Nouveaux Capitalistes*, d'Edouard Balladur (Flammarion), *la Cohabitation des Français*, de Maurice Duverger (PUF).

Pour ce qui est de la Révolution, on donne généralement dans le monumental plutôt que dans la monographie savante. André Castelot y va de son *Histoire de la Révolution* (Perrin), tout comme Georges Soria, qui dirige chez Bordas une *Grande Histoire de la Révolution française*, abondamment illustrée. On réédite aussi la *Civilisation de la Révolution française*, de Soboul (« Champs », Flammarion) et *Dictionnaire de la Révolution française* de Jean Tulard [illegible] Jean-François Fayard (« Bouquins », Laffont). Jean-François Fayard publie chez le même éditeur une *Chronique de la justice révolutionnaire*. Daniel Lacotte signe un *Danton* (Favre), Jean-Joël Bregeon un *Carrier* (Perrin), tandis que Robert Laffont annonce, enfin, la parution en novembre du cinquième volume des *Hommes [illegible] la Liberté* de Claude Manceron.

Fayard se tient délibérément [illegible] l'écart [illegible] fièvre éditoriale autour de 1789. Si l'on aborde la période avec le *Dictionnaire Napoléon*, de Jean Tulard, on préfère tout de même l'Ancien Régime : *l'Approvisionnement de Paris*, de Steve Kaplan ; *la Cour de France*, de Jean-François Solnon ; l'Inquisition en Europe au dix-septième siècle, à travers les aventures d'Isaac Cardoso, *De la cour d'Espagne au ghetto italien*, minutieusement [illegible] par Yosef Yerushalmi, la Vienne de la fin du siècle [illegible] dans [illegible] complexité par Jean-Paul Bled [illegible] son *François-Joseph* ; [illegible] les [illegible] religieux, alimentaires ou érotiques des *Parfums* [illegible] *de l'Antiquité*, révélés par la science de Paul Faure. Fayard entreprend également la publication d'une histoire de la littérature russe en sept volumes dont le premier paraîtra le 1er octobre.

Pas davantage de Révolution chez Gallimard, mais deux études historiques majeures : *l'Europe et les pauvres, du Moyen Age à nos jours*, de Bronislaw Geremek, dont l'action politique aux côtés de Lech Walesa ne doit pas faire oublier qu'il est aussi le grand historien de la pauvreté ; et le *Frédéric II*, d'Ernst Kantorowicz (mais nous attendons toujours la traduction de son œuvre capitale *les Deux Corps du roi*, annoncée depuis longtemps chez le même éditeur).

Chez Hachette, l'histoire est, en cet automne, un produit lourd et prestigieux, qu'il s'agisse de l'*Atlas historique*, dirigé par Pierre Vidal-Naquet (la pré-édition de cet ouvrage chez France-Loisirs a déjà été vendue à 400 000 exemplaires), ou de *la Grande Histoire de France*, dirigée par Georges Duby, Emmanuel Le Roy Ladurie, François Furet, Maurice Agulhon, et qui sera centrée sur l'évolution politique française de la féodalité à nos jours. On annonce une autre *Histoire de France*, chez Flammarion, celle de Berthier de Sauvigny, rééditée et remise à jour, mais surtout une remarquable étude d'un universitaire américain, élève de Kantorowicz, Ralph Giesey, sur la souveraineté telle qu'elle [illegible] symbolisée par le cérémonial [illegible] bre des rois de France, *Le roi ne meurt* [illegible].

Une *Histoire de France* encore, [illegible] Seuil cette fois, et signée de François Lebrun et Jean Carpentier. S'y ajoutent une [illegible] *des années 60*, de Michel Winock, tirée des articles parus dans notre journal en 1986, les « Chroniques » du *Monde*, publiées par Jean-Noël Jeanneney aux mois de juillet et d'août 1987, *la Politique et la* [illegible] *de la population française* (quatre volumes, 2400 pages) sous la direction de Jacques Dupaquier. Trente-trois historiens et démographes ont [illegible] l'entreprise. [illegible] la première histoire de [illegible] genre engagée depuis 1893. Autant dire qu'elle manquait. Chez le même éditeur, Daniel Ligou dirige un *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, [illegible] Corvisier un *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, [illegible] la collection « Quadrige » réédite l'indispensable *Histoire générale du protestantisme* d'Emile Léonard.

AGNÈS BONNOT

Grâce, une anthropologie politique de la beauté grecque, de Christian Meier, traduite de l'allemand par Paul Veyne, *le Syndrome de Vichy*, d'Henri Rousso.

[illegible] éditions Complexe annoncent un ouvrage de Jacques Le Goff [illegible] *la Nouvelle Histoire* [illegible] poursuivent [illegible] sur le vingtième siècle par *Vichy, un régime fasciste*, de Michèle Cointet-Labrousse, et *1947, le Partage de la Palestine*, d'Alain Greah et Dominique Vidal.

Armand Colin publie un livre qui va peut-être enfin dissiper [illegible] illusions romanesques ayant fait le [illegible] de *la Chambre des dames*, une étude de Myriam Greissammer intitulée [illegible] *Bruges à Gand : les femmes flamandes à l'automne du Moyen Age*, et qui permet de saisir la lente régression du rôle et du statut de la femme à cette époque.

[illegible] Presses universitaires de [illegible] elles [illegible] un [illegible] en sortant une énorme *Histoire de l'entreprise*.

De l'histoire des sociétés, on passe tout naturellement à celle des individus, aux biographies. La plus considérable [illegible] celle que Tad Szuke [illegible] *Castro*, [illegible] *pouvoir absolu* (Payot), à laquelle répond comme en [illegible] l'autobiographie de Martha Frayde, *Ecoute Fidel*, [illegible] d'une jeune femme qui s'est engagée [illegible] des « barbudos » de la [illegible] Maestra, est devenue chef de la délégation cubaine à l'UNESCO, [illegible] arrêtée en [illegible] et expulsée. [illegible] biographies, [illegible] fois, [illegible] d'Hemingway, par Jeffroy Meyers (Belfond), de Joseph Conrad, par Frederick Karl (Mazarine), de Shakespeare, par M. T. Jones Davies (Balland), de Robert de Montesquiou, par Philippe Jullian (Perrin), de Sappho, par Bernard Ledwige (Mercure de France), de Milena, par sa fille (Maren Sell).

L'abondance des biographies vient compenser un peu – mais pas tout à fait – la maigreur des essais littéraires et scientifiques. Claude Hagège, linguiste, se tient à égale distance de la littérature et de la science avec *le Français et les siècles*, un bilan du français comme langue vivante qui ne verse ni dans l'[illegible]isme cocardier ni dans le catastrophisme crispé, et qui formule des solutions concrètes pour mieux assurer la présence de notre langue dans le monde (Odile Jacob). Mais sans doute [illegible] serait-il d'[illegible] pour [illegible] que les [illegible] d'une langue sont encore ses écrivains. On va lire dans quelques [illegible] les [illegible] (Balland), ainsi que des nouvelles [illegible] de [illegible] Aymé (Gallimard), [illegible] que [illegible] Stéphane célèbre *la Chartreuse de Stendhal* [illegible] Voltaire) et que Paul Bénichou consacre une longue étude aux *Mages romantiques* (Gallimard).

Et puis il y a encore les documents, les témoignages, les enquêtes [illegible] cette actualité immé[illegible] qui résonne souvent longtemps en nous. Doris Lessing, dans *Le vent emporte nos paroles*, parle de la situation des réfugiés afghans (Albin Michel) ; Nicole du Roy et Francine Rivaud enquêtent sur *les Français les plus riches* (Calmann-Lévy). Citons [illegible] : *Et si vous saviez : la* [illegible] *au quotidien*, de Roland Agret (Plon) ; *la Fièvre européenne. Vingt* [illegible] *d'immigrés*, [illegible] Marc Hillel (Plon) ; *Réflexions sur la question* [illegible], de Guy Konopnicki et [illegible] Couturier (Calmann-Lévy) ; *Terrorisme* [illegible] de Dominique Wolton [illegible] Michel Wieviorka, qui analysent les [illegible] de la médiatisation sur le comportement des poseurs de bombes et [illegible] preneurs d'otages (Gallimard) ; *Sur le terrorisme*, de Jean-François Revel (Hachette) ; enfin, deux approches très différentes [illegible] « phénomène SIDA » : un témoignage [illegible] fort d'Alain Emmanuel Breuilhe, *Corps à corps* (Gallimard), et une enquête internationale qui mesure l'exacte ampleur du phénomène, [illegible] *Grand* [illegible] *de l'an 2000*, de Rolande [illegible] (Grasset). Sans compter bien [illegible] les deux [illegible] surprises heureuses qui nous offriront, au cœur de l'automne, un été indien.

PIERRE LEPAPE.

Le second souffle de la librairie Séguier

La librairie Séguier, créée en 1981 par Marcel Julian, a été reprise l'an [illegible] par une [illegible] équipe. « La plus grand [illegible] éditeurs », comme il se [illegible] lui-même, a accru le rythme [illegible] ses publications [illegible] passant de [illegible] livres par mois en 1986 à [illegible] livres par mois pour cette rentrée 1987. Même si la maison pratique une [illegible] à tous les courants [illegible] restent privilégiés : les témoignages, avec le livre de [illegible] Au-delà de l'enfer, paru au printemps, préfacé par [illegible] et la sortie en septembre de Voyage à l'intérieur des prisons, de Patrick Girard ; les [illegible] documents et biographies, avec Hélène [illegible] Souvenirs, [illegible] de Jean-Victor Hocquart, Mozart, l'Amour, la Mort, qui sera publié en septembre.

La librairie Séguier édite [illegible] beaucoup de livres de musique, d'art [illegible] de beaux livres. Un [illegible] est fait également pour promouvoir la [illegible], et l'on attend avec impatience le livre de l'Argentin Manuel Mujica Lainez Bomarzo, auteur traduit pour la première fois en français. Pour cet automne, on notera aussi la parution d'une nouvelle revue Lignes, dirigée par Michel Surya. Le numéro [illegible] à Gorbatchev. Séguier [illegible] diffusé [illegible] à l'étranger par le [illegible] (Gallimard).

G. D.

Trois nouveaux éditeurs

On n'a jamais autant parlé de crise chez les éditeurs. Ventes faibles, retours massifs des ouvrages, affaissement des best-sellers, trésoreries exsangues, inflation de titres, désarroi des lecteurs. Et pourtant il se trouve encore des jeunes gens pour tenter l'aventure et pour se lancer dans cette galaxie Gutenberg que d'aucuns prétendent définitivement passée de mode.

⁂

François Bourin et Marie-Anne Bernard, qui publient en cette rentrée les premiers titres des éditions François Bourin, ne sont pourtant pas des néophytes. Ils savent que la partie sera difficile. L'un et l'autre viennent des éditions Grasset. Ils ont réuni un petit capital – 250 000 F – et créé une SA à 100 % familiale. Leur politique tient en deux mots : des romans et des idées – et tant qu'à faire des romans qui ne soient pas dépourvus d'idées. C'est ainsi qu'ils publient Simon l'embaumeur, le premier ouvrage de fiction du professeur Jacques Testart, ou encore le Navire Argo, un premier roman très savant et ambitieux de Richard Jorif. Côté essais : un pamphlet d'Anne Garreta, révélée l'an dernier avec Sphinx, paru chez Grasset.

François Bourin et Marie-Anne Bernard, qui publieront une douzaine de titres par an, désirent occuper un créneau commercial très large, en théorie : celui qui se situe entre les best-sellers et les titres ne bénéficiant pas d'un grand retentissement médiatique. Mais chacun reconnaît aujourd'hui que ce créneau – entre 15 000 et 30 000 exemplaires – se réduit dangereusement. Raison de plus pour essayer de s'y [illegible].

Les Editions de l'Aube, qui débutent également cet automne, ne sont pas davantage une création d'amateurs. Marion Hennebert, l'organisatrice de ce projet éditorial, a travaillé à Actes Sud, puis à Complexe. Les amitiés qu'elle a suscitées, alors, lui ont permis de réunir autour d'elle tant un prestigieux conseil d'écrivains et de chercheurs que les moyens financiers de l'entreprise – une SA au capital de 250 000 F. L'Aube cherchera, elle aussi, son chemin entre la littérature et la réflexion. Le premier roman publié en octobre, la Suite des temps, tournera autour d'un personnage qui ressemble à s'y méprendre à Michel Foucault. En même temps, L'Aube fera paraître un Manifeste pour une nouvelle gauche européenne, de Peter Glotz, secrétaire du Parti social-démocrate allemand.

Cette maison tient, d'ailleurs, à affirmer d'emblée sa vocation internationale : elle publiera des textes de colloques, des nouvelles de tous les pays et coéditera avec la Comédie de Genève. C'est sans doute pourquoi Marion Hennebert a choisi d'établir sa maison d'édition dans le Vaucluse, à La Tour-d'Aigues, plutôt qu'à Paris.

Signalons enfin la naissance de Soufflés, que dirige Thomas Jallaud, et qui sort deux romans au mois de septembre : le Passager de Beaubourg, d'Isabelle Mazéaud, qui a obtenu le Premier Prix (décerné sur manuscrit par un jury de bibliothécaires), et Attilah Fakir, le troisième livre de Ahmed Zitouni.

P. L.

ESSAIS

Coups doubles en série

COMME chaque automne, la grande marée romanesque n'empêche pas les [illegible] de fleurir. Et bon [illegible] d'ouvrages de philosophie ou [illegible] humaines figurent au programme [illegible] éditeurs. Le hasard, cette année, fait que plusieurs [illegible] par deux.

Descartes, par exemple, qui paraît connaître un regain d'actualité, fait l'objet de deux lectures non conformistes. André Glucksmann affirme : *Descartes, c'est la France* (Flammarion), et trouve dans la solitude de l'individu cartésien [illegible] fondements de la tolérance [illegible] la liberté, tandis qu'Alexandre Astruc scrute lui aussi, de manière inattendue, le style et la vie du philosophe : *Descartes, l'aventurier* (Balland).

Deux nouveaux titres également pour Michel Serres. *L'Hermaphrodite*, chez Flammarion, propose [illegible] nouvelle analyse de *Sarrasine*, l'énigmatique récit de Balzac, dont Roland Barthes avait [illegible] l'interprétation dans *S/Z*, en 1970. Le second titre – *Statues* – inaugure le catalogue des éditions François Bourin, toute jeune [illegible] d'édition créée en mai dernier *(voir ci-contre)*.

Jacques Derrida publie, lui aussi, [illegible] simultanément, aux éditions Galilée : un nouveau recueil d'articles, *Psyché. Invention de l'autre*, et une relecture de Heidegger, qui [illegible] l'usage [illegible] singulier du mot « esprit » à [illegible] son œuvre. Le titre de [illegible] ouvrage, *De l'esprit*, mime celui du célèbre [illegible] d'Helvétius (que réédite par ailleurs le Corpus des œuvres de philosophie en langue française, chez Fayard). Derrida y analyse notamment le tristement fameux *Discours du rectorat* prononcé par Heidegger dans l'Allemagne hitlérienne.

L'interminable interrogation sur les positions politiques de Heidegger et leur rapport avec sa pensée devrait connaître de nouveaux rebondissements avec la publication, depuis longtemps annoncée, d'un dossier de Victor Faris, *Heidegger et le nazisme* (Ed. Verdier), qui se veut accablant. Dans le même temps doit paraître chez Gallimard la traduction d'un nouveau [illegible] du philosophe. L'ironie du sort veut qu'il [illegible] pour titre : *De l'essence de la* [illegible].

Deux volumes encore pour la monumentale *Histoire du marxisme* du philosophe d'origine polonaise Leszek Kolakowski, chez Fayard. Déjà traduit en plusieurs langues européennes, ce travail considérable permet [illegible] saisir la genèse du dogme à partir [illegible] œuvres [illegible] Marx et la généalogie [illegible] nationaux.

Deux [illegible] enfin de Jacques Bouveresse, aux Editions de Minuit : une [illegible] sur Wittgenstein, *la Force de la règle*, [illegible] la réimpression de son travail fondamental sur le même auteur, *le Mythe de l'intériorité*, paru en 1976.

Il reste, bien sûr, quelques auteurs, eux aussi déjà connus et confirmés, qui échappent [illegible] de « coups doubles ». C'est le cas, par exemple, de Jean-Luc Nancy (*Des* [illegible] *divins*, Trans-Europ-Repress), de Cornélius Castoriadis (*les Chemins du labyrinthe II*, Fayard), de Luce Irigaray (*Sexes et parentés*, Minuit), ou de Serge Moscovici, dont on annonce, [illegible] Fayard, un nouvel essai – sans oublier un ouvrage posthume (*la* [illegible] *de croire*, Seuil) de Michel de Certeau, philosophe disparu en 1986, auquel les *Cahiers pour un temps*, [illegible] par le Centre Pompidou, consacreront un volume d'hommages.

A [illegible] ces nouveaux ouvrages, [illegible] multiples [illegible] importants du passé sont traduits ou repris, souvent chez de petits éditeurs. Philosophie grecque : [illegible] nouvelle édition de Plotin, due aux [illegible] de Pierre Hadot, [illegible] inaugurée aux Editions du Cerf ; une traduction intégrale des *Premiers Principes* du grand néo-platonicien Damascius, par Marie-Claire Galpérine, [illegible] chez Verdier. Philosophie italienne : *le Banquet des Cendres*, de Giordano Bruno, paru à Londres en 1584, [illegible] duit pour la première fois en français (Ed. de l'Eclat), tout comme le texte de Giambattista Vico, [illegible] de 1710, *De la* [illegible] *philosophie* [illegible] *peuples italiques* (Trans-Europ-Repress). Philosophie française : le Corpus (Fayard) rend accessibles, entre autres, des [illegible] de La Mothe le Vayer, de Renouvier et [illegible] Du Marsais, dont le fameux *Traité* [illegible] *tropes* sera, d'autre part, réédité chez Flammarion.

Du [illegible] des sciences humaines, Gilles Lipovetsky poursuit, avec *l'Empire de l'éphémère* (Gallimard), l'analyse [illegible] l'époque, entamée avec *l'Ère du vide*, tandis que Francis Jeanson aborde les problèmes actuels de la psychiatrie : *la Psychiatrie au* [illegible] (Seuil).

R.-P.D.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

La ruée vers Proust

LE 5 [redacted], l'ensemble d'*A* [redacted] *recherche du temps perdu* tombera dans le domaine public. Pour Gallimard, qui [redacted] jusqu'à présent les droits exclusifs sur l'œuvre, [redacted] une [redacted] qu'on redoutait en même temps qu'une échéance qu'on préparait : Jean-Yves Tadié va présenter dans la bibliothèque de la Pléiade une édition entièrement nouvelle de *la Recherche*, en quatre volumes, qui remplacera celle de Pierre Clarac et André Ferré (publiée en 1954) et qui sera enrichie de très nombreux textes inédits provenant des brouillons de Proust.

Cette nouvelle édition, dont seul le premier volume paraîtra en octobre, se [redacted] immédiatement confrontée [redacted] une [redacted] concurrence. Flammarion, dans [redacted] collection « GF », mettra d'un seul coup sur le marché dès le 5 octobre les dix volumes de son édition de *la Recherche*, établie sous la direction [redacted] Jean Milly. Et [redacted] 3 décembre, la [redacted] Bouquins » de Laffont sortira [redacted] son tour trois forts volumes d'une *Recherche* éditée par Bernard Raffali qui comportera, en [redacted], un index des personnages et des lieux proustiens et un « quid » de Proust. Quant au *« Livre* [redacted] *poche »*, [redacted] bataille, il annonce *« un gros coup avec Proust en 1988 »*.

La ruée vers Proust permettra aussi à deux éditeurs de régler un contentieux vieux de soixante-dix ans. [redacted] par Gide, on le [redacted], Proust avait porté à Grasset son premier livre, *Albertine disparue* — que celui-ci ne publia d'ailleurs pas, — avant de [redacted]ndre définitivement [redacted] en 1918. Pour saluer la « libération » de Proust, Grasset va donc publier, en octobre, [redacted] version inédite d'*Albertine* [redacted] par Nathalie Mauriac, la fille [redacted] Mme Mantes-Proust, [redacted] de Marcel, à partir [redacted] documents demeurés jusqu'alors dans des dossiers. Simple curiosité litté[redacted] ou [redacted] capital pour [redacted] connaissance de Proust ? A coup sûr quelques heures d'émotions fortes pour la cohorte des proustomanes.

Cette [redacted]ment accompagnée de [redacted] études proustiennes qui viennent nous rappeler que l'on n'a jamais tout dit sur un grand écrivain, même lorsque des cen[redacted] commentateurs, [redacted] l'ont butiné. Vincent [redacted] publie *Proust, philosophie du roman* (Minuit), Yves Lelong un *Marcel Proust* à la librairie Seguier, et le quatorzième numéro des *Cahiers Marcel Proust* paraît le 1er octobre [redacted] Gallimard, avec [redacted] du colloque organisé [redacted] bre [redacted] l'université [redacted] New-York sur [redacted] problèmes [redacted] d'édition [redacted]

P. L.

Les théorèmes de Raymond Queneau

***Perec, Roubaud, Calvino,* [redacted] *père de Zazie et d'autres sont dans la* Bibliothèque oulipienne.**
Pour retrouver les joies du mariage entre littérature* [redacted] *mathématiques.

FONDÉ le [redacted] novembre 1960 par Raymond Queneau et François Le Lionnais, l'Ouvroir [redacted] littérature potentielle (Oulipo) [redacted] donné pour [redacted] de *« réformer la poéti*[redacted] *poèmes,* [redacted] *essais »* en [redacted] des structures inédites ou en remettant à l'honneur des types de contraintes anciens, mais [redacted]. En résumé, il s'agissait pour Queneau et ses amis de rompre avec une approche de la création littéraire héritée de la période romantique — l'inspiration, le génie, le subconscient, l'aléatoire — pour retrouver les joies de l'antique mariage entre la littérature et les mathématiques.

BERENICE CLEEVE.

Depuis 1974, l'Oulipo a publié sous forme de brochures, tirées à cent cinquante exemplaires, trente-sept opuscules qui forment la *Bibliothèque oulipienne*. Le premier fut *Ulcérations*, de Georges Perec ; le troisième [redacted] *Fondements de la littérature d'après* [redacted] (mars 1976), l'ultime [redacted] livré par Queneau de son vivant. Ces brochures, [redacted] pratiquement introuvables, ces bonheurs de bibliophiles sont donc rassemblés aujourd'hui (1) pour le gai savoir des lecteurs de Roubaud et de Calvino, de Matthews et de Le Lionnais, de Queneau et de Perec, d'Arnaud, de Fournel, de Queval et de quelques autres expérimentateurs de formes.

Dans *les Fondements de la littérature d'après David Hilbert*, Raymond Queneau s'inspire de l'ouvrage majeur d'Hilbert, *Fondements de la géométrie*, paru en 1899, qui établit l'axiomatique de la géométrie euclidienne. Hilbert énonçait cinq groupes d'axiomes : d'appartenance, d'ordre, de congruence, de parallèles [redacted] de continuité. Remplaçant [redacted] les propositions d'Hilbert les mots *« points », « droites »* [redacted] *« plans »* respectivement par : *« mots », « phrases »* et *« paragraphes »*, Queneau propose donc, [redacted] sa manière, dont l'humour n'est jamais absent, d'établir [redacted] axiomes de la littérature. [redacted] publions ci-dessous la première partie de son entreprise.

P. L.

(1) Deux volumes de 400 pages chacun, 125 F le volume, sortie le 10 septembre, éditions Ramsay.

LES AXIOMES D'APPARTENANCE

I, 1 — *Il existe une phrase comprenant deux mots donnés.*

COMMENTAIRE : Evident. Exemple : [redacted] les deux [redacted] « la » [redacted] « la », il [redacted] une phrase comprenant ces deux mots : « le violoniste donne le la à la cantatrice. »

I, 2 — *Il n'existe pas plus d'une phrase comprenant deux mots donnés.*

COMMENTAIRE : Voilà, par contre, qui peut surprendre.

Cependant si l'on pense à des mots comme « longtemps » et « couché », il est évident qu'une fois écrite cette phrase les comprenant, à savoir : « longtemps je me suis couché de bonne heure », toute autre expression telle que : « longtemps je me suis couché tôt » ou « longtemps je ne me suis pas couché tard » n'est qu'une pseudo-phrase que l'on doit rejeter en vertu du présent axiome.

SCHOLIE : Naturellement si l'on écrit « longtemps je me suis couché tôt », c'est « longtemps je me suis couché de bonne heure » que l'on doit refuser en vertu de l'axiome I, 2. C'est-à-dire qu'on n'écrit pas deux fois *A la recherche du temps perdu*.

I, 3 — *Dans une phrase il y a au moins deux mots ; il existe au moins trois mots n'appartenant pas tous à la même phrase.*

COMMENTAIRE : Il n'y a [redacted] de phrases d'un seul [redacted] « Oui », « Non », « Hep », « Pstt » ne sont pas des phrases. A propos de la seconde partie de l'axiome : on suppose donc que la langue employée comprend au moins trois mots (ce qui est trivial dans le cas du français) et, d'autre part, l'on exclut la possibilité d'une phrase qui comprendrait tous les mots d'une langue (ou tous les mots moins un, ou moins deux).

I, 4a — *Il existe un paragraphe comprenant trois mots n'appartenant pas tous à la* [redacted] *phrase.*

COMMENTAIRE : Il suit de là immédiatement qu'un paragraphe comprend au moins deux phrases. On remarquera que la formulation des axiomes I, 1 à I, 4 est contraire à l'axiome I, 2 puisque tous quatre ont besoin pour être exprimés des mots « mots » et « phrases », alors que, selon cet axiome, il ne devrait y avoir qu'une seule phrase les comprenant.

On peut [redacted] formuler [redacted] axiome de métalittérature :

Les axiomes n'obéissent pas aux [redacted].

I, 4b — *Tout paragraphe comprend au moins un mot.*

COMMENTAIRE : « Oui », « Non », « Hep », « Pstt » qui ne sont pas des phrases d'après I, 3 ne [redacted] donc former à [redacted] seuls un paragraphe.

I, 5 — *Il n'existe pas plus d'un* [redacted] *mots n'appartenant pas tous à la même phrase.*

COMMENTAIRE : Il s'agit donc comme dans I, 2, de l'unicité, loi du paragraphe. Autrement dit, si l'on a employé dans un paragraphe trois mots n'appartenant pas tous à la même phrase, on ne peut pas les réemployer dans un autre paragraphe. Mais, objectera-t-on, s'ils appartiennent tous à la même phrase dans l'autre paragraphe ? Impossible selon cet axiome.

I, 6 — *Si deux mots d'une phrase appartiennent à un paragraphe, tous les mots de cette phrase appartiennent à ce paragraphe.*

COMMENTAIRE : Se passe de commentaire.

I, 7 — *Si deux paragraphes ont en commun un mot, ils en ont encore un autre en commun.*

COMMENTAIRE : Pour obéir à cet axiome, il faut donc que, si l'écrivain utilise dans un nouveau paragraphe un mot figurant déjà dans le paragraphe précédent, il *doit* en employer également un second figurant dans le paragraphe précédent. La contrainte est faible si ces mots sont des articles, verbes auxiliaires, etc. ; elle est nettement antiflaubertienne dans le cas de signifiant (substantifs, adjectifs, par exemple).

(Voir commentaire du théorème I).

I, 8 — *Il existe au moins quatre mots n'appartenant pas* [redacted] *même paragraphe.*

COMMENTAIRE : Cela veut dire qu'un « [redacted] » composé d'un seul paragraphe ne mérite pas la désignation de « texte » ; ou bien encore que la langue (française) [redacted] suffisamment de mots (au moins quatre).

(Voir déjà le commentaire de I, 3).

Dans le commentaire de l'axiome I,7 nous n'avons pas développé toutes les conséquences que l'on peut tirer de cet axiome (et des autres axiomes déjà admis) ; voici le premier théorème que démontre Hilbert :

THÉORÈME I. *Deux phrases distinctes d'un même paragraphe ont au plus un mot en commun ; deux paragraphes distincts ou bien n'ont aucun mot en commun ou bien ils ont en commun une phrase et n'ont aucun autre mot en commun en dehors de cette phrase.*

COMMENTAIRE : En effet, si les deux paragraphes ont un mot en commun, ils doivent en avoir un second (I,7), mais alors ces [redacted] mots déterminent une phrase [redacted] d'après I,1 cette phrase est unique. Les deux paragraphes ont donc alors une phrase en commun.

Nous revenons donc à une conception plus flaubertienne. Répéter un mot déjà employé dans un paragraphe précédent oblige à répéter toute la phrase, contrainte violente : autant ne pas répéter le mot, c'est bien plus prudent et Flaubert observe scrupuleusement cet axiome.

RAYMOND QUENEAU.

La sombre destinée de Jules Laforgue

Il y a cent ans mourait* [redacted] *poète que l'on a trop dédaigné.
Il indiquait, pourtant, le chemin de la modernité.

LA postérité en littérature est souvent ingrate, lunatique. Elle retient des clichés, des poncifs : un poète mort dans la fleur de l'âge, une œuvre [redacted] peine ébauchée, mais si pleine de [redacted]. Dans le même temps, elle néglige [redacted] — [redacted] elle-même, précisément, dans son intégralité et son intégrité, achevée, qu'on le regrette ou non, avec la vie de son auteur...

Mort de phtisie [redacted] vingt-sept ans, comme cela se faisait [redacted] l'époque, le 29 août 1887 [redacted] Paris, Jules Laforgue fut l'une des victimes exemplaires des humeurs et indélicatesses de l'histoire littéraire. Son œuvre, composée [redacted] le temps resserré de sa courte existence, est marquée, il est vrai, par cette brièveté, par l'urgence qui laisse en rade, parfois, le discernement. Il semble soupçonner que le temps [redacted] la maturation ne lui sera pas accordé, qu'il lui faut aller [redacted] vite [redacted] son but.

« Je m'incline pieusement devant l'inconscient »

Anxieuse d'elle-même sur le plan formel, tâtonnante, expérimentale par bien des aspects, la poésie de Laforgue n'a pas atteint la perfection que, d'emblée, celle de Rimbaud manifeste. Dans les années 1880, où l'auteur des *Illumina*[redacted] cherche une fortune tout autre que littéraire, Laforgue se fait la voix *« au petit bonheur des consonances imprévues »*, met en vers de plus en plus libres cette *« petite nausée universelle »*, ce spleen qui, depuis Baudelaire, a un peu vieilli, est tombé en décadence...

Comme Lautréamont quelques années plus tôt, comme plus tard Supervielle, Jules Laforgue, deuxième fils d'une nombreuse famille, naît [redacted] Montevideo le [redacted] 1860. Après une première [redacted] Uruguay et quelques années de pensionnat [redacted] Tarbes, ville dont son père est originaire, il débarque [redacted] ans [redacted] quartier des Batignolles, [redacted] Paris. Élève, [redacted] Bergson, du lycée Fontanes (aujourd'hui Condorcet), il échoue [redacted] deux reprises à l'oral du baccalauréat.

L'adolescent trop timide devra se former lui-même. Il le fera à travers ses lectures — Baudelaire, Heine, Sully Prudhomme... Il s'intéresse aussi au bouddhisme et découvre l'inconscient à travers Hartmann, philosophe allemand proche de Schopenhauer — *« Je m'incline pieusement devant* [redacted] », écrira-t-il.

« Un petit abbé de pantomime »

Jacques-Emile [redacted], peintre et écrivain, qui connut Jules Laforgue, en fait cette [redacted]tion physique : *« Il y avait une certaine douceur dans ses pâles yeux ; sa bouche avait de la beauté ; mais l'ensemble offrait quelque chose d'incertain, d'insexué qui inquiétait. Il m'a toujours paru tel qu'un travesti, un petit abbé de pantomime. »* (Cité par Jean-Louis Debauve, [redacted] le numéro d'*Europe*, [redacted] Jules Laforgue. [redacted] 1985.)

Mais, surtout, Laforgue choisit ses amis : Gustave Kahn, poète et théoricien du [redacted] libre, [redacted] Paul Bourget, rencontrés chez [redacted] Hydropathes, réunion de jeunes littérateurs cultivant l'excentricité (on y croise Alphonse Allais [redacted] Charles Cros). [redacted] Bourget, son aîné de huit ans, que Laforgue se choisit pour juge de ses premiers essais littéraires. Académicien, l'auteur du *Disciple* mani[redacted] pourtant une [redacted] posthume à l'égard de son ami. De plus, cette relation [redacted] l'un [redacted] prétextes au très juste dédain dans lequel les surréalistes tiendront Laforgue : *« Lisez Corbière, ne lisez pas Laforgue ! »* conseillait Breton...

A ces années psychologiquement et matériellement difficiles va [redacted] une période faste. Inespérément [redacted]. En effet, Laforgue obtient, [redacted] novem[redacted] 1881, grâce [redacted] des interventions amicales, [redacted] lecteur français auprès de l'impératrice Augusta, grand-mère du futur Guillaume II. Royalement rémunéré, disposant d'un domestique particulier, il [redacted] la [redacted] de Prusse dans [redacted] déplacements, de Berlin [redacted] Coblence, [redacted] Potsdam. Son travail auprès de l'impératrice laisse au jeune lecteur des loisirs qu'il passe dans les musées, à l'opéra, au cirque. Littérairement, ces années heureuses vont permettre à Jules Laforgue de sortir du pessimisme et des noirceurs de ses premiers essais poétiques.

Une santé fragile

Après *le Sanglot de la Terre*, recueil posthume qui rassemble les poèmes des années noires, *les Complaintes* [redacted] la vraie [redacted]mière étape de la manière propre et originale de Laforgue : avec *l'Imitation de Notre-Dame — la Lune* (également éditée à compte d'auteur [redacted] de la même année 1885), ce livre est le seul que le poète publia de son vivant.

Mais la trame entière n'est plus loin de se rompre, au moment où les liens réputés les plus solides se tissent... En septembre 1886, Laforgue quitte définitivement l'Allemagne. Le [redacted] décembre, il se marie dans une petite [redacted] protestante de [redacted] avec Leah Lee, [redacted] professeur d'anglais, qu'il a rencontrée à Berlin. Les jeunes mariés s'installent à Paris. Leur situation matérielle est précaire, leur santé, plus que fragile.

Avant [redacted] mort, en [redacted] de l'année suivante, Laforgue donne quelques *Chroniques parisiennes* à la *Revue indépendante* de Félix Fénéon et Edouard Dujardin. Ces derniers seront d'ailleurs les plus scrupuleux éditeurs posthumes des ultimes poèmes, part la plus belle et la plus nouvelle [redacted] l'œuvre laforguienne. Afin de [redacted] pas [redacted] la dernière touche à ce tragique tableau, ajoutons [redacted] Leah Lee meurt de la même maladie que son époux, au même âge, moins d'un an après lui.

[redacted] qu'il fait [redacted] frais
Oh ! si à la même heure,
Elle va de même,
[le long des forêts,
Noyer son infortune
Dans les noces du clair de lune !...
(Elle aime tant errer tard !)
Elle aura oublié son foulard,
Elle va prendre mal,
[vu la beauté de l'heure !
Oh ! Soigne-toi, je t'en conjure !
Oh ! je ne veux plus entendre
[cette toux !

« J'oublie de rimer, j'oublie le nombre des syllabes, j'oublie la distri[redacted] *des strophes, mes lignes commencent à la marge comme de la prose. »*

Fantaisie et fatalisme

La fantaisie et le pessimisme, l'ironie, la tristesse et le fatalisme... toute la psychologie de l'œuvre poétique de Jules Laforgue a cherché à s'exprimer dans le vers libre. Coincé entre les parnassiens vieillissants et les innovations des symbolistes, le poète des *Complaintes* et le prosateur des *Moralités légendaires* peut apparaître comme un écrivain de transition. Les auteurs anglo-saxons, par exemple T.S. Eliot et Pound en tête, ont vu en lui un des ponts essentiels vers la modernité et l'ont pour cela adulé.

En France, l'attitude à l'égard de Laforgue a été plus ambivalente. Qu'il ait fallu attendre cent ans pour qu'une édition conséquente de ses œuvres voit enfin le jour en est un signe. Les trois volumes de L'Age d'homme (que l'on doit notamment à Daniel Grojnowski, l'un des meilleurs connaisseurs de Laforgue, et aux travaux préparatoires de Pascal Pia, décédé en 1979) permettront de réparer cette ingratitude de la postérité.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ ŒUVRES COMPLÈTES, de Jules Laforgue, édition chronologique intégrale, L'Age d'homme, tome Ier 1860-1883, 920 p. accompagnées d'un cahier de dessins, 340 F.

VENDEZ
TO[redacted] L'ANNÉE
LIVRES, DISQUES
SACELP, société d'achat de la LIBRAIRIE
JOSEPH GIBERT
2, rue de l'École-de-Médecine angle 26, BOULEVARD Saint-Michel
Tél. : 40-46-02-45, 75006 Paris
Mº Od[redacted] - RER [redacted]

Vous écrivez ? Écrivez-nous !
Important : éditeur parisien recherche, pour ses différentes collections, manuscrits inédits de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...
Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télé[redacted] Contr[redacted] par l'article 49 de la loi du 11/03/57 sur [redacted] propriété littéraire.
Adressez manuscrits et CV à : La Pensée Universelle Service L.M. 4, rue Charlemagne 75004 Paris
Tél. : 48.87.08.21
ÉDITEURS
LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS

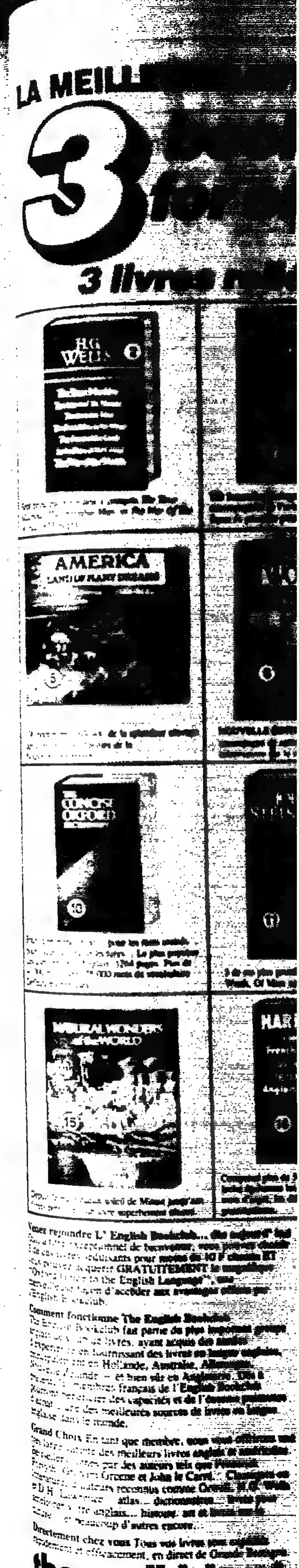

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA MEILLEURE LECTURE EN LANGUE ANGLAISE À VOTRE PORTÉE

3 books for only 29F*

3 livres reliés pour 29F*

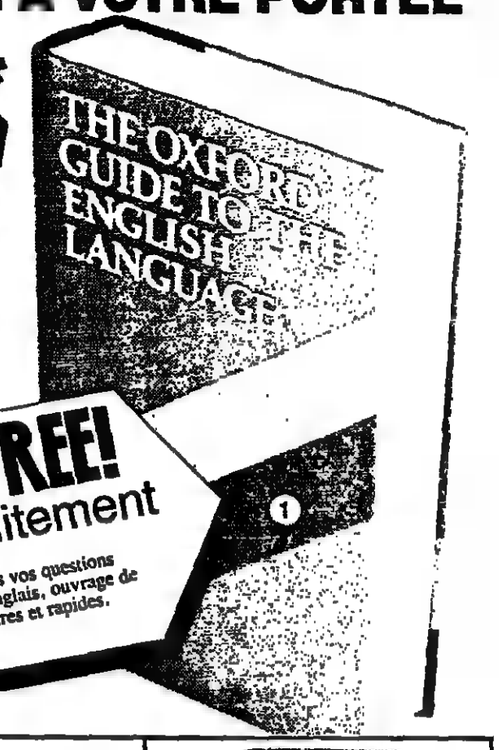

PLUS FREE!
et gratuitement
Répond à toutes vos questions concernant l'anglais, ouvrage de références claires et rapides.

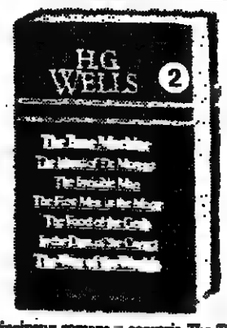

Sept principaux romans y compris *The Time* [redacted] *The Invisible Man*, et *The War Of The* [redacted] 828 pages.

120 Sensuelles photographs en couleur, accompagnées de l'avis d'un expert quant à la façon de procéder pour créer le vôtres.

Excellent livre de poche et cassette pour aider les étudiants à améliorer leur connaissance de l'Anglais parlé.

190 photos en couleurs, de la splendeur sauvage des canyons aux charmes de la Nouvelle-Angleterre.

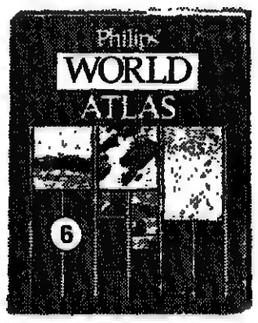

NOUVELLE EDITION de ce très beau livre, accompagné de cartes, et de nombreuses informations sur le monde.

Double offre spéciale: des milliers d'expressions [redacted] et en plus le langage de la rue!

Des premiers pélerins jusqu'à Watergate. Plus de 700 pages et une multitude de faits sur [redacted] des USA.

Plus de 400 ans de superbe poésie anglaise. Les [redacted] Milton, Betjeman, Eliot et Larkin [redacted] auteurs regroupés [redacted] une élégante [redacted] comprenant trois volumes.

Pour la prononciation... pour les mots croisés... pour toutes sortes de lectures... Le plus populair des dictionnaires Anglais! 1264 pages. Plus de 40 000 rubriques, 75 000 mots de vocabulaire. Définitions précises.

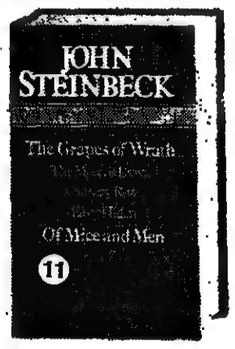

5 de ses plus grands romans: The Grapes of Wrath, Of Mice and Men, et d'autres.

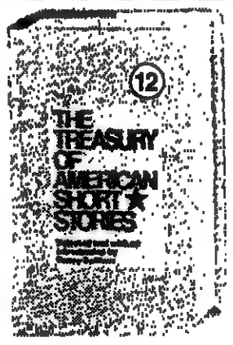

Avec quelques uns des plus grands auteurs: Edgar Allan Poe, Mark Twain, John Updike...

Résumés des récits, portraits des personnages, biographies des auteurs... Plus de 7,000 rubriques.

Lady Windermere's Fan, An Ideal Husband, The Importance of Being Ernest, De Profundis et bien d'autres.

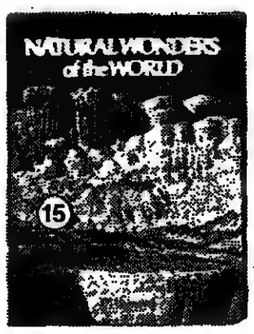

Depuis le majestueux soleil de Minuit jusqu'aux forêts pétrifiées: un livre superbement illustré.

Comprend plus de 56 000 mots-clés dérivés. Inclut également les expressions familières et les mots d'argot, les différents points grammaticaux.

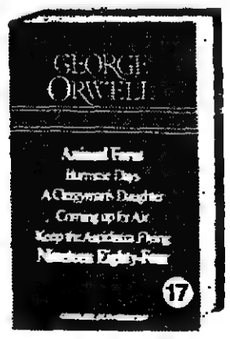

[redacted] *Days/Nineteen Eighty-four*. L'oeuvre d'un visionnaire.

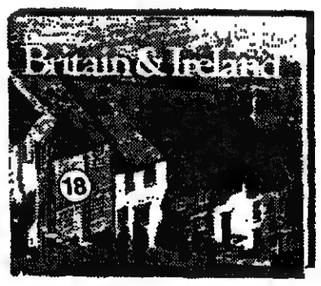

Section spéciale pour Londres — Carte/dépliant sur la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Depuis les anciens tabous jusqu'au sexe en l'an 2000, avec de somptueuses illustrations.

Venez rejoindre L' English Bookclub... dès aujourd' hui
Oui, à titre exceptionnel de bienvenue, vous pouvez choisir 3 de ces livres séduisants pour moins de 10 F chacun ET vous pouvez acquérir GRATUITEMENT le magnifique "Oxford Guide to the English Language", une merveilleuse façon [redacted] aux avantages offerts par l'English Bookclub.

Comment fonctionne The English Bookclub
The English Bookclub fait partie du plus important groupe anglais de Club de livres, ayant acquis des années d'expérience en fournissant des livres en langue anglaise, principalement en Hollande, Australie, Allemagne, Nouvelle Zélande — et bien sûr en Angleterre. Dès [redacted] présent, les membres français de l'English Bookclub pourront bénéficier des capacités et de l'énorme puissance d'achat d'une des meilleures sources de livres en langue anglaise dans le monde.

Grand Choix En tant que membre, nous vous offrirons une très large variété des meilleurs livres anglais et américains. Bestsellers signés par des auteurs tels que Frederick Forsyth, Graham Greene et John le Carré... Classiques en littérature, d'auteurs reconnus comme Orwell, H.G. Wells et D.H. Lawrence... atlas... dictionnaires... livres pour améliorer votre anglais... histoire, art et livres sur la nature... et beaucoup d'autres encore...

Directement chez vous Tous vos livres sont expédiés rapidement et efficacement, en direct de Grande Bretagne.

Tous entièrement reliés et en édition complète. Parce qu'à l'English Bookclub, nous baissons les prix, jamais la qualité.

Magazine Gratuit Tous les trimestres, vous recevrez notre Magazine gratuit en couleur, le "Bookshop". Votre seule obligation est de choisir au moins 1 livre par trimestre, parmi plus de 600 titres proposés tout au long de l'année. La durée minimum d'adhésion est fixée à 1 an seulement.

10 jours d'examen gratuit
Commandez dès aujourd'hui vos livres afin de vérifier vous-même ce que nous voulons dire par Qualité. Mais n'envoyez pas d'argent maintenant, examinez tranquillement vos livres, chez vous, avant de décider de rejoindre les membres de l'English Bookclub.

Agissez maintenant! Faites votre choix parmi les livres proposés ici et renvoyez votre Bon de Commande aujourd'hui même.

PLUS FREE!
MEMBER'S WALLET
et gratuitement
Dossier d'Adhérents

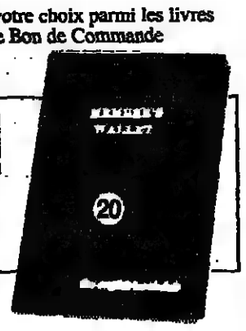

the english bookclub

En cas de réclamations concernant les produits ou services du Club, n'hésitez pas à nous écrire directement à l'adresse suivante: The English Bookclub, 87, Newman Street, [redacted] W1P 4EN, [redacted]

■ + frais d'envoi

Renvoyez ce coupon-réponse à notre adresse française:
The English Bookclub, B.P. 24, 62246 Noyelles-sous-Lens Cedex.
Oui, je désire devenir membre de The English Bookclub, Londres et je souhaite recevoir les livres dont les codes sont indiqués ci-dessous dans les cases prévues.

Marquez d'une croix (x) la case ci-contre si vous souhaitez recevoir 'The Oxford Guide to the English Language' ▶ [ ] 1 FREE 20

Si je décide de conserver les livres, je ne paierai que 29 F pour l'ensemble des 3 livres étant entendu que je recevrai aussi gratuitement 'The Oxford Guide to the English Language', plus seulement 19 F d'envoi et de conditionement*. Je m'engage à commander au moins un livre par trimestre, parmi les titres proposés dans le magazine trimestriel gratuit 'Bookshop'. Si je ne passe pas de commande dans les délais précisés par le magazine du club, j'accepte de recevoir le Choix de l'Editeur, décris dans le 'Bookshop'. Mon adhésion est enregistrée pour une période minimum d'un an, je pourrai ensuite l'annuler à tout moment avec trois mois de préavis. Si je ne suis pas totalement satisfait de mon offre exceptionnelle de bienvenue, je pourrai vous la retourner dans les 10 jours et je ne vous devrai rien.

Signature X _____ Date _____
Cette offre s'applique uniquement [redacted] la France métropolitaine. Offre réservée aux nouveaux adhérents. (Ecrire en majuscules SVP)

M.
Mme Nom _____
Mlle Prénom _____
N° _____ Rue _____
[redacted] Postal _____ Ville _____

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT LM702

● PHILOSOPHIE

Tardifs regrets

***De** la Folie de voir, de Christine Buci-Glucksmann, à une étude de François Dagognet sur Etienne-Jules Marey, une brassée de livres qui méritent des lecteurs.*

SURPRIS par l'abondance [redacted] parutions, les critiques manquent, parfois, de temps. Ils ne peuvent, par définition, tout lire – ni même recenser [redacted] livres lus qui, pourtant, en vaudraient la peine. [redacted] silences dommageables s'installent [redacted] dans les flots d'encre.

S'en [redacted] n'aurait [redacted] grand [redacted] veiller [redacted] informer le mieux possible, en sachant qu'un journal sans lacunes [redacted] qu'un rêve, une rubrique [redacted] failles, qu'un fantasme. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras. Avant [redacted] grandes marées d'équinoxe, pourquoi ne pas tenter de mentionner encore quelques livres ? Ils auraient dû [redacted] signalés. Ce [redacted] fut pas possible. Retrouvons-les.

⁂

« Penser, c'est [redacted] yeux », [redacted] Fernando Pessoa. En un [redacted] *Folie* [redacted] *voir* de Christine Buci-Glucksmann (Galilée, 250 p., 72 F) [redacted] comme une longue expérience [redacted] ce trouble. Partant [redacted] l'esthétique baroque, la réflexion suit, [redacted] Tintoret [redacted] le Bernin, [redacted] bien Monteverdi [redacted] Gracian, [redacted] déplacements [redacted] perspective, le jeu [redacted] qui se défont et s'engendrent, selon une rhétorique déjouant [redacted] logique [redacted]. Le baroque déporte le sujet de lui-même. Le regard y [redacted] aveuglement que source d'extase. [redacted] catégories majeures *(il mirabile, il furore, il niente)* déplacent l'horizon [redacted] la pensée. Le ravissement, le rapt, la jouissance, y esquissent, [redacted] Christine Buci-Glucksmann, une topologie nouvelle – celle d'une pensée visuelle, [redacted] non simplement intellectuelle et verbale. Plutôt qu'à une étude simplement érudite, le [redacted] invite [redacted] une dérive passionnée entre [redacted], philosophie et psychanalyse [redacted].

Ce sont des tableaux d'un autre style qu'interroge Eliane Escoubas dans *Imago Mundi* (Galilée, [redacted] p., 165 F) : de Turner [redacted] Nicolas de Staël, en passant notamment par Monet, Cézanne et Van Gogh. Kant et surtout Heidegger lui servent d'appui pour repenser philosophiquement le statut [redacted] l'image. Autrefois considérée [redacted] reproduction, apparence illusoire, absence, l'image [redacted] révèle, [redacted] l'art, présence [redacted] réalité pen[redacted]. Image-tableau ou image-poème (Novalis, Hölderlin, Rilke, Mallarmé, Char) conduisent [redacted] interroger l'impensé de l'histoire [redacted] la métaphysique [redacted] une perspective heideggerienne qui constitue, pour Eliane Escoubas, le lieu où [redacted] rassemble aujourd'hui le destin [redacted] la pensée.

Enseigner sans savoir

« Et [redacted] aussi je suis peintre ! » Pour le dire, [redacted] besoin d'être [redacted] génie, pas même un artiste, encore moins quelqu'un de doué. Il [redacted] d'être n'importe qui, un [redacted] humain. A condition de ne plus se croire inférieur [redacted] incapable. A condition, [redacted] découvrir qu'on peut [redacted]dre seul, [redacted] explication ni [redacted]tre qualifié.

Tels sont les curieux paradoxes du Belge Joseph Jacotot. [redacted] la première moitié du dix-neuvième siècle, il mit au point une pédagogie [redacted] l'émancipation intellectuelle qui fut un [redacted] célèbre dans toute l'Europe. Dans *le Mai*[redacted] *ignorant* (Fayard, [redacted] p., [redacted] F), Jacques Rancière reconsti[redacted] méthode [redacted] en [redacted] enjeux philosophiques [redacted] politiques. *« Je [redacted] capable [redacted] s'instruire seule et sans maître »*, écrit Jacotot. Il ne [redacted] répéter qu'on peut enseigner [redacted] qu'on ignore : il ne s'agit pas de [redacted] un savoir, [redacted] de [redacted] possible pour [redacted] d'exercer [redacted] raison. Qu'on ne s'y trompe pas : ce [redacted] une curiosité [redacted]que qu'exhume Jacques [redacted]. L'émancipation intellectuelle que prône Jacotot suppose [redacted] réflexion critique, toujours actuelle [redacted] subversive, sur [redacted]dements de la pédagogie.

« La pédagogie [redacted] justifiée dans la mesure où elle apprend à [redacted] *librement,* [redacted] *pour* [redacted] *uniquement* [redacted] *qui est fondé en raison »*, écrit de [redacted] côté Alain Billecoq dans *Spinoza et les spectres* (PUF, coll. « Perspectives critiques », 168 p., 85 F). Ce petit livre limpide prend son point de départ dans les six fameuses lettres qu'échangèrent Spinoza et l'étudiant en droit Boxel à propos de la croyance aux spectres. En analysant tous les aspects de cette correspondance, il esquisse une introduction à la pensée spinoziste qui conduit à [redacted] méditation sur les conditions générales et [redacted] exigences [redacted] de la démarche philosophique

SERGUEI.

« Rien » et « personne »

A [redacted] tranquillement assurée de soi-même, on pourrait opposer la logique inquiète, ou inquiétante, de Stanislas Breton. [redacted] dernier ouvrage, [redacted] *ou quelque chose* (Flammarion, « Philosophie », 172 p., 95 F), est [redacted] *métaphysique.* Il y examine [redacted] *infirmes du langage »* que sont *« rien »* et *« personne »*, il interroge l'énigme du *« il y a »* et rejoint, par des pistes peu fréquentées, les voies de la théologie négative. Inclassable dans sa simplicité abrupte [redacted] subtile, ce texte [redacted] nom [redacted] en [redacted] lieux apparemment inhabitables. Une [redacted] merveille.

Il [redacted] fallu pouvoir parler d'autres livres encore ; comme l'essai [redacted] suggestif [redacted] Rajchman, [redacted] *Foucault, la liberté* [redacted] *savoir* (PUF, coll. « Croisées », [redacted] p., 98 F), qui trace avec finesse l'image d'un Foucault philosophe de la liberté post-révolutionnaire, voire post-moderne ; comme *les Racines philosophiques* [redacted] *moderne*, d'Angèle Kremer-[redacted] (Pierre Mardaga, coll. « Philosophie et langage », 246 p., 240 F), qui tente d'esquisser une généalogie de la raison contemporaine ; ou enfin, comme l'étude que François Dagognet consacre à Etienne-Jules Marey, cet étrange savant du siècle dernier qui, en voulant traquer le galop du cheval, le vol des mouettes ou le rebond des balles, se retrouva aux confins de la science et de l'art cinématographique (Hazan, 144 p., 150 F).

⁂

Très dissemblables par leurs thème, leur style, leur degré de difficulté, ces titres ont en commun de mériter des lecteurs, eux-mêmes fort divers. La liste des regrets en contient d'autres encore. Mais il est trop tard, au moins pour cette fois. Que les lecteurs maudissent le sort plutôt que le signataire de ces lignes. Il n'en peut mais.

ROGER-POL DROIT.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

L'ironie sérieuse de Drummond de Andrade

CARLOS Drummond de Andrade, qui vient de mourir à Rio-de-Janeiro à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (voir *le Monde* du 19 août) [redacted] l'un [redacted] plus grands poètes brésiliens, [redacted] fut [redacted] plus [redacted]. S'il [redacted] l'un [redacted] princi[redacted] de file du [redacted] moderniste, qui marqua la [redacted]rature brésilienne [redacted] les [redacted] 1920-1930, [redacted] – [redacted] nomme familièrement au Brésil, – sut toujours conserver une grande liberté à l'égard des contraintes formelles et idéologiques que ce mouvement engendra.

Né dans le Minas Gerais, pays des mines, à Itabira en octobre 1902, Drummond de Andrade, après des études de pharmacie gagna sa vie comme journaliste et chroniqueur – dans le grand quotidien de Rio, *Jornal do Brasil*, et comme fonctionnaire consciencieux au ministère de l'éducation nationale. Son premier recueil de poèmes, *Alguna Poesia*, paraît en 1930. En 1964, sont publiées ses *Œuvres complètes*.

L'œuvre poétique de Drummond manifeste une perception aiguë du monde et de la réalité ; [redacted] en même temps l'expression d'un impossible accord qui le déchire ; comme le [redacted] qu'il a [redacted] de son [redacted] : *« J'ai seulement deux mains/ et le sentiment du monde/ mais je suis plein d'esclaves/ (...) Je me sens épars/ antérieur aux frontières... »* Le présent reste cependant la dimension essentielle : *« Le présent est si grand, ne nous écartons pas./ (...) Le temps est ma matière, le temps présent, les hommes présents, la vie présente... »*

Même dans la partie la plus engagée de son œuvre, CDA n'est jamais totalement un poète politique, social. C'est cela qui est si beau et si nouveau pour nous autres, Européens. Il aime les mots, il aime jouer avec le langage, jusqu'à l'absurde et, parfois, jusqu'à l'ouverture à une vérité insoupçonnée. A sa souffrance austère, jamais dramatisée, il oppose l'ironie, l'humilité : *« Je ne laisserai de moi aucun chant radieux,/ une voix matinale palpitant dans la brume/ et qui attache à quelqu'un sa plus secrète épine./ De tout ce qu'a été mon capricieux passage/ dans la vie, il restera, et le reste n'est que fumée,/ une pierre qu'il y avait au milieu du chemin. »*

P. K.

★ **Une anthologie bilingue, *Réunion*, due à Jean-Michel Massa, a été publiée chez Aubier-Montaigne en 1973.**

Le cynisme de Somerset Maugham

(Suite de la page 11.)

Le [redacted] tragique [redacted] d'un cynisme qui prête [redacted] sourire : [redacted] bout de dix [redacted] conjugale, Edward [redacted] en jetant son cheval [redacted] un arbre. De retour de l'enterrement, on voit Bertha reprendre, [redacted] la page qu'elle avait cornée, [redacted] livre qu'elle [redacted] entre les [redacted] au moment où on était venu lui [redacted] la [redacted] de son époux.

Publié vingt-six ans [redacted] *l'Amant* [redacted] *Lady Chatterley*, ce livre, en fait, l'annonce, et on ne le [redacted] que trop : un livre précurseur devient fatalement le petit enfant d'un chef-d'œuvre... L'auteur allait reprendre ce roman de jeunesse vingt-six ans après [redacted] parution – en 1928, l'année même où Lawrence publiait le sien – pour rétablir tous les [redacted] jugés indécents par le passé et qui avaient [redacted] censurés. Dans [redacted] préface, [redacted] il sème d'excellentes notations sur l'art d'écrire, [redacted] romancier, qui [redacted] pris [redacted] la bouteille, [redacted] montre impitoyable envers le jeune homme qui écrivit cet ouvrage.

A propos d'un autre roman de Maugham, Borges, qui admirait, [redacted] l'occasion, [redacted] « [redacted] », observait [redacted] l'ouvrage ne lui semblait pas [redacted] dans le souvenir mais [redacted] pendant la lecture, il [redacted]. Et il s'étonnait de ce que [redacted] simple bon sens puisse être *« étincelant »*.

Il [redacted] probable et presque certain que la lecture de *Mrs. Craddock* lui aurait [redacted] mêmes remarques.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **MRS. CRADDOCK, de W. Somerset Maugham, traduit de l'anglais par Paul Couturiau, Editions du Rocher, 344 p., 95 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

L'allure, ce leurre

(Suite [redacted] *la* [redacted] *11.)*

[redacted] écœuré par les « démerdards » que [redacted] la [redacted] : [redacted] copain [redacted], [redacted] mère elle-même. [redacted] il ne peut ajouter foi [redacted] la [redacted] officielle. Il [redacted] l'hypocrisie. Lui-même pactise avec la médiocrité [redacted] il boit. Il [redacted] postière, la fait [redacted] avec l'argent d'une [redacted] : [redacted] vraiment l'élégance prônée, à [redacted] et [redacted] !

L'Occupation développe [redacted] la [redacted] moralisateurs [redacted] de [redacted] qui [redacted]nient. Hector ne sort pas de cette contradiction. Ni [redacted] combinard comme son compagnon de débâcle, ni décidé [redacted] se battre comme son ami des [redacted] de jeunesse qui gagne Londres [redacted] l'Espagne. Entre deux [redacted] : entre deux [redacted]. Va-t-il [redacted] la [redacted] » ? A-t-il participé vaguement [redacted] libération du Sénat [redacted] Rien n'est net, [redacted] époque.

LA rigueur [redacted] l'entraînement équestre lui masque [redacted] compromis inévitables [redacted] l'existence.

Les rapports qu'il entretient avec sa mère, [redacted] une deuxième fois, [redacted] clef profonde du personnage. Il condamne les [redacted] de marché noir [redacted] sa mère, [redacted] amis louches, ses [redacted] l'immobilier, [redacted] pourtant il [redacted] recueillera [redacted] un gourbi, il [redacted] sur sa [redacted] infirme. Ce [redacted] le plus héroïque [redacted] le plus touchant d'une vie qui se voulait [redacted] du commun.

[redacted] illusion née [redacted] hauts faits [redacted] la [redacted] militaire : ce professeur [redacted] cheval qui [redacted] même [redacted] un grand cavalier, il [redacted] sait, et qui [redacted] ridiculisé naguère [redacted] un [redacted] hippique, [redacted] croit, [redacted] bonne foi, [redacted] charge d'un certain ordre. Selon lui, la bonne position des mains et des jambes [redacted] un [redacted] gage [redacted] certaine valeur spirituelle ; un cavalier émérite ne saurait commettre [redacted] bas. Du haut de [redacted] aristocratie acquise « à cru » [redacted] les courbatures et [redacted] ampoules, il tourne le [redacted] son temps, à la France de l'après-guerre, réputée sans grandeur.

Aucun amour ne vient jeter un peu de flamme dans cette vie en marge et bâtie sur un malentendu. A part une cheftaine volcanique et une libraire, on ne lui connaît pas de liaisons. Sans doute recourt-il aux prostituées, si tant est qu'il ait de réels besoins. Sa morale de la privation vertueuse n'est peut-être que l'alibi d'une nature sans faim [redacted] mal faite pour le bonheur. Il ne serait pas le premier de son espèce, celle des sermonneurs par manque d'appétit.

SON mariage [redacted] Alix a vingt ans de moins que lui. Elle a été la femme d'un ministre gaulliste. Elle porte des jupes longues [redacted] des [redacted] la mode [redacted] 60. Elle a une fille précoce. Hector aime-t-il la mère [redacted] Guigne-t-il la fille ?

Le narrateur ne nous aide pas [redacted] le savoir. Il répugne [redacted] imaginer les gens dans des lits. Nous sommes tributaires de son incuriosité. Nous saurons seulement – on s'en doutait – qu'Hector n'est pas fait pour la vie [redacted] deux. De phraseur velléitaire, il va devenir victime pitoyable : cocu, et dépossédé de son ascendant trompeur d'écuyer. La vente du manège des Gobelins et l'ouverture d'un club hippique près de Paris font apparaître ce maître [redacted] monter les chevaux et à vivre « droit » pour ce qu'il est : un employé vendu avec ses meubles, bientôt menacé de retraite miteuse.

Hector a joué sa vie sur un idéal de droiture et de lucidité qu'il croyait être celui de la grande bourgeoisie tant convoitée. Il a perdu. Il ne lui reste qu'à aimer les humiliations qu'on lui inflige, ou du moins à s'y réchauffer. Son corps, qui lui servait à sauver les apparences de domination, le trahit à son tour. Il mourra seul, de vertige, d'abandon, comme ces chevaux qu'on menait, tête basse, [redacted] abattoirs de Vaugirard...

LE narrateur de François Nourissier, s'il n'aime [redacted] parler des plaisirs de la chair, s'enchante [redacted] décrire les déchéances physiques, les atteintes de l'âge, les échecs sociaux. Il est [redacted] son affaire sitôt qu'il s'agit de dresser le bilan navré de vies mal remplies, de pressentir les spasmes finaux, de vérifier la vanité des ambitions de jeunesse.

Après un [redacted] autobiographiques, Nourissier confirme les dons de créateur de fictions que prouvait *l'Empire des nuages*. Des personnages défilent, des milieux, des événements, des vies. Et en même temps, l'auteur d'*Un malaise général* reste reconnaissable. On retrouve son odorat de chien qui [redacted] pousse à définir les endroits par une triade d'odeurs, son goût des jupes plissées d'autrefois, son attention maniaque au mal-être, [redacted] mondains.

Sensibilité aux odeurs ou au dégoût ? L'écrivain de *la Crève* n'a jamais prétendu à l'euphorie béate. Mal dans sa peau et dans son siècle – on dit que c'est tout un, – il se sait mieux fait pour pointer ce qui lui répugne que ce qui, par impossible, l'exalterait. Les senteurs de mégot froid, d'embouteillage ou de pissat excitent d'autant plus sa verve qu'elles lui donnent la nausée. C'est vrai au moral : les chahuts d'étudiants ou les combines de tire-au-flanc bien français lui soulèvent manifestement le cœur, en même temps qu'ils lui fouettent le sang, et la plume.

Ce dernier roman est une réussite dans la mesure où il relate l'échec d'une illusion morale sur fond d'enjeux matériels. Nourissier n'a jamais si bien rendu les nuances de statut social à travers les familles, les alliances, les lignées, les mœurs, les patrimoines, les vêtements, les propos. Il met, à flairer les êtres et leur pedigree, un nez proprement mauriacien !

★ **EN AVANT, CALME ET DROIT,** [redacted] **François Nourissier, Grasset, 273 p., 88 F.**

● CORRESPONDANCE

Les Editions Glénat et la BD

Après notre enquête sur la bande dessinée (le Monde *du 14 août), les éditions Glénat nous ont fait parvenir les précisions suivantes :*

Les Editions Glénat, créées en 1974 à Grenoble par Jacques Glénat, ont su se constituer, en dix ans, un catalogue de huit cents titres grâce à deux revues *Circus* et *Vécu*, dont la première voit son OJD augmenter de 6 % en 1986.

En 1986, le chiffre d'affaires de la [redacted] a été de [redacted] millions de francs, soit une progression de 6 % par rapport à l'année précédente. Cet éditeur se place parmi les leaders du marché français, voire européen. La production annuelle atteint les cent titres, dont 80 % de bande dessinée et 20 % de beaux livres.

Les Editions Glénat publient également la revue *les Cahiers de la bande dessinée*, qui a été – et reste – la revue critique du genre et qui, ainsi, confère ses lettres de noblesse au genre de la bande dessinée. De son catalogue, les jeunes connaissent *Mafalda*, et le grand public *les Passagers du vent* (1 200 000 exemplaires), *la Balade au bout du monde, les Chemins de Malefosse, les Sept Vies de l'épervier*.

Son catalogue *Humour* est le plus important en France, notamment avec des auteurs tels que Claude Serre (plus de 2 000 000 d'exemplaires), Mordillo, Loup, Bridenne. Les Editions Glénat, dans leur diversification, viennent de racheter *USA Magazine* à Albin Michel. Les Editions Glénat sont également présentes en langue italienne et néerlandaise, sous leur propre label, par leurs filiales, et constituent déjà un réseau de librairies spécialisées en bande dessinée.

هكذا من الأصل

L'ironie sérieuse de Drummond de Andrade

Le cynisme de Somerset Maugham

IKEA lui présente sa première ardoise.

15F
POPP Ecritoire à pince. Noir.

POPP 5 cahiers. 12F

20F
POPP Range-journaux 3 pièces. Bleu, jaune, rose.

195F
360F
KENTRA Chaise junior vif. Structure en tôle laquée, dossier et siège en plastique.

STEFAN travail, noire. Plateau en plastique moulé et piètement en tube d'acier laqué. Réglable hauteur. Long: 93 cm. Larg: cm. Haut: 72 cm.

210F
TED/ALEX Tréteaux noir avec plateau aggloméré, revêtu de mélamine 120 x 80.

475F
DARIO Table de en Existe en noir et en blanc. L: 77 cm. H: 80 cm. Prof.: 61 cm.

ARKITEKT Lampe de Métal et plastique. Brun.
35F

45F
25F
MÅRD Caisse en plastique, complétée avec un jeu 4 roulettes RULLMÅRD.

NEWTON Lampe de bureau. Tube fluo compact 11 Watt.
195F

BONGO Sous-main plastique 60 x 50. Plusieurs coloris.
58F

ERIK avec Aggloméré revêtu décor blanc. Long: 118 cm. Larg: 58 cm. Haut: 72 cm.
350F

210F
ASPIRANT Bibliothèque haute. 1 étagère fixe étagères réglables. Aggloméré revêtu décor blanc. H: 176 cm. P: 23,5 cm. L: 75 cm.

340F
PUKAS Chaise bureau. Différents coloris. Hauteur réglable, chaise pivotante, avec jeu de 5 roulettes.

GOLIAT Caisson mobile en panneau de particules, existe en blanc. 3 tiroirs. Larg: 44 cm. Prof: 50 cm. Haut: 60 cm.
570F

20F
SMIX 2 range-crayons. Fil métallique laqué. Différents coloris.

SMIX Corbeille à courrier. Fil métallique laqué. Différents coloris.
28F

BOJ 160 avec jeu et porte couleur. Plateau 160 x 60.
880F

ÖRN Corbeille à papier. 25 litres. Tôle laquée. Différents coloris.
50F

On a beau être tout petit, on peut déjà être sensible aux grandes économies. La négociation du roudoudou ça aide à se faire une idée sur les prix... Et à la rentrée, comme on dit, c'est pas le moment de les sortir...

Tenez, chez IKEA là comme ça au hasard, on sait bien qu'un enfant qui change bizarrement de taille à chaque rentrée et que c'est le moment de penser à se meubler l'esprit, c'est peut-être aussi celui de meubler sa chambre. Avec tout un choix de meubles, de rangements, d'accessoires pas chers du tout.

Prenons un bureau ou une bibliothèque, par exemple. Votre cher petit vous emmène chez IKEA. C'est un copain qui lui a dit qu'il y a tout un choix de meubles, de rangements, d'accessoires pas chers du tout... Après avoir choisi des meubles à sa nouvelle taille, vous l'aidez à les emporter (même avec des cartons aussi pratiques que ceux d'IKEA, votre petit a encore des bras un peu petits pour les porter lui-même). Une fois chez vous, vous les montez tous ensemble. Un vrai jeu d'enfant. Résultat, comme monter un meuble qui descend avec prix, vous allez voir que les prix chez IKEA descendent très bas. Et que on laisse de quoi acheter plein de cahiers, un sous-main, un écritoire, un range-crayons, une lampe, et des tas de bouquins pour aller avec le bureau et la bibliothèque. Avec IKEA votre cher petit n'est pas si cher que ça...

Comme c'est la même chose pour les lits, les tables, les sièges, les classeurs et Dieu sait quoi encore, chez IKEA on peut multiplier vos achats sans craindre l'addition...

Ils sont fous ces Suédois

IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.68.20.25 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON: CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX-EN-VELIN. TEL. 78.79.23.26 - IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

Société

Le chef présumé d'Iparretarrak toujours recherché

La section antiterroriste du parquet de Paris est chargée de l'enquête sur la mort d'un gendarme dans les Landes

L'enquête sur la mort [redacted] gendarme Roger Buschmann, tué, le mardi 25 [redacted] près de Biscarrosse (Landes), sera dirigée par un magistrat parisien. Mercredi, le service central de lutte antiterroriste [redacted] parquet de Paris, dont la compétence s'étend [redacted] l'ensemble du territoire, [redacted] ouvert une information judiciaire contre X pour « *assassinat et tentative d'assassinat en relation avec une entreprise individuelle ou collective, ayant pour but de trou-* [redacted] *public par l'intimidation ou* [redacted] *terreur* ».

Un second gendarme, le maréchal des logis Guy Chevanton, blessé [redacted] la jambe, a reconnu en son agresseur le chef présumé du mouvement dissous Ipparretarrak, Philippe Bidart. Aussi le dossier a-t-il été confié au juge d'instruction Michel Legrand, chargé de plusieurs affaires concernant cette organisation basque dissoute. En son absence, M. Jean-Claude Vuillemin a délivré une commission rogatoire à la section de recherche de la gendarmerie de Pau.

[redacted] Aquitaine, quinze [redacted] gendarmes, appuyés par plusieurs hélicoptères continuent, essentiellement dans le massif forestier landais et ses alentours, à rechercher le meurtrier du gendarme et sa compagne, mais la Ford Sierra appartenant à des touristes allemands dont les fugitifs s'étaient emparés, n'avait toujours pas été retrouvée jeudi en fin de matinée.

En revanche, la propriétaire de la 4 L blanche dans laquelle le couple s'était rendu à Biscarrosse a été identifiée. Il s'agit de Marie-Jeanne Fourcade, vingt-quatre ans, connue [redacted] la police comme sympathisante des milieux [redacted]omistes. Une perquisition a été effectuée mercredi matin à Gabat, près de Saint-Palais (Pyrénées-Atlantiques) au domicile de celle-ci. Les résultats n'en ont pas été communiqués.

M. François [redacted] mercredi en [redacted] ministres, « *le courage exemplaire dans l'accomplissement de leur devoir* » du gendarme tué et de son collègue blessé. L'Elysée précise que le président « *a souhaité* [redacted] *cours* [redacted] *conseil des ministres que* [redacted] *quée, dès aujourd'hui, la* [redacted] *sance* [redacted] *nation* [redacted] *gendarmes victimes de cette agression* ».

Pour sa part, M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, a indiqué que le conseil leur a rendu hommage en soulignant « *le dévouement et le courage de ces militaires dans l'exercice de leur fonction de maintien l'ordre* ». M. Juppé a précisé que le conseil, « *sur proposi* [redacted] *ministre de la défense, M.* [redacted] *Giraud, a* [redacted] *décerner la* [redacted] *et* [redacted] *la gendarmerie aux deux gendarmes* ». Le gendarme tué a [redacted] cité à l'ordre de la nation.

Le directeur général de la gendarmerie, M. Régis Mourier, [redacted] rendu mercredi [redacted] Biscarrosse, où a été installé le PC des opérations de recherches.

Le courage d'un policier

Un commissaire du SRPJ de Versailles, M. Richard [redacted] trente-quatre ans, a été témoin, mardi soir dans les Landes où il était en vacances, du meurtre du gendarme, tué vraisemblablement par Philippe Bidart, le chef présumé de l'organisation dissoute Iparretarrak.

Voici son témoignage, recueilli par l'AFP : « *Vers 17 heures, alors que je garais ma voiture dans un sous-bois, entre la route et la plage, près de l'étang de Cazaux, à Port-Maguide, j'ai remarqué deux gendarmes qui contrôlaient, à environ 500 mètres, les occupants d'une 4 L blanche, un jeune couple.*

» Nous partions, ma famille et moi, vers la plage, quand j'ai entendu une série de détonations. Un coup de feu puis quatre, cinq ou six autres. J'ai vu les deux gendarmes à terre et quand je me suis porté à la hauteur du couple, le type s'est avancé sur moi en me braquant. Une fille, assez masculine, était au volant de la 4 L. Ils ont pris la fuite. Je me suis précipité dans ma voiture, avec mon frère et un ami, pour les prendre en chasse. » (En vacances, le commissaire Gaitié n'avait pas d'arme sur lui.)

« *Sur la route d'Arcachon, ils se sont arrêtés sur une aire de stationnement, pour voler une Ford Sierra occupée par des touristes allemands. J'ai alors percuté la 4 L avec ma voiture pour tenter de les retarder au maximum. Le gars était très menaçant, braquant son arme sur moi. Ensuite, il a sorti violemment le couple de touristes de la Ford en disant :* « Donnez-moi les clés de la voiture, je viens de buter un flic ». *La fille s'est mise au volant, lui, en protection à la portière, et ils sont repartis. Quand la police est arrivée sur les lieux, j'ai donné le signalement du couple.* »

C'est seulement quand les enquêteurs lui ont [redacted] les photos du dirigeant du groupe Iparretarrak que le commissaire Gaitié a reconnu Philippe Bidart comme étant le meurtrier du gendarme.

Les méfaits de la drogue

Décès en cellule

Deux détenus sont morts à Paris et un troisième est tombé dans le coma après avoir absorbé un stupéfiant fourni par un compagnon de cellule.

Mohamed Saadi, de nationalité israélienne, avait été arrêté, le 17 août dans une rue de Paris, alors qu'il se livrait à un trafic de drogue. Conduit au « dépôt », ces cellules qui jouxtent le palais de justice, il avait été inculpé par Me Anne-Marie Sebire, juge d'instruction. Peu après, ce même jour, on découvrait mort un détenu de la même cellule, Manuel Leblanc.

Alors que Saadi était transféré à la maison d'arrêt de la Santé, un de ses codétenus, Abdelkader Toumi, était transporté d'urgence à l'hôpital dans un état comateux. Le lendemain, un autre détenu, Mokrane Goudimi, était découvert mort dans la même cellule.

Le rapprochement entre l'affaire du dépôt et les événements de la Santé ont convaincu les enquêteurs que Saadi a fourni de la drogue à ses trois victimes. En cours d'analyse, ce stupéfiant pourrait être de l'héroïne de mauvaise qualité.

Comment un détenu, en principe fouillé, a-t-il pu introduire de la drogue en prison ? L'explication qui prévaut à la Santé est que Saadi avait ingéré cette drogue avant de la retrouver dans ses matières fécales. Au contraire de la police de l'air et des frontières, les gardiens de prisons ne sont pas armés pour déjouer de tels stratagèmes.

A la suite des deux décès, une information a été ouverte, confiée à Me Sebire, qui devrait entendre Saadi dans les prochains jours.

● **Opération anti-drogue à Paris.** — La brigade des stupéfiants et du proxénétisme a interpellé une douzaine de personnes, le mercredi 26 août dans l'après-midi, au cours d'une intervention dans le foyer d'immigrés, 19, boulevard de la Commanderie à Paris (19e). Cette opération anti-drogue a été menée sur commission rogatoire délivrée par un juge d'instruction, précise-t-on à la préfecture de police de Paris.

L'Union départementale CFDT de Paris, après s'être rendue sur les lieux, a dénoncé vigoureusement la brutalité avec laquelle s'est déroulée, selon elle, l'opération.

A Saint-Omer et à Longuenesse (Pas-de-Calais)

Deux clochers pour une prison

SAINT-OMER
de notre envoyé spécial

Le Plateau des bruyères, à Longuenesse, près de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Une décharge, un camp de nomades, quelques planes grossièrement entassées en travers d'un chemin (vestiges d'une lutte passée entre la commune et les nomades), le tout balayé par le vent et la pluie qui fouettent les ronces et les mauvaises herbes. De l'autre côté de la départementale, un petit aéroport civil. Le mauvais temps a fait rentrer les rares avions dans leurs hangars-cocons. Personne ne prendra l'air aujourd'hui...

Les premières maisons sont à quelques centaines de mètres de là, frileusement dissimulées derrière des haies d'arbres et de buissons. Seul lieu un tant soit peu vivant : « A l'abri des rafales », petit café pour routiers, dont l'horizon s'obscurcira peut-être, dans quelques mois, de la masse d'un centre de détention de six cents places. Une aubaine pour le tenancier. Sans doute...

En cette fin d'un mois d'août qui se prend pour l'hiver, Saint-Omer [redacted] : déluge [redacted] vacances obligent... A [redacted] mairie, pourtant, [redacted] reprennent, [redacted] l'attribution [redacted] la commune [redacted] y a quelques [redacted] centre [redacted] ne [redacted] guère d'émotion. [redacted] sûr, tout le [redacted] est [redacted] : Saint-Omer possède une maison d'arrêt datant en partie du dix-septième siècle, où soixante-dix détenus vivent dans les quarante-cinq places « théoriques ».

Dortoirs la nuit, chauffoir dans la journée : pour les détenus la vie « banale » dans une petite prison française...

« *Saint-Omer est une importante place judiciaire : nous avons un* [redacted] *d'instance* [redacted] *grande instance, un tribunal de commerce et surtout* [redacted] *d'assises* », rappelle M. [redacted] Jacques Delvaux, maire (RPR) de la ville. « *La population ici a une très longue tradition judiciaire, ce qui ne veut pas dire un état d'esprit sécuritaire* », corrige-t-il aussitôt.

Une habitude à tel point ancrée dans l'esprit des Audomarois, que la municipalité n'a pas jugé utile de les consulter au moment où elle s'est portée candidate. Et puis c'est vrai, comme en témoigne la belle unanimité du conseil municipal sur cette question, tous les maires avant lui reconnaissaient le caractère indispensable d'un nouveau centre pénitentiaire.

Pour l'instant, celui-ci n'en est cependant qu'au stade de projet : de multiples difficultés techniques restent à surmonter. Ainsi, rien n'est pour l'instant prévu pour le transport des familles des prisonniers à partir de la gare, située à quelques quatre kilomètres du site. Rien non plus en ce qui concerne leur hébergement ; pas davantage pour l'aménagement futur de la départementale.

Enfin, si la commune a fait don à l'Etat du terrain (pour être sûre d'emporter la décision), celui-ci n'est pas constructible dans l'état actuel des choses, la présence d'un aéroport ne les simplifiant pas... « *Il faudra modifier le plan d'occupation des sols, au sein d'une commission du district communal, ce qui demandera déjà près de six mois. La construction elle-même n'est prévue qu'à partir du troisième trimestre de 1988* », commente M. Delvaux.

Sursaut d'orgueil

Officiellement donc, le bien-être des détenus et une améliora- [redacted] du [redacted] tème judiciaire sont les motivations premières de la candidature de Saint-Omer. A ceux qui y verraient la perspective de juteuses affaires, le maire répond qu' « *un centre de détention de six cents places, cela signifie* grosso modo *un personnel d'une centaine de membres, qui ne viendront sans doute qu'en faible proportion de la population locale. De toute façon, c'est Longuenesse qui tirera la majeure partie des avantages financiers et commerciaux de cette réalisation* ».

« *Les avantages, peut-être,* [redacted] *également* [redacted] *inconvénients* [redacted] souligne-t-on [redacted] la mairie de Longuenesse. [redacted] que [redacted] veut que la future prison soit construite sur un terrain de dix hectares, appartenant en partie à Saint-Omer, mais [redacted] sur le territoire de cette commune limitrophe. D'où une certaine grogne chez les élus de Longuenesse. Pas une révolte, mais un sursaut d'orgueil plutôt : on aurait au moins aimé être averti de la décision de Saint-Omer... « *Depuis 1986, M. Delvaux s'est chargé de faire avancer l'affaire, sans jamais nous consulter sur le fond même de l'initiative. Nous ne sommes* [redacted] *du tout opposés* [redacted] *cette prison,* [redacted] *nous avons* [redacted] *même réaction que notre population : disons un sursaut d'étonnement...* », avoue M. François Willes, le maire de Longuenesse. Querelle de clochers qui ne remet pas en cause l'existence du projet.

Vu sous l'angle judiciaire, le futur centre de détention ne provoque guère plus d'émotion. A peine se plaint-on de ne pas avoir été tenu au courant par les pouvoirs publics du détail des négociations. « *Pour l'instant, tout se passe ici un peu à la petite semaine ; on se débrouille* », confie le substitut du procureur, M. Jacques Dorémieux. « *Pour le parquet, cette création ne changera rien. En ce qui concerne le juge de l'application des peines, elle obligera à augmenter le personnel, c'est tout.* » De toute manière, la justice n'y croira vraiment que lorsque les premières fondations seront posées. D'ici là, la pancarte « Saint-Omer, ville d'art, d'histoire... et de pénitence » a le temps d'être peinte...

XAVIER HAGLUND.

Pour avoir « enlevé des clochards »

Un élu de Toulon et six policiers municipaux condamnés à des peines avec sursis

Les six policiers municipaux qui, en avril et [redacted] 1986, avaient « enlevé » une dizaine de marginaux en leur conseillant de ne pas revenir [redacted] (*le Monde* daté 18-19 mai [redacted]), ont été condamnés, le mercredi 26 août, par le tribunal correctionnel de cette ville, [redacted] des peines allant de six [redacted] trois mois de prison avec sursis.

Avec à leur tête Guy Brunier, cinquante-deux ans, conseiller municipal (RPR), délégué à la police, ils s'étaient attaqués [redacted] deux reprises à des clochards et à des marginaux, dans les nuits du 25 au 26 avril et du 2 au [redacted] mai. Le commando de sept hommes, la [redacted] couverte d'une cagoule, armés de matraques et de bombes lacrymogènes, emmenait ses victimes à une vingtaine de kilomètres de Toulon, les dépouillaient de leurs papiers et leur « conseillaient » de ne plus revenir en ville.

Guy Brunier, qui a reconnu les faits, a été condamné à dix mois de prison [redacted] François Trucy, sénateur, maire (PR) de Toulon, cité par la défense, a demandé l'indulgence [redacted] pour les prévenus qui a[redacted] déjà « *payé matériellement et psycholo-* [redacted] *ent* » pour cette affaire et a indiqué que désormais la police municipale était [redacted] bien encadrée. Me Klotz, substitut du procureur, a [redacted] que les prévenus [redacted] porté atteinte à la liberté fondamentale d'aller et venir. Elle leur a cependant [redacted] des circonstances atténuantes en raison du manque de formation juridique des prévenus.

Dans l'Orne

Des nomades interdits de camping

ALENÇON
de notre correspondant

Par arrêté en date du 21 août, le maire de Sées (Orne) a décidé la fermeture du terrain de camping municipal, le Clos normand, un terrain deux étoiles mentionné non seulement dans les guides français mais aussi dans des guides britanniques et hollandais. Explication du [redacted] M. Dubuisson : « *Le camping était envahi par quatre-vingts nomades avec leurs caravanes et leurs animaux : des poules, des chiens, des chevaux et des poneys. Il n'était donc plus accessible aux touristes. De plus, il y a eu des dégâts.* » Et le maire reconnaît : « *Il est désolant et attristant de ne plus offrir de terrain aux vacanciers, mais la fermeture s'imposait.* »

A noter qu'à l'entrée du camping un panneau mentionnait « *Interdit aux nomades* », une interdiction irrégulière puisque la commune ne peut refuser les nomades sur le camping s'il n'y a pas d'aire de stationnement aménagée [redacted] leur intention. Alors quelle solution ? Les guides étrangers menacent de ne plus mentionner le camping de Sées si les nomades y sont admis. Cohabitation impossible. Et le maire conclut : « *Le problème* [redacted] *l'accueil des nomades ne pourra être résolu* [redacted] *par un terrain départemental.* »

Des problèmes avec les nomades, il y en a dans plusieurs autres villes de l'Orne. [redacted] Alençon, le conseil de district étudie depuis juin 1978 la remise en état et l'extension éventuelle du terrain des nomades ; mais, pour protéger les propriétés voisines, il était envisagé une clôture [redacted] du grillage, comme celui qu'on utilise pour les bordures des autoroutes ou les zoos. Mais rien de fait jusqu'à présent.

A Argentan, le murs d'enceinte du terrain des nomades était si haut qu'il a provoqué de vigoureuses protestations. Depuis, [redacted] a rebaissé le rempart et ajouté des plantations. A L'Aigle et La Ferté-Macé, [redacted] envisage d'aménager d'anciens dépotoirs pour y installer les nomades. [redacted] Flers, où les habitants d'une ZUP voisine du terrain des nomades protestent, la municipalité [redacted] de n'accepter les « gens du voyage » que pendant quarante-huit heures. Déjà, à Rémalard, il y avait eu de sérieux incidents. Des organisateurs d'une fête locale avaient prévu un [redacted] de chars parmi lesquels figurait une roulotte et ses gitans. M. Young, président de l'Union des Tsiganes et voyageurs de France, se trouvait au camping local avec d'autres Tsiganes ; ils envisagèrent de participer à la fête, mais le char était une caricature si maladroite de leur vie qu'ils protestèrent énergiquement, se plaignant de cette forme de racisme.

MARCEL VANNIER.

Après le rejet de sa demande de mise en liberté

M. Yves Chalier commence une nouvelle grève de la faim

[redacted] Yves Chalier, principal inculpé dans l'affaire du Carrefour du [redacted]développement, [redacted] commencé une nouvelle grève de la faim, le lundi 24 août, à la prison de la Santé, après le rejet par la chambre d'accu- [redacted]tion de la cour d'appel de Paris de [redacted] demande de mise en liberté (*le Monde* daté 23-24 août). Son avocat, Me Grégoire Triet, a protesté contre les conditions de détention de son client qui, selon lui, sont « *identiques à celles* [redacted] *dangereux terroristes* » et a rappelé que M. Yves Chalier, qui a déjà observé une grève de la faim au mois de juillet dernier, est le seul inculpé dans cette affaire qui soit en prison.

Le ministère de la justice [redacted] confirmé que M. Chalier observait une grève de la faim depuis lundi et a précisé qu'il est placé sous le régime de l'emprisonnement individuel : un gardien surveille vingt-quatre heures [redacted] vingt-quatre, [redacted] l'extérieur, la cellule [redacted] détenu ; la nuit, il allume la lumière et observe [redacted] détenu par l'œilleton environ toutes les demi-heures.

Sortez sur imprimante à laser vos textes enregistrés sur disquettes Macintosh ou Amstrad.

LASERMARK
48, bd Richard-Lenoir
[redacted] PARIS
Tél.: 48 06 84 01

FAITS DIVERS

Sur la Côte d'Azur et en Corse

Des milliers d'hectares de forêts ravagés par le feu

Les incendies qui ravagent depuis plusieurs [redacted] la Corse et la Côte d'Azur ne sont toujours pas éteints.

En Corse, 150 hectares de forêts et de maquis ont flambé près de Porto-Vecchio, 600 hectares près de Ghisonaccia, Tallone, Farinole et Poggio-di-Nazza. Les efforts de cent cinquante sapeurs-pompiers et des pilotes d'avion n'ont pu empêcher la destruction d'une quinzaine de bungalows. Selon les pompiers, une trentaine de foyers auraient été allumés volontairement.

Sur la Côte d'Azur, ce sont deux mille pompiers, militaires et harkis qui luttent avec le renfort de six avions et de deux hélicoptères contre les incendies dans l'Esterel. De 1 500 à 2 000 hectares ont été balayés par les flammes souvent attisées par un violent mistral. Les incendies ont obligé, dans la journée et la nuit du 26 août, à interrompre le trafic ferroviaire local entre Saint-Raphaël et Cannes, et à réduire de 30 % le nombre des trains de grandes lignes.

Dans le sud-ouest du département de la Somme, en revanche, une quinzaine de communes ont été inondées, le 26 août, à la suite de pluies très abondantes (40, 60 et même 100 mm [redacted] en vingt-quatre heures). On ne déplore aucune victime et les dégâts sont limités.

En Suisse, le trafic ferroviaire empruntant le tunnel du Saint-Gothard, arrêté par les coulées de boue dues aux récentes intempéries, sera interrompu pendant une quinzaine de jours. Les trains internationaux seront détournés par Berne, le Lötschberg et le Simplon. — (*AFP, AP, Reuter.*)

● **Une deuxième victime après l'accident de la mer de Glace.** — L'effondrement de la passerelle d'accès à la grotte de la mer de Glace à Chamonix, le mercredi 19 août, a fait une deuxième victime. M. Jean-Paul Bokkel, quarante-six ans, de nationalité belge, hospitalisé à Annecy, est mort mardi 25 août, sans avoir repris connaissance. Son épouse Jacqueline avait été tuée dans la chute ; un de leurs enfants, Yves, est toujours hospitalisé au CHU de Grenoble, tandis que son frère Sébastien, transporté à l'hôpital de Chamonix, est hors de danger. Le bilan de l'accident est désormais de deux morts et d'une vingtaine de blessés.

SOS-Racisme dénonce la « monumentale stupidité » de M. Séguin

Secrétaire général de SOS-Racisme, M. Eric Ghebali a adressé, le mercredi 26 août, une lettre ouverte à M. Philippe Séguin, qualifiant de « *monumentale stupidité* » la déclaration faite à propos d'Harlem Désir par [redacted] ministre des affaires sociales dans l'hebdomadaire *le Point* du 24 août (*le Monde* du 25 août).

M. Séguin avait affirmé qu'en confondant la lutte contre le racisme avec son engagement politique [redacted] gauche, M. Désir s'était conduit, au cours [redacted] son « Heure de vérité » à la télévision, comme « *un allié objectif de Le Pen* ».

« *Choqué* », « *indigné* » par de tels propos, M. Ghebali écrit : « *Ce ne sont pas les membres de SOS-Racisme qui ont apporté leurs voix à M. Le Pen à Dreux et à Grasse. Il y a pire que des alliés objectifs, ce sont les alliés véritables.* »

Des changements à la tête des établissements pénitentiaires parisiens

Les principaux établissements pénitentiaires de la région parisienne ont récemment changé de directeurs. Au centre de Fleury-Mérogis (3 600 détenus, la plus grande prison d'Europe), M. Guy Solana a remplacé M. Dominique Fétrot, relevé de ses fonctions début juillet par M. Arsène Lux, directeur de l'administration pénitentiaire, lui-même « remercié » au cours du conseil des ministres du mercredi 26 août. Longtemps directeur des Baumettes à Marseille, M. Solana avait été brièvement à la tête de la maison d'arrêt de la Santé (2 000 détenus) avant de rejoindre le centre pénitentiaire de Fleury.

Comme directeur de la Santé, il a été remplacé par M. Jean Macé, venu de la prison de Bois-d'Arcy (1 500 détenus), où lui succède M. Lucien Lemoisson. Le titre exact de M. Macé est « directeur des prisons de Paris », qui englobent la Santé et le dépôt qui jouxte le Palais de justice.

D'autres changements étaient intervenus, il y a quelque temps : M. Georges Camps dirige les prisons de Fresnes (3 700 détenus) et M. Daniel Philippon, venu lui aussi de la Santé, est désormais directeur régional chargé de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire, située à Fleury-Mérogis.

● **La Grande-Bretagne débloque** [redacted] **millions de livres pour l'espace.** — [redacted] Britanniques ont débloqué 4 millions de livres supplémentaires (près de 40 millions de francs) pour leur programme spatial, a annoncé, le vendredi 21 août, le ministère du commerce et de l'industrie de Londres.

Ces fonds, qui s'ajoutent aux 100 millions de livres qu'elle consacre cette année [redacted] l'espace, devraient permettre à la Grande-Bretagne [redacted] poursuivre sa participation [redacted] programme européen et notamment au développement du lanceur lourd Ariane-5 et de Columbus.

[redacted] rallonge reste cependant bien inférieure aux 11 millions de livres supplémentaires que l'Agence spatiale européenne avait demandée

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier
Permanence téléphonique/permanence télex
Rédaction d'actes et [redacted]tation de sociétés.

GEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

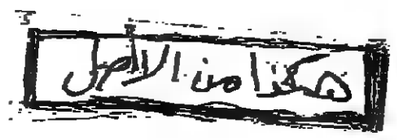

هكذا من الأصل

A Saint-Omer et à Longuenesse (Pas-de-Calais)

...x clochers pour une prison

...ts de camping

CRÉATEURS D'ENTREPRISE

CINÉMA

Iradj Azimi tourne « le Radeau de la Méduse »

A bord de la frégate du cauchemar

Vingt comédiens, des dizaines de figurants, près de 50 techniciens, 400 costumes, 197 paires de chaussures : le Radeau de la Méduse, *film adapté du fait divers historique et tragique, s'annonce comme l'une des plus grosses productions de l'année. 40 millions de francs pour la réalisation du rêve secret d'un seul homme, le metteur en scène Iradj Azimi.*

La nuit est tombée sur Grande-Terre. Au-delà de la mangrove, cette forêt tropicale [illegible] mangles [illegible] et palétu[illegible] à fleur d'eau [illegible] en [illegible] pièges, [illegible] s'élève sur [illegible] d'où l'on aperçoit dans un halo saturé d'humidité les lumières plus hospitalières d'Anse-Bertrand. Là, au bord de la mer Caraïbe, au-delà des dernières cases créoles, s'élèvent haut dans le ciel noir les trois mâts illuminés d'une frégate, ce gros bâtiment qui fit jadis la gloire de la Royale.

A son bord, de drôles de marins : un petit homme rond, jovial mais réservé, surmonté d'un sombrero de paille qu'il ne quitte jamais, Iradj Azimi, tripotant nerveusement une sorte d'objectif qui pend sur sa poitrine – un viseur de champ, l'instrument de base du travail de tout metteur en scène. Non loin de lui, un quinquagénaire aux allures de play-boy – sérieux en sus, – le directeur de la photographie Ricardo Aronovich le même petit objet autour du cou et, à ses pieds, une console qui lui permet à tout moment de déclencher l'embrasement du navire ou l'extinction des feux. Tout autour d'eux, sur le pont, un monde de labeur s'active : les électros jonglent avec des milliers de fils, tandis que les machinos installent un rail de travelling. Un accessoiriste apporte un plateau chargé de fausses liqueurs aux couleurs chaudes, un jeune peintre « vieillit » au pinceau un cordage un peu trop rutilant.

Au pied de la frégate, l'agitation n'est pas moindre. Dans une case empruntée pour quelque temps au club du troisième âge, une décoratrice affûte ses outils. Dans un immeuble voisin, une petite armée de costumières emmenée par Edith Vesperini modifient sur des portants, sur une table à repasser ou sur les comédiens eux-mêmes, telle épaulette un peu tombante, telle boutonnière récalcitrante.

Tout à l'heure, ils seront, sous la caméra d'Iradj Azimi, les protagonistes d'un des plus célèbres et des plus sauvages faits divers de l'histoire, l'échouage de la frégate *la Méduse* sur un banc de sable alors qu'elle était en route pour le Sénégal, sous le commandement du fantasque Chaumareys (Jean Yanne), avec à son bord le nouveau gouverneur du territoire, Schmaltz (Philippe Laudenbach), accompagné [illegible] femme (Claude Jade) et de sa fille, et [illegible] destin qui jeta sur l'océan, à bord d'un radeau gigantesque, plus d'une centaine de leurs compagnons de voyage.

Enfin le rêve secret d'un homme obstiné se réalise ! Iradj Azimi, metteur en scène d'origine iranienne et naturalisé français depuis 1972, tenait par-dessus tout à mettre en scène cette tragédie : « *C'est un projet que j'ai depuis les bancs de l'université* », raconte cet homme qui a déjà réalisé trois longs métrages, *les Jours gris*, avec J[illegible], en 1974, *Utopia*, avec Laurent Terzieff et Dominique Sanda, en 1979, et *les Iles*, avec Maximilien Schell.

« *Pendant un cours d'histoire de l'art en Sorbonne*, dit-il, *un professeur nous a projeté une diapositive du tableau de Géricault. Cette histoire, vraie, m'a bouleversé et est un sujet permanent de ma réflexion, sous-jacent déjà dans mes premiers films. Un de mes thèmes de prédilection est la survie. Or c'est le thème central du* Radeau de la Méduse, *un événement qui s'est produit entre Empire et Restauration, à une époque charnière donc et très tremblante de l'[illegible] française, qui ne manque pas de correspondance avec [illegible] nôtre. J'ai étudié cette histoire depuis quinze [illegible] en dilettante, j'ai lu beaucoup de documents. On pourra découvrir dans mon film les divers épisodes de cette mésaventure, mais je n'ai pas voulu être servile par rapport à leur véracité, d'autant que le naufrage comporte beaucoup d'inconnues, de moments où l'on a l'impression [illegible] en pleine science-fiction, si bien que certains [illegible] du film seront totalement dominés par l'imaginaire.* »

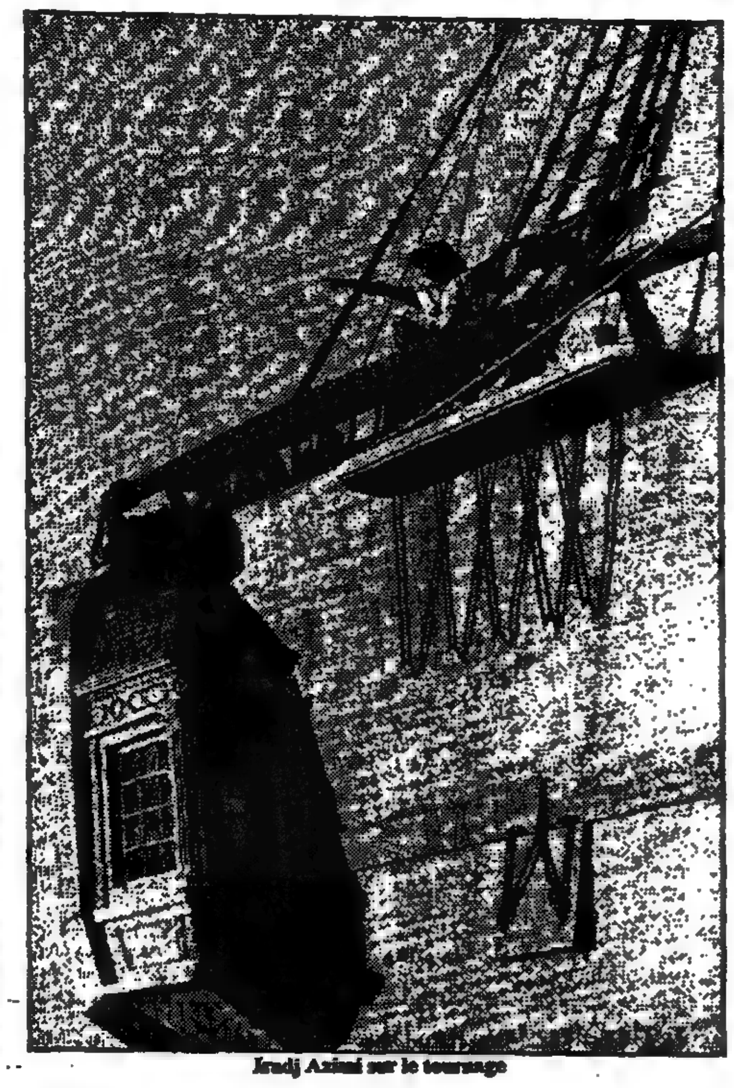

Iradj Azimi sur le tournage

Iradj Azimi a dû longtemps se [illegible] pour mettre sur pied son projet. Lancé il y a quatre ans, il n'a abouti que cette année, grâce au soutien coalisé de plus de trente coproducteurs emmenés par le metteur en scène lui-même, producteur délégué, et le Centre national de la cinématographie, Canal Plus, la Sept, Carrère Vidéo, les collectivités locales guadeloupéennes et des organismes locaux comme la SODEGA et la BNP de Pointe-à-Pitre.

Grandeur nature

Cela fait deux ans déjà que sa reproduction grandeur nature de *la Méduse*, calquée sur les plans conservés de sa jumelle *la Saale*, a été élaborée par le décorateur Jacques Douy et le constructeur Roger Conil sur une jetée de béton d'Anse-Bertrand. Car [illegible] nouvelle *Méduse* a bien tout de la vraie, il ce détail près qu'elle ne va pas sur l'eau. Dans son ventre, on découvre avec surprise une quantité de vérins qui permettent d'imiter le tangage du navire. Les plans larges [illegible] bateau en mer seront simulés [illegible] une maquette de [illegible] mètres de long commandée, jusqu'au maniement des voiles, par l'électronique.

De superbes cordages ont été réalisés par des gréeurs locaux, saintois et guadeloupéens de souche ou d'adoption, qui avaient déjà travaillé sur de vieux bateaux. Sortes d'aventuriers aux gueules plus vraies que nature, ils ont aussitôt séduit Iradj Azimi, qui en a fait des figurants. « *Un jour qu'ils étaient sur le château arrière en train d'installer le gréement*, confie-t-il, *j'ai été frappé du contraste de leurs visages avec ceux de deux techniciens venus de Paris. Souvent, dans les films de mer, je trouve que la figuration est trop apprêtée. J'ai choisi d'engager les Saintois qui savent se tenir face à la mer. Ce pourrait être une des forces du film.* »

L'ensemble de la distribution a été déterminé avec un soin maniaque par le metteur en scène lui-même. En dehors des canons habituels des grosses productions. Une seule star, Jean Yanne, et surtout des professionnels chevronnés venus essentiellement du théâtre : Philippe Laudenbach *(lire l'encadré)*, Laurent Terzieff, Daniel Mesguich, Jean Dasté, Victor Garrivier, Wojtek Pszoniak, Jacques Dufilho et Marie Matheron, sortie brillamment l'an passé du Conservatoire.

« *Ce n'est pas un choix économique*, explique Iradj Azimi, *on peut toujours discuter argent avec les [illegible] de cinéma. Mais je voulais des visages justes, y compris [illegible] petits rôles. Les comédiens de théâtre sont fascinants en ceci que l'[illegible] peut [illegible] avec eux des bonshommes, les construire touche par touche. Ainsi Philippe Laudenbach, qui joue le rôle du gouverneur, est formidable : après dix jours de tournage, on n'arrive pas encore à imaginer complètement son personnage, rien n'est fixé. Chaque jour apporte quelque chose de nouveau.* »

Le metteur en scène attache aussi une importance capitale à la lumière, à [illegible] couleur [illegible] son film. « *J'ai fait pour le* Radeau de la Méduse *un choix picturaliste*, explique-t-il. *Mais, à la différence d'un peintre qui se satisfait [illegible] d'un plan, celle-ci [illegible] au [illegible] submerger le [illegible] du plan lui-même. Pour chaque [illegible], je [illegible] les [illegible], des vêtements, des décors. La couleur [illegible] plan ne vient pas de [illegible] tel [illegible] seulement, [illegible] son rapport avec [illegible] environnement.* Le Radeau de la Méduse *est une [illegible] terrifiante et horrible, [illegible] poursuite [illegible]. Or il y a en Guadeloupe, [illegible] la lumière et les paysages maritimes, une extraordinaire et diffuse [illegible].* »

[illegible] l'avis du [illegible] de la photo, [illegible] Aronovich, professionnel aguerri [illegible] on a pu [illegible] le nom au générique de [illegible] d'Alain Resnais, de *Missing* [illegible] Gavras [illegible] plus récemment, de [illegible] : « *Je [illegible], la lumière des tropiques car j'ai [illegible] un film au Brésil. Ce n'est pas [illegible]. Si l'on [illegible] de travailler [illegible] heures, [illegible] matin ou [illegible] soir, on risque de [illegible] la carte postale. Aux heures zénithales, il faut protéger le plateau [illegible] grande toile de spi. La [illegible] solution, c'est de prendre son temps, une séquence par jour. [illegible]* Barry Lindon *[illegible], c'est que le tournage [illegible] plus d'un [illegible] Stanley [illegible] qu'un plan par jour. Iradj [illegible] partisan [illegible] de prendre son temps. J'ai été très [illegible] par l'écriture de son scénario, [illegible] d'abord mais aussi [illegible] écrit, [illegible] découpé. A ce point, c'est très rare ; je [illegible] qu'Alain [illegible] la même méticulosité.* »

Les deux hommes ont longuement discuté du *Radeau de la* Méduse. Ils ont arpenté tous les deux les allées du musée de la Marine à Chaillot, étudié soigneusement les [illegible] de Friedrich et de Turner. Autant de [illegible] d'inspiration inépuisables pour un [illegible] film. Ils [illegible] pré[illegible] la pellicule afin [illegible] un grain plus fin et une sensibilité [illegible]. Et puis ils [illegible] levé l'[illegible] pour la Guadeloupe où ils resteront jusqu'au 30 septembre, [illegible] de retrouver [illegible] métropole [illegible]. Un long voyage. Comme celui qu'ont fait les [illegible] du [illegible] de la [illegible] « La Méduse [illegible] *l'ancre d'un port qui s'appelait Rochefort ; la France levait l'ancre vers un [illegible] régime ; j'aimerais moi aussi lever l'ancre d'un cinéma qui n'ose plus vers un cinéma qui nous réconcilie avec la vie* », conclut Iradj Azimi.

Tant de dévouement, de soins portés à son ouvrage sont déjà un bon gage. « *Jadin pas jamais chiche pour maitte à li* », dit-on ici en créole, « *un jardin bien soigné rapporte toujours à son jardinier* ». C'est tout le mal qu'on souhaite aux protagonistes de ce film d'aventures.

OLIVIER SCHMITT.

L'homme discret

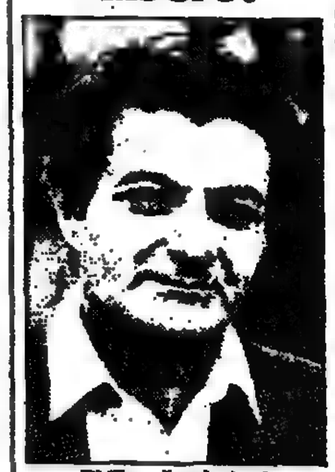

Philippe Laudenbach

Voilà un comédien que l'on aime beaucoup. Arpenteur talentueux des scènes françaises, Philippe Laudenbach mène une carrière sûre et tranquille auprès des [illegible] servants du [illegible] de qualité. Dans la plus grande discrétion. [illegible] une [illegible] discrétion même car il est bien rare de rencontrer dans les allées du spectacle ces personnages qui allient le don et la modestie.

[illegible] quinquagénaire au regard [illegible] il a commencé sa carrière au Conservatoire, auprès de Fernand Ledoux. Très vite, il rencontre Laurent Terzieff avec lequel il joue six spectacles depuis *l'Homme couché*, [illegible] Semprun jusqu'à *Guérillas américaines*, [illegible] Saunders. Milosz, Dubillard, Halm, Goldoni, [illegible] Kundera et Valéry furent autant d'auteurs qui lui permirent d'imposer une personnalité qui, paradoxalement, allie la douceur et la force, un certain romantisme et une indéniable modernité.

Le cinéma s'est peu intéressé à Philippe Laudenbach. Mais, c'est un signe qui ne trompe pas, Alain Resnais l'a très tôt distingué puisqu'il fut Robert dans *Muriel* en 1963 puis, plus [illegible], l'un des interprètes de *Mon oncle d'Amérique* et de *La vie est un roman*. Truffaut a fait appel à lui pour *Vivement [illegible]*, non sans lui avoir révélé qu'il « *le suivait depuis* Muriel » et qu'il « *voulait absolument lui confier un de ses personnages* ». Il est aujourd'hui le gouverneur Schmaltz du *Radeau de la Méduse*. Un rôle important, à sa [illegible] donc, et c'est tant [illegible]. On le [illegible] bientôt [illegible] théâtre [illegible] la [illegible] de Marcel [illegible] dans *l'Ecole des femmes*.

O. S.

« Miss Mary », de Maria Luisa Bemberg

Le tango de la frustration

Miss Mary n'a pour toute possession qu'une malle, emplie de peu de choses. Quelques vêtements et de souvenirs. Elle vit dans un modeste appartement de Buenos-Aires. Sous ses fenêtres, en cet automne de 1945, on crie : « *Viva Peron !* » Elle a quarante-cinq ans. Et elle se souvient. Lorsqu'elle est arrivée un quart de siècle plus tôt dans la grande propriété où l'attendaient avec la méfiance, la curiosité qu'il est d'usage d'éprouver à l'égard de sa gouvernante, trois enfants. Elle deviendra leur amie, Miss Mary, sensible, prude et effacée qu'elle est, comme il sied à la gouvernante qu'elle est, à l'Anglaise qu'elle est. Les années vont passer avec des soubresauts affectifs dans la vaste demeure et des convulsions politiques dans le vaste pays. Un soir d'orage, Miss Mary fera l'amour avec le fils de la maison, presque un homme. On la chassera, évidemment. Dans le film [illegible] l'Argentine Maria Luisa Bemberg, dont on se rappelle *Camila* (la [illegible] tragique d'une jeune fille pour un père jésuite au siècle dernier), toutes les femmes sont des victimes plus ou moins consentantes, tous les hommes des machos plus ou moins cyniques. Les petites filles, déjà, sont brimées, brisées, on leur attache les mains, le soir, juste après le signe de croix...

Chaleur étouffante des étés trop longs, des préjugés trop lourds, on danse en robe blanche le tango de la frustration, Et, dans ce climat confiné, s'obstine à briller le sourire résigné et lumineux de Miss Mary.

C'est joli, bien filmé, le féminisme de la réalisatrice donne à l'histoire un ton un peu démonstratif et sentencieux. Mais le charme opère souvent, on s'en doute, par la seule présence de Julie Christie. Elle a aimé son rôle, elle l'enrichit, elle lui ajoute de la grâce, de l'humanité. Elle ne peut hélas lui donner ce qui lui manque totalement, l'ambiguïté et l'humour, ce sel et ce poivre du sentiment. Alors, on regarde *Miss Mary* sans ennui, en se souvenant avec une nostalgie suave, un regret exquis de la même actrice, Julie Christie, séduisant un autre petit garçon, dans un autre film, en d'autres temps. C'était Losey. C'était *le Messager*...

DANIÈLE HEYMANN.

« Le Flic de Beverley Hills nº 2 », de Tony Scott

Eddie super star

[illegible] Murphy n'est pas grand, mais c'est [illegible] superstar, un baratineur de charme. Un danger l[illegible] guette : se prendre au sérieux.

Ayant brillamment prouvé aux Californiens que les petits gars (noirs) de l'Illinois sont sacrément futés, Eddie Murphy s'en retourna dans la grisaille de Detroit. Mais un copain à lui, un flic blanc, s'étant fait descendre à Los Angeles lors d'un casse mené par une blonde géante, il [illegible] à nouveau sous le soleil des dingues pour la [illegible] ses aventures, *le Flic de Beverley Hills nº 2*, mis en scène par le frère de Ridley Scott (Alien, Blade Runner), Tony Scott *(les Prédateurs*, films fantastico-papier glacé avec Catherine Deneuve et David Bowie).

Dans le premier *Flic*, de Martin Brest, on voyait Eddie Murphy, roi de la débrouille et de la magouille, piéger des truands presque aussi canailles que lui, découvrir, ébahi, les beautiful people de Los Angeles, baratiner avec jubilation et s'en sortir de justesse grâce à son bagout, sa rapidité, sa façon presque anar, joyeuse, railleuse, sans rancœur, de considérer les beaux jeunes flics blonds et propres et les richards sophistiqués, tous gens bien typés, de ceux qui ont fait le succès des comédies américaines – et des vaudevilles français.

C'était si pertinent qu'Eddie Murphy est devenu super star, et son service de presse ne manque pas de répandre le [illegible] ses pharamineux cachets, les avantages consentis sur ses [illegible], quand le second volet de ses aventures commence, [illegible] en costume très chic qu'il arnaque un truand. Quand il repart pour Los Angeles, les extravagances californiennes ne le surprennent plus autant et nous amusent moins. Comme dans le premier film, [illegible] déjà parcouru [illegible] mal de points touristiques, il ne reste plus qu'une party *Playboy* et quelques autres [illegible] fréqu[illegible] de jeunes be[illegible].

Le personnage même d'Eddie Murphy a changé. Certes, il fait encore quelques numéros de baratinage frénétique, mais plutôt comme un chanteur qui, en rappel, sans plus y croire, chante le tube préféré du public. Le Scapin noir de Hollywood, le gamin gouailleur est devenu un justicier vengeur. C'est forcément moins drôle. Moins drôle aussi les gens autour de lui, qui ne sont plus des caractères de comédie, mais des caricatures de stéréotypes déjà tournés en dérision. Ainsi, la femme du film est la géante Brigitte Nielsen, qui pastiche les fausses vamps de burlesque. Avec elle, on pourrait se croire dans un cabaret de travestis. A parodier la parodie, on en arrive à vider l'histoire et les personnages au point que rien de ce qui arrive n'a plus d'importance.

Plus rien ne compte que la virtuosité trépidante de la réalisation, suite échevelée de poursuites où les numéros d'Eddie Murphy s'insèrent avec une remarquable aisance, le tout sur une bande son où les grincements des voitures et les coups de feu se superposent à une incessante musique disco. Le tout fait tellement de bruit que les dialogues sont hurlés. Quand on sort de là, on a l'impression d'avoir passé une heure quarante dans une boîte, un soir de fête, en l'honneur d'Eddie Murphy.

COLETTE GODARD.

JAZZ

Les « mumbles » de Clark Terry

Saint-Louis, [illegible] le Missouri, aura bien joué son rôle [illegible] pépinière de [illegible]. C'est dans la ville [illegible] Berry, Jimmy Blanton, Milt Buckner, Pee Wee Russel ou Jimmy Gourley, [illegible] Terry [illegible] né [illegible] 1920, un 14 décembre. Quelques [illegible] plus tard, un nouveau den[illegible] vient s'installer aussi à Saint-Louis, [illegible] le quartier [illegible]. Né six ans après Clark Terry, le fils [illegible] dentiste fera parler de lui : on l'appelle Miles Davis.

La petite différence d'âge explique-t-elle la différence de style et de carrière des deux trompettistes ? En un sens, Clark Terry a suivi une trajectoire plus prévisible. Après l'inévitable séjour dans l'orchestre de sa « *high school* » et celui de la Navy, il fait des brefs passages chez Lionel Hampton, puis Charlie Barnet, et rejoint, en 1948, Count Basie. Là-haut à droite, dans la rangée de la section des trompettes. A la [illegible], [illegible] Terry [illegible] auprès [illegible] Comte jusqu'en 1951, dans ses remarquables petites formations. Après quoi, il [illegible] de blason et rallie le Duc jusqu'en [illegible]. Puis il [illegible] Ellington pour Quincy Jones. Son long engagement, par la [illegible], à la station NBC ne l'empêche pas [illegible] se produire en [illegible] ou à [illegible] tête de son Big Bad Band.

Fidèle à une sonorité riche, ronde et expressive, technicien habile des deux instruments qu'il pratique parfois acrobatiquement, le bugle en main gauche, la trompette dans la droite, Clark Terry, qu'on a souvent comparé à Dizzy Gillespie, est aussi un amuseur irrésistible.

★ Clark Terry au *Petit-Journal* (Montparnasse), 13, rue [illegible] Commandant-Mouchotte. Jusqu'au [illegible].

Longnon au Sunset

Trompettiste, arrangeur, chef d'orchestre, Jean-Loup Longnon [illegible] musicien [illegible] un animateur profus, [illegible] cas. Doué [illegible] d'une [illegible] technique. Batailleur, souvent. Qu'il se produise en petite formation, entouré de jeunes musiciens, est donc une annonce digne d'intérêt. Longnon a besoin de la scène et de la chaleur d'un club pour s'exprimer. Au Sunset, il est servi. Mais l'intérêt s'augmente d'attente lancinante quand on sait qu'il se fait seconder d'un des saxophonistes les plus remarquables, beaucoup trop rare en scène, une légende et un mystère à la fois, le seul ou presque, sur son instrument, à jouer les yeux grands ouverts : Jean-Louis Chautemps.

★ *Le Sunset*, 60, rue des Lombards. Du 26 août au 1er septembre.

Le Montana [illegible] septembre

Urtréger est de retour. On s'ennuyait. « *Jazzman* » (c'est le titre de son disque), jazzman [illegible] jusqu'au bout [illegible] ongles, le pianiste reprend du [illegible] dans le club [illegible] Saint-Germain-des-Prés. René Urtréger tient la première semaine avec Jimmy Gourley. Et le programme continue du même pied avec Jacques Vidal et Frédéric Sylvestre, un très heureux duo de basse et guitare (du 7 au 12). Le 14, ils passent le relai aux actuels musiciens de Claude Nougaro : Pierre Michelot et Maurice Vander, augmentés à la batterie de Philippe Combelle. Et Urtréger revient, avec Stéphane Belmondo à la trompette, du 18 au 26. Le mois est conclu par les frères Florens, avec Jean Bardy à la basse.

★ *Le Montana*, 28, rue Saint-Benoît. Jimmy Gourley, du 2 au 5 septembre. René Urtréger, *Jazzman*, Car C10, c.d.

Le bal de la Chantenaysienne

Peu soucieux et des modes des grands courants, Chantenay-Villedieu a fini par créer la sienne et son originalité. Depuis dix ans, le festival de Jean Rochard clôture la saison avec son programme singulier, ses Européens, ses Américains, ses Japonais, ses mélanges de musiciens classiques et de bruiteurs surprenants. L'esprit ne ressemble à rien. La forme est féconde. Il suffit d'en juger par l'abondante production des disques Nato, du même Jean Rochard.

Tony Marsh, Evan Parker, Han Bennink, John Zorn, George Lewis, André Jaume, Kazuko Hohki, Louis Sclavis, Jean Méreu, Raymond Boni et bien d'autres sont de la fête. Les musiques tendent vers l'improvisation spontanée, la recherche, la surprise et l'humour. Violeta Ferrer dit des textes de Borges. Le samedi soir, il y a bal sur la place du village. La Chantenaysienne, la batterie-fanfare locale, crée une œuvre de Stuart Jones. Chantenay-Villedieu offre un bain d'originalité et d'inattendu. [illegible] on cueille une dernière pêche avant les vendanges. Et la rentrée des classes.

FRANCIS MARMANDE.

★ *Festival de Chantenay*, du 26 au 30 août, entre Le Mans et Sablé-sur-Sarthe. Rens. (16) 43-95-00-60 et (16) 43-28-17-22.

Culture

ARTS

A Meymac : l'art européen des années 70

Après le presque rien

Dix ans après, l'art des années 70 [redacted] différent de [redacted] que l'on avait cru connaître : moins théorique, moins ascétique, et possédé de l'envie de raconter un peu.

A Meymac, l'histoire récente se consomme en fines tranches : l'an dernier, la fin des années 60 ; cet été, les années 70. Chaque fois, les principes sont identiques : ordre chronologique, ambition d'historien, recherche de catégories et de thèmes. Les artistes et les œuvres – celles-ci étant choisies pour leur exemplarité – se trouvent de la sorte pris dans un système, celui de l'exposition à thèse.

Le parti pris est excellent, ne serait-ce que parce qu'il rompt avec les facilités du regroupement tous azimuts et s'efforce d'introduire quelque clarté dans une matière qui échappe à peine aux gloses chantournées de la critique dite moderne. Ici, on veut se conduire en analyste, et c'est fort bien.

Or le sujet de l'analyse, cet art européen des années 70 qui naît sur fond de minimal et de conceptuel, l'un et l'autre *made in USA*, il n'est guère aisé d'en faire percevoir la singularité.

[redacted] qui semble [redacted] d'abord, c'est l'absence la plus obstinée de toute qualité artistique. Le vilain, le grossier, l'incomplet, le mal fait et le répugnant semblent obligatoires. Le bois doit être brut et taillé à grands coups, la terre mal cuite ou meuble, la pierre à l'état de bloc ou de dalle. Richard Long, François Bouillon, Giuseppe Penone ou Jean-Luc Parant appliquent à la lettre la consigne de pauvreté, et, s'ils osent ne pas s'en tenir strictement au cube ou au carré des minimalistes américains, ils demeurent fidèles au devoir de non-séduction.

Au même moment, procédant par rébus, plaisanteries sérielles, imitations ou « mises en abîme », [redacted] continuent [redacted] moquer des beaux arts, en disciples conscients et organisés du duchampisme universel. Il n'y a rien de très neuf là-dedans, quelle que soit l'astuce du travail de chacun, et les années 70 ne sont, en la circonstance, que des années 60-bis, celles de la diffusion internationale d'une esthétique de la fin de l'art.

Si le propos de l'exposition s'en tenait à cela, il manquerait d'intérêt, et il manquerait surtout de rigueur, puisque l'on ne voit à Meymac aucun de ces Carl Andre ou Sol Lewitt qui ont été les pères fondateurs de la religion du presque rien. On pourrait alors s'irriter de ces lacunes, réclamer la présence d'un Toni Grand à côté de Bertholin ou d'un Richter à côté de Gasiorowski.

Minimalisme de façade

Mais l'essentiel, tel qu'il se laisse deviner – car il ne se proclame pas haut et fort et demeure dans le registre du suggéré au risque de déconcerter [redacted] visiteur, – l'essentiel donc, [redacted] que [redacted] minimalisme [redacted] que de façade. Trop étranger aux traditions européennes, trop dur [redacted] pur pour ne pas être bientôt perverti, ce rigorisme [redacted] métamorphosé. L'exposition [redacted] Meymac rejoint celle du château de Jau pour décrire cet abandon de la vacuité, abandon extrêmement lent [redacted] timide, gêné par la mauvaise [redacted] encouragé par l'exemple d'un Mario Merz [redacted] d'un Zorio qui, eux, font de l'*arte povera* un jeu culturel.

Peu à peu, sans quitter un primitivisme qui rassure, Bouillon, Limérat [redacted] Chalcaillis font servir la traditionnelle branche d'arbre et la ficelle à des exercices d'allusion. Les Indiens sont de retour, avec leurs flèches, leurs signes de piste et, plus tard, leurs totems. Charles Simonds modèle des panoramas désertiques où quelques murs de terre sèche, les vestiges d'un bâtiment, évoquent on ne sait quelle inspiration morave ou précolombienne. En somme, la machine à produire des images s'est remise en marche, après dix ans de panne sèche. On « fait » de l'art, à demi-mot, sans trop l'avouer.

Dans un genre tout autre, Boltanski, Gette, Gerz, Le Gac et Annette Messager font de l'art, eux aussi, un art plus marqué de sociologie ou d'autobiographie. Ils esquissent des historiettes et des portraits, ceux du peintre par lui-même, de la femme actuelle ou d'une famille de Français moyens. Martial Raysse ne travaillait pas autrement, au début des années 60, en plein nouveau réalisme, et le voici rejoint par ces adeptes de la photo publicitaire, de l'album de famille et du compte rendu descriptif. On sait vers quelles œuvres, de plus en plus variées, des débuts si étranges ont mené ces irréguliers du modernisme.

La leçon de Meymac est là : [redacted] évocation, que l'on [redacted] plus fournie encore, [redacted] la peinture, aide [redacted] comprendre par quelles évolutions imperceptibles s'est reconstitué un art qui avait été réduit à son degré zéro. Sans doute cette restauration a-t-elle eu ses ratés, ses laissés en route et même ses pompiers, trop nostalgiques pour échapper au *kitsch* des néo-classicismes. Mais elle a néanmoins abouti, et ceux qui, aujourd'hui, racontent son histoire avec quelque piété sont les premiers héritiers de cette révolution méconnue.

PHILIPPE DAGEN.

★ Abbaye [redacted], Meymac (Corrèze), jusqu'au 26 octobre.

Charles Matton au Palais de Tokyo

Le petit pan de brique

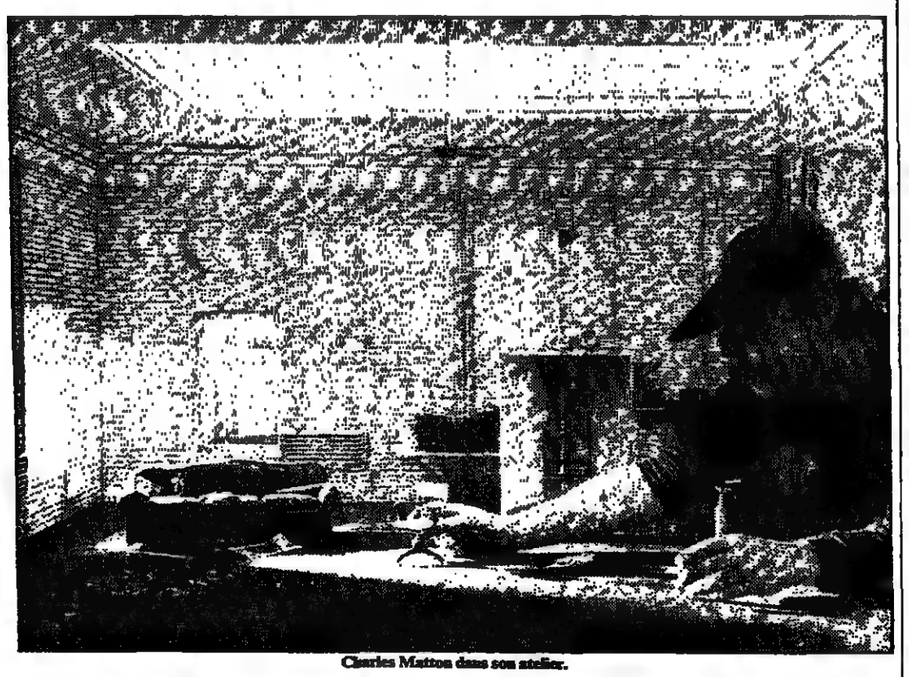

Charles Matton dans son atelier.

C'est [redacted] le repère de la photographie et du cinéma réunis que Charles Matton a trouvé asile, et voit sa détention prolongée jusqu'à la mi-septembre.

Matton est l'une des personnalités les plus originales de la scène parisio-new-yorkaise, sur les marges du cynisme bienveillant (*Atelier [redacted] sculpture comportant cinq portraits [redacted] de [redacted] Christine*) et de la tendresse caustique (*Sylvie et Léonard*).

Pour ce faire, il a passé à l'acide tous les « ismes » et les « ifs » et les « actifs » de la création tant contemporaine que moderne, s'en tenant à la simplicité des radicaux : réel, surréel, hyperréel, figure, objet... C'est-à-dire à l'impression et à la fabrication directe [redacted] rêve, de ce [redacted] auquel on croit [redacted] le demi-sommeil. « *Aujourd'hui*, écrit-il, *il m'arrive d'envisager les reconstitutions de lieux comme des fins en soi, [redacted] de sculptures polychromes, synthèses de lieux entrevus ou représentations aussi peu imaginaires que possible d'[redacted]* ».

Dans [redacted] perspective, Matton photographie, peint [redacted] fabrique (sculpte ?) comme s'il s'agissait d'un [redacted] même [redacted] Il [redacted] dévore, [redacted] composantes d'un atelier, d'une pièce, d'un recoin [redacted] les reconstitue. Ça a le sérieux d'une maquette pour un décor de Jérôme Deschamps et le charme infantile d'une maison de poupée. Ainsi on s'émerveillera tout autant devant l'exécution maniaque [redacted] chaque détail d'une pièce (fauteuils, téléphones, projecteurs, ventilateurs, murs [redacted] brique, tubes [redacted] couleur, papiers froissés, tables d'artiste bordéliques...), que devant la vie soudain grouillante dans ces reconstitutions en apparence dépeuplées.

C'est là qu'opère le charme et se [redacted] le talent : on entre dans le champ d'une contemplation méthodique, et l'on perçoit, dans la langue la plus directe, l'émotion d'un artiste devant un mur, ici un intérieur américain mais qui pourrait être un fameux petit pan de mur jaune, là-devant une lumière qui pourrait être celle d'Hammershoi, ce peintre nordique récemment révélé par le Petit Palais.

Le catalogue est évidemment préfacé par Jean Baudrillard, ce qui permet à Matton de faire comme si de rien n'était, de jouer au naïf qui ne réfléchit pas (sauf la réalité), de s'en tenir au minimum de mots. Un bien joli catalogue. Le problème est qu'une photo de l'œuvre de Matton court-circuite les jeux de la réalité et de sa reproduction, détruit les échelles réinventées, remet les pendules en marche et redonne son reflet à l'autre côté du miroir. Mais est-ce bien un problème ou est-ce un surcroît de plaisir ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Palais de Tokyo. Jusqu'au [redacted] septembre.

Communication

La polémique entre TF1 et la 5 sur Médiamétrie

La contre-offensive de M. Philippe Ramond

Quelle volée ! M. Philippe Ramond s'en est violemment pris, le mercredi 26 août, à l'institut de sondages Médiamétrie. Panel « *périmé* », résultats « *partiels, voire partiaux* » : [redacted] directeur délégué de la 5 a frappé fort, faisant rebondir d'étonnante façon une querelle bruyamment lancée par TF1 en début de semaine, et dans laquelle la chaîne de M. Hersant faisait, jusqu'ici, plutôt figure d'accusée. La 5 ne s'[redacted]-elle pas procuré la répartition [redacted] sondés ? S'était-elle pas ainsi donné les [redacted] le cas échéant, de peser sur les mesures [redacted] (*le Monde* du 26 août) ?

La réplique développée par M. Raymond [redacted] un entretien accordé à l'AFP est à double détente. La disculpation d'abord : « *Il y a en France deux instituts qui mesurent l'audience des [redacted] de télévison, Médiamétrie et [redacted]. La 5 est simple cliente de SOFRES-Nielsen. Médiamétrie, pour tenter d'acquérir, par le monopole, une certaine crédibilité, a prospecté la 5.* » Celle-ci lui a alors demandé de « *justifier ses méthodes et de lui apporter tous les éléments statistiques* » permettant de « *juger [redacted] la qualité de ses enquêtes. Ce sont ces éléments*, réaffirme M. Ramond, *qui nous ont été officiellement communiqués* ».

Après ce plaidoyer, la contre-attaque. Au vu des données qui lui ont été communiquées, M. Ramond affirme que « *les méthodes utilisées par Médiamétrie sont inadaptées. Comment justifier sérieusement*, s'insurge-t-il, *qu'à partir de quatre cent cinq foyers de téléspectateurs répartis de manière anarchique sur le territoire, Médiamétrie puisse déterminer l'audience de la 5* ? » L'échantillon statistique, ajoute-t-il, [redacted] « [redacted] *en place pour des chaînes publiques, selon des méthodes anciennes* ». Cet outil ne répond pas « *aux besoins d'une chaîne* [redacted] *vocation nationale comme la* [redacted] *et* [redacted] *ceux des annonceurs. Par son étroitesse, sa rigidité et son inadaptation,* [redacted] *panel est périmé. Les résultats qu'il donne sont partiels, voire partiaux* ». Et le directeur délégué de la 5 de réclamer, en guise de conclusion, que dans « *la grande* [redacted] *qui s'engage,* [redacted] *partenaires* [redacted] *audiovisuel soient également traités et justement jaugés et jugés* ».

« Casser les baronnies »

M. Ramond, pour ce faire, lance un « *appel aux organismes indépendants de la profession pour casser les baronnies et mettre en place un système incontournable de mesures des audiences* ». Le Centre d'études des supports de publicité (CESP), « *qui réunit tous les professionnels* [redacted] *la communication* », pourrait, selon lui, jouer ce rôle.

[redacted] vigoureuse [redacted] triplement [redacted]. D'abord, parce qu'elle [redacted] disculper la 5. Celle-ci a bien obtenu quelq[redacted] informations dont les télévisions concurrentes ne disposent pas, mais elle fait la fine bouche : tout bien pesé, cela ne l'intéresse pas ! Ensuite, parce qu'elle place délibérément Médiatétrie dans une situation difficile. Cet institut de sondage est en effet actuellement en discussion avec le CESP, qui vient de lancer un appel d'offres pour la constitution d'un panel audimétrique national. Un terrain sur lequel régnait seul jusqu'ici Médiamétrie, puisque son concurrent SOFRES-Nielsen, n'est implanté qu'en région parisienne.

Le clin d'œil de M. Ramond au CESP a eu lieu, comme par hasard, le jour même où le cahier des charges de l'appel d'offres du CESP était rendu public. Et ce même clin d'œil est d'autant plus étonnant que l'ensemble de [redacted] presse du groupe Hersant a quitté il y a quelques années le CESP, alors soupçonné de non-fiabilité.

L'embarras de Médiamétrie est d'ailleurs perceptible dans le communiqué que l'institut a rendu public [redacted] beau milieu de la nuit de mercredi [redacted] jeudi. L'institut affirme bien que « *les polémiques (...) proviennent toujours de ceux qui préféreraient que les résultats répondent à leurs espérances* » et que les affirmations de la 5 « *ne sauraient tenir lieu de démonstration* ». Mais il laisse la porte ouverte. Médiamétrie confirme, en effet, « *que ses actionnaires concurrents de la 5 seraient heureux de l'associer* [redacted] *son capital afin que les performances respectives de l'ensemble des chaînes puissent s'apprécier avec un thermomètre unique* ».

L'institut, pour parvenir [redacted] cette fin, sera-t-il contraint de remanier son panel en un sens plus favorable à la 5 [redacted] de M 6 qui [redacted] également victime d'une « *sous-représentation* [redacted] » dans l'échantillon statistique de Médiamétrie. La polémique lancée par TF 1 tournerait alors à l'avantage des autres chaînes privées. Le résultat serait inverse du but recherché.

Enfin, si d'aventure les professionnels de la communication acceptaient de suivre M. Ramond dans la mise en place d'un nouveau système de mesure d'audience, la 5, qui joue son va-tout en septembre, ne pourrait que tirer bénéfice des incertitudes dans lesquelles les publicitaires seraient [redacted] avant que le nouveau système n[redacted] de croisière.

PIERRE-ANGEL GAY.

POINT DE VUE

Privatiser la Une était une absurdité

par Philippe Malaud,
député européen, ancien ministre, président du Centre national des indépendants et des paysans (CNIP)

JE ne peux que partager le point de [redacted] M. Marc Paillet (*le Monde* du 11 août) sur le gâchis de la politique Léotard et le [redacted] rapide du système audiovisuel français. La privatisation de TF1 était [redacted] l'évidence [redacted] absurdité : [redacted] devait [redacted] privatisée – au profit de la presse régionale et départementale, – c'était FR3. Les deux chaînes du secteur public, dynamisées par la concurrence et appuyées sur la redevance, auraient dû constituer la référence culturelle autour de laquelle s'ordonnait l'ensemble. Et la sixième chaîne musicale (TV6), dont la réussite était évidente avant son alignement sur la morne généralité, aurait dû être encouragée à persévérer.

Au moment où il s'agit non seulement de défendre non seulement la culture française et francophone, mais de définir le patrimoine culturel européen, on ne peut qu'être affligé par l'américanisation médiocre qui caractérise l'évolution actuelle. D'ici peu, quand on parlera de grande guerre, les enfants français penseront vraisemblablement à la guerre de Sécession. Et si l'on évoque les grandes familles, à la famille Ewing (Dallas). On peut être un ami des Etats-Unis et un inconditionnel de l'Alliance atlantique sans estimer nécessaire de baigner dans une sous-culture audiovisuelle américaine.

En revanche, je suis moins [redacted] M. Marc Paillet lorsqu'il évoque le contrôle de l'audiovisuel par le pouvoir politique actuel, contrairement à ce qu'avait réussi la Haute Autorité. L'audiovisuel a, de tous temps, été inféodé à la gauche, partie par l'influence du milieu culturel, partie par le rôle des syndicats et partie du fait de la démagogie laxiste des gouvernements de droite. Entre 1981 et 1986, au contraire, le gouvernement socialiste a pratiqué la chasse aux sorcières de tout ce qui n'était pas à sa dévotion.

Le gouvernement actuel, une fois de plus préoccupé de son image libérale, n'a pas osé non pas épurer, mais rétablir un minimum d'équilibre. Les orientations de M. François Léotard traduisent essentiellement la terreur de la moindre décision susceptible d'être qualifiée d'autoritaire et l'espoir de voir un équilibre plus satisfaisant naître des privatisations. Celle de TF 1 a en particulier écarté de lui le calice d'avoir à éliminer son PDG, M. Hervé Bourges, décision qui aurait dû intervenir le 17 mars 1986. Mais il est difficile de croire et d'espérer que le laxisme, l'indécision, la référence constante à l'adversaire, l'abandon de l'audiovisuel aux industriels, conduisent au mieux-disant culturel.

Après les derniers arbitrages de [redacted] CNCL

Paris comptera quarante-cinq radios

La CNCL a enfin rendu, le mercredi 26 août, les derniers arbitrages permettant la publication de la liste complète des radios parisiennes ainsi que leurs fréquences. Paris comptera donc, désormais, quarante-cinq radios privées, les six autres étant réservées aux stations du service public : France Inter, France Infos, FIP, France Culture et France Musique, laquelle dispose d'ailleurs de deux emplacements.

Europe 2 a, quant à elle, disparu de la première liste rendue publique au mois de juillet par la CNCL. La commission, qui l'avait arbitrairement mariée à la station Oui FM, a, finalement, dû admettre l'incohérence de la proposition, chacune des deux radios ayant une personnalité forte et une ligne mélodique marquée.

Le coup est dur, donc, pour Europe 1, qui fignolait depuis plusieurs mois ce format « music et news » et faisait de cette station parisienne la figure de [redacted] d'un réseau de soixante-dix stations en province. Un réseau bien implanté, bâti souvent avec des stations de la presse [redacted] et qu'Europe 1 n'entend pas remettre en cause. « *Nous fabriquons un programme qui plaît*, dit-on à la station. « *Les radios sont libres de conclure des accords d'affiliation et de programmation avec les fournisseurs de leur choix* ».

C'est sans doute l'espoir que gardent aujourd'hui les responsables du groupe qui bénéficient d'une [redacted] de sursis jusqu'à [redacted] fin [redacted] l'année pour trouver une solution parisienne. Pour ne pas remettre en cause brutalement l'ensemble du réseau, la CNCL a, [redacted] effet, accepté qu'Europe 2 ne disparaisse pas à la fin de semaine de la bande FM parisienne, comme l'ensemble des autres [redacted] autorisées, [redacted] qu'un accord amiable avec [redacted] FM lui garantisse une diffusion pendant les quatre prochains mois. Après... re[redacted] pour la [redacted] à [redacted] un accord une autre radio parisienne. Ou à racheter, purement et simplement, une fréquence.

A. Co.

La nouvelle bande FM

France Inter : 87.8.
Radio Pays + Radio Ado : 88.2.
Radio Orient : [redacted]
Kiss FM (ex 95.2) : 89.0.
Radio Libertaire : [redacted]
TSF [redacted] + 92 Radio + [redacted] 94 : 89.9.
FIP : [redacted]
Canal 9 : 90.9.
France Musique : 91.3.
France Musique : 91.7.
CVS : 92.1.
Tropic ACMA : 92.6.
[redacted] Aligre + [redacted] nant : 93.1.
France Culture : [redacted]
France Maghreb Médias (Génération [redacted] + [redacted] Ménilmontant : [redacted]
Futur Génération + AAIM : 94.4.
Radio Communautés + Radio Judaïque + Radio Shalom : [redacted]
Radio Tour Eiffel : 95.2.
Radio Courtoisie + Radio Asie : 95.6.
Skyrock : [redacted]
Radio AYP + Radio TIWIZI Ber[redacted]
Radio Service Rueil-Malmaison : 96.7.
AJDL : 97.0.
Pacific FM : 97.4.
Radio Rivage : 97.8.
Radio Beur : 98.2.
Radio Alpha + TABALA FM : 98.6.
Classica Latina + [redacted] : 99.0.
Radio Solidarité : 99.3.
Electric FM : 99.6.
Radio GILDA : 99.9.
NRJ : 100.3.
Radio Notre-Dame + Fréquence Protestante : 100.7.
Radio Classique : 101.1.
Radio NOVA + Ark-en-ciel : 101.5.
CHIC FM : 101.9.
OUI FM + W-ROCK (ex-RTH 99) : 102.3.
Radio Montmartre : 102.7.
RMC : 103.1.
HIT FM : 103.5.
RFM : 103.9.
RTL : 104.3.
Europe 1 : 104.7.
Nostalgie : 105.1.
France-Infos : 105.5.
Aventure FM : 105.9.

● **Relance de « la Tribune de l'économie » : pagination financière renforcée.** – *La Tribune de l'économie* met au point sa relance. Ce quotidien économique et financier du groupe Expansion va étoffer et moderniser ses pages consacrées aux marchés [redacted] à partir du 31 août. Cette partie du journal passera alors de douze à seize pages. La présentation de la cote des valeurs [redacted] modernisée [redacted] plus largement commentée. Ces améliorations éviteront à [redacted] *Tribune de l'économie* de paraître le samedi, jour où la Bourse de Paris est fermée. Mais les lecteurs auront dès le samedi matin le supplément de l'après-midi de *la Tribune*, intitulé *la Tribune de la Bourse*. Le numéro paraissant le du lundi, quant à lui, publiera un supplément financier de huit pages.

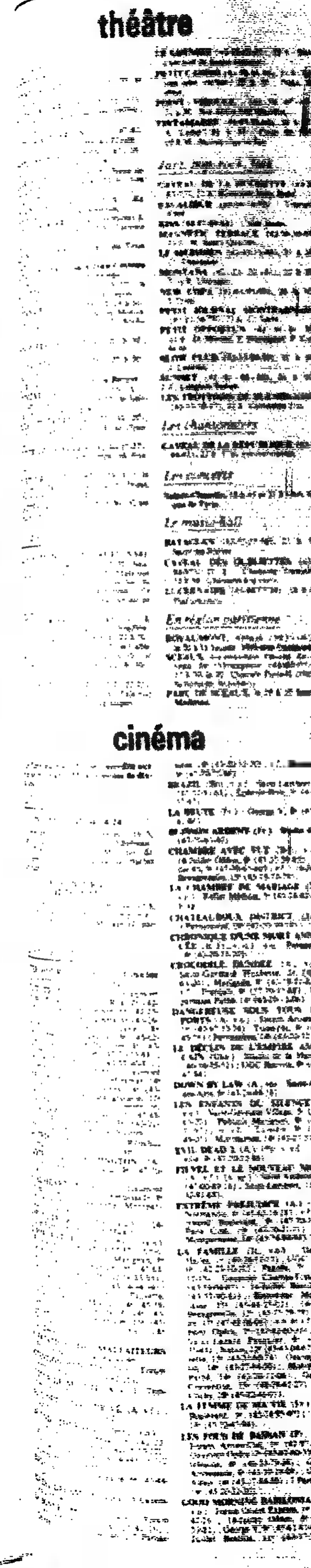

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Communication

polémique entre TF1 et la 5 sur Médiamétrie

-offensive de M. Philippe Ramond

« Casser les baronnies »

PIERRE-ANGEL

Après les derniers [illegible] la CNCL

Paris comptera quarante-cinq radi

La nouvelle bande FM

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), [illegible] h [illegible] et 20 h 45 : la Taupe.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-[illegible] (47-00-19-31), [illegible] h 30 : [illegible] Misanthrope.
EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : Nous [illegible] fait où on nous dit de faire ; 22 [illegible] : [illegible] Babas cadres.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien ; Les inconnus.
GRAND EDGAR (43-[illegible]0-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : Carmen cru.
GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.
HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; [illegible] h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h 30 : [illegible] ; 21 h 15 : Autour de Mortin. II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Archi-[illegible].
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : la Barque.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 19 h : Madame de la Carlière ; 20 h 30 : le Journal d'un curé de campagne.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30 (en anglais) et 20 h 30 (français) : Un jour... les mains.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
TOURTOUR (48-87-82-48), 19 [illegible] : Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
[illegible] (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.
LE GRENIER (43-80-68-02), 22 h : [illegible] s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, [illegible] sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : [illegible] désirs font désordre.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A. Lamy ; 21 h 30 : Coup de foel ; 22 h 30 : Suivez c'qu'on fait.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h : Saleté de pétunia ; 21 h : Fais voir ton Cupidon ; 22 h 15 : Hulaglauqua.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Riverside Sixty Band.
EXCALIBUR (48-04-74-92) : Tremplin d'été.
KISS (48-87-89-64) : Chien jaune.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 23 h : M. Saury Quartet.
LE MERIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : Cl. Tissandier.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Trio R. Urtreger.
NEW COPA (42-65-91-06), 20 h 30 : I. Diop.
PETIT [illegible] (43-21-56-70), 21 h : C. Terry.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : D. Moroni, P. Bossagout, P. Combelle.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Lacroix.
SUNSET (42-61-46-60), [illegible] h 30 : J.-L. Longnon Sextet.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon Trio.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : [illegible]

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h [illegible] : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h 30 : Piaf toujours.

En région parisienne

ROYAUMONT, [illegible] (30-35-10-16) ; le 30 à 18 heures : [illegible] françaises.
SCEAUX, dix-neuvième Festival du château de l'Orangerie (46-60-07-79) 17 h 30, [illegible] : [illegible] Paris-II ([illegible], Schumann, Schubert).
PARC DE SCEAUX, le 29 à 20 heures : Madonna.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Hommage à E. von Stroheim : 16 h, Tempête sur Lisbonne, de G. Sherman ; 19 h, The Lady and the Monster, de G. Sherman ; 21 h, la Vallée, de Barbet Schroeder.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Cap au large, de J.-P. Paulin ; 17 h, le Joli Mai, de Chris Marker (1re partie), 19 h, le Joli Mai, de Chris Marker (2e partie).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des [illegible]
(de 11 h [illegible] 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels [illegible] Carte Club

Jeudi 27 août

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : [illegible] Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-[illegible]) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, [illegible] (43-59-29-46) ; Georges V, 8e ([illegible]41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont [illegible] 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; [illegible]thé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ALERTE SUR WASHINGTON (A., v.f.) Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : [illegible] Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fra[illegible], 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (4[illegible]-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e ([illegible]01).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It.) : [illegible] : [illegible] Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, [illegible] (43-37-57-47).
LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; v.f. : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHATEAUROUX DISTRICT (Fr.) : 3[illegible], 14e (43-20-30-19).
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – v.f. : Français, 9e (57-70-33-88) ; [illegible]parnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e ([illegible]45-76) ; Parnassiens, [illegible] (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio [illegible] la Harpe, [illegible] ([illegible]34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-22-47-94)
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; – v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A.) (*). – v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EXTRÊME PRÉJUDICE (A.) : v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94).
LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montpar[illegible] (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.o. et v.f. : [illegible]mont Opéra, [illegible] (47-42-60-33) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA FEMME DE [illegible] VIE (Fr.) : [illegible] Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES FOUS DE BASSAN (Fr., Can.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er, (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 1[illegible] (48-28-42-27).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, [illegible] (42-72-94-56), h. sp.
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MANON DES [illegible] (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
[illegible] (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE [illegible] (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET [illegible] (Hong., v.o.) : Triomphe, [illegible] (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.f.) : [illegible] Opéra, 9e (47-42-56-31).
RÉSIDENCE SURVEILLÉE (Fr.) : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e ([illegible]51-33).
SCIROCCO (Fr.-it.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26).
LE SECRET DE MON [illegible] (A., v.o.) : George-V, [illegible] (45-62-41-46).
SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.f. : Gaumont Opéra, [illegible] (47-42-60-33) ; Maxeville, [illegible] (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
STAND BY ME (A., v.o) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) ; Ciné-Beaubourg, [illegible] (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
TANDEM (Fr.) : Impérial, [illegible] (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; [illegible] Rotonde, 6e (45-74-94-94).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TRAVELLING [illegible] (Fr.) : [illegible] Beaubourg, [illegible] (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-[illegible]).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMI DE MON AMIE. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; St-Germain-[illegible], 6e (42-22-87-23) ; [illegible] Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaum. Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; [illegible]lot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE FLIC DE [illegible] HILLS 2 Film américain de Tony Scott, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, [illegible] (46-33-79-38) ; Pub. St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse [illegible] 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). Vf : Impérial, [illegible] (47-42-72-52) ; Grd Rex, [illegible] (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87[illegible]) ; Paramount Opéra, 3e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; [illegible] 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 18e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
FUNNY BOY. Film français de Christian Le Hemonet : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, [illegible] (43-43-01-59) ; Galaxie, 14e (45-80-18-03) ; Mistral, [illegible] (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e ([illegible]12-06) ; [illegible], 15e (45-79-33-00) ; [illegible]mont Convention, 15e ([illegible]42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA LOI DE LA JUNGLE [illegible] Film américain de Clay Bor[illegible]. Vo : George V, 8e (45-62-41-46). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC [illegible]parnasse, [illegible] (45-74-94-94) ; [illegible]mont Opéra, 9e (47-42-56-31) ; [illegible] Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Conv. St-Charles, 15e ([illegible]-79-33-00) ; UGC Convention, [illegible] (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; [illegible] Secrétan, 19e (42-06-79-79.
MISS MARY. Film [illegible] de M.L. Bemberg. Vo : [illegible] Beau[illegible], 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, [illegible] (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). Vf : UGC Gobelins, 13e ([illegible]-36-23-44) ; UGC Convention, [illegible] (45-74-93-40).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.). Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).
PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04). UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, [illegible] (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, [illegible] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, [illegible] (45-62-20-40).
PLASIRS DE FEMMES (It., v.o.) (*) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
PLATOON [illegible] (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE STORY (A.). V.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86).
PRÊCHI-PRÊCHA (A., v.o.) : Studio des [illegible] 5e (43-26-19-09).
PREDATOR [illegible] (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-[illegible]-57-57) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-[illegible]) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40)) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, [illegible] (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong-kong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, [illegible] (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
[illegible] LE MATIN (Fr.) : [illegible] Halles, 1er (40-26-12-12).
UNE CHANCE [illegible] CROYABLE (A., v.o.) : [illegible] Beaubourg, [illegible] (42-71-52-36) ; Danton, [illegible] (42-25-10-30) ; Biarritz, [illegible] (45-62-20-40). Vf. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, [illegible] (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, [illegible] (45-74-95-40) ; UGC Lyon-[illegible] 12e ([illegible]43-01-59) ; UGC Gobelins, [illegible] (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, [illegible] (43-26-48-18).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : [illegible] (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e ([illegible]41-46).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : [illegible] Ecoles, 5e (43-25-72-07).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : [illegible] Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BABY DOLL (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA BETE (Pol., v.o.) (**) ; (v.f.) : Miramar, 16e (43-20-89-52).
BLOW UP (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
BOOM (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia [illegible] (43-26-84-65).
CABARET (A.,v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) Champo, [illegible] (43-54-51-60).
CHINATOWN (A., v.o.) : (*) 14 Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : [illegible] Christine, [illegible] (43-29-11-30).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE DERNIER [illegible] (A., v.o.) : Reflet [illegible] (43-54-42-34).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : [illegible] Ecoles, [illegible] (43-25-72-07).
ÈVE (A., v.o.) : [illegible], 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : [illegible] gauche, [illegible] (43-29-44-40).
LA [illegible] DE VIVRE (A, v.o.) : [illegible] (42-71-52-36).
GANDHI (Brit., v.o.), – (v.f.) : Bretagne, [illegible] (42-22-57-97) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
GATSBY LE [illegible] (A., [illegible]) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; [illegible] Balzac, 8e (45-61-10-60). – (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LE GUÉPARD (A., v.o.) : Hautefeuille, [illegible] (46-33-79-38).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : [illegible] Ermitage, 8e (45-63-16-16).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o). – (v.f.) : Lumière, [illegible] (42-46-49-07).
HORIZONS [illegible]DUS (A., v.o) : [illegible] Luxembourg, [illegible] (46-33-97-77).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LOLITA (A., v.o.) : [illegible] Christine, 6e (43-29-11-30).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : [illegible] Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, [illegible] (47-70-63-40).
[illegible] POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : [illegible] 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : [illegible] (45-44-57-34).
[illegible] LE DÉSIR [illegible] v.o.) Reflet Logos H. Sp., [illegible] (43-54-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet [illegible] 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e ([illegible]).
MR SMITH A[illegible] SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Lo[illegible], 5e (43-54-42-34) ; [illegible] Mahon, 17e (43-80-24-81).
NEW-Y[illegible], NEW-[illegible] (A., v.o.) : Forum [illegible], 1er ([illegible]3-42-26).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).
PROVIDENCE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) H. Sp. Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉ-[illegible] (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, [illegible] (43-20-32-20). – (v.f.) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action [illegible], [illegible] (43-29-11-30).
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : [illegible] (43-26-19-68).
THE SERVANT (A., [illegible]) : [illegible] Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TO BE [illegible] NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-41).
TOUT [illegible] QUE [illegible] AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Mont[illegible] (43-27-52-37).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) H. Sp.
UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : [illegible] Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY [illegible] (A., v.o.) : [illegible] Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, [illegible] (43-59-36-14).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; [illegible] Ambassade, 8e (43-26-79-17) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
20 000 [illegible] A [illegible] SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, [illegible] (46-33-97-77).
[illegible] ET PASSION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
[illegible] D'UN NID DE COU-[illegible] (A., v.o.) : Studio des Ursulines, [illegible] (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : [illegible] Médicis, [illegible] (43-54-42-34).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-41).
Y A-T-IL UN PILOTE [illegible] L'AVION ? (A., v.o.) : [illegible] Pavois, [illegible] (45-54-46-85).

Les festivals

MICHEL SIMON, Reflet Médicis, [illegible] (43-54-42-34), mer., Drôle de drame ; jeu., l'Atalante ; vend., la Fin du jour ; sam., les Disparus de Saint-Agil ; dim., Boudu sauvé des eaux ; lund., la Chienne ; mar., la Beauté du diable.
WIM WENDERS (vo), 14 [illegible] Montparnasse, 6e (43-26-58-00), mer., mar., Alice dans les villes ; jeu., la Lettre écarlate ; ven., Faux mouvement ; sam., Hammet ; dim., Au fil du temps ; lun., Paris, Texas.
B. KEATON, Studio-43, 9e (47-70-63-40). sam., 17 [illegible] : le Mécano de la « Générale » ; dim., 17 h : la Croisière du « Navigator ».
TEX AVERY (vo), [illegible] ([illegible]63-40), sam., 15 h : Tex Avery [illegible] ; dim., 15 h : Tex Avery and Company.
BUNUEL (vo), Répu[illegible], 11e (48-05-51-33), jeu., 15 h 40 : Tristana ; sam., 17 h : Los Olvidados. Un chien andalou ; lun., 17 h : Nazarin ; lun., 20 h 20 : El.
TARKOVSKY (vo), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu., mar., 22 h : Nostalghia ; jeu., 17 h 40 : Solaris ; sam., 21 h : Andreï Roublev ; ven., 22 h, dim., 19 h 40 : le [illegible] ; ven., 17 h 20, mar., 15 h 40 : Stalker ; mer., 15 h 40 : l'Enfance d'Ivan. Le [illegible] compresseur.
J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), mar. 12 h : Masculin féminin ; lun., 10 h 20 : Je vous salue Marie ; sam., 18 h 20 : Sauve qui peut (la vie) ; dim., 12 h 20 : Deux ou trois choses que je sais d'elle.
A. TANNER, Denfer, 14e (43-21-41-01), dim., 15 h 40 : ven., mar., 20 h : Dans la ville blanche ; vend., 15 h 40 : la Salamandre ; jeu., 18 h 20 : Charles mort ou vif.
TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu., mar., 14 h : l'[illegible] de poche ; sam., 22 h : Jules et Jim.
PROMOTION DU CINÉMA (vo), Studio-28, 18e (46-06-36-07), mer., jeu. : Mon bel amour ma déchirure ; ven., sam., : la Veuve noire ; dim., mar. : la Couleur de l'argent.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 AOUT

« Sculpture et sculpteurs du dix-neuvième siècle au Père-Lachaise », 10 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Lan[illegible]).

« Le [illegible] d'Orsay : histoire et architecture », 11 heures, RER Orsay, sortie sur le parvis devant le rhinocéros (Monuments historiques).

« Demeures du Marais et leurs jardins secrets », 14 h 30, [illegible] Saint-Paul, sortie (I. Hauller).

« [illegible] Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h [illegible], métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 h 30, [illegible] (C. Merle).

« Les primitifs italiens », 14 h 30, musée du Louvre, caisse du pavillon de Flore (Arts et curiosités).

« Picasso dans son musée », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« [illegible] l'hôpital Saint-Louis au Cirque d'Hiver : la République [illegible] son quartier », 14 h 45, métro Jacques-Bonsergent (V. de Langlade).

« Le canal Saint-Martin : site, activités, atmosphère », 15 heures, 30, boulevard Jules-Ferry (Monuments historiques).

« Entre [illegible] rue [illegible] et la Seine : le quartier Saint-Paul », 15 heures, façade [illegible] l'église Saint-Paul Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« La Cité des sciences et de l'industrie [illegible] La Villette », [illegible] heures, [illegible] Corentin-Cariou, [illegible] (Monuments historiques).

« L'Impératrice Joséphine [illegible] Malmaison », [illegible] heures, [illegible] 156, [illegible] Château-Malmaison (Paris [illegible] son histoire).

« Le [illegible] Renan-Scheffer », 15 heures, 16, rue Chaptal (Paris et son histoire).

« Fabergé, l'orfèvre des tsars. [illegible] œufs impériaux », 158, boulevard Haussmann (M. A[illegible]a).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (G. Botteau).

« Le siège du Comité central du Parti communiste, [illegible] d'œuvre [illegible] Niemeyer », [illegible] heures, métro Colonel-Fabien. (M.-C. Lasnier).

« Les thermes de Cluny et leur sous-sol », [illegible] heures, 6, place Paul-Painlevé (Arcus).

« Les [illegible] de [illegible] rue du [illegible], le jardin [illegible] Missions étrangères », 15 heures, place [illegible] d'Aquin (A. Ferrand).

Le Monde sur minitel
CINEMA
PARIS-PROVINCE
Tous les programmes. Toutes [illegible] salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ◻ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 27 août

TF 1

20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre. De Dan Curtis, d'après le roman de Herman Wouk (8e épisode). Avec Robert Mitchum, Ali Mac Graw, Jan Michael Vincent. ▶ **22.05 Variétés : Fela en concert.** Concert du célèbre saxophoniste nigérian enregistré au Zénith en novembre 1986. **23.20 Journal. 23.40 Série : Les envahisseurs.** *Le miracle.*

A 2

20.30 Cinéma : Le sucre. ■ Film français de Jacques Rouffio (1978), avec G. Depardieu, J. Carmet, M. Piccoli, N. Borgeaud, G. Descrières, R. Hanin. *Un ancien inspecteur des impôts, décidé à gérer au mieux l'héritage que vient de recevoir sa femme, se fait piéger par des escrocs. Carmet, Depardieu et Piccoli forment un irrésistible trio qui compense parfois [redacted] script.* [redacted] **22.15 Le dossier : Alain Decaux.** Leclerc, sans peur et [redacted] reproche. *La mort de Philippe de Hauteclocque, dit Leclerc. Accident ou attentat ?* **23.30 Documentaire : Le corps vivant. Naître. 0.00 Journal.**

LA CINQ 5
TELESPECTATEURS DE LA REGION PARISIENNE VOUS DEVEZ RECEVOIR PARFAITEMENT LA 5
SI CE N'EST PAS LE CAS TELEPHONEZ AU
47.47.74.44

FR 3

20.30 Téléfilm : [redacted] à [redacted]. De Walter Grauman. Avec David Janssen, Susannah York. *Après la mort du Père Thomas, sœur Benecio refuse de croire à la thèse de l'accident et décide de prouver qu'il s'agit d'un meurtre.* **22.10 Journal. 22.35 Magazine : Déclics. 23.20 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : L'amant magnifique. ■ Film français d'Aline Issermann (1986), avec I. Otero, H. Girardot, R. Renucci. *Délaissée par son mari, une jeune femme se laisse séduire par un jeune palefrenier. Aline Issermann a réalisé un hymne à l'amour où tout, dans la nature fiévreuse, est symbole. L'idée est jolie, mais le film ne tient pas la distance. Une jeune comédienne, Isabel Otero, est la seule à tirer son épingle du jeu.* **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : La route des Indes.** ■■ Film britannique de David Lean (1984), avec J. Davis, A. Guiness, V. Banerjee, P. Ashcroft (v.o.). **0.55 Cinéma : Le détraqué.** ■ Film américain de Bert Gordon (1972), avec V. Edwards, C. Connors, N. Brand. *Un polar efficace.* **2.20 Série : Capitain Nice.**

LA 5

20.25 Série : Maigret. 21.45 Série : Le renard. 22.45 Série : Mission impossible. De 23.35 à 3.20 **Rediffusions.** 23.35 **Les cinq dernières minutes. 1.00 Téléfilm : SOS étages. 2.35 Série : Arabesque.**

M 6

20.30 Série : Marcus Welby. [redacted] **21.20 Série : Falcon Crest.** Le choix. **22.10 Journal. 22.25 Cinéma : Le canard** [redacted] ◻ Film italien de Luciano Salce (1976), avec M. Vitti, U. Tognazzi, B. Bouchet. *Week-end* [redacted] *quatre : le mari, la femme,* [redacted] *du mari, l'amant de la femme. Situation tout droit tirée du boulevard, exploitée avec des gros sabots par un médiocre metteur en images italien.* **0.00 Série : Marcus Welby** (rediff.) **0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 [redacted] du siècle. [redacted] Roi-Tanguy. **21.15 Les grillades,** de Jean Guénot. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** [redacted] le 17 août 1987 au parc de Florans) : Sonate pour piano en mi bémol mineur, de Dukas ; Estampes, [redacted] Debussy ; Nocturne en fa dièse mineur, Barcarolle en la mineur opus 104 nos 1 et 2, de Fauré ; Prélude, choral et fugue pour piano en si mineur, de Frank, par Jean Hubeau. **23.50 Entretiens avec... Marlène Dietrich. 0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le [redacted] août 1987 [redacted] Salzbourg) : Suite française no 4 en mi bémol majeur BWV 815, de Bach ; Pré-[redacted] et [redacted] op. 87 (extrait), de Chostakovitch ; [redacted] no [redacted] en ut mineur op. 111, de Beethoven, par Tatiana Nikolaeva, piano ; [redacted] 23.05, Il [redacted] a des disques merveilleux qui n'ont pas de chance.

Vendredi 28 août

TF 1

13.50 Série : Opération trafics. 14.45 Croque-vacances. 16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures. 17.05 Série : Miss. 18.00 Mini-journal, de Patrice Drevet. **18.15 Série : Manuix. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.35 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles.** Emission de Guy Lux et Claude Savarit présentée par Simone Garnier, Léon Zitrone et Guy Lux. Romorantin-Arles. ▶ **22.25 Téléfilm : Mirage dangereux.** De Charlotte Dubreuil et Philippe Boggio. D'après Pour une nuit d'amour, d'Emile Zola et L'aire du muguet, de Michel Tournier. **23.25 Journal. 23.45 Série : Les envahisseurs. 0.35 Télévision sans frontières.**

A 2

13.45 Téléfilm : Trou de mémoire. De Mike Robe. **15.20 Feuilleton : Rue Carnot. 15.45 Sports été : Cyclisme :** championnat du monde sur piste à Vienne ; Hippisme : championnat d'Europe à St-Gall ; Lutte : championnat du monde à Clermont-Ferrand. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Médicament danger.** De Guy Green. Avec Ben Cross, Patrick Duffy, Douglas Fairbanks, Pamela Sue Martin (dernière partie). **22.10 Variétés : Michel Leeb à l'Olympia.** Michel Leeb sur scène, dans sa loge, en famille. Un portrait réalisé par André Halimi. **23.05 Journal. 23.15 Cinéma : La** [redacted] **d'Isabelle** ■■ Film français de Jacques Doillon (1985). Avec F. Bastien, A. G. Glass, J. Bonnaffé, X. Deluc. *Psychodrames et déchirements amoureux au sein d'un quatuor de jeunes gens : le poids des amours passées contrarie les amours présentes. C'est peut-être le meilleur film de Doillon ; comme si ce cinéaste des passions douloureuses avait trouvé un nouveau souffle grâce à ses comédiens, tous jeunes et excellents.*

FR 3

13.55 Agenda des vacances. 14.20 Cocktails. 14.30 Les films de l'été. 14.45 Look. 15.05 Sports-Loisirs-Vacances. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Les mamies et les papies de la 3. 16.10 Le jeu de la séduction. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Le jeu de la [redacted] (suite). **17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté.** [redacted] **Mickey, Donald et Cie. 18.30 Série : Les papas. 18.35 F**[redacted] **: Fortune. 19.00 Le 19-20 de l'information.** [redacted] **19.15** [redacted] **19.35,** [redacted] **lités régionales. 19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.00 Jeux : La classe. 20.35 Série : Opération Opera.** Le cérémonial. *Dans le parc national des Pyrénées, c'est le quatrième ours que l'on découvre assassiné.* **21.30 Portrait :** Invité : Malcolm Forbes. *Le milliardaire et les montgolfières.* **22.25 Journal. 22.50 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 9. Les rayons et les ondes. **23.40 Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Prunelle blues. ■ Film français de Jacques Ouémeguine (1986), avec M. Boujenah, V. Lindon, V. Steffen. *Gentil polar parodique.* **15.25 Cinéma : Le grand carnaval.** ◻ Film français d'Alexandre Arcady (1983), avec Ph. Noiret, R. Hanin, R. Berry, M. Meril. **17.35 Cabou cadin. 18.00 Série : Batman. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : La** [redacted] **générale de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Football,** les coulisses. **20.30 Football : Metz-Nice.** Huitième journée du championnat de France. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Les cinquante-cinq jours de Pékin.** ■■ Film américain de Nicholas Ray (1963), avec Ch. Heston, A. Gardner, D. Niven, J. Ireland. *La révolte des Boxers, au début du siècle à Pékin : la concession internationale est assiégée pendant cinquante-cinq jours. A vrai dire, on ne reconnaît guère le style de Nicholas Ray dans cette gigantesque fresque assez peu adaptée au petit écran. Mais qu'importe : le charme du romanesque et la beauté troublante d'Ava Gardner sont les plus forts.* **1.10 Cinéma : Les brutes dans la ville.** ■ Film américain de Robert Parrish (1971), avec S. Stevens, T. Savalas, R. Shaw. **2.30** [redacted] **La route des Indes.** ■■ Film britannique de David Lean (1984), avec J. [redacted] A. [redacted] V. Banerjee (v.o.). **5.10 Cinéma : Trop tard Balthazar.** ■ Film français de Philippe Lopes-Curval (1986), avec T. Lataxjet, M. Lenoir, S. Kalfa.

LA 5

14.10 Série : Arabesque. 14.55 Série : Les cinq dernières minutes. 16.20 Série : Les globe-trotters. 16.45 Feuilleton : Le [redacted] des copains. **17.15 Série : Happy days. 17.40 Série : Drôle de vie. 18.05 Série : Wonder woman. 18.50 Série : Shérif fais-moi peur. 19.40 Série : Supercopter. 20.25 Série : L'inspecteur Derrick. 21.25 Série : Baretta. 22.15 Série : Mission impossible. 23.00 Série : Les cinq dernières minutes. 0.25 Série : Maigret. 1.50 Série : Le renard. 2.50 Série : Les globe-trotters.**

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs [redacted] la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra ! (suite). 15.30 Jeu : Mégaventure.** Los Angeles (dernière partie). **16.15 Jeu : Clip** [redacted] vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions.** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie.** Fred. **19.05 Série : Chacun chez soi.** L'adoption. **19.30 Série : L'homme au katana.** Les renégats. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey. 21.20 Série : Le Saint.** Le meilleur piège. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : Pêcher millions.** *Un jeune homme passionné d'électronique prépare un cambriolage très élaboré.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Sexy clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Pierre Brasseur. **21.15 Marjane,** de Gilles Plazy. **22.15 Musique : 7e Festival international de piano à La Roque-d'Anthéron** (enregistré le 21 août [redacted] au parc de Florans) : Les heures persanes, 16 pièces pour piano, opus 65 (version originale pour piano seul), de Koechlin, par Herbert Henck. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich. **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

De 20.00 à 1.57, Les soirées de France-Musique. 20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Harold en Italie, symphonie pour orchestre et alto principal op. 16, de Berlioz ; Roméo et Juliette, ouverture-fantaisie de Tchaïkovski ; West Side Story, de Bernstein, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; à 22.20, œuvres de Widor, Brahms, Monteverdi, Schubert, Mozart, Verdi.

SAMEDI 29 AOÛT SUR FR3 À [redacted] H 30
L'émission sera animée par Jean-Claude Brialy et réalisée par Alexandre Tarta.
CARRE ROUGE

Informations

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 août à 0 h TU et le dimanche 30 août à 24 h TU.

Si la journée de vendredi connaît encore un temps médiocre dans le Midi et près des côtes de la Manche, le beau temps qui s'installera partout ailleurs apportera soleil et chaleur en fin de semaine.

Vendredi : sur les Pyrénées, le sud du Massif Central, Rhône-Alpes, et les régions méditerranéennes, il y aura des pluies orageuses le matin. Elles s'élimineront vers l'Est au cours de la journée et le soleil reviendra. Sur la Corse et la région niçoise, les pluies persisteront jusqu'en soirée.

Sur le Nord-Picardie, [redacted] Ardennes, le sud de la Lorraine et de l'Alsace, le ciel restera très nuageux et quelques petites pluies intermittentes se produiront durant la journée.

Partout ailleurs, après dissipation de quelques brumes matinales, la journée sera ensoleillée. Toutefois, les nuages seront un peu plus nombreux près des côtes de la Manche dès le matin. Au cours de la journée, ces nuages gagneront le Bassin parisien et l'ensemble du Nord-Est, mais il y aura des éclaircies. Les températures minimales seront de 11 à 13 degrés près des côtes de la Manche et près des frontières du Benelux, 10 à 11 degrés seulement dans l'intérieur et dans le Sud-Ouest, 12 à 14 degrés au pied des Pyrénées et sur Rhône-Alpes, et 18 à 20 degrés sur les régions méditerranéennes.

Les maximales ne dépasseront pas 18 degrés au nord de la Seine, seront comprises entre 18 et 21 degrés entre la Seine et la Loire, 21 à 24 degrés en général sur la moitié sud, et jusqu'à 25 à 28 degrés au pied des Pyrénées et dans le Midi méditerranéen. Les vents seront de nord-est modérés à assez fort sur le littoral atlantique, de nord modéré ailleurs. En Méditerranée, mistral et tramontane souffleront assez fort.

Samedi 29 et dimanche 30 août : le temps sera agréable sur notre pays, sec et bien ensoleillé. Toutefois, les nuages voileront le soleil près des côtes de la Manche.

Le vent d'est sera encore fort dans la matinée de samedi sur la Côte d'Azur, puis faiblira ensuite.

Les températures seront douces et connaîtront une hausse sensible en Manche. Une tendance orageuse se manifestera même dimanche soir sur les Pyrénées et l'Aquitaine.

SITUATION LE 27 AOUT 1987 A 0 HEURE TU

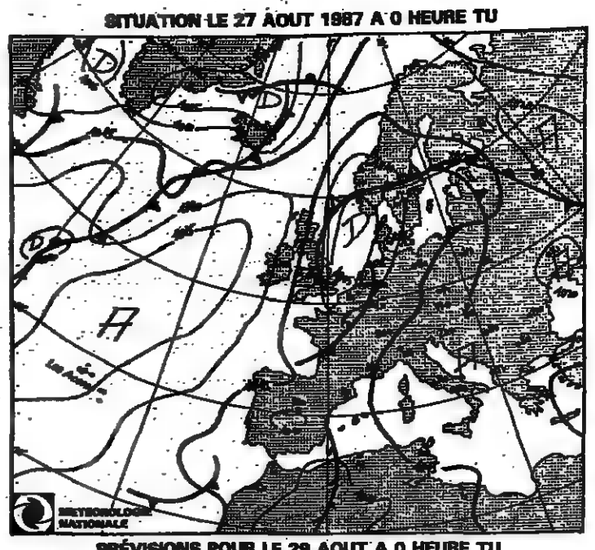

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOUT A 0 HEURE TU

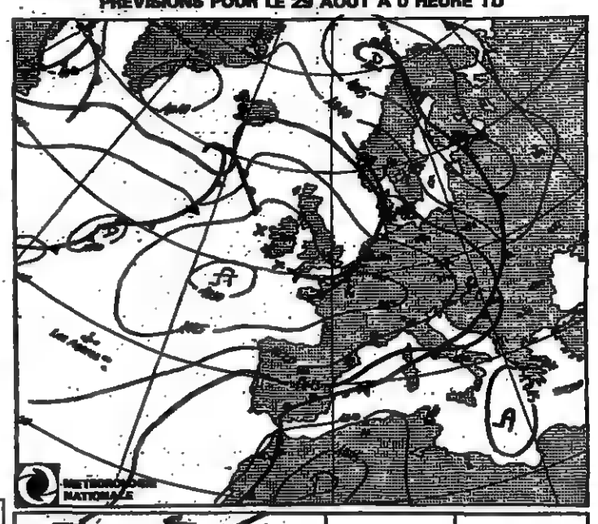

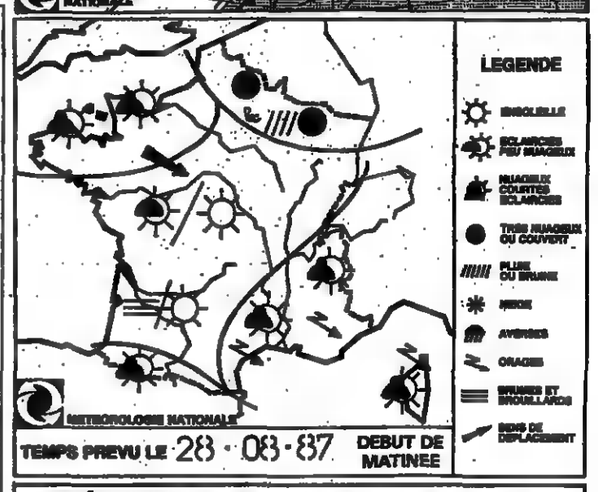

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 27 août 1987 :

DES DÉCRETS

■ Numéros 87-695, 87-696, 87-697, 87-698 du 26 août 1987 relatifs [redacted] l'Ecole normale supérieure, [redacted] l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud, à l'Ecole normale supérieure de Lyon, à l'Ecole normale supérieure de Cachan.

DES ARRÊTÉS

● Du 31 juillet 1987 relatif à la protection et au contrôle des matières nucléaires transportées par voie aérienne ;

● Du 29 juin 1987 relatifs à la récolte et à la commercialisation de matériels [redacted]tiers de reproduction (pin maritime, pin d'Alep, pin pignon, merisier).

UNE DÉCISION

● Numéro 87-179 du 26 août 1987 relative à la date limite de mise en fonctionnement d'émetteurs par des services de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

EN BREF

● **Stage.** — Le Centre national d'études spatiales propose, du 31 août au 5 sep[redacted], à l'université de Savoie au Bourget-du-Lac, un stage d'information sur les sciences et techniques spatiales à l'intention des professeurs de sciences physiques des lycées et collèges.

★ Renseignements : CNES, 2, place Maurice-Quentin, 75001 Paris. (Tél. : 45-08-75-00.)

● **Stage.** — Le Palais de la découverte organise à l'intention des enseignants et animateurs un stage gratuit (seuls les frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants) de construction de moteurs électriques. Il aura lieu les 2, 3 et 4 septembre prochain au Palais de la découverte.

★ Renseignements : Société des amis du Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 43-49-16-65, poste 332.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-8 à 6 heures TU et le 27-8-1987 à 6 heures TU — le 27-8-1987

FRANCE				TOURS	18	11	B	LOS ANGELES	23	16	D
AJACCIO	27	15	D	TOULOUSE	24	14	O	LUXEMBOURG	15	11	C
BIARRITZ	22	16	N	POINTE-A.-P.	33	24	D	MADRID	32	13	D
BORDEAUX	24	13	A	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	31	17	D
BOURGES	20	13	P	ALGER	31	22	N	MEXICO	25	12	B
BREST	18	13	A	AMSTERDAM	18	13	P	MILAN	23	16	N
CAEN	19	14	A	ATHÈNES	31	21	D	MONTRÉAL	21	6	C
CHERBOURG	17	13	C	BANGKOK	34	27	C	MOSCOU	18	10	C
CLERMONT-FERR.	22	14	N	BARCELONE	28	12	B	NAIROBI	26	14	N
DIJON	20	13	A	BELGRADE	30	17	B	NEW-YORK	28	17	C
GRENOBLE-S.-M.R.	25	14	O	BERLIN	18	11	P	OSLO	11	9	C
LILLE	17	13	P	BRUXELLES	16	13	C	PALMA-DE-MAL.	30	19	N
LIMOGES	19	11	B	LE CAIRE	35	23	D	PÉKIN	24	19	D
LYON	23	14	O	COPENHAGUE	17	13	N	RIO-DE-JANEIRO	29	18	N
MARSEILLE-M.R.	24	19	O	DAKAR	30	27	P	ROME	28	16	D
NANCY	20	13	P	DELHI	36	28	C	SINGAPOUR	33	24	C
NANTES	19	13	D	DJERBA	31	27	C	STOCKHOLM	17	13	C
NICE	28	18	C	GENÈVE	23	14	O	SYDNEY	18	12	C
PARIS-MONTS.	17	12	N	HONGKONG	31	28	N	TOKYO	33	26	N
PAU	23	15	C	ISTANBUL	28	19	D	TUNIS	31	25	C
PERPIGNAN	24	18	O	JÉRUSALEM	27	18	N	VARSOVIE	24	11	N
RENNES	20	11	C	LISBONNE	30	17	D	VENISE	25	15	D
ST-ÉTIENNE	23	14	O	LONDRES	18	11	P	VIENNE	23	15	N
STRASBOURG	21	12	A								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 [redacted] en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Audience TV du 26 [redacted] 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience [redacted] région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	26.3	[redacted] 12.9	Actual. région. 5.8	Actual. région. 1.5	Larry et Balki 0.5	Shérif 1.0	Chac sol 1.5
19 h 45	28.9	[redacted] 16.0	Bouvard 5.2	Actual. région. 2.1	[redacted] 2.1	Supercopter 0.5	Hommes hommes 1.0
20 h 16	39.2	Journal 16.5	Journal 13.4	La chasse 4.1	Stalag 13 3.1	Supercopter 1.0	Hommes hommes 1.0
20 h 55	41.2	Dallas 6.2	Grand échiquier 12.4	Disco d'or 5.2	Maurice 2.6	SOS Otages 10.3	Routes Paradis 2.1
22 h 08	37.1	Le Corfaut 4.1	Grand échiquier 11.9	Thalassa 6.7	Maurice 2.6	Mission imp. 11.3	Falcon Crest 1.0
22 h 44	28.4	Le Corfaut 5.7	Grand échiquier 11.3	Journal 3.6	Flash info 2.6	Mission imp. 5.7	Haute sécurité 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

هكذا من الأصل

« services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4559

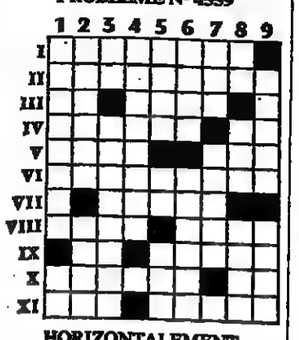

HORIZONTALEMENT

I. Joignent l'inutile au désagréable. – II. Sont telles que c'est surtout en les traitant qu'on risque de trouver des pépins. – III. Il s'en dégageait quelque chose de vital. Donne lieu à un jugement suivi d'un verdict. – IV. Mordue à belles dents ou bien simplement acceptée du bout des dents. Plus belle est la vie quand vient son âge. – V. Sa réponse peut amener à se poser des questions. Est propice à un changement de bord. – VI. Sont sujets à des écarts de conduite de moindre importance. – VII. N'[illegible] évidemment pas maître de la place. – VIII. On peut se tourner vers elle [illegible] avoir taillé une bavette. Épreuve qui peut obliger à faire face à plus d'un revers. – IX. Conjonction. Le comble serait d'en faire tout un plat à son sujet. – X. Est préparé pour « appareiller ». Note. – XI. Voit passer beaucoup d'eau ou bien est mis sur le feu. Passée à un niveau supérieur.

VERTICALEMENT

1. Spécialité de mouton. Revient à tout propos. – 2. N'est pas pour toutes les oreilles. Au bord de l'eau. – 3. Est plus vite achevé quand on file plutôt que lorsqu'on tricote. De quoi être dans les nuages et ne plus avoir les pieds sur terre. – 4. Est très utile quand on ne veut pas qu'on s'occupe de nos affaires. – 5. Devenues telles, suite à un éblouissement. Invite à se déplacer. Incite à user de détours afin de détourner. – 6. Est employée pour manœuvrer. Traverse les bois par tous les temps. – 7. Voit régulièrement l'apparition d'un brillant sujet. N'a que faire d'un corset mais ne se sépare jamais de son corselet. – 8. Réfléchi. Centre de recherches. Dans une célèbre alternative. – 9. Devaient être heureux comme des rois. Ont donc renforcé leur présence.

Solution du problème n° 4558

Horizontalement

I. Sprinters. – II. Poêle. Pou. – III. Al. Ermite. – IV. Dru. Fesse. – V. Aéré. – VI. Sal. Rat. – VII. Sunlights. – VIII. Oiseau. – IX. Naïve. Sil. – X. Irrésolu. – XI. Pesée. Set.

Verticalement

1. Spadassin. – 2. Poireau. Aïe ! – 3. Ré. Urinoirs. – 4. Ile. Livre. – 5. Nerf. Risées. – 6. Ménage. – 7. Epis. Thasos. – 8. Rots. Tuile. – 9. Suées. Lut.

GUY BROUTY.

Sciences

L'exploration du « Titanic »

La conserve des grands fonds

Le petit sous-marin *Nautile* doit reprendre, [illegible] jeudi 27 août, les plongées sur l'épave du *Titanic*. Avec son navire de service, le *Nadir*, et son robot télécommandé *Robin* il quittera le site du naufrage le 9 septembre.

Les images du site du naufrage du *Titanic*, si rares qu'elles soient encore à la télévision, ont surpris par la fraîcheur apparente des objets séjournant cependant depuis soixante-quinze ans par quelque 3 800 mètres sur le fond de l'Atlantique nord. Le récipient de cuivre, notamment, que saisissait une des pinces du petit sous-marin *Nautile*, avait l'air fraîchement astiqué. Les assiettes, elles aussi, semblaient n'avoir besoin que d'un simple rinçage.

L'aspect de propreté des quelques objets dont les images ont été montrées est sans doute renforcé par le reflet des puissants projecteurs indispensables en raison de l'obscurité totale qui règne à cette profondeur. Mais il est sûr que la corrosion a peu atteint certains des objets métalliques, même si on manque de références : c'est la première fois, en effet, que [illegible] repêchés [illegible] objets qui ont séjourné sous plusieurs milliers de mètres d'eau.

La propreté s'explique par la rareté de la vie dans ces abysses. Hors de toute lumière solaire, il n'y a pas d'organismes végétaux et les animaux, grands et petits, sont fort peu nombreux. Si les objets du *Titanic* avaient été immergés sous 10, 20 ou 30 mètres d'eau, ils auraient été recouverts en quelques [illegible] dont certaines s'y seraient incrustés. Sous quelque 3 800 mètres d'eau, rien de tel ne peut se produire.

La corrosion, c'est-à-dire un ensemble [illegible] phénomènes électrochimiques au cours desquels un métal et de l'oxygène mis au contact échangent des électrons, est, elle [illegible] par le profondeur.

Le fer et le cuivre, par exemple, se corrodent par combinaison avec l'oxygène dissous dans l'eau. Or, la mer, à cette profondeur, contient moins d'oxygène dissous que les eaux superficielles, bien que cette concentration varie en fonction de la géographie. On sait ainsi que les eaux profondes de l'Atlantique contiennent plus d'oxygène dissous que celles du Pacifique.

Le contact de deux métaux différents peut aussi jouer en faveur de l'un de ceux-ci. Le cercle de cuivre entourant un hublot ne sera pas [illegible] par la corrosion tant qu'il sera enserré dans l'acier de la coque. Ce dernier, au contraire, « prendra sur lui » toute la corrosion. Cette corrosion préférentielle s'explique par un « couplage galvanique » (1), [illegible] le [illegible] quer M. Lionel Lemoine, chef du service Matériaux de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER). Ce principe est d'ailleurs utilisé dans les constructions métalliques immergées sous le nom de protection cathodique.

Le cuivre et l'argent ont en commun d'être protégés [illegible] l'oxyde qui [illegible] forme [illegible] surface au contact de l'oxygène. La rouille n'a pas cette vertu mais pour que le fer continue à être rongé encore faut-il que sa couverture de rouille n'isole [illegible] métal intact [illegible] l'oxygène [illegible].

L'or et le platine ne se combinent pratiquement jamais à un [illegible] simple [illegible] le milieu marin.

La [illegible] par des mécanismes [illegible]. Or, les [illegible] sont [illegible] beaucoup moins nombreuses à [illegible] de profondeur que dans les eaux superficielles.

Les sandwiches de l'« Alvin »

Quant aux [illegible] de porcelaine et [illegible] verre, leur [illegible] être [illegible] inerte par rapport au milieu marin.

Il [illegible] les malles, sacs et chaussures de cuir, les meubles de bois [illegible] que, paraît-il, des [illegible] de banque.

Cuir, bois et papier [illegible] des matériaux organiques [illegible] on ne connaît pas [illegible] l'état de [illegible].

[illegible] il faut se [illegible] l'histoire des sandwiches du *l'Alvin*. L'*Alvin* est un petit [illegible] qui a coulé le 16 [illegible] dans l'Atlantique [illegible] hommes qui constituaient [illegible] l'équipage se [illegible] précipitation sans prendre le temps, bien évidemment, d'attraper [illegible] à casse-croûte.

Après avoir séjourné dix mois et demi sous 1 500 mètres d'eau (à la pression de 150 atmosphères et à la température de 3° C), l'*Alvin* a été repêché le 1er septembre [illegible]. Miracle ! Les sandwiches, le bouilli [illegible] et les pommes [illegible] intacts. Tout avait gardé une apparence, un [illegible], une odeur, une consistance et des caractéristiques biochimiques remarquablement proches de [illegible] leur [illegible] d'origine. Il n'y avait [illegible] pas de substance dissoute qui aurait pu faire office d'agent anti-putride. Mais quelques débris de ces piqueniques exposés à une pression normale se sont très vite couverts de moisissures ou se sont gâtés.

Des expériences de contrôle ont été faites par plusieurs [illegible] chercheurs américains et norvégiens. Tous les résultats [illegible] l'hebdomadaire américain [illegible] du 19 février 1971 [illegible] : le séjour prolongé à forte [illegible] ralentit [illegible] ablement les [illegible] de décomposition des matières organiques pourtant [illegible] à pression [illegible].

Les objets en matières organiques du *Titanic* ont séjourné soixante-quinze ans à une pression de 380 atmosphères...

YVONNE REBEYROL.

(1) Dans le couplage galvanique, un des métaux s'oxyde tandis que l'autre ne peut le faire en raison des propriétés électro-chimiques particulières créées par le contact de ces deux métaux.

Médecine

En Israël

Le dépistage du SIDA est obligatoire pour les prostitués

Le ministre israélien [illegible] la santé, Mme Shoshana Arbeli-Almoslino, a décidé, le mercredi 26 août, que les prostitués, hommes et femmes, seront [illegible] s'ils refusent de se soumettre à un [illegible] de dépistage du SIDA tous les six mois.

Cette décision, qui a été prise à l'issue d'une réunion entre les responsables de la santé, de la police, de [illegible] et de l'armée, ne fera pas l'objet d'une loi dans l'immédiat. En Israël, un règlement sanitaire d'urgence autorise le directeur général du ministère de la santé à « *isoler ou arrêter, afin de lui faire subir un [illegible] laboratoire, [illegible] suspecte d'être [illegible] d'une grave maladie contagieuse* ». Le SIDA a donc été officiellement déclaré en Israël comme « *grave maladie contagieuse* » au même titre que la variole, le choléra, la fièvre jaune, la typhoïde et la malaria. Quarante-cinq cas de SIDA ont été à ce jour recensés en Israël. – *(AFP, AP.)*

SPORTS

■ **MOTOCYCLISME :** [illegible] mortel de l'Irlandais Ken Norton. – Le pilote irlandais de trente-trois ans Ken Norton a été tué, le [illegible] 25 [illegible] qu'il effectuait une séance d'entraînement pour le Grand Prix motocycliste de l'île de Man (au large des côtes anglaises).

■ **CYCLISME : championnats du monde sur piste.** – Le Japonais Nobuyuki Tawara, médaille de bronze de la vitesse chez les professionnels l'an passé, est devenu, le mercredi 26 août, à Vienne (Autriche), champion du [illegible] de spécialité.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Philippe Allegre,
son épouse,
M. et Mme Jean-Marie Aubs,
M. et Mme Christophe Allegre,
ses enfants,
Laurence, Sophie et Sabine,
ses petites-filles,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe ALLEGRE,

survenu à Paris, le 22 août 1987, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie a été célébrée dans la plus stricte intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

6, rue Léon-Bonnat,
75016 Paris.

– La Rochelle.

Mme Germaine Audoin,
son épouse,
Le docteur et Mme Louis Claeffens,
M. et Mme Yves Joiris,
ses enfants,
Thierry, Pascale, Philippe, Corinne et François,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René AUDOIN,

survenu le 24 août 1987, dans sa soixante-huitième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Albert Dupuis,
née Rey,
M. et Mme Philippe Dupuis,
Emmanuelle et Frédérique,
leurs enfants,
Mme Jacques Edmond-About,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert DUPUIS,
directeur honoraire
de la Société générale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 21 août 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La [illegible] religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 25 août, [illegible] l'église Saint-Louis à Grenoble.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue de Longchamps,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Ronda de Sobradiel, 1,
28043 Madrid.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

– On nous prie d'annoncer le décès brutal de

Roger FAJARDIE,
parlementaire européen,
maire de La Groutte (Cher),
vice-président du Comité consultatif
de la langue française,
membre du Comité directeur
du Parti socialiste,
ancien membre du conseil de l'ordre
du Grand Orient de France,

survenu, le 25 août 1987, à Gourdon (Lot).

La cérémonie officielle se déroulera à la mairie de La Groutte, le lundi 31 août, à 16 heures.

Elle sera suivie d'un office religieux en l'église paroissiale, rue Porte-Verte, à Saint-Amand-Montrond, à [illegible] heures.

L'inhumation aura lieu à 18 heures, dans le caveau de famille, à Saint-Laurent (Cher).

– Le conseil d'administration
Et les membres du Cercle Paul-Ramadier,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur président,

Roger FAJARDIE,

rappelé brutalement à l'Orient éternel, le 25 août 1987.

(Le Monde du 27 août.)

– [illegible]

Les enfants,
Le docteur et Mme Pierre Catala,
Le pasteur et Mme André Morel,
M. et Mme Pierre Freychet,
Le docteur et Mme Alfred Freychet,
M. et Mme Jean-Louis Freychet,
Le pasteur et Mme Michel Freychet,
M. et Mme Alain Freychet,
Ses cinquante-trois [illegible] conjoints,
Ses trente-quatre arrière-petits-enfants,
Les familles Causse, Freychet, Blanc,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Léon FREYCHET,

survenu le [illegible] août 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Un culte d'action de grâce aura lieu à Massereau, route d'Aubais, 30250 Sommières, le samedi 29 août 1987, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. »
(Psaume 103.)

– Mme Rita H. Régnier,
M. et Mme Claude Gomez-Vulstaz,
M. et Mme Fabien Régnier,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Julian GORKIN,
journaliste,
écrivain,
président honoraire
du PEN Club des écrivains en exil,

survenu le 20 août 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'incinération a eu lieu au [illegible] du Père-Lachaise, à Paris.

(Lire page 6.)

– Les familles Villart, Hazebroucq, Tristant,
ont la grande douleur d'annoncer la disparition subite de

Margaux HAZEBROUCQ,

survenue à l'âge de quatre mois.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

17, rue de la Croix-Guerin,
14000 Caen.

– Adine Pelissier,
Yannick, Thierry, Bruno,
Mme Robert Trocmé,
Mme Robert Vernes,
Jean-Claude et Nicole Pelissier
et Virginie,
Bernard et Evelyn Granjon,
Philippe, Ariane, Jérôme,
Elisabeth Granjon,
Marilyn et Daniel Granjon-Cotten,
Martine, Thomas,
Christelle et Paul,
ses filleuls,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la profonde douleur d'annoncer la mort de

Bernard PELISSIER,

à Marseille, le 14 août 1987.

Il avait quarante-huit ans.

Le corps a été rendu à la terre au cimetière de Grambois, dans l'intimité familiale.

Un moment de recueillement des foi, d'espérance et de chaude amitié nous a réunis le jeudi 20 août, à 15 h 30, au temple protestant de la [illegible] Grignan, à Marseille.

« O mort, où est ta victoire ?
O mort, où est ton aiguillon ? »
I Cor., XV, 55.

Christ a vaincu la mort !
L'Eternel seul est seigneur !

56, avenue Beaupin,
13008 Marseille.
35, rue Ernest-Renan,
92310 Sèvres.
1, rue Raffet,
75016 Paris.

– Mme Pierre Ruê
et ses filles,
M. et Mme Maurice Ruê,
ses parents,
Les familles Ruê et Escal,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Pierre RUÊ,

survenu, le 18 août [illegible], à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Lyon.

[illegible] D, chemin de la Sauvegarde,
69130 Ecully.
4, rue Mayet,
[illegible]

– Nîmes. Aulas. Gif-sur-Yvette.

M. et Mme Bernard Aubin,
Isabelle et Jean-Christophe,
Mlle Louise Gauche,
Mme Fernand Schoenberger
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Roger SCHOENBERGER,
née Madeleine Ganch,

dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes (Gard), le mercredi 26 août 1987.

« Dieu est amour. »

15, rue Pradier,
30000 Nîmes.

Anniversaires

– Le 26 [illegible] 1986,

René MILHAUD

nous quittait.

Nous le rappelons au souvenir de tous ceux qui l'ont connu et estimé.

13008 Marseille.

– **Iosif SELEA,**

disparu le 26 août [illegible]

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

[illegible] abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières [illegible] pour justifier de cette qualité.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Tirages	Finales et numéros	Signes du zodiaque	Sommes gagnées (F.)
1	131	tous signes	400
	0 151	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	1 871	lion	12 000
		autres signes	1 200
	6 661	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	7 331	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	02 461	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	09 071	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	13 321	lion	50 000
		autres signes	5 000
2	302	tous signes	400
	512	tous signes	400
	1 072	balance	10 000
		autres signes	1 000
	3 662	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
3	522	tous signes	400
	3 903	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4 622	lion	10 000
		autres signes	1 000
	2 203	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	9 163	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	9 453	balance	12 000
		autres signes	1 200
	12 663	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	20 663	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
4	744	tous signes	400
	7 754	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	8 864	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	10 744	scorpion	50 400
		autres signes	5 400
5	5 155	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	5 555	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	12 455	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	26 555	poissons	50 000
		autres signes	5 000
6	15	tous signes	200
	1 005	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5 045	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	5 505	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	20 015	balance	50 200
		autres signes	5 200
7	13 407	bélier	50 000
		autres signes	5 000
8	45	tous signes	200
	2 465	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	9 715	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	1 525	bélier	12 000
		autres signes	1 200
9	739	tous signes	400
	5 549	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	10 619	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	65 049	taureau	4 000 000
		autres signes	125 000
0	50	tous signes	200
	7 560	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	7 520	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	22 230	cancer	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : GÉMEAUX, VERSEAU, CAPRICORNE — GAGNENT 100,00 F

TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE
TIRAGE DU MERCREDI 26 AOUT 1987
87 — 86e

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro 076335 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille	176335	576335	gagnent 40 000,00 F
	276335	676335	
	376335	776335	
	476335	876335	

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
006335	070335	076035	076305	076330	10 000,00 F
016335	071335	076135	076315	076331	
026335	072335	076235	076325	076332	
036335	073335	076435	076345	076333	
046335	074335	076535	076355	076334	
056335	075335	076635	076365	076336	
066335	077335	076735	076375	076337	
086335	078335	076835	076385	076338	
096335	079335	076935	076395	076339	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6335	4 000,00 F
	335	400,00 F
	35	200,00 F
	5	100,00 F

LOTO — N° 34 TIRAGE DU MERCREDI 26 AOUT 1987 — 6 8 16 36 42 43 — 44 NUMERO COMPLEMENTAIRE
POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 2 ET SAMEDI 5 SEPTEMBRE [illegible]
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

TAC-O-TAC — TIRAGE DU MERCREDI 26 AOUT 1987
87 — 87e

Le Monde
dossiers et documents

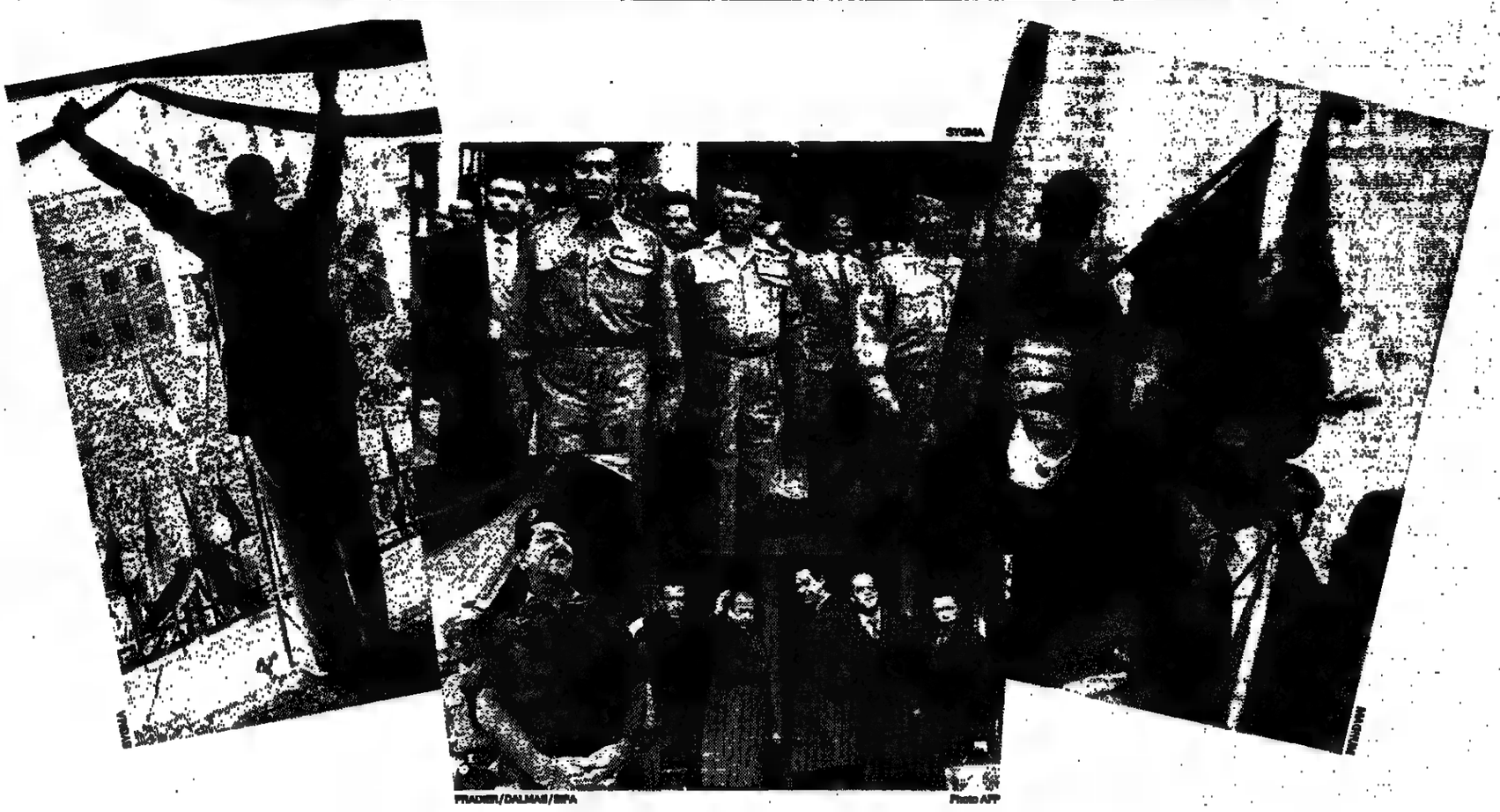

LA GUERRE D'ALGÉRIE

IL y eut d'abord la conquête, l'installation des colons et l'annexion sous couleur de départementalisation. Le 1er novembre 1954, un petit groupe de conjurés sonne la révolte. La France va s'enliser dans la guerre.

Pour faire revivre l'histoire de la tragédie algérienne, *le Monde Dossiers et documents* a fouillé ses archives et sélectionné [illegible] articles les plus significatifs. Il en raconte tous les épisodes : le proconsulat de Jacques Soustelle, les échecs de Guy Mollet, la « paix des braves » du général de Gaulle, la France au bord de la guerre civile, les « ultras » de l'OAS, la longue négociation d'Évian et le drame des harkis.

Le Monde Dossiers et documents

Rappelle également la chronologie détaillée des événements algériens et publie les portraits des principaux protagonistes.

UN DOSSIER HISTORIQUE SPÉCIAL

14 F chez votre marchand de journaux

...ou par correspondance :

Le Monde dossiers et documents

SPÉCIAL GUERRE D'ALGÉRIE

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____

_____ Code postal : _____ Localité : _____

Nombre d'exemplaires _____ ■ 18 F (frais d'expédition inclus) _____ TOTAL _____ F

Commande à faire parvenir avec votre règlement à : Journal *Monde*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

LM 9

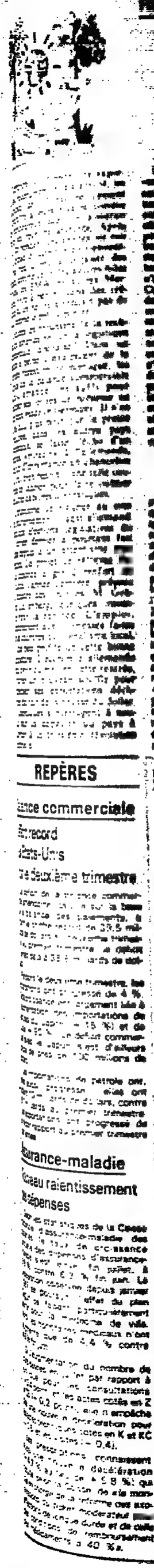

هكذا من الأصل

REGARDS SUR L'ÉTRANGER

RFA : le souci de tout prévoir

Champions du monde des exportations, recordmen de la stabilité, les Allemands de l'Ouest ne cessent d'apparaître à leurs voisins comme des bienheureux dont on aimerait percer les recettes secrètes. Après avoir été pendant des années les rois de la grosse industrie, n'en viennent-ils pas peu à peu à imposer des modes, comme celle des automobiles rapides, les BMW ou autres Mercedes, voire à percer dans des créneaux où on ne les attendait pas de sitôt, comme le prêt-à-porter.

Oubliées les prouesses de la technologie américaine, de la logistique commerciale japonaise ! Dans un monde à peine convalescent de la dernière récession économique, les surplus de la balance commerciale ouest-allemande ont suffi pour redonner ses lettres de noblesse au bon vieux *made in Germany*. Il n'en a pas fallu plus pour que la presse spécialisée, dans les autres pays occidentaux, se fasse l'écho d'un nouveau «miracle» à l'allemande, gonflant d'importance un chancelier qui avait bien besoin d'une telle couronne de laurier pour faire oublier ses autres déboires domestiques.

L'optimisme de rigueur au sein du gouvernement ouest-allemand jusqu'aux élections législatives du 25 janvier dernier a pourtant fait place depuis à un attentisme plus prudent. Le projet de réforme fiscale annoncé à grand renfort de publicité, l'année dernière, prépare sa ministre des finances, M. Gebhard Stoltenberg, quelques insomnies pour la rentrée. L'emploi, contrairement aux promesses faites par les chantres du libéralisme local, n'a que peu profité de cette bonne conjoncture. L'économie allemande paraît avoir du mal, en cette rentrée, à trouver un nouveau souffle pour compenser ses exportations déclinantes du fait de la hausse du dollar. Les sceptiques s'interrogent à nouveau sur la capacité du pays à s'adopter à la troisième révolution industrielle.

Si les Allemands de l'Ouest doivent à quelque chose leur succès de ces dernières années, c'est pour beaucoup grâce à la capacité qu'ils ont eue d'anticiper les besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante pour investir à temps et dans les bons créneaux. Associée à une tradition de qualité, l'agressivité des hommes d'affaires ouest-allemands n'a rien à envier à celle des japonais. Cela vaut aussi bien pour les géants de l'industrie que pour les petites et moyennes entreprises dont le dynamismes sur les marchés extérieurs est l'une des grandes forces de l'économie nationale, comparée, par exemple, à celle de la France. Ce n'est pas un hasard si les deux tiers des cas de coopération entre entreprises françaises et allemandes sont initiées de l'autre côté du Rhin, comme le montrait une étude réalisée l'année dernière par un institut suisse pour le compte du gouvernement fédéral.

Une longue tradition commerciale

L'Allemagne de l'Ouest ne correspond pourtant pas toujours à l'image que l'on se fait souvent d'elle. Le système fiscal est lourd pour les entreprises. On y travaille plutôt moins qu'ailleurs. Essayez donc d'appeler un correspondant, même dans les étages supérieurs des entreprises, après la fermeture des bureaux, vers 4 ou 5 heures de l'après-midi, ou le vendredi vers 2 heures ! Combien ne seraient-ils pas étonnés en France de savoir que les cadres allemands qui viennent travailler dans les entreprises françaises ont le plus grand mal du monde à s'habituer à l'«autoritarisme» qui y sévit ! Quarante ans de «consensus social» dans les entreprises ont habitué à un système de relations sociales où chacun trouve sa place en étant soumis aussi peu que possible à l'arbitraire de la hiérarchie.

L'efficacité allemande ne s'invente cependant pas. Mais elle est surtout le fruit d'une longue tradition commerciale. A la charnière entre l'est et l'ouest de l'Europe, dépossédée très vite de ses colonies, l'Allemagne s'est depuis longtemps adaptée aux nécessités d'une concurrence difficile. On y a appris à s'organiser en conséquence, à savoir répondre aux attentes de la clientèle. Rien ne s'improvise, pas plus les livraisons qui arrivent à l'heure qu'un... congrès des verts dont l'agencement parfait a toujours surpris les observateurs non prévenus.

Ce souci de tout prévoir dans son moindre détail a pourtant son revers. On est souvent étonné en Allemagne fédérale d'un manque de capacité d'innovation, d'improvisation. Alors que les Français se gorgent de «messageries» sur leurs minitels, l'utilisation grand public de l'électronique n'a encore fait qu'une apparition timide outre-Rhin. L'utilisation de la carte de crédit par exemple reste étonnamment peu développée, y compris dans les grandes surfaces.

D'une manière générale, les Allemands de l'Ouest observent avec la plus grande réticence cette quête de nouvelles frontières technologiques qui mobilisent l'imagination dans d'autres pays. L'informatisation de la société, la découverte de l'espace, s'y heurtent à des réticences morales inconnues en France et qui pèsent sur les comportements des acteurs économiques. Cela explique peut-être en partie cette difficulté de la RFA, malgré sa puissance économique, à jouer un véritable rôle de leader.

HENRI DE BRESSON.

★ Dans la série « Regards sur l'étranger », nous avons publié dans nos éditions du 18, 19, 20, 21, 22, 25, 26 et 27 août des articles sur la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Chine, la Suède, la Grande-Bretagne, le Canada et les Pays-Bas.

ÉTATS-UNIS : un rapport sur la création d'emplois

Les petits salaires ont connu une « expansion disproportionnée »

« La grande machine américaine à fabriquer de l'emploi » fascine. Sempiternel sujet d'observation, son fulgurant succès, depuis 1982, étonne ou irrite. Elle ne cesse d'alimenter des débats contradictoires. A quelles conditions a-t-elle réussi ?

Sur cette lancinante question, un rapport, préparé pour le Congrès des Etats-Unis en décembre 1986 par MM. Barry Bluestone et Bennett Harrison, respectivement professeurs d'économie à l'université du Massachusetts-Boston et au MIT, apporte un nouvel éclairage. Entre autres causes et conséquences, déjà soulignées, ils mettent en évidence « *la prolifération* » des emplois aux salaires peu élevés par « *the great american jobs machine* ».

Les restructuration économique des années 80 a entraîné la perte d'emplois dans le secteur industriel, la croissance constante des activités de services et la réorganisation du travail, orientée vers les emplois à temps partiel, écrivent-ils. Mais elle s'est aussi accompagnée de la progression considérable des salaires faibles. « *Si ce type de développement se poursuit*, concluent-ils, *le mode de vie d'une proportion grandissante de la main-d'œuvre américaine pourrait être significativement mis en danger.* »

Alors que, durant les années 70, un emploi supplémentaire sur cinq était rémunéré moins de 7 000 dollars par an (valeur 1984), cela a été le cas pour six emplois nouveaux sur dix à partir de 1979, font observer les auteurs du rapport. Plus significatif encore : un déplacement massif s'est opéré autour du salaire moyen de 1973, estimé à 14 000 dollars (valeur 1984). Entre 1979 et 1984, le nombre de travailleurs qui touchaient un salaire égal ou supérieur à ce salaire moyen a diminué de 1,8 million. Pendant le même temps, le nombre de travailleurs qui gagnaient moins que ce salaire moyen a augmenté de 9,9 millions.

S'il y a bien eu création d'une quantité d'emplois de haut niveau au cours de cette période, toute la croissance d'emplois supplémentaires provoquée par le mouvement depuis 1979 provient des emplois qui sont moins payés que le salaire médian de 1973. Même si la catégorie des salaires moyens a légèrement crû au même moment, la progression s'est concentrée sur la zone-plancher de ce sous-groupe (entre 50 % et 100 % du salaire moyen de 1973).

Les grands perdants de la mutation

Par son ampleur, le phénomène entraîne une modification profonde dans la structure du marché du travail, perceptible par plusieurs signes caractéristiques. De tous les groupes raciaux, les Blancs sont les grands perdants de cette mutation dans la répartition des salaires. Ils sont proportionnellement plus affectés que les catégories des travailleurs pauvres, habituellement recrutés parmi les femmes et les membres des groupes minoritaires. Entre 1973 et 1979, un emploi supplémentaire sur quatre, accepté par un Blanc, correspondait à la catégorie des bas revenus. Mais c'est maintenant le cas pour près de 97 % des postes nouveaux pris par les Blancs depuis 1979. Parallèlement, les Blancs en activité perdaient un million d'emplois rémunérés au-delà de 28 000 dollars par an (valeur 1984).

On assiste aussi à une polarisation de l'emploi pour les femmes blanches. Un petit mouvement en direction des postes les mieux payés se poursuit dans les années 70 et 80 mais, dans la dernière période, la proportion de salariées mal payées augmente fortement. Tant et si bien que les femmes se rassemblent aux deux extrêmes.

Pour les représentants des minorités ethniques, hommes ou femmes, la tendance est au retour vers les salaires de bas niveau. Il y a même un retournement pour les Noirs qui, au cours des années 70, avaient profité d'ouvertures pour accéder à des emplois mieux payés.

Désindustrialisation plus prononcée

L'« expansion disproportionnée » des petits salaires est particulièrement sensible parmi les travailleurs jeunes, âgés de seize à trente-quatre ans. Comme ce mouvement ne se limite pas à eux, mais frappe également des salariés plus âgés, on ne peut pas y voir la conséquence de l'arrivée sur le marché du travail des générations du « baby boom ».

Toutes les régions sont marquées par cet affaiblissement des revenus du travail mais ce phénomène est plus prononcé dans le Midwest. Dans les Etats du centre-ouest, les salaires de catégorie moyenne et élevée ont perdu un million d'emplois entre 1979 et 1984 tandis que les plus bas augmentaient de 900 000, sous l'effet d'une désindustrialisation plus prononcée qu'ailleurs.

Il ne semble pas que cette « prolifération » des bas salaires, notent les auteurs, soit due au développement des emplois à temps partiel ou saisonniers. Certes, cela joue, mais la tendance est également manifeste pour les salariés à temps plein, certainement en raison de l'évolution intervenue dans les types d'emploi.

Les résultats obtenus par « *the great jobs machine* » apparaissent de la sorte moins satisfaisants que la lecture des statistiques ne le laissait croire. Mais les deux professeurs démontrent aussi que les scores obtenus ne sont pas comparables à ce que l'économie américaine était capable de réaliser dans ses meilleures années. Depuis 1981, le nombre d'emplois créés est certes très élevé — près de dix millions en dépit de la sévère récession de 1981-1982, — mais ne correspond ni aux besoins ni au regards de la démographie, aux rythmes antérieurs.

La population active, (c'est-à-dire le nombre d'Américains qui travaillent ou veulent travailler) augmente plus vite que la croissance des emplois. Ce qui fait que, si le taux de chômage est inchangé ou s'améliore, le nombre absolu de demandeurs d'emploi s'élève de près de 500 000 personnes. En outre, l'économie américaine créait près de 1,8 million d'emplois par an entre 1976 et 1980. Depuis 1981, elle en a produit 200 000 de moins par an. Plus grave, l'expansion des secteurs des services, forte depuis les années 80, ne s'accompagne d'aucune création d'emploi dans les secteurs de production de biens. A partir de 1981, le bâtiment et l'industrie ont perdu plus de 500 000 postes de travail alors que les services étaient responsables de la totalité des créations nettes.

Cette redistribution du marché du travail entraîne une « expansion disproportionnée » des emplois à temps partiel, à la semaine, au mois, ou à l'année qui coïncide avec le passage d'un mode d'activité à un autre où les salaires réels sont plus faibles.

A. Le.

Chères années 50

Les années 50 — âge d'or de l'Amérique, où les Etats-Unis dominaient le monde avec leurs « belles américaines », leurs réfrigérateurs géants, Elvis Presley, le « docteur Folamour » — n'étaient pas si idylliques que ça. N'en déplaise aux nostalgiques des « fifties », le pouvoir d'achat des Américains, aux plus belles heures de la société de consommation, était inférieur de moitié à ce qu'il est aujourd'hui, estime la revue *Fortune* dans un article de son prochain numéro.

En 1956, il fallait 67 heures de travail pour acheter un costume d'homme, 45 minutes pour acquérir un carton de six bouteilles de bière, il ne faut plus aujourd'hui, respectivement que 30 heures et 21 minutes. Seules exceptions, les assurances et les frais médicaux, qui coûtent aujourd'hui plus cher qu'il y a trente ans : 50,3 heures de travail pour assurer une voiture, trois heures pour une visite chez le médecin, soit 50 % et 30 % de plus qu'en 1956.

REPÈRES

Balance commerciale

Déficit record aux Etats-Unis pour le deuxième trimestre

Le déficit de la balance commerciale américaine, calculé sur la base de la balance des paiements, a atteint le chiffre record de 39,5 milliards de dollars au deuxième trimestre. Au premier trimestre, le déficit s'élevait déjà à 38,8 milliards de dollars.

Pendant le deuxième trimestre, les importations ont progressé de 4 %. Cette croissance est largement liée à l'augmentation des importations de voitures du Japon (+ 15 %) et de Corée (+ 90 %). Le déficit commercial avec le Japon s'est d'ailleurs creusé de près de 100 millions de dollars.

Les importations de pétrole ont, elles aussi, progressé : elles ont atteint 10 milliards de dollars, contre 8,7 milliards au premier trimestre. Les exportations ont progressé de 5 % par rapport au premier trimestre de l'année.

Assurance-maladie

Nouveau ralentissement des dépenses

Selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, le taux de croissance annuelle des dépenses d'assurance-maladie s'est élevé, fin juillet, à 5,9 %, contre 6,3 % fin juin. La décélération observée depuis janvier 1987 se poursuit, l'effet du plan Séguin se faisant particulièrement sentir pour la médecine de ville. Ainsi, les honoraires médicaux n'ont augmenté que de 4,4 % contre 4,5 % fin juin.

Si l'augmentation du nombre de jours ouvrés en juillet par rapport à juin joue pour les consultations (+ 0,4 point) et les actes cotés en Z et ZB (+ 0,2 point), elle n'empêche pas une nouvelle décélération pour les actes techniques cotés en K et KC (– 0,6) et les visites (– 0,4).

Les prescriptions connaissent aussi une nouvelle décélération (+ 4,7 % au lieu de + 5,8 %) qui résulte, selon la Caisse, de « *la montée en charge de la réforme des exonérations du ticket modérateur pour affections de longue durée et de celle des conditions de remboursement des médicaments à 40 %* ».

SOCIAL

Selon l'UNEDIC

L'emploi salarié a augmenté de 0,5 % au premier semestre

L'emploi salarié a fortement augmenté au cours du deuxième trimestre 1987, a indiqué l'UNEDIC, le mercredi 26 août. Une progression de 0,4 % des effectifs salariés en données corrigées des variations saisonnières, s'ajoutant au + 0,1 % enregistré au premier trimestre, permet à l'organisme paritaire, gérant le régime d'assurance chômage, d'estimer que le nombre de salariés s'est accru de 0,5 % au cours du premier semestre, soit soixante mille personnes environ. La hausse est d'ailleurs confirmée par le léger accroissement des rentrées de cotisations.

« *Ce résultat présente l'évolution la plus favorable observée pour un premier semestre au cours des dix dernières années* », commente l'UNEDIC dans son communiqué. Le mouvement, s'il se confirmait, signifierait un changement de tendance.

Toutefois, ces chiffres sont des estimations provisoires et sont établis à partir d'une extrapolation sur le comportement des entreprises de moins de dix salariés dont les comptes sont arrêtés plus tard.

De plus, il faut savoir que le premier semestre, traditionnellement, est toujours meilleur que le second. Dans les années passées, on a déjà constaté des augmentations — certes moins fortes — au cours des premiers mois qui ont été suivies d'une régression pendant les derniers mois de l'année.

De son côté, l'INSEE fait état de résutats moins optimistes. Selon l'Institut national de la statistique, l'évolution des effectifs salariés aurait été nulle pendant le deuxième trimestre comme pendant le premier.

Entre UNEDIC et INSEE, le chassé croisé se poursuit. On s'en souvient (*le Monde* du 14 août 1987) l'UNEDIC avait apprécié négativement l'évolution de l'emploi salarié en 1986 (– 0,1 %) alors que l'INSEE concluait à un mouvement positif (+ 0,3 %). Là encore, il faudra attendre des confirmations pour savoir qui cerne le mieux la réalité. Une hirondelle ne fait pas le printemps.

A. Le.

AUSTRALIE

Vers une grève nationale dans les mines de charbon

Une grève nationale des trente mille mineurs de charbon australiens est « *inévitable* » a affirmé le président de la Fédération des mineurs après l'échec, le mercredi 26 août, des négociations engagées entre le gouvernement, les propriétaires des mines et le syndicat, pour tenter de prévenir les licenciements dans ce secteur rapporte l'Agence France Presse.

Les compagnies minières ont menacé de licencier mille cinq cents personnes si le gouvernement réduit comme il est prévu les dépenses du secteur. Un moratoire d'un mois, accordé par le premier ministre avant l'application de cette décision, expire le vendredi 28 août. Selon les observateurs, le gouvernement fédéral ne pourra pas éviter un conflit national entre les mineurs et les propriétaires de mines.

Cette grève, s'ajoutant à celle qui, actuellement, arrête la production en Afrique du Sud (*lire page 8*), risque de perturber le commerce charbonnier mondial. L'Australie est en effet le premier exportateur du monde, avec 27 % des échanges, et l'Afrique du Sud le troisième. Ensemble, ces deux pays représentent environ 40 % des échanges mondiaux de charbon.

● **M. Michel Noir en Tchécoslovaquie.** — Le ministre français du commerce extérieur, M. Michel Noir, s'est rendu en Tchécoslovaquie, les lundi 24 et mardi 25 août, pour tenter de relancer les échanges commerciaux entre les deux pays. Ces échanges sont faibles (2,6 milliards de francs en 1986), et la France n'est que le sixième fournisseur de la Tchécoslovaquie, derrière la RFA, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la Grande-Bretagne. Des négociations ont été engagées pour des projets de coopération industrielle. On cite notamment un consortium hôtelier avec Campenon-Bernard, la fabrication d'un moteur AX par Citroën pour une nouvelle Skoda et la fourniture de matériel aux stations de gazoduc par Hispano-Suiza.

● **Prêt Eurotunnel : les banques japonaises les plus engagées.** — Les banques japonaises sont de loin les plus engagées dans le prêt de 5 milliards de livres (environ 50 milliards de francs) accordé par cinquante banques au consortium franco-britannique Eurotunnel chargé de la construction et de l'exploitation du tunnel sous la Manche : leur contribution atteint près de 30 %, à hauteur de 1,44 milliard de livres. (*AFP.*)

CONJONCTURE

La préparation du budget 1988

M. Pierret (PS) dénonce le « laxisme » du gouvernement

« *Le grand absent du budget 1988, c'est l'investissement.* » Commentant, mercredi 26 août, la préparation du projet de loi de finances pour 1988, M. Christian Pierret, député (PS) des Vosges, a indiqué l'un des axes de la critique socialiste pour le débat parlementaire sur le budget. Le groupe socialiste a bien l'intention de renouveler ses propositions en faveur d'une aide à l'investissement.

M. Pierret porte un jugement sévère sur le projet de loi de finances que prépare le gouvernement. « *M. Balladur ne mène pas une politique d'économies et de rigueur, mais une politique électoraliste laxiste* », estime l'ancien rapporteur du budget à l'Assemblée nationale. Ainsi, alors que déjà, cette année, les dépenses publiques augmenteraient plus vite que prévu (de 2,5 % à 3 % au lieu de 1,8 %), pour l'an prochain le gouvernement a prévu une hausse des dépenses de plus de 2 %, alors même que le ministre d'Etat avait indiqué, en mai au « Grand Jury RTL-*le Monde* » qu'une progression de 1 % constituait une condition *sine qua non* pour pouvoir réduire impôts et déficits.

Pour M. Pierret, le gouvernement ne fait pas de réelles économies. Sur les effectifs de la fonction publique par exemple, il annonce que vingt mille postes seront supprimés. En fait, il s'agit, selon le responsable socialiste, d'un chiffre qui ne tient pas compte des créations de postes (environ quatre mille) et qui intègre les réductions d'effectifs prévus au PTT.

Seules, en définitive, « *les privatisations — et les débudgétisations auxquelles elles donnent lieu — rendent ce budget confectionnable* », estime M. Pierret.

Prévenir les travailleurs de leur licenciement

Pour permettre aux travailleurs de se reconvertir ou d'entreprendre une formation, des experts américains recommandent que, « *au moins deux ou trois mois* » à l'avance, ceux-ci reçoivent notification de leur licenciement ou de la fermeture de l'entreprise.

Dans une étude réalisée pour le compte de l'Académie nationale des sciences et rendue publique au début d'août, la commission conseille au gouvernement fédéral de réaliser cette mesure, en y obligeant les employeurs ou en les incitant avec des taxes, pour améliorer l'ajustement des emplois provoqué par les mutations technologiques. Le marché du travail s'organisera mieux « *quand les salariés seront à l'avance qu'ils vont perdre leur emploi et qu'ils disposeront de temps pour choisir une orientation et prendre des décisions pour leur nouvelle carrières* ».

La notification est actuellement laissée à la discrétion des employeurs et n'aide pas aux reclassements. Selon des indications fédérales, plus d'un tiers de tous les travailleurs ne se voient pas signifier par lettre qu'ils vont perdre leur emploi. Les employés le savent quatorze jours avant, en moyenne, les ouvriers syndiqués l'apprennent sept jours avant et les ouvriers non syndiqués ne sont officiellement prévenus que deux jours avant.

Consacré aux effets, sur l'emploi, des mutations technologiques, le rapport des experts confirme que ceux-ci entraînent le licenciement de travailleurs qui n'ont pas les compétences nécessaires pour s'adapter. De 20 % à 30 % de ces licenciés n'ont pas les bases en lecture et en mathématiques, mais, notent-ils, les politiques d'aide sont inadaptées pour ces travailleurs. Ils proposent au gouvernement fédéral, dans ce cas, d'élargir les programmes d'assistance, tant pour l'aide à la recherche d'emploi que pour le conseil et la formation.

Pour ceux qui sont indemnisés pendant vingt-six semaines, et qui ont commencé une formation, ils suggèrent qu'une période complémentaire d'assurance-chômage, également de vingt-six semaines, soit accordée. Ce soutien doit être apporté, disent-ils, à tous les « *salariés déplacés* » parce qu'ils ont perdu leur emploi à cause des nouvelles technologies, des importations moins coûteuses ou d'autres raisons. Il s'agit d'adapter la main-d'œuvre aux nouvelles conditions de la production, en secteur industriel comme dans les services.

Economie

AFFAIRES

Les opérations de l'été et l'information des petits actionnaires

Coups en Bourse, coups en douce

L'été morose que connaît le palais Brongniart, la Bourse de Paris, a été troublée par trois grosses opérations financières : la prise de contrôle par la Compagnie générale d'électricité, la CGE fraîchement privatisée, de la Générale occidentale, le reclassement des titres d'Imétal et le raid en cours des Chargeurs de M. Jérôme Seydoux sur la société lainière Prouvost. A l'heure du « petit actionnaire roi », ces trois affaires soulèvent une série de questions : les petits porteurs de titres ont-il été bien informés ? N'ont-ils pas, dans certains cas, été lésés ?

A la première de ces deux questions, on ne peut répondre que par la négative. Les petits actionnaires de la Générale occidentale ont appris par un communiqué la prise de contrôle de « leur » société par la CGE. Ils ne savent toujours pas à quel cours s'est faite la transaction entre M. Suard, le président de la CGE, et M. Goldsmith, le cédant. Ceux d'Imétal sont dans la même situation.

Quant aux porteurs de titres Prouvost, ils ne connaissent toujours pas les intentions de M. Seydoux, le président des Chargeurs. Conformément à la nouvelle législation qui oblige tout acquéreur de 5 %, 10 %, 20 %, 33 % et 50 % du capital d'une firme à en informer le marché dans les cinq jours, M. Seydoux – qui détient 24,84 % de Prouvost pour l'instant – a toujours annoncé les franchissements successifs de seuils. Mais il n'a pas fait connaître avec plus de précision ses projets, malgré une demande insistante de la Commission des opérations de Bourse (COB).

Cette absence d'informations apparaît choquante lorsque on compare la situation en France à celle d'autres grands pays. Aux Etats-Unis, le royaume des rachats d'entreprises en Bourse, un investisseur dès lors qu'il possède 5 % du capital d'une firme cotée, est obligé de le déclarer et surtout de notifier ses intentions : va-t-il s'arrêter au niveau atteint ou désire-t-il prendre le contrôle, de l'affaire ?

Au Canada, le seuil est fixé à 20 %. En Grande-Bretagne, quand un « raider » a acquis 30 % des actions d'une entreprise, il est tenu de lancer une Offre publique d'achat (OPA), c'est-à-dire de se porter acquéreur à un cours défini *de tous les titres qui lui seront présentés.*

Comparaison n'est pas raison. Le marché français fonctionne sur un principe radicalement différent, celui de l'égalité entre les actionnaires, qu'ils soient gros ou petits. La réglementation boursière prévoit que lorsqu'il y a changement de contrôle d'une société, un procédure doit être engagée pour permettre à tous les actionnaires de bénéficier des mêmes conditions. Soit l'attaquant doit engager une OPA ou une OPE (offre publique d'échange), soit il doit accepter un « maintien des cours », *c'est-à-dire acheter,* au cours de la transaction principale, tous les titres qui lui seront proposés pendant quinze séances de Bourse.

De telles procédures ne sont pas exceptionnelles. Le rapport 1986 de la COB rappelle que le « maintien des cours » a *été* pratiqué seize fois en 1985 et vingt fois l'an dernier sur les Bourses françaises.

Ces règles, simples d'apparence, n'en sont pas moins délicates à mettre en œuvre. La principale question reste liée à la définition du « contrôle » d'une société. Lorsque le capital d'une entreprise est très dispersé, il est possible de la contrôler avec 20 % des actions et parfois moins. De même, avec 33 %, on peut n'avoir aucun pouvoir de blocage effectif. Cette notion de contrôle, qui n'est pas définie par la loi, relève en France d'une appréciation au cas par cas des autorités boursières, la Chambre syndicale des agents de change ou la Commission des opérations de Bourse.

● **Le reclassement d'Imétal**

L'égalité entre les actionnaires a-t-elle été respectée à l'occasion des trois affaires de l'été ? Le reclassement des titres Imétal semble, des trois, la plus « claire » des opérations. Et pourtant... Ce holding métallurgique et minier a annoncé, au début du mois d'août, un remaniement de son actionnariat avec le désengagement de deux de ses principaux actionnaires, l'ERAP et la Cogéma, présents par l'intermédiaire de la Cogérap.

L'ERAP a ramené de 12 % à 6 % *sa participation, tandis que la Cogérap* a cédé les 23,6 % qu'elle détenait jusqu'alors. *« La composition du capital de cette société se trouve sensiblement modifié »,* déclare Imétal dans un communiqué en présentant la nouvelle configuration : Parfinance, du groupe Bruxelles Lambert, qui passe de 10 % à près de 20 %, certains investisseurs réunis par Euris (près de 13 %), le groupe Rothschild (près de 7 %) et les Assurances générales de France.

« Ces diverses modifications ont été favorablement accueillies par les dirigeants d'Imétal », précise la firme. Or, ces reclassements n'ont pas donné lieu à une procédure de *« maintien de cours »,* qui aurait permis aux petits porteurs de bénéficier d'un traitement égalitaire. La raison invoquée par les autorités boursières dans ce cas est qu'il n'y a pas eu changement de contrôle de la société. La Chambre syndicale des agents de change a, en outre, estimé qu'il n'y *avait aucune raison* de considérer que les différents investisseurs ont agi de concert pour en prendre la direction.

Que se passera-t-il si, prochainement, il apparaît que les différents opérateurs sont liés, ce qui semble probable s'ils veulent gérer harmonieusement Imétal ?

● **Le raid sur Prouvost.**

Avec le raid, en cours, des Chargeurs sur Prouvost SA, la question se formule différemment. Le petit porteur de titres de la société Prouvost, dérouté, ne peut pour l'instant que se contenter de suivre l'évolution erratique des cours, source d'inquiétude plus que de réconfort. N'a-t-il pas le droit de connaître les intentions de l'attaquant ? M. Jérôme Seydoux veut-il prendre le contrôle de la société lainière ?

Pour l'instant, le patron des Chargeurs détient à peu près 25 % du capital de Prouvost. Devenu ainsi le principal actionnaire, il n'en a cependant pas le contrôle, ayant en face de lui un front uni de détenteurs de titres (la famille et le management). La Commission des opérations de Bourse a bien demandé, en vain, à M. Seydoux de préciser ses intentions. Celui-ci n'y est pas tenu, tant qu'il n'a pas le contrôle de l'affaire. Faut-il le regretter ? A la COB, certains estiment qu'en ce domaine, *« notre réglementation n'est pas adaptée ».* Mais parmi les responsables du marché, d'autres justifient cette situation, dans l'intérêt même des petits actionnaires.

Si, en effet, dès qu'un seuil (de 5 % par exemple) était atteint, l'attaquant devait déclarer ses projets, ce serait la fin des batailles boursières. Or les petits actionnaires ont intérêt à un marché ponctué de bagarres, avec OPA et contre-OPA qui font monter les prix. *« Le mieux peut être l'ennemi du bien »* et une transparence totale défavorable.

● **L'affaire de la Générale occidentale.**

C'est également l'idée que défendent les autorités boursières à propos de la troisième affaire, la prise de contrôle de la Générale occidentale par la CGE. La COB a considéré qu'il y avait bien, dans ce cas-là, un transfert de contrôle. La CGE, qui détenait 49 % du capital de Trocadéro participations, une holding non cotée, a acheté à M. Goldsmith les 51 % qu'il possédait. Cette holding, avec 34 % du capital de la Générale occidentale en assurait le contrôle.

Dès lors, il aurait dû, estiment certains professionnels, y avoir une procédure de « maintien de cours ». Mais ce ne fut pas le cas, les autorités boursières se justifient en expliquant que le cours de l'action dans la transaction ente la CGE et M. Goldsmith était inférieur (de 10 % environ d'après les sources non officielles) à celui du marché. S'il y avait eu « maintien de cours » officiel à ce niveau, c'eût été une baisse pour le petit porteur et la panique. En fait, ajoute-t-on, il y aurait eu une procédure « officieuse » de maintien de cours, la CGE s'étant engagée à racheter les titres pendant quinze séances sans que cela soit rendu public.

« Dans l'intérêt des petits actionnaires, il peut y avoir des moments où on ne peut pas tout dire », affirment volontiers – pas publiquement – certains responsables. Transparence des marchés et égalité de traitement des actionnaires seraient en somme deux principes difficilement conciliables.

Petits actionnaires, ne vous inquiétez pas, les gros et les autorités veillent en coulisses sur vos intérêts : voilà la philosophie qu'il faut tirer de ces affaires l'été. C'est le libéralisme « à la française ».

DOMINIQUE GALLOIS et ÉRIK IZRAELEWICZ.

Les petits actionnaires sont-ils victimes des opérations qu'a connues la Bourse cet été ? La COB ne répond pas formellement à cette question. Il apparaît cependant que certaines de ces opérations ont manqué de transparence

La polémique autour des privatisations des assurances

Les intérêts des assurés-vie sont préservés

affirme l'administration

M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, ne souhaite pas répondre aux déclarations de M. André Laignel, du Parti socialiste, qui avait dénoncé, dans les opérations de préparation des privatisations de sociétés d'assurances, le « hold-up » de l'été. Les services de son ministère ont cependant été amenés à donner certaines précisions sur ce dossier très technique. Les intérêts des assurés-vie seraient plus que préservés.

Préalable à la privatisation, la restructuration des sociétés nationales d'assurances (UAP, GAN et AGF), avec la création au sommet de chacun des groupes d'une société holding, disposant de véritables moyens, doit donner lieu à des transferts de portefeuilles. Il faut notamment transférer une partie des actifs actuellement dans les sociétés d'assurance-vie vers la société mère. Cette fortune, constituée à partir de l'épargne des assurés et des fonds propres des compagnies, est inscrite, dans les bilans, à sa valeur comptable. Il y a donc, dans ces portefeuilles constitués d'immeubles, d'actions et d'obligations, des plus-values latentes. Comment répartir ces dernières entre les assurés et les actionnaires ?

C'est autour de cette question qu'est née la polémique, certains experts estimant que la répartition retenue par les compagnies allait léser les assurés-vie. Jusqu'à présent, le ministre de l'économie, malgré des assurances données dans plusieurs de ses interventions au printemps dernier, n'avait guère donné d'indications précises. Les propositions de M. Jacques Mayoux, qui avait été chargé d'établir une clé de répartition de ces plus-values potentielles, n'avaient jamais été rendues publiques. La direction des assurances a donné, mercredi 26 août, une certain nombre d'indications.

Le montant total des plus-values latentes qui se trouvent dans les portefeuilles des trois compagnies nationales d'assurances (vie et capitalisation) est évaluée à quelque *70 milliards de francs. Dans les* transferts de portefeuilles proposés par les trois compagnies, qui peuvent être consultés auprès des sociétés jusqu'à la fin du mois (jusqu'au 12 septembre pour le GAN) et qui devront être approuvés par le ministre de l'économie, le partage du gâteau se serait fait de la manière suivante : 60 % de ces plus-values resteraient dans les compagnies d'assurance-vie – et donc aux assurés, – 40 % remonteraient aux actionnaires. Certains experts avaient parlé de proportions inverses.

Plus que prévu

Selon l'administration donc, les sociétés auraient fait plus encore que ce que prévoyait le « schéma Mayoux » en faveur des assurés. Le dispositif proposé par M. Mayoux consiste à affecter toutes les plus-values latentes portant sur des contrats antérieurs à 1976 aux assureurs, les autres étant réparties en tenant compte à la fois de la clé de répartition des bénéfices (85 % aux assurés, 15 % aux actionnaires) et de la partie des actifs correspondant aux droits des assurés.

Les restructurations en cours seraient donc, pour l'administration, tout à fait favorables aux assurés. Elles devraient aussi contribuer à une amélioration de la gestion des sociétés d'assurances et donc procurer aux assurés des meilleurs rendements. On peut maintenant se demander si, la répartition des portefeuilles étant aussi exceptionnellement favorables aux assurés qu'on le prétend, les sociétés d'assurances vont encore intéresser, lors de leur privatisation, des investisseurs ?

E. I.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SEMA-METRA

GROUPE SEMA-METRA : PROGRESSION DU BÉNÉFICE NET DE 22 % AU PREMIER SEMESTRE 1987

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier semestre 1987 s'élève à 666,3 millions de francs, soit une progression par croissance exclusivement interne de près de 7 %.

Compte tenu des cessions intervenues en 1986 dans le domaine de la vente de matériels et du traitement, le chiffre d'affaires directement comparable pour le premier semestre 1986 s'élève en effet à 624 millions de francs.

Le résultat net consolidé de la période s'élève à environ 22 millions de francs en progression de 22 % par rapport au résultat du premier semestre 1986.

Ces résultats sont conformes à l'objectif poursuivi par le groupe d'atteindre un taux de rentabilité de 4 % en 1988.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Fusion de Promodes et de Labruyère-et-Eberlé

Le groupe de distribution Promodes (34 milliards de francs de chiffre d'affaires attendus pour 1987) et le grossiste Labruyère-et-Eberlé vont réaliser d'ici à la fin de l'année la fusion de leurs activités de commerce de gros et de supermarché. Le nouvel ensemble réunira Promogros (10,3 milliards de CA en 1986) pour Promodes, Sodice, basée à Mâcon (3 milliards) pour Labruyère-et-Eberlé, ainsi que leur filiale commune Gédial, basée à Tarbes (1,1 milliard). Ce sera la plus importante organisation de gros alimentaire de France. En réalisant cette opération, Promodes complète son implantation nationale grâce aux 300 magasins Europrix, Score et Superscore de la Sodice, principalement installés dans le Centre et le Centre-Ouest. L'apport de la société Sodice, fortement bénéficiaire (60 millions de francs en 1986) permettra également au groupe normand d'étayer le redressement de Promogros (70 millions de pertes attendues en 1987).

Des banques japonaises souscrivent des titres de la BankAmerica

Neuf banques japonaises ont donné leur accord, le mercredi 26 août, pour souscrire 130 millions de dollars de titres subordonnés de BankAmerica Corp, la holding de Bank of America. Cette opération s'effectue dans le cadre de l'augmentation de capital du deuxième groupe bancaire américain, actuellement en proie à de graves difficultés financières. Affaibli par la crise de l'endettement du tiers-monde, où ses engagements s'élèvent à 7,5 milliards de dollars, elle envisage une augmentation de capital de l'ordre d'un milliard de dollars.

Selon la presse de Tokyo, quatorze autres banques japonaises souscriront à hauteur de 120 millions de dollars, et cinq compagnies d'assurances et maisons de titres, toujours japonaises, souscriront pour 100 millions de dollars.

Vuitton-Moët négocie le rachat de Givenchy couture

Des négociations sont en cours entre la direction de LVMH (Louis Vuitton-Moët Hennessy), groupe propriétaire des parfums Givenchy, et M. Hubert de Givenchy, pour la reprise de sa maison de couture. Une telle opération se situerait dans l'axe de la stratégie de la nouvelle société LVMH (13 milliards de francs de chiffre d'affaires), créée au début du mois de juin dernier, et avant tout soucieuse de devenir un des chefs de file mondiaux de l'industrie des produits de luxe. Elle donnerait *« plus de force à la marque Givenchy »,* déclare-t-on au siège de LVMH.

La situation financière de Givenchy SA n'est pas brillante. L'année 1985 avait été très mauvaise (une dizaine de millions de francs de pertes pour 150 millions de chiffre d'affaires). Le redressement est en cours, mais les comptes du dernier exercice ont encore été déficitaires. Une fusion le consoliderait assurément.

Marchés financiers

PARIS, le 26 août ↑

Forte reprise

« La hausse d'été serait-elle enfin au rendez-vous ? », *se demandait un habitué du Palais* Brongniart en observant la progression de l'indicateur de séance, qui gagnait mercredi 1,78 % environ. La confiance revient progressivement avec la publication d'indices économiques en amélioration.

Mais c'est principalement outre-Atlantique que la Bourse trouve des éléments d'optimisme avec le nouveau record de Wall Street et surtout *avec le raffermissement* du dollar. La monnaie américaine se reprend après les déclarations de différents responsables économiques affirmant qu'il fallait stopper la baisse du billet vert. Dans ce climat, les valeurs financières (UIC, UCB, Parisienne de réescompte, Compagnie bancaire) s'inscrivent parmi les vedettes de la séance aux côtés de Perrier et de L'Air liquide. La baisse du baril de brut *pèse encore sur les pétrolières* comme Esso. Le suspense n'en finit plus quant à l'issue de la bataille boursière sur Prouvost. Le groupe lainier se replie de façon notable, alors que son concurrent DMC reste très entouré.

Sur le MATIF, la confiance semble revenir lentement et le volume des transactions augmente. Les contrats progressent de 0,6 % en moyenne. Les opérateurs n'ont pas manifesté trop de déception après l'annonce du report de l'introduction des options négociables sur le contrat de l'emprunt national. Prévue pour le 3 septembre, l'ouverture est reportée à une date ultérieure. Espérons qu'il n'en sera pas de même pour les options sur actions dont le lancement est attendu pour le 10 septembre.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986	14 août	21 août
Valeurs franç. à rev. variable	103,5	103,6
Valeurs industrielles	113	112,9
Valeurs étrangères	133	134,8
Pétroles-Energie	108,8	106,8
Chimie	111,2	109,8
Métallurgie, mécanique	119,4	120,4
Electricité, électronique	96,8	98,1
Bâtiment et matériaux	119,7	119,9
Ind. de consommat. non alim.	116,6	116,1
Agro-alimentaire	114,1	115,5
Distribution	99,7	101,4
Transports, loisirs, services	97,3	98,5
Assurances	89,5	90,2
Crédit banque	97,5	97,3
Sicomi	77,3	77,1
Immobilier et foncier	94,1	92,4
Investissement et portefeuille	93	92,7
Base 100 : 31 décembre 1986		
Valeurs franç. à revenus fixe	97,1	96,9
Emprunts d'Etat	98,2	98
Emprunts garantis et assimilés	98,5	98,4
Sociétés	96,9	96,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenus var.	3 469,3	3 472,6
Valeurs étrangères	4 395,9	4 870,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenus var.	600,6	601,1
Valeurs étrangères	674,4	658,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	115,8	115,6
Emprunt d'Etat	113,6	113,3
Emprunts garantis et assimilés	115,9	115,6
Sociétés	117,9	117,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	411,4	411,4
Produits de base	274,4	266,5
Construction	449,3	453,5
Biens d'équipement	322,1	316,5
Biens de consom. durables	651,1	664,3
Biens de consom. non durables	681,6	662,7
Biens de consom. alimentaires	489,2	494,5
Services	370,8	373,5
Sociétés financières	812,7	810,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	428,9	430,7
Valeurs industrielles	403	402,8
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	348,1	348

CHANGES

Dollar : 6,08 F ↓

Le dollar s'est remis à baisser sur toutes les places financières internationales le jeudi 27 août. Il a ainsi coté 6,08 F (contre 6,10 F) et 1,8195 DM (contre 1,8205 DM). Malgré l'intervention de la Banque du Japon, le billet *vert a glissé jusqu'à* 142,10 yens (contre 142,95 yens). Tension sur les taux aux Etats-Unis avec la fin de la période des réserves bancaires obligatoires.

FRANCFORT	26 août	27 août
Dollar (en DM)	1,8205	1,8195
TOKYO	**26 août**	**27 août**
Dollar (en yens)	142,95	142,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 août)	7 5/16-7 7/16 %
New-York (26 août)	7 3/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	25 août	26 août
Valeurs françaises	103,8	106,1
Valeurs étrangères	135,3	136,7
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	416,9	428,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 août	26 août
Industrielles	2 722,41	2 761,95

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	25 août	26 août
Industrielles	1 768,50	1 758,20
Mines d'or	424,20	
Fonds d'Etat	85,29	

TOKYO

	26 août	27 août
Nikkeï Dow Jones	25 875,74	
Indice général	2 159,41	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 août 1987
Nombre de contrats : 70 229

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	101,15	101	100,95	100,75
Précédent	100,65	100,60	100,45	–

LA VIE DE LA COTE

SONY : 59 % DE PROFIT EN MOINS. – Côté profits, ça ne va toujours pas très fort chez Sony, le célèbre fabricant japonais de matériels électroniques. Pour le premier trimestre du nouvel exercice (1er avril 1987-31 mars 1988), le groupe annonce un bénéfice net de 3,38 milliards de yens, en baisse de 59,3 % par rapport au *résultat dégagé l'an dernier à pareille* époque. Le chiffre d'affaires recule modérément (– 1,7 %) pour revenir à 311,4 milliards de yens.

Le grand coupable de cette chute de rentabilité est naturellement le dollar, qui, en l'espace d'un an, a plongé vis-à-vis du yen (– 16 %), pour tomber à 142 yens. Mais chez Sony, on attribue aussi le phénomène aux désordres économiques en Occident ainsi qu'aux tensions apparues dans les rapports entretenus par le Japon avec ses grands partenaires commerciaux.

Pour l'exercice entier, M. Hashimoto, *directeur général du groupe,* s'attend néanmoins à une remontée des bénéfices, qui, d'une année sur l'autre, pourrait être de 30 %, à 32,5 milliards de yens, grâce à la demande soutenue de matériels audio-vidéo pour la maison et l'industrie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0850	6,0870	+ 30	+ 45	+ 75	+ 100	+ 300	+ 390
$ can.	4,6116	4,6166	– 75	– 57	– 121	– 92	– 287	– 283
Yen (100)	4,2642	4,2686	+ 135	+ 152	+ 263	+ 290	+ 872	+ 953
DM	3,3579	3,3608	+ 90	+ 107	+ 201	+ 225	+ 654	+ 724
Florin	2,9425	2,9449	+ 54	+ 64	+ 118	+ 133	+ 415	+ 467
F.B. (100)	16,8639	16,8777	+ 180	+ 193	+ 219	+ 371	+ 877	+ 1330
F.S.	4,8513	4,8553	+ 134	+ 152	+ 264	+ 292	+ 858	+ 937
L (1 000)	4,6098	4,6149	– 243	– 215	– 462	– 418	– 1061	– 963
£	9,9486	9,9579	– 287	– 159	– 409	– 332	– 1135	– 931

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 11/16	6 13/16	6 7/8	7	7 3/16	7 5/16
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	4 3/16	4 5/16
Florin	4 5/8	5 1/8	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 5/8	6 3/4	6 5/8	7	6 7/8	7 1/4
F.S.	8 1/4	8 3/4	4 3/16	4 5/16	3 9/16	3 11/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	10	11	13	13 5/8	12	13	12 3/4	13 1/8
£	9 1/8	9 3/8	9 3/4	9 7/8	10 1/16	10 3/16	10 5/8	10 3/4
F. franç.	7 1/4	7 3/4	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8 1/8	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

PARIS, 26 août ↑

Forte reprise

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

CHANGES

Dollar : 6,08 F ↓

INDICES BOURSIERS

PARIS

NEW-YORK

LONDRES

TOKYO

FRANCFORT

MARCHÉ MONÉTAIRE

MATIF

LA VIE DE LA COTE

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

26 AOUT

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1902	4,5 % 1973	1904	1900	1900	− 0 21
4265	C.N.E. 3 %	4261	4299	4284	+ 0 54
1187	B.N.P. T.P.	1190	1195	1195	+ 0 42
1128	C.C.F. T.P.	1140	1135	1135	− 0 43
1249	Créd. Lyon. T.P.	1245	1247	1247	+ 0 16
3120	C.G.E. T.P.	3110	3148	3147	+ 1 19
1920	Renault T.P.	1925	1927	1927	+ 0 10
2185	Rhone-Poul. T.P.	2190	2170	2170	− 0 90
1255	St-Gobain T.P.	1260	1260	1260	....
1220	Thomson T.P.	1240	1232	1232	− 0 64
480	Accor	466	475	478	+ 2 58
530	Agence Havas	535	533	530	− 0 93
675	Air Liquide	671	698	699	+ 4 17
2380	Alcatel	2401	2480	2499	+ 4 08
2020	Als. Superm.	2070	2074	2074	+ 0 19
480	A.L.S.P.I.	478	485	488	+ 2 08
385	Alsthom ★	390	388	390	....
2690	Arjom. Prioux	2848	2880	2890	+ 1 59
570	Arnault-Ray	591	609	610	+ 3 21
1270	Aux. Entrepr. ★	1300	1315	1346	+ 3 69
1060	Avions Dassault	1033	1045	1045	+ 1 16
545	BAFIP	559	560	569	+ 1 79
365	Bail-Equipem. ★	366 50	370	368	+ 0 41
810	Bail Investiss.	805	808	815	+ 1 24
535	B.N.P. C.I.	526	535	537	+ 2 09
690	Cie Bancaire	721	742	750	+ 4 02
490	Bazar H.-V.	490	485	516	+ 5 31
500	Béghin-Say ★	487	487	500	+ 2 67
885	Berger (Me)	885	885	885	....
730	Bic ★	763	768	793	+ 3 93
1360	B.I.S.	1389	1376	1405	+ 1 15
2650	Bongrain S.A.	2920	3005	3005	+ 2 91
1200	Bouygues	1205	1240	1238	+ 2 74
98	B.P. France	100	104 90	104	+ 4
4980	B.S.N.	5040	5180	5240	+ 3 97
2450	Cap Gem. S. ★	2485	2500	2520	+ 1 41
1250	Carnaud	1270	1268	1268	− 0 16
3280	Carrefour ★	3445	3450	3500	+ 1 60
169	Casino	176	177 10	177 90	+ 1 08
136	Casino A.D.P.	137 50	137 90	135 90	− 1 16
1270	C.C.M.C.	1275	1270	1270	− 0 39
950	Cetelem	958	948	974	+ 1 67
790	Cerus	788	780	790	+ 0 25
2060	C.F.A.O.	2130	2188	2188	+ 2 72
335	C.G.E.	339	342 90	343 50	+ 1 33
1300	C.G.I.P. ★	1320	1340	1351	+ 2 35
1340	Chargeurs S.A.	1330	1370	1379	+ 3 68
72	Chiers-Châtill.	75 50	77 50	77 70	+ 2 91
1010	Ciments franç. ★	1094	1095	1150	+ 5 12
660	Club Méditer.	665	659	673	+ 1 20
161	Codetel	162 40	163	162	− 0 25
340	Colimeg	321	324 20	332 50	+ 3 58
2160	Colas	2265	2285	2280	+ 0 66
265	Compt. Entrepr.	265	273	273 50	+ 3 21
745	Compt. Mod.	751	750	751	....
1250	Créd. Foncier	1241	1270	1280	+ 3 14
525	Crédit F. Imm.	518	516	520	+ 0 39
136	C.C.F.	139 50	142 20	142 20	+ 1 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
770	Créd. Lyon. (CI)	762	780	780	+ 2 36
1130	Crédit Nat. ★	1150	1147	1190	+ 3 48
230	Crouzet ★	237	239	240	+ 1 27
3040	Damart S.A.	3110	3270	3270	+ 5 14
430	Darty ★	451	450 10	466 90	+ 3 53
365	Darty (DP)	367	368	365	− 0 54
2020	De Dietrich	2194	2193	2193	− 0 05
300	Dév. R.d.C. (Li)	300	301	301	+ 0 33
595	D.M.C.	608	610	625	+ 2 80
465	Drouot Assur.	475 50	485	488 50	+ 2 73
2360	Docks France ★	2430	2440	2520	+ 3 70
1080	Dumez ★	1130	1130	1160	+ 2 65
1270	Eaux (Gén.)	1252	1260	1275	+ 1 84
1210	Ecco ★	1250	1260	1320	+ 5 60
1060	Electro-Finan.	1088	1092	1100	+ 1 10
365	Elf-Aquitaine	364	365	369 50	+ 1 51
315	– (certific.)	317	317	317	....
920	Epeda-B-Faure	935	942	939	+ 0 43
3790	Essilor	3939	3900	3940	+ 0 03
2770	Essilor Int. (DP)	2740	2780	2780	+ 1 46
465	Esso S.A.F. ★	475	485	462	− 2 74
2180	Eurafrance	2248	2248	2310	+ 2 76
1440	Eurocom ★	1440	1450	1440	....
4150	Euromarché	4180	4110	4110	− 1 67
645	Europe n° 1 ★	650	640	640	− 1 54
1200	Exor	1270	1305	1315	+ 3 54
715	Facom	745	734	741	− 0 54
1121	Fichet-bauche	1199	1250	1250	+ 4 25
200	Financial ★	205	205	200	− 2 44
143	Fives-Lille	146 50	149	149 50	+ 2 05
1260	Fromageries Bel	1300	1400	1400	+ 7 69
1280	Gal. Lafayette ★	1320	1340	1360	+ 3 03
450	Gascogne	465	470	470	+ 1 08
2060	Gaz et Eaux	2048	2035	2025	− 1 12
680	Géophysique ★	650	633	625	− 3 85
2380	Gerland	2405	2435	2435	+ 1 25
680	GTM-Entrepose	690	700	718	+ 4 06
760	Guyenne-Gas. ★	762	765	770	+ 1 05
2800	Hachette ★	2799	2799	2840	+ 1 46
725	Hénin (La)	750	784	789	+ 5 20
1420	Hutchinson	1435	1444	1450	+ 1 05
172	Imétal	178	179	178	....
380	Imm. Plaine-M.	396	399 80	399 80	+ 0 96
5140	Inst. Mérieux	5300	5300	5280	− 0 38
510	Interbail ★	510	511	518	+ 1 57
1450	Intertechnique	1495	1528	1524	+ 1 94
860	J. Lefebvre	874	878	889	+ 1 72
1660	Lab. Bellon	1740	1898	1740	....
1660	Lafarge-Coppée	1695	1695	1714	+ 1 12
1510	Labon ★	1510	1540	1521	+ 0 73
2780	Legrand	2790	2800	2840	+ 1 79
2340	Legrand (DP)	2445	2445	2450	+ 0 20
785	Leroy-Somer ★	800	805	805	+ 0 63
2010	Lesieur	1990	2000	2000	+ 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
780	Locabail Immob.	780	780	780	....
600	Locafrance ★	640	639	639	− 0 16
880	Lociedus	889	889	888	− 0 11
1200	L. Vuitton S.A ★	1224	1214	1210	− 1 14
440	Luchaire	450	452	456	+ 1 33
1470	Lyonn. Eaux ★	1468	1469	1491	+ 1 57
68	Mais. Phénix	63	64	64 45	+ 2 30
710	Majorette (Ly)	760	750	755	− 0 66
450	Mar. Wendel ★	455	450	455	....
1950	Martell	1965	1999	1999	+ 1 73
2100	Matra	2225	2248	2248	+ 1 03
2460	Merlin-Gerin ★	2500	2500	2501	+ 0 04
340	Michelin	341	344	344 10	+ 0 91
1230	Midi (Cie)	1245	1245	1285	+ 3 21
315	Midland Bk SA ★	309	317	313	+ 1 29
1200	Min. Salsig. (Me)	1200	1180	1180	− 1 67
58	M.M. Penarroya	58 50	60 50	59	+ 0 85
2960	Moët-Hennessy	2830	2840	2855	+ 0 85
71	Moulinex	71 35	71 30	73	+ 2 31
995	Navig. Mixtes	1040	1084	1084	+ 4 71
158	Nord-Est	162 10	162 50	163	+ 0 56
430	Nordon (Ny)	462	463 50	463 50	+ 0 33
545	Nouvelles Gal.	582	590	585	+ 4 09
1070	Occident. (Gén.)	1060	1060	1060	....
1520	Omn. F. Paris	1604	1610	1610	+ 0 37
200	Olida-Caby	201	206	205 50	+ 2 24
390	Opfi-Paribas	423 90	424	430	+ 1 44
3860	Oréal (L')	3870	3880	3931	+ 1 58
430	Paribas	428	428	430 10	+ 0 49
810	Paris-Résc. ★	631	637	659	+ 4 44
1230	Pechelbronn ★	1276	1280	1299	+ 1 80
1310	Penhoet	1340	1340	1340	....
980	Pernod-Ricard	990	999	996	+ 0 61
1640	Peugeot S.A.	1587	1590	1605	+ 1 13
14	Poclain	14 35	14 50	14 50	+ 1 05
2300	Poliet	2322	2420	2420	+ 4 22
750	P.M. Labinal	756	780	785	+ 3 84
3460	Presses Cité	3640	3650	3600	− 1 09
1150	Prétabail Sic.	1130	1105	1120	− 0 88
860	Primagaz	850	850	850	....
746	Printemps ★	766	771	779	+ 1 70
2000	Promodès	2180	2200	2175	− 0 23
465	Prouvost S.A ★	457 90	450	445	− 2 82
1640	Radiotechn.	1615	1685	1670	+ 3 34
97	Raff. Dist. Total	100 50	108	107 50	+ 7 36
3080	Redoute (La) ★	3160	3220	3260	+ 3 16
440	Robur Financière	450	470	470	+ 4 44
1480	Roussel-Uclaf	1460	1430	1430	− 2 05
	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5250	R. Impériale (Ly)	5390	5500	5500	+ 2 04
220	Sade	228	228	229	+ 0 44
1870	Sagem	1895	1892	1886	− 0 47
485	Saint-Gobain	475 10	481	481	+ 1 24
1270	St-Louis B.	1290	1310	1308	+ 1 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1840	Salomon	1949	1945	1945	− 0 21
1610	Salvepar	1650	1650	1650	....
740	Sanofi	750	775	778	+ 3 73
770	S.A.T.	769	775	777	+ 1 04
1370	Saupiquet (Ns)	1340	1340	1340	....
380	Schneider ★	414	415	438	+ 5 80
115	S.C.O.A.	119 50	123 80	126	+ 5 44
715	S.C.R.E.G.	713	728	725	+ 1 68
940	Seb ★	975	960	985	+ 1 03
430	Sefimeg	450	440	440	− 2 22
1400	S.F.I.M.	1450	1465	1439	− 0 76
63	S.G.E.	61 80	62 10	62	+ 0 32
515	Sign. Ent. El. ★	525	535	565	+ 7 62
930	Silic	938	939	939	+ 0 11
575	Simco-U.P.H. ★	573	572	574	+ 0 17
405	Simnor (Li)	405	403	403	− 0 49
1170	Skis Rossignol	1202	1214	1224	+ 1 83
595	Siminco	601	614	615	+ 2 33
425	Société Générale	427 50	428	428 50	+ 0 23
215	Sodecco	219	218 10	218 10	− 0 41
245	Sodero (Ns)	245	240	240	− 2 04
2830	Sodexho	2852	2875	2875	+ 0 81
131	Sogenal (Ny)	136	136	136	....
480	Sogerap	418	418	420	+ 0 48
2530	Somm.-Allib. ★	2679	2680	2700	+ 0 78
860	Source Perrier	878	920	920	+ 4 78
910	Sovac ★	954	968	978	+ 2 31
535	Spie-Batignol.	539	545	552	+ 2 41
580	Strafor	600	600	600	....
225	Synthélabo ★	330	330	330	....
620	Talcs Luzenac	615	615	615	....
3300	Tél. Elect.	3389	3390	3424	+ 1 03
1220	Thomson-C.S.F.	1250	1268	1292	+ 3 36
440	Total (CFP) ★	434	432	427	− 1 61
98	– (certific.)	98	99 50	98	....
1980	T.R.T.	1990	2001	2010	+ 1 01
840	U.F.B.	853	879	879	+ 3 03
1110	U.I.C.	1179	1261	1261	+ 6 96
800	U.I.F.	615	619	619	+ 0 65
800	U.I.S.	802	815	815	+ 1 62
310	U.C.B. ★	321	326	337 40	+ 5 11
695	Unibail	680	680	693	+ 1 91
645	Valéo	650	650	654	+ 0 62
56	Vallourec	58	58	58	....
470	Via Banque	484	481	499	+ 3 10
1000	Elf-Gabon	969	971	986	+ 1 75
162	Amax Inc.	159 50	161 90	160	+ 0 31
236	Amer. Express	231	236	236	+ 2 16
215	Amer. Teleph.	212	210	210	− 0 94
155	Anglo Amer. C.	157 50	158 80	158 80	+ 0 83
735	Amgold	711	708	708	− 0 42
1130	BASF (Akt)	1109	1131	1133	+ 2 16
1200	Bayer	1185	1188	1195	+ 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
134	Buffelsfont.	132 80	135	134 80	+ 1 51
280	Chase Manh.	257 80	264 10	264 10	+ 2 44
90	De Beers	91 50	93	93 40	+ 2 08
2330	Deutsche Bank	2300	2311	2339	+ 1 70
1200	Dresdner Bank	1191	1198	1202	+ 0 92
155	Driefontein Cnl	159	162 80	161	+ 1 26
775	Du Pont-Nem.	789	784	784	− 0 63
620	Eastman Kodak	624	628	628	+ 0 64
83	East Rand	85 50	83 10	82 90	− 3 04
295	Electrolux	298 50	298	300	+ 0 50
250	Ericsson	231 80	222	223	− 3 80
610	Exxon Corp.	597	600	600	+ 0 50
665	Ford Motors	681	682	682	+ 0 15
99	Freegold	102 80	103 80	104 50	+ 1 65
117	Gencor	122 80	121	120 90	− 1 55
400	Gén. Electr.	392	399	390	− 0 51
625	Gén. Belgique	630	630	631	+ 0 16
580	Gen. Motors	565	568	568	+ 0 53
129	Goldfields	133	132	133 50	+ 0 38
52	GdMetropolitain	54 30	54 40	54 40	+ 0 18
84	Harmony	95 30	97	97 70	+ 2 52
51	Hitachi	52 80	52 90	52 80	....
1100	Hoechst Akt.	1080	1103	1103	+ 2 13
151	Imp. Chemical	155 80	156 80	156 80	+ 0 64
1060	IBM	1075	1053	1031 30	− 4 07
395	ITT	394 40	395 10	395 10	+ 0 18
175	Ito-Yokado	174 50	174 90	174 60	+ 0 06
101	Matsushita	107	104 10	104 10	− 2 71
1260	Merck	1251	1268	1263	+ 0 96
485	Minnesota M.	482	501	500	+ 3 73
315	Mobil Corp.	310	309 60	309 50	− 0 16
315	Morgan J.P.	311 80	314	314	+ 0 71
42280	Nestlé	42450	42990	42990	+ 1 27
220	Norsk Hydro	212	212	212	....
235	Otal	248	249	248 50	+ 0 20
2240	Petrofina	2265	2255	2180	− 3 75
625	Philip Morris	675	728	729	+ 8
159	Philips	155 40	159	159	+ 2 32
....	Placer Dome	130 50	127 50	127 50	− 2 30
565	Quilmès	550	540	539	− 2
800	Randfontein	790	786	786	− 0 51
825	Royal Dutch	820	822	826	+ 0 73
126	Rio Tinto Zinc	126 50	124	124	− 1 98
105	St Helena Co	111	112 70	113	+ 1 80
285	Schlumberger	256 90	263 50	262	+ 1 78
135	Shell transp.	131 80	132 80	132 80	+ 0 76
2230	Siemens A.G.	2218	2216	2215	− 0 14
215	Sony	209 10	213 60	213 70	+ 2 20
205	T.D.K.	215 20	214 50	215	− 0 09
27	Toshiba Corp.	28 20	28 20	28	− 0 71
425	Unilever	418	430	430	+ 2 87
365	Unit. Techn.	358 50	358 50	356 50	− 0 56
865	Vaal Reefs	860	858	858	− 0 23
345	Volvo	358 50	360 90	360 50	+ 0 56
370	West Deep	384 80	385 50	385 50	+ 0 16
505	Xerox Corp.	515	515	515	....
2 68	Zambia Corp.	2 66	2 70	2 69	+ 1 13

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8075	
Emp. 8,60 % 77	125 70	2 308
9,80 % 78/93	100 50	1 232
10,80 % 79/94	103 20	10 553
13,25 % 80/90	108 11	3 077
13,80 % 80/87	100 78	11 910
13,80 % 81/89	106 95	8 469
16,75 % 81/87	100 37	16 109
16,20 % 82/90	115 25	10 031
16 % juin 82	117 30	8 484
14,60 % fév. 83	115 55	7 480
13,40 % déc. 83	116 20	9 141
12,20 % oct. 84	110 10	10 796
11 % fév. 85	106 90	5 636
10,26 % mars 86	102 93	4 710
ORT 12,75 % 83	1770	....
OAT 10 % 2000	98 85	2 514
OAT 9,80 % 1997	102 07	8 571
OAT 8,80 % 1996	100 45	5 612
Ch. France 3 %	160	....
CNB Bques janv. 82	101 90	1 381
CNB Paribas	102	1 381
CNB Suez	102	1 381
CNI janv. 82	101 85	1 381
PTT 11,20 % 85	103 50	7 585
CFF 10,30 % 86	....	....
CNE 11,50 % 85	105 70	2 404
CNT 9 % 86	91 80	3 143
CRH 10,90 % déc. 85	101 20	6 450
Métallurgie I. 8 % 6/7	72 80	7 280

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actes Peugeot	1230	1240
Agache (Sté. Fin.)	2405	2450
A.G.F. (St Cent.)	795	810
Applic. Hydraul.	845	845
Arbel	325	338 d
Astorg	385	385
Avenir Publicité	2869	2869
Bain C. Monaco	371	385
Banque Hypoth. Eur.	481	480
Béghin-Say (C.I.)	356	358
B.G.L.	614	614
Bisonit (Mod.)	....	....
Blanzy-Ouest	680	682
B.N.P. Intercontin.	320	320
Bénédictine	5200	5200
Bon-Marché	1050	1064
B.T.P.	143	144 90
Cafff	795	795
Cambodge	890	840
C.A.M.E.	419	410
Campenon Bern.	420	408 o
Carbone-Lorraine	715	692
C.E.G.Frig.	639	665
Centen. Blanzy	2423	2450
Centrest (Ny)	240	240
Clastall	90	86 70
Chambourcy (M.)	1046	....
Champex (Ny)	156	155 o
C.I.C. (Financ. de)	316	310
C.I. Maritime	580	610
Ciments-Sinas	468	458
Citram (B)	650	590 o
Clause	840	840
Cofradel (Ly)	1768	1700
Cogifi	420	415
Comiphos	838	835
Cie Industrielle	3950	3750
Comp. Lyon-Alem.	705	675
Concorde (La)	870	874
C.M.P.	38	36
Créd. Gén. Ind.	700	....
Cr. Universel (Cie)	701	710
Créditel	138	140
Darblay S.A.	860	....
Delalande S.A.	1060	1102 d
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1320	1311
Didot-Bottin	838	840
Eaux Bass. Vichy	1350	1353
Eaux Vittel	2800	2750
Economats Centre	610	620
Electro-Banque	370	361
Eli-Antargaz	836	895 d
E.L.M. Leblanc	920	920
Erarti-Bretagne	275	275
Entrepôts Paris	609	620
Epargne (B)	3260	3230
Europ. Accumul.	68 20	68 10
Eternit	2515	2550
Finalens	265	270
FIPP	435	435
Fnac	900	890
Foncière (Cie)	579	580
Fonc. Lyonnaise	5700	5800
Foncina	545	544
Forinter	1140	1135
Fougerolle	351 20	355
France I.A.R.D.	341	341
France (La)	5700	5700
From. Paul Renard	525	510
GAN	1295	1294
Gaumont	512	511
Gévelot	891	891
Gr. Fin. Constr.	453	471 d
Gds Moul. Paris	395	392
Groupe Victoire	3390	3401
G. Transp. Ind.	820	834
H.E.F.	147	146
Immindo S.A.	471	471
Immivest	307	307
Immobail	405	403
Immobanque	899	894
Immob. Marseille	9750	9880
Immofice	512	512
Invest. (Sté Cent.)	3210	3210
Jaeger	224	225
Laffitte-Bail	478	484
Lambert Frères	257 50	257
Lille-Bonnières	1281	1300
Loca-Expansion	275	275
Locafinancière	349 50	335
Locatel	805	805
Louvre (Sté)	1725	1700
Machines Bull	46 10	46 20
Magasins Uniprix	227	240
Magnant S.A.	124	....
Maritimes Part.	381	382
Métal Déployé	415	415
Mors	152	155
Navig. (Nat. de)	82	80 50
OPB Paribas	315	315
Optorg	248	248
Oréal (L') C.I.	2660	2680
Origny-Desvroise	1155	1155
Palais Nouveauté	960	960
Paribas-CIP	401	403
Paris France	300	300
Paris-Orléans	380	380
Partenon	760	....
Patern. Risq. Div.	1315	1320
Pathé-Cinéma	718	729
Pechiney (cert. inv.)	336	338 50
Piles Wonder	990	....
Piper-Heidsieck	872	871
P.L.M.	184	182
Porcher	502	500
Promodis	1453	1420
Providence S.A.	1780	1790
Publicis	2700	2800
Raff. Souf. R.	140	149
Rhône-Poul. (c. inv.)	462	456
Ricqlès-Zan	300	312
Rochefortaise S.A.	569	519 o
Rochette-Cenpa	75	78
Rosario (Fin.)	950	1007
Roudière	242	242
Rougier et Fils	86	....
Sacer	371	380
SAFAA	300	....
Safic-Alcan	920	917
SAFT	2020	2006
Saga	250	251 80
St-Gobain C.I.	460	....
Salins du Midi	580	580
Sanofi	....	....
Santa-Fé	183 90	183 80
Satam	159 90	160
Saulnes	67 60	69
Savoisienne (M)	283	....
SCAC	745	700
Senelle Maubeuge	560	555
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	102 10	105
Sicl	277	278
Sicotel	320	309
Sinvim	251	255
Siph (Plant. Hévéas)	409	409
Sté Générale-CIP	417	416
Sofal financière	1830	1815
Soffo	450	....
Soficomi	768	776
S.O.F.I.P. (M)	149	146
Sofragi	1204	1204
Souriau Autom.	464	491
Sovabail	620	631
S.P.I.	609	611
Suez (Fin. de)-CIP	1501	1540
Slami	980	1010
Taittinger	1975	2000
Testut-Aequitas	530	530
Tour Eiffel	545	545
Ullmer S.M.D.	720	712
U.A.P.	2720	2720
U.T.A.	1730	1501
Veuve Clicquot	3825	3830
Vicat	1435	1436
Viniprix	2035	2050
Virax	180 50	178
Waterman S.A.	630	631
Bras. du Maroc	130	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1100	....
Akzo	512	....
Alcan Alum.	244	220
Algemeine Bank	1503	....
American Brands	305	330
Am. Petrofina	370	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	188	182
Bco Pop Espanol	449 90	460
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	2460	2500
B. Régl. Internat.	60000	60500
Br. Lambert	673	681
Canadian-Pacific	128 60	129
CIR	30	28 80
Commerzbank	955	947
Dart. and Kraft	390	382
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	615	620
Gén. Belgique	630	631
Gevaert	1304	1380
Glaxo	171 60	172
Goodyear	446	445
Grace and Co	430	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	550	532
I. C. Industries	212	215
Johannesburg	1380	1380
Kubota	24	....
Latonia	274	275
Midland Bank Plc	44	47
Mineral-Ressourc.	89	89 90
Nixdorf	2800	2800
Noranda	166 50	167 30
Olivetti	35	....
Pakhoed Holding	259	260
Pfizer Inc.	461	449
Procter Gamble	591	591
Ricoh Cy Ltd	50	51
Rolinco	320	317 70
Robeco	341 50	342 80
Rodamco	430	....
Saipem	19 70	19 60
Shell fr. (port.)	131 60	....
S.K.F. Aktiebolag	333	....
Steel Cy of Can.	120	130
Tenneco	358	....
Thorn EMI	67	70
Toray Indust. Inc	34 20	....
Vieille Montagne	937	937
Wagons-Lits	920	925
West Rand	26	26 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	4 80	2 90 o
Calciphos	326	335
C.E.M.	....	....
Cochery	165	165 o
Cogenhor	107 80	107 80
C. Occid. Forestière	181	....
Coparex	455	455
Dubois Inv. (Castel.)	995	999
Gachot	224	211
Hydro-Energie	320	....
Hangovese	260	....
Métroservice	78 30	86
Nicolas	1165	1165
Parmolle-R.O.	3400	....
Révillon	386	....
Rorento N.V.	153 50	154 50
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	554	549
Ullmer	380	....
Union Brasseries	135 60	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.S.A.	1024	1027
Alain Manoukian	571	572
Asystel	643	641
B.A.C.	435	435
B. Demachy & Assoc.	780	780
B.I.C.M.	979	978
B.I.P.	650	669
Boiloni Technologies	1180	1170
Boisset	740	744
Cabl. de Lyon	1240	1201
Calbomec	964	980
Cardif	2175	2155
C.D.M.E.	930	940
C. Equip. Elect.	323	323
C.E.G.I.D.	1525	1525
C.E.G.E.P.	225	228
C.E.P.-Communication	1330	1330
C.G.I. Informatique	821	821
Ciments d'Origny	810	829
C.N.I.M.	400	390
Dafsa	280	280
Dauphin O.T.A.	3040	3070
Deneday	2280	2311
Deville	915	915
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	281	283
Elect. S. Dassault	680	670
Elysées Investiss.	39 90	39 90
Expand	801	805
Filipacchi	571	580
Guintoli	1000	1112
Guy Degrenne	980	980
I.C.C.	283 80	281
IDIA	234	234
I.G.F.	207	207
IN Informatique	311	320
Int. Métal Serv. (IMS)	210	210
La Commande Electro.	713	700
Le gd livre du mois	399	395
Loca-Investissement	289	288
Locamic	370	370
Monsten	430	396 30
Marin Immobilier	310	300
Métallurg. Minière	158	157 50
Micrologie Internat.	460	440
Mécaservice	247	250
M.M.B.	675	685
Molex	310	310
Navale-Delmas	695	685
Olivetti-Logabax	476	478
Om. Gest. Fin.	463	465
Petit Bateau	226	238
Petrofigaz	511	520
Pier Import	353	363
Rezel	1530	1500
St-Gobain Emballage	1435	1400
St-Honoré Matignon	210	219
S.C.G.P.M.	209	250 d
Sema-Metra	680	660
S.E.P.	1504	1450
S.E.P.R.	1650	1590
Sligos	1520	1451
S.M.T. Goupil	335	340
Sodinforg	1100	1100
Sofibus	369	357
Supra	1000	1022
TF 1	182	182 30
Valeurs de France	362 50	362 50

SICAV (sélection) 26/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	839 20	818 73
Actions France	488 93	471 26
Action Invest.	386 28	378 31
Actions sélectives	627 19	604 52
Aedificandi	643 80	620 53
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1288 43	1257 69
A.G.F. 5000	625 92	610 65
A.G.F. ECU	1080 10	1069 41
A.G.F. Interfonds	455 66	445 52
A.G.F. Invest	106 44	103 84
A.G.F. OBLIG.	1074 12	1068 78
A.G.F. Sécurité	10197 79	10197 79
Agfimo	678 44	661 89
Altefi	213 99	208 25
A.L.T.O.	184 96	178 27
Amél-Gan	6000 06	5727 69
America-Valor	812 09	775 26
Amplitude	572 75	556 07
Arbitrages court terme	5480 59	5449 68
Argonautes	434 17	420 50
Associc Premières	24776 17	24776 17
Associc	1158 45	1158 45
Assosic	1405 67	1395 02
Axa Europe	115 74	110 49
Axa Investissements	125 69	119 99
Bourse-Investiss.	476 95	464 09
Bred Associations	2651 31	2643 38
Bred International	101 64	99 65
Capital Plus	1657 09	1657 09
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Convertimmo	403 62	388 10
Cortal court terme	1258 99	1258 99
Cortal initiat. intern.	1043 09	1022 14
Cortexa	968 69	924 76
Credinter	538 04	523 34
Drouot-France	717 87	685 13
Drouot-Investiss.	1179 10	1125 63
Drouot-Sécurité	260 05	248 26
Drouot-Sélection	136 23	130 05
Ecuric	1182 79	1165 31
Elicoop Sicav	11194 75	11194 75
Elf-Valeurs	9579 66	9345 90
Energie	293 99	280 66
Epancic	2780 33	2774 77
Epancart Sicav	4058 76	4048 64
Epargne Associations	24332 79	24286 35
Epargne-Capital	7840 53	7762 90
Epargne-Croiss.	1687 73	1642 66
Epargne-Industr.	809 80	773 17
Epargne-Inter	721 91	702 59
Epargne-J	52926 66	52826 55
Epargne-Long-Terme	1753 45	1706 52
Epargne-Oblig.	187 92	182 89
Epargne-Quatre	1002 49	1002 49
Epargne-Unie	1359 34	1297 70
Epargne-Valeur	451 44	439 38
Epacilig	1282 81	1260 29
Epsilon	1014 22	1004 18
Eurosic	9787 86	9643 21
Euro-Croissance	594 73	577 41
Eurodyn	1146 67	1108 97
Euro-Gan	5189 89	4954 54
Extrême Orient Sicav	604 21	586 61
Fincord Placement	60146 15	59996 25
Fincord Valorisation	13306 05	13045 15
Foncicav (div. par 10)	10756 35	10756 35
Fonciaval	272 80	260 24
France-Gan	6413 54	6122 71
France-Garantie	279 51	278 95
France-Investiss.	516 68	493 25
France-Net	120 62	119 62
France-Obligations	438 33	433 99
Francic	418 32	405 14
Francic Pierre	100 44	97 51
Francic Régions	1131 98	1099 01
Fructi-Associations	1332 07	1332 07
Fructicapi	303 84	298 35
Fructicourt	105187 53	105187 53
Fructidor	247 88	244 22
Fructifrance	843 24	822 57
Fructimmo	250 07	250 07
Fructivalor	558 87	545 24
Fructivar	82053 06	81948 46
Fructi ECU	569 22	550 61
Fructi-Première	11077 78	10914 05
Futurobilg	1049 82	1049 77
Gestilion	57009 07	56868 90
Gestion Amérique	385 27	367 80 ◆
Gest. France Europe	.....	.....
Gestion Court	185 57	185 70 ◆
Gestion Sécuricourt	10572 72	10469 04
Gestion Sicavimmo	763 42	728 80 ◆
Gestion Uni-Japon	1571 67	1500 40 ◆
Gestion Associations	165 37	161 73
Gestion Mobilière	776 24	740 09
Gest. Rendement	470 24	448 92 ◆
Gest. Sél. France	741 57	707 94 ◆
Haussmann Associat.	1195 68	1195 68
Haussmann court terme	1194 50	1194 50
Haussmann Epargne	1359 13	1359 13
Haussmann Europe	2220 80	2236 92
Haussmann France	1083 39	1044 23
Haussmann Obligatio.	1283 18	1283 15
Haussmann Obligation	1482 98	1429 38
Horizon	1177 48	1143 18
I.M.S.I.	608 90	581 29 ◆
Indo-Suez Valeurs	796 20	780 10 ◆
Interoblig.	11864 99	11359 03
Interéflect France	494 80	482 82
Intervaleurs Indust.	683 32	652 33 ◆
Invest. net	14282 33	14253 82
Invest. Obligataire	17723 97	17688 59
Japacic	189 47	183 96
Jeune Epargne	239 69	236 14
Laffitte-Amérique	291 84	278 42
Laffitte-crt-terme	58383 57	58383 57
Laffitte-Expansion	888 23	857 50
Laffitte-France	350 70	334 80
Laffitte-Immobilière	258 82	247 18
Laffitte-Japon	369 62	352 86
Laffitte-Oblig.	144 62	138 06
Laffitte-Placements	63826 04	63826 04
Laffitte—Rend.	218 82	208 90
Laffitte-Tokyo	1402 73	1339 12
Lion-Associations	11349 38	11349 38
Lion court terme	114281 44	114281 44
Lion-Institutionnels	22643 54	22587 07
Lionplus	70854 23	70152 70
Livret portefeuille	689 31	669 23
Méditerranée	198 44	190 65
Minimax	25529 60	25529 60
Mondiale Investissem.	496 21	473 71
Monecic	5516 51	5516 51
Monedex	50990 79	50990 79
Moné.J.	54847 59	54847 59
Monétilliste	268426 41	268426 41
Monevalor	62283 77	62283 77
Multi-Obligations	430 41	410 89 ◆
Mutuelle Unie Sél.	164 43	156 97
Natio.-Assoc.	6578 46	6585 33
Natio-Epargne	13467 68	13334 32
Natio-Immobilier	1032 19	1004 58
Natio-Inter.	1157 23	1126 28
Natio.-Obligations	544 73	530 15
Natio.-Patrimoine	1535 74	1484 64
Natio.-Placements	64014 52	64014 52
Natio.-Revenus	1022	1011 88
Natio.-Sécurité	58165 37	58165 37
Natio.-Valeurs	758 76	736 51
Nippon-Gan	5664 02	5407 18
Nord-Sud Développ.	1181 96	1178 60
Norvest F	13457 50	13223 04
Oblicic Régions	1019 32	1004 26
Oblicoop Sicav	1391 87	1364 58
Obligations Convert.	459 18	438 35
Oblilion	1079 54	1058 66
Optimavalor	677 53	646 81
Paramérique	614 78	586 88
Paramapa	873 26	833 65
Paribas Epargne	15459 45	15428 59
Paribas France	111 30	107 66
Paribas Opportunités	113 71	110 40
Paribas Patrimoine	581 54	557 83
Paribas Revenu	93 89	92 86
Parnasse-Valor	1090 48	1079 38
Patrimoine-Retraite	1626 98	1595 06
Phénix Placements	249 83	248 39
Pierre Investiss.	769 15	734 27
Placement A	1091 85	1091 85
Placement court-terme	70494 89	70494 89
Placement J	55066 51	55065 51
Placement Premier	52197 98	52197 98
Placements Rendement	11633 04	11633 04
Placements Sécurité	104766 91	104766 91
Plenister	1041 36	1015 96
Première Obligations	10466 31	10445 42
Priv'Association	21551 11	21551 11
Province Investiss.	569 96	543 18
Quartz	117 59	116 08
Rentacic	163 09	160 65
Revenus Trimestriels	5534 01	5468 32
Réseau Vert	1134 62	1133 49
Rivoli Plus	1065 18	1017 83
St-Honoré Assoc.	14094 95	14024 83
St-Honoré Bio-aliment.	920 07	878 35
St-Honoré Pacifique	609 47	581 83
St-Honoré P.M.E.	493 74	471 35
St-Honoré Réal	11347 27	11302 06
St-Honoré Rendement	11398 15	11341 44
St-Honoré Services	533 24	512 73
St-Honoré Technol.	824 52	787 13
St-Honoré Valor	12194 80	12098 02
Sécuricic	10926 50	10915 58
Sécur. Mobilière	403 11	384 83 ◆
Sécuri Taux	10480 85	10480 85
Sélection Croissance	569 08	552 50
Sécadem (Credem BP)	733 44	722 60
Sicav-Associations	1399 93	1397 83
S.F.I. fr. et étr.	868 62	848 15
Sicav 5000	368 11	358 26
Silvafrance	594 97	579 05
Slvam	453 95	441 80
Silvarente	209	206 93
Sivinter	469 43	447 13
S.N.I.	1373 01	1333 02
Sogepargne	385 24	371 32
Sogepremière	64288 82	64218 33
Sogevac	50048 95	48591 21
Sogevalor	77896 60	77038 33
Sogever	1198 64	1144 29
Soginter	1415 80	1351 60
Soleil Investiss.	507 40	484 39
Technocic	1205 48	1171 32
Techno-Gan	6624 01	6228 17
Trilion	5079 22	5028 93
U.A.P. Investiss.	450 08	433 79
Uni-Associations	111 23	111 23
Unifrance	500 56	477 86
Unifoncier	1295 86	1237 09
Uni-Garantie	1298 54	1273 05
Unigestion	967 04	923 19
Uni-Régions	3193 68	3048 84
Univonte	2151 47	2080 73
Univer	179 67	179 67
Univers-Actions	1072 02	1036 77
Univers-Obligations	1575 02	1523 23
Valorem	585 39	551 60
Valoblig	60603 36	60003 33
Valorg	1519 45	1517 93
Valeurt	79715 44	79675 60

c : coupon détaché; o : offert; * : droit détaché; d : demandé; ◆ : prix précédent; ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 085	6 100	5 850	6 350
ECU	6 924	6 916	....	....
Allemagne (100 DM)	334 360	333 950	324	342
Belgique (100 F)	16 087	16 071	15 450	16 350
Pays-Bas (100 fl.)	296 530	296 340	287	305
Danemark (100 krd)	86 970	86 870	83	90
Norvège (100 k)	90 900	91	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 883	9 848	9 560	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 397	4 402	3 900	4 900
Italie (1 000 lires)	4 617	4 614	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	405 750	405 200	392	412
Suède (100 krs)	95 400	95 390	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 652	47 486	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 983	4 953	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 252	4 249	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 615	4 631	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 269	4 262	4 120	4 310

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/8
Or fin (kilo en barre)	89400	89500
Or fin (en lingot)	89800	88650
Pièce française (20 fr)	521	521
Pièce française (10 fr)	360	....
Pièce suisse (20 fr)	596	596
Pièce latine (20 fr)	516	518
Souverain	650	654
Pièce de 20 dollars	3035	3035
Pièce de 10 dollars	1505	1505
Pièce de 5 dollars	885	....
Pièce de 50 pesos	3395	3365
Pièce de 10 florins	537	534
Or Londres	458 50	457 90
Or Zurich	459 50	457 50
Or Hongkong	460 45	456 85
Argent Londres	76 15	....

Le Monde

ÉTRANGER

3 La préparation de l'élection présidentielle en Corée du Sud.
4 Philippines : un rapport à l'ONU sur le sort des minorités.
8 Le conflit minier en Afrique du Sud : les chances d'un règlement négocié paraissent minimes.

POLITIQUE

9-10 Nouvelle-Calédonie : le gouvernement cherche à minimiser l'incident entre M. Mitterrand et M. Chirac.
10 Le premier ministre devant les jeunes du RPR.

SOCIÉTÉ

18 Le chef présumé d'Iparretarrak toujours recherché.
— Sur la Côte d'Azur et en Corse, des milliers d'hectares de forêt ravagés par le feu.
— Des changements à la tête des établissements pénitentiaires parisiens.
23 L'exploration du *Titanic*.

CULTURE

19 Le tournage du *Radeau de la méduse*, d'Iradj Azimi.
— *Le Flic de Beverly Hills 2* et *Miss Mary*.
20 L'art européen des années 70 à Meymac.
— Charles Matton au Palais de Tokyo.
— Communication : la nouvelle bande FM à Paris.

ÉCONOMIE

25 Un rapport sur la création d'emplois aux Etats-Unis.
26 Les opérations boursières de l'été et l'information des petits actionnaires.
— La polémique autour de la privatisation des assurances.
26-27 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 4
Météorologie 22
Mots croisés 23
Carnet 23
Loto, loterie 23
Radio-Télévision 22
Spectacles 21

MINITEL

● *Cohabitation : les habits raccommodés.* JOUR.
● *11 h-14 h 30 : rendez-vous à la Bourse de Paris.* BOURSE.
● *Rentrée théâtrale : la sélection du Monde.* THE.
Actualité. Sports. International. Jeux. Cinéma. Bourse.
3615 Tapez LEMONDE

La mutinerie à la prison de l'île d'Elbe

Les autorités italiennes cherchent à gagner du temps

PORTO AZZURO
de notre envoyé spécial

Un otage et trois détenus malades ont été libérés mercredi soir, mais le bras de fer se poursuivait jeudi matin 27 août à la prison de Porto Azzuro, dans l'île d'Elbe, entre les six mutins et les autorités judiciaires.

Quarante-huit heures après le début de la mutinerie conduite par le terroriste néo-fasciste Mario Tuti, aucune solution n'était en vue, compte tenu de la résolution des détenus rebelles et de la tactique des autorités, qui cherchent à gagner du temps et demandent en premier lieu la libération de l'unique femme figurant parmi les otages, l'assistante sociale de la prison.

Les mutins exigent toujours qu'un hélicoptère soit mis à leur disposition pour quitter l'île. Ils pourraient se rendre en Sardaigne : quatre des six rebelles sont sardes, et pourraient compter sur des complicités locales pour échapper aux recherches ultérieures. Les familles des détenus ont lancé jeudi matin un appel aux plus hautes autorités de l'Etat pour qu'elles acceptent les demandes des rebelles afin de sauver la vie des otages.

Dans la nuit, deux magistrats chargés des négociations, dont le substitut du procureur de Livourne, M. Arturo Cindolo, ont indiqué au cours d'une conférence de presse improvisée qu'après la libération de quatre personnes, trente six autres se trouvaient enfermées à l'infirmerie : six mutins, deux autres prisonniers qui se sont rapidement « dissociés » d'eux, vingt et un otages et sept détenus malades.

Une opération des troupes antiterrorisme, envisagée dans un premier temps, semble écartée pour le moment, du moins aussi longtemps que les mutins ne toucheront pas aux otages. L'infirmerie semble quasi imprenable. Munie de portes blindées, elle se trouve au quatrième étage de l'ancienne forteresse espagnole San Giamoco. Les barreaux des fenêtres rendent difficile une action-éclair. En outre, quatre otages y sont attachés à tour de rôle pour décourager les tireurs d'élite. Tout autour de la grande salle de 50 m de long, les rebelles ont disposé une centaine de bouteilles d'alcool trouvées à l'infirmerie.

Une ligne téléphonique a été laissée à la disposition des mutins et de leurs otages, ce qui a permis à Mario Tuti d'appeler mercredi soir le journal radio du troisième programme de la RAI. « *Tout est miné ici*, a-t-il dit. *Si quelqu'un tente d'entrer, nous ferons tout sauter.* »

Quelques heures auparavant, les rebelles n'avaient pas hésité à tirer un coup de feu en direction d'un magistrat qui voulait entamer avec eux des pourparlers directs. Jusqu'à présent, les tractations se déroulent par téléphone, à raison d'un entretien toutes les demi-heures.

(Intérim.)

Le désengagement des sociétés occidentales en Iran

Le groupe Peugeot ferme son usine d'assemblage

Les sociétés occidentales engagées dans des projets ou des opérations industrielles en Iran tentent de se retirer. Le groupe Peugeot, qui exploitait, par sa filiale britannique Talbot, une usine d'assemblage en Iran, a mis fin au contrat qui le liait à la République islamique.

La production de l'usine était déjà arrêtée depuis le mois de novembre 1986, car l'Iran n'avait plus les moyens de payer les pièces détachées expédiées de Grande-Bretagne. Cette semaine, le groupe français a définitivement mis fin au contrat et démonté les équipements de l'usine.

Au Japon, les sociétés associées à la réalisation du grand complexe pétrochimique de Bandar-Khomeiny, au sud de l'Iran, cherchent également à se dégager. Mitsui, chef de file du consortium, a demandé, dans une lettre officielle au MITI (ministère du commerce international et de l'industrie) une prolongation de deux ans et demi de la garantie publique contre les risques de guerre, qui expire normalement ce jeudi 27 août, pour poursuivre le projet.

Mitsui avait déjà exprimé des réserves la semaine passée, mais le MITI a joué de son influence pour éviter son retrait, craignant qu'une telle décision ne dégrade les relations commerciales du Japon avec l'Iran, son principal fournisseur de pétrole. Les travaux de Bandar-Khomeiny ont été interrompus il y a trois ans, alors qu'ils étaient achevés à 85 %.

M. Chirac réunira un « conseil de cabinet » le 3 septembre

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, réunira le jeudi 3 septembre à l'hôtel Matignon l'ensemble de son gouvernement pour préparer la rentrée.

Depuis le début de l'année, le chef du gouvernement a présidé sept réunions de ce type. La dernière avait eu lieu le 19 mai pour faire le point sur la situation politique, économique et sociale.

Après les affirmations d'un journal japonais

Le Pentagone « n'est pas informé » de l'implication d'une société française dans l'affaire Toshiba

Un porte-parole du Pentagone a affirmé, le mercredi 26 août, n'avoir « *aucune information sur l'implication d'une société française* » dans l'affaire des exportations de machines-outils « sensibles » à l'URSS. Quelques heures plus tôt, un quotidien japonais, le *Sankei Shimbun*, avait affirmé que l'Union soviétique avait pu fabriquer des hélices silencieuses pour ses sous-marins nucléaires grâce à des machines-outils livrées par la société française Forest, et non grâce à des matériels de Toshiba (*nos dernières éditions du 27 août*).

Cette mise au point est importante puisque c'est un rapport du même Pentagone qui avait accusé la firme nippone d'avoir exporté illégalement des machines-outils, en violation des règles du COCOM (l'organisme occidental qui contrôle les ventes de matériels de haute technologie vers les pays de l'Est).

De leur côté, les responsables de la firme française ont dégagé leur responsabilité dans cette affaire. D'une part, ils ont démenti l'information du quotidien japonais selon laquelle ces matériels auraient été exportés vers l'URSS en 1983. Ils l'auraient été avant cette date, s'ils l'ont été, ce que ne confirme pas la firme. D'autre part, ils se sont appuyés sur les profondes modifications juridiques subies par l'entreprise en 1982 pour affirmer qu'ils ne sont « *pas concernés* » par cette question.

En effet, l'entreprise Ratier-Forest, mise en cause, a déposé son bilan en 1982, et son activité a été scindée en deux. Le secteur machine-outil (Forest) a été rapproché de l'entreprise Liné pour donner le jour à un nouvel ensemble dénommé Forest-Liné, lui-même intégré à un des deux pôles de regroupement de la machine-outil française (le groupe Machines françaises lourdes) mis sur pied sous l'égide des pouvoirs publics en 1982. Les nouveaux dirigeants expliquent qu'ils n'ont repris que les actifs de la société et ne doivent pas porter la responsabilité juridique de ce qui s'est passé avant.

M. Herzog (PCF) : la situation de l'emploi s'aggrave

A l'occasion du point de presse du PCF, M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, s'est inscrit en faux, le mercredi 26 août, contre le léger recul du chômage enregistré par les pouvoirs publics.

Citant un titre du journal économique *les Echos*, selon lequel « *l'embellie est largement artificielle* », le dirigeant communiste a déclaré : « *Il faut enlever l'adverbe largement et mettre des guillemets à embellie.* » « *La situation dans le domaine de l'emploi s'aggrave*, a-t-il dit. *L'embellie est totalement artificielle.* » L'économiste communiste a affirmé qu'« *il n'y a pas de reprise économique* » et a indiqué que, selon lui, le nombre de « *personnes privées de contrat de travail* » atteint 3 436 000.

M. Herzog a estimé que « *la rentrée traduit une montée considérable des difficultés sociales* » et que « *le gouvernement masque tant qu'il peut ces difficultés et la responsabilité qu'il porte* ». Pour lui, le gouvernement « *ment quant aux réalités, et il se livre à des opérations démagogiques* ».

Il a dénoncé le PS, MM. François Mitterrand et Pierre Bérégovoy, qui « *font quelques couplets contre l'affairisme et l'injustice, alors que le cancer financier et les privilèges d'argent ont connu une explosion accentuée sous le septennat engagé en 1981* ». « *L'anti-affairisme verbal et à l'eau de rose*, a-t-il poursuivi, *ne trompera pas tous ceux qui constatent que seule la lutte permet réellement de combattre les injustices.* »

Revenant sur la récente émission télévisée du président de SOS-Racisme, M. Herzog a souligné : « *Le consensus que la classe politicienne a cru pouvoir célébrer, après l'émission d'Harlem Désir sur le thème de la solidarité, est un trompe-l'œil. Sur le terrain, le consensus de la droite et du PS, c'est pour une politique qui étend les injustices, et cela fait le lit de Le Pen.* » Selon lui, la confrontation télévisée, le 21 septembre sur la Cinq, entre MM. André Lajoinie et Jean-Marie Le Pen, sera « *un grand moment de mobilisation nationale contre le racisme* », au profit du candidat du PCF à l'élection présidentielle.

M. Robert Fauris est nommé ambassadeur au Libéria

M. Robert Fauris a été nommé ambassadeur de France au Libéria, où il succède à M. Jean Thomas, a annoncé, mercredi 26 août, le ministère des affaires étrangères.

[Né en 1924, ancien élève de l'Ecole de la France d'outre-mer et de l'ENA, M. Fauris a été en poste au Maroc (1948-1956), comme vice-consul à Rome (1958-1962), comme consul adjoint à Montréal (1962-1968), puis à l'administration centrale (Nations unies et organisations internationales) de 1968 à 1971. Il a été ensuite premier secrétaire puis deuxième conseiller à la mission permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies à Genève (1971-1976), et à la mission française auprès de l'ONU à New-York (1976-1980). Il a été enfin deuxième conseiller puis consul général à Athènes (1980-1984) avant de revenir à l'administration centrale.]

Le numéro du « Monde » daté 27 août 1987 a été tiré à 452 464 exemplaires

Le général Vougny commandant des forces aériennes stratégiques

Le général de corps aérien Philippe Vougny a été nommé, mercredi 26 août, en conseil des ministres, commandant des forces aériennes stratégiques. Il succède au général Jean Fleury, récemment nommé chef de l'état-major particulier du président de la République.

[Né le 7 juillet 1934 à Clairoix (Oise), Philippe Vougny entre à l'Ecole de l'air en 1954. Breveté pilote, il sert en Algérie de 1960 à 1962. Cinq ans plus tard, il est affecté à l'inspection générale de l'armée de l'air. Il occupe ensuite de nombreuses fonctions de commandement : en 1970, à la 33e escadre de reconnaissance à Strasbourg ; en 1974, à la 94e escadre de bombardement à Avord ; de 1978 à 1980, à la base aérienne de Cazaux. Promu général de brigade aérienne le 1er septembre 1982, il prend le commandement de l'Ecole de l'air et de l'Ecole militaire de l'air à Salon-de-Provence. Devenu général de division, il occupe les mêmes fonctions à partir de juillet 1985 à la IIe région aérienne à Villacoublay. Depuis juillet, il est général du corps aérien.]

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 août

Encore bien orienté

Très hésitant à l'ouverture (+ 0,09 %), le marché parisien s'est un peu raffermi dans la matinée et, à la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur de tendance enregistrait une modeste avance de 0,4 % environ.

Fermeté de Schneider, Midland, Béghin, Promodès, Compagnie bancaire. Recul de Bis, Maisons Phénix, Ciments français, Skis Rossignol, Darty, Locafrance, Prouvost et DMC.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	478	478	478
Agence Havas	530	534	534
Air Liquide (L')	699	698	699
Bancaire (Cie)	750	760	766
Bongrain	3005	3005	3005
Bouygues	1238	1235	1231
B.S.N.	5240	5240	5200
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1379	1365	1370
Club Méditerranée	673	675	675
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	2940	2940	2940
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1481	1500	1489
Michelin	344 10	342	344
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2865	2860	2845
Navig. Mixtes	1084	1083	1100
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	996	1000	995
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	481	481	483
Sanofi	778	776	775
Source Perrier	920	917	930
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2010	2040	2060
Valéo	654	654	650

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

(OUVERT EN AOUT)
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un grand maître tailleur
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

Palau se prononce pour une « semi-indépendance » à l'égard des Etats-Unis

Les habitants de l'archipel de Palau, dans le Pacifique, ont approuvé à une large majorité une nouvelle convention de libre association avec les Etats-Unis, qui va leur permettre de bénéficier d'une aide de 1 milliard de dollars de Washington sur cinquante ans, et de restreindre la présence éventuelle d'armes nucléaires sur leur territoire. A Washington, un porte-parole du Département d'Etat a précisé que selon « *les derniers résultats officieux* », la nouvelle convention avait été approuvée par 73,4 % des habitants de Palau, lors d'un référendum organisé, le vendredi 21 août, dans l'archipel.

La convention stipule que l'archipel de Palau devient indépendant des Etats-Unis, qui administraient le territoire depuis 1947 pour le compte des Nations unies. L'accord autorise le gouvernement américain à contrôler les activités militaires de l'archipel, en échange d'une aide économique.

L'une des principales clauses de la convention interdit la possession, le stockage et les essais d'armes nucléaires sur le territoire. Mais l'accord permet aux navires américains transportant des armes nucléaires de faire escale dans les ports de Palau, un archipel d'une trentaine d'îles (488 kilomètres carrés) comptant 14 000 habitants et situé à environ 800 kilomètres à l'est des Philippines.

75 % des électeurs ont participé au référendum de vendredi, le sixième organisé sur cette question depuis 1983. La convention avec les Etats-Unis avait été rejetée précédemment, parce que 75 % de « oui » étaient nécessaires pour le vote du texte. Mais, le 10 août, un autre référendum avait levé cette contrainte. — *(AFP.)*

● **SAS contre la déréglementation aérienne danoise.** — La compagnie aérienne scandinave SAS a protesté vivement contre la décision du ministre danois des transports, M. Frode Noer Christensen, de libéraliser le trafic charter vers le Canada : la compagnie aérienne danoise Sterling Airways sera autorisée à voler régulièrement vers le Canada, et non plus par dérogation comme actuellement. La Norvège et la Suède, partenaires du Danemark dans SAS, envisageraient d'interdire à Sterling Airways de voler à partir des aéroports norvégiens et suédois. — *(AFP.)*

● **L'Australie rejette les accusations de M. Chirac.** — Il est insensé de suggérer que l'Australie veut exploser la France du Pacifique a déclaré, le jeudi 27 août, un porte-parole du ministère australien des affaires étrangères. Canberra répond ainsi aux accusations, lancées la veille par le premier ministre français selon lesquelles l'Australie et la Nouvelle-Zélande chercheraient à « *déstabiliser* » la France dans cette région. Le porte-parole a ajouté : « *A long terme, l'Australie désire voir une transition pacifique vers l'indépendance pluri-ethnique en Nouvelle-Calédonie, avec la coopération et le soutien continue de la France* ». — *(Reuter.)*

● **La Résistance nationale du Mozambique affirme avoir tué trois Britanniques.** — La Résistance nationale du Mozambique (RNM, soutenue par l'Afrique du Sud) a affirmé avoir tué trois « experts » britanniques dans la province de Nampula, au nord-est du Mozambique, dans un communiqué publié le mercredi 26 août à Lisbonne. Le communiqué, qui n'a précisé ni le nom ni la fonction de ces Britanniques, a simplement indiqué qu'ils étaient morts au cours d'une attaque lancée par la RNM le 19 août dernier contre la base de Malena, près de la voie ferrée entre Nacala et Cuamba. — *(AFP.)*

En Union soviétique

Un quotidien évoque les « erreurs tragiques » à l'encontre des pays baltes

Trois jours après les manifestations qui ont marqué, le dimanche 23 août, le quarante-huitième anniversaire du pacte germano-soviétique dans les trois républiques baltes, le quotidien des jeunesses communistes *Komsomolskaia Pravda* a reconnu pour la première fois, le mercredi 26 août, qu'en 1941 les autorités soviétiques avaient commis des « *erreurs tragiques* » à l'encontre de la population des pays baltes.

Le quotidien a, en revanche, accusé les organisateurs de la manifestation de dimanche d'avoir exploité le fait que des « innocents » aient été déportés en même temps que des sympathisants du régime nazi en 1941, une semaine avant que l'Allemagne n'envahisse les pays baltes.

L'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou* a également publié, mercredi, des témoignages de correspondants qui ont assisté aux manifestations à Riga (Lettonie), à Vilnius (Lituanie) et à Tallin (Estonie).

Peu à peu, une image moins parcellaire de ces manifestations émerge dans la presse, qui parle aujourd'hui d'un rassemblement de deux mille personnes autour du mémorial de la Liberté à Riga. Jusqu'à présent, les journaux soviétiques n'avaient jamais mentionné le nombre des participants à la manifestation de Riga. Elle avait également parlé d'un défilé en Estonie sans donner de chiffres. — *(AFP).*

SCIENCES PO
CLASSE PRÉPARATOIRE
Nouveau : prépa CELSA
d'octobre à juin. Depuis 1967, la première préparation à tous les examens d'entrée à Sc. po. Doc. contre 3 timbres
CEPES 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

L'EVENEMENT
NUMÉRO EXCEPTIONNEL DE LA RENTRÉE

● L'EFFET DÉSIR : LE PS TOUT NU ! LE RPR PIÉGÉ PAR LE PEN !
La gauche découvre l'inanité de son propre discours. La droite chiraquienne prépare l'union avec le Front national. L'effet Harlem arrache les masques.

● *Mafia, yakuza, triades...*
LES MULTINATIONALES DU CRIME
De véritables monopoles industriels sont en train de s'emparer du marché international du vice. Enquête dans les quatre pays qui tirent les ficelles.

● *Var, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône*
LE MIDI EST-IL POURRI ?
Magouilles municipales, scandales immobiliers, trafics, carambouilles, maires fous, règlements de comptes politico-financiers, délinquance, violences racistes, poussée de l'extrême droite : mais que se passe-t-il entre Nice et Marseille ?

● *Autoroutes, routes, chemins des écoliers*
LA FOLIE DES RETOURS NOIRS
L'enfer à dates fixes. Toujours les mêmes bouchons aux mêmes endroits et aux mêmes époques : dément ! Pourquoi une telle absurdité ? Pour mieux enquêter, nos reporters ont plongé dans la fournaise...

● *Un phénomène fou-fou*
MAIS D'OU VIENT DONC MADONNA ?
Et beaucoup d'autres sujets...

هكذا من الاصل